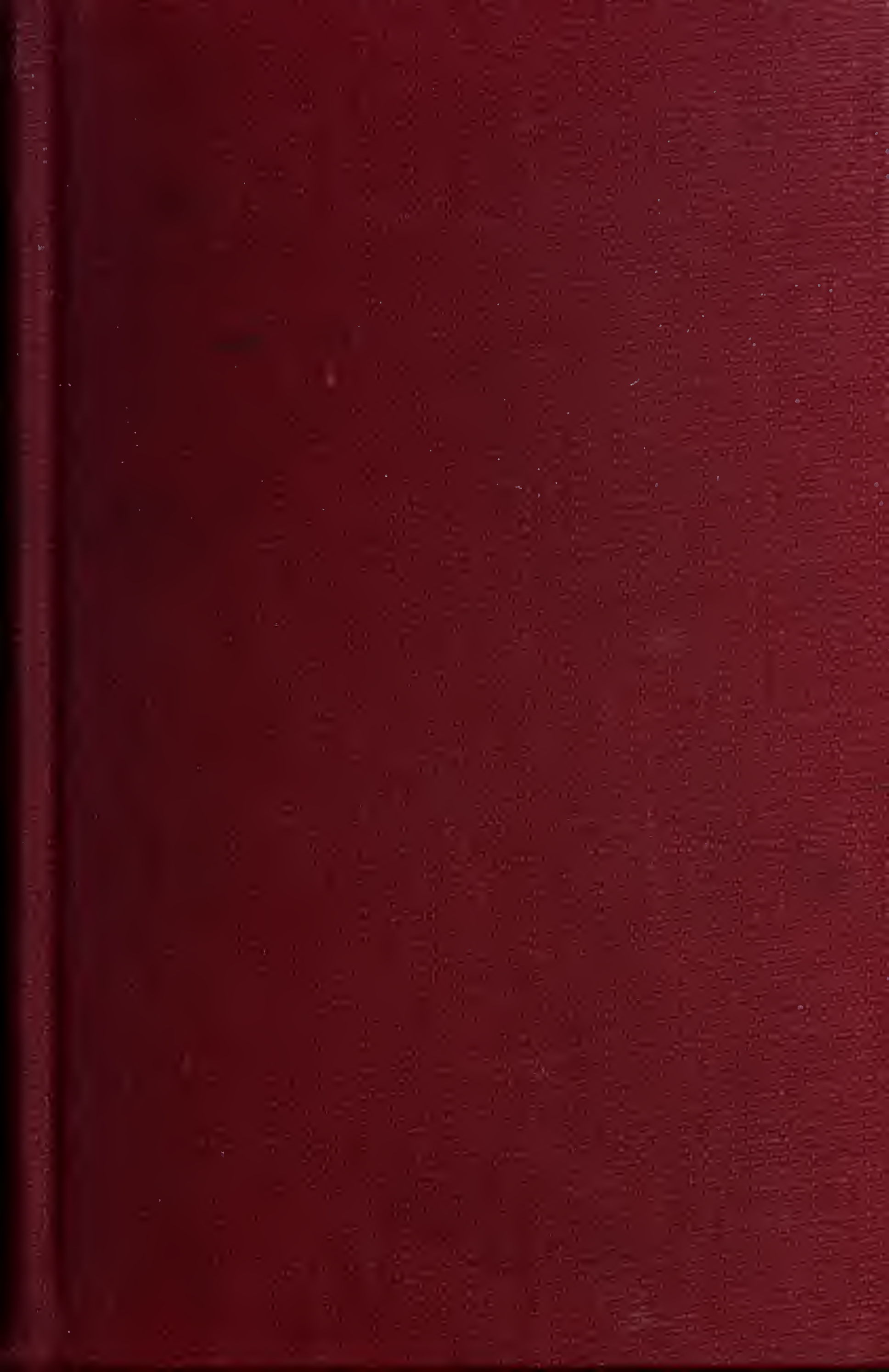




THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

GRAMMAIRE ALLEMANDE

ÉLÉMENTAIRE,

POUR LES FRANÇAIS.

DE L'IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

GRAMMAIRE ALLEMANDE

ÉLÉMENTAIRE,

POUR LES FRANÇAIS,

CONTENANT TOUTES LES RÈGLES NÉCESSAIRES POUR FAIRE, AVEC SUCCÈS, LES EXERCICES NOMMÉS THÈMES ET VERSIONS,

A L'USAGE DES ÉCOLES PUBLIQUES DU ROYAUME, OU L'ÉTUDE DE L'ALLEMAND EST JUGÉE NÉCESSAIRE;

ADOPTÉE POUR LES ÉCOLES ROYALES MILITAIRES

DE SAINT-CYR ET DE LA FLÈCHE;

PAR M. SIMON,

Docteur en Philosophie, Membre de l'Académie Germanique de Berlin, ancien Professeur d'allemand des Enfants de S. M. le Roi des Français, à l'École d'État-Major et au Collége Royal de Henri-Quatre;

EXTRAITE

De la Grammaire Allemande complète, précédée d'un Précis de Grammaire générale, du même auteur,

ET APPROUVÉE

Par l'Académie germanique de Berlin.



Deuxième Edition.

A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE JACOB, N° 24.

1831.

AUX JEUNES FRANÇAIS

QUI VEULENT ÉTUDIER L'ALLEMAND.

MES CHERS COMPATRIOTES,

La connaissance de la Langue allemande est d'une grande utilité, et souvent nécessaire aux diplomates, aux militaires, aux commerçants, et même aux savants. Quoique les principes de la littérature allemande s'écartent quelquefois des nôtres, les critiques les plus sévères trouvent de grandes beautés dans les ouvrages des Schiller, des Göthe, des Wieland, des Campe, des Gessner et d'autres. Cette vérité est maintenant reconnue en France, depuis que ces auteurs classiques ont trouvé des traducteurs capables de transmettre aux Français les idées utiles, fortes et souvent sublimes des littérateurs distingués, chez nos voisins d'outre-Rhin.

Mais il existe en France un grand préjugé contre cette langue; on la peint comme la tête de Méduse, qui glace d'effroi tous ceux qui osent se présenter devant elle. *Tudesque* et *barbare* sont synonymes dans les écrits de plusieurs de nos auteurs; on prétend que le mécanisme de cet idiome est dépourvu de règles fixes, et qu'on ne peut l'apprendre que par un usage très-capricieux. Grande erreur!

Il est certain que l'allemand a été introduit en Europe par des peuples asiatiques qui annonçaient peu de culture; mais le fond de cette langue était le persan, un des plus beaux idiomes de l'Orient. On sait aujourd'hui que le persan se rapproche le plus du *sanscrit*, de la langue des savants indiens; de cette langue qui, d'après le jugement de tous les connaisseurs, est la plus parfaite sur le globe terrestre. Le persan-européen, nommé *allemand*, est si riche, qu'on peut traiter des sciences et des arts, sans être obligé de mendier des mots grecs ou autres d'un idiome quelconque; de sorte que le public allemand, le moins instruit, comprend les livres de ses auteurs, parce que ceux-ci ne parlent jamais ni *grec*, ni *latin*, mais toujours *allemand*.

Il est encore vrai que le persan, transféré en Europe, a beaucoup perdu de sa beauté primitive; mais il n'a jamais été mélangé avec d'autres idiomes. Ses racines sont conservées dans leur pureté; racines, presque toujours imitatives, et exprimant *avec clarté* les idées qu'elles doivent représenter, mais, aussi, souvent intraduisibles dans des idiomes où ces mots imitatifs sont beaucoup plus rares.

Quel avantage sur tous les autres idiomes européens, amalgamés entre eux, et où les mots prennent souvent un sens si vague et si incertain, source de tant de malentendus et de malheurs!

Enfin, il faut aussi avouer que plusieurs de

ceux qui ont entrepris d'expliquer le mécanisme de ce persan-européen, ont manqué leur but; ils ont voulu jeter cette langue, originairement asiatique, dans le moule grec ou latin; par là, ils l'ont violentée, en la hérissant de difficultés qui n'y sont pas. Les grammaires et les dictionnaires allemands ou n'expliquaient pas la langue, ou, qui pis est, l'expliquaient mal. C'est donc sur ces livres élémentaires que tombent les reproches qu'on a faits à l'allemand, et non pas sur la langue même.

Le gouvernement français m'ayant chargé, il y a plusieurs années, d'enseigner l'allemand à mes jeunes compatriotes, j'ai senti toutes les imperfections majeures des grammaires et des dictionnaires qui doivent servir de guide dans l'étude de cette langue; j'ai pressenti la possibilité d'y remédier, et je me suis efforcé de trouver enfin une explication claire et simple du mécanisme de cette langue intéressante. J'ai publié les résultats de mes recherches, et les juges compétents en France et en Allemagne m'ont encouragé, en déclarant que mes efforts n'ont pas été inutiles. C'est donc avec quelque confiance que j'offre à mes compatriotes cet extrait de ma grammaire complète.

Mais pour vous présenter, dans l'étude de la langue allemande, un guide sûr et accompli, vous avez encore besoin d'un dictionnaire qui doit servir de complétement à la grammaire, et qui ex-

plique, à chaque mot, non-seulement sa signification, mais encore toutes les particularités dans son emploi, dont l'usage ne peut pas être assujéti à des règles. Une pareille grammaire et un pareil dictionnaire, calqués sur les mêmes principes, ont masqué jusqu'à nos jours; de là ce grand nombre de difficultés qui ont abreuvé de dégoût ceux qui ont entrepris l'étude de l'allemand.

J'ai exposé, dans ma grammaire complète, un nouveau plan d'un dictionnaire allemand, qui me paraissait plus conforme au génie de cette langue, et répondant aux besoins des commençants; ce nouveau plan a encore eu le bonheur d'avoir l'approbation des connaisseurs français et allemands, et surtout de l'Académie germanique de Berlin.

Tous m'ont invité à publier ce dictionnaire, et j'ai à cœur de répondre, aussitôt que possible, à une invitation aussi flatteuse pour moi; il est maintenant sous presse.

Si, avec ma grammaire et mon dictionnaire, vous trouvez l'étude de la langue allemande aussi facile et agréable, qu'elle a été fastidieuse jusqu'à nos jours, j'aurai atteint mon but. J'aime à croire que vous bénirez un jour mes efforts; ce sera pour moi la plus douce récompense à laquelle j'ose aspirer, et c'est ce qui soutient mon courage dans un travail aussi long que pénible.

GRAMMAIRE ALLEMANDE ÉLÉMENTAIRE POUR LES FRANÇAIS.

CHAPITRE PREMIER.

DES SIGNES OU CARACTERES DONT SE SERVENT LES PEUPLES QUI PARLENT ALLEMAND, POUR REPRÉSENTER LES SONS DE LEURS VOYELLES ET LES ARTICULATIONS DE LEURS CONSONNES.

Les peuples qui sont arrivés, à différentes époques, du fond de l'Asie, et qui, après avoir attaqué l'ancien empire romain, ont fondé sur ses ruines différents états en Europe, sont désignés par des noms génériques, comme Allemands, mot composé de all, *tout*, et de Mann, *homme* (*vir*); ce qui signifie : *hommes de toute espèce;* ou Germains, *hommes de guerre;* ou Teutons, équivalent de *gens.*

L'habitude d'une vie errante et guerrière jeta ces peuples, originairement asiatiques, dans une espèce de barbarie, et ils oublierent l'art de lire et d'écrire.

Ils sentirent la nécessité d'apprendre cet art, après avoir fondé des royaumes en Europe; et les sujets de l'ancienne Rome, subjugués par les Germains, devinrent les maîtres de leurs conquérants, pour les arts et les sciences.

Les Germains dûrent donc adopter les caractères des anciens Romains, de sorte que toutes les imperfections de l'alphabet latin se retrouvent encore aujourd'hui dans celui des Germains modernes. Ceux-ci ont conservé les anciens caracteres, faussement appelés *gothiques*, quoiqu'ils aient été embellis et arrondis, depuis, chez la plupart des autres peuples de l'Europe.

En indiquant les sons et les articulations des caracteres allemands, nous suivrons les opinions de l'académie germanique à Berlin, formée, depuis treize ans, pour veiller à la pureté, aux principes et aux progrès de la langue allemande; son but est de remplir les mêmes fonctions pour l'Allemagne que se propose l'académie française en France.

§ 1. *Des voyelles simples en figure et en prononciation.*

Il y a huit voyelles simples en allemand; ce sont : a, aͤ (ou ä ou a̋), e, i, o, oͤ (ou ö ou ő), u, uͤ (ou ü ou ű). Les sons qu'ils représentent, sont les suivants :

a, toujours comme l'*a* français, dans les mots *ames*, *passer*, etc.

ä, comme *é* ou *è*, quelquefois comme *é*.

e, comme l'*e* français ouvert, ou fermé, ou comme l'*e* mi-muet en *le;* les Allemands n'ont pas d'*e* tout-à-fait muet. Les Français distinguent les différents *e* par des accents; les Allemands n'emploient pas de pareils accents, parce qu'il n'y en a pas en latin.

Relativement aux différents sons de l'*e* allemand, nous pouvons donner les regles suivantes :

1° L'*e*, dans les monosyllabes, est ordinairement ouvert et long; comme er, *il*, *lui;* der, dem, den, cas de l'article ou d'un pronom.

Sont exceptés de cette regle : des, génitif singulier masculin et neutre de l'article; weß, génitif du pronom wer, *qui*, et quelques autres où l'e est fermé et bref.

2° Les Allemands suivent la même regle que les Français dans les mots de deux syllabes qui ont chacune un *e;* comme dans *pere*, *mere* (1), où le pre-

---

(1) L'Académie française, qui prépare une nouvelle édition de son dictionnaire, adopte cette regle, et regarde comme superflu l'accent grave qu'on a placé jusqu'ici sur le premier *e* de *père*, *mère;* elle écrira dorénavant *pere*, *mere*.

La même Académie prend encore pour principe, de conserver le *t* au pluriel des adjectifs et des substantifs terminés en *ant* et *ent*. Elle n'écrira donc plus *les enfans*, *les hommes intelligens;* mais *enfants*, *intelligents*. Nous suivons, dans cet ouvrage, ces principes si bien fondés en raison.

mier *e* est ouvert et long; il l'est également dans les premieres syllabes de leben, *vivre;* Feder (1), *plume.*

Il y a peu d'exceptions à cette regle.

3° L'e qui fait, seul, une terminaison, ou qui adoucit les consonnes-terminaisons, est toujours mi-muet : comme de gut, *bon*, der gute Vater, *le bon pere;* de Mensch, *homme* (*homo*), pl. Menschen, etc.

i est le signe de l'*i* bref, dont le son est entre l'*i* et l'*e;* il faut l'apprendre de vive voix.

Dans les mots mir, *à moi;* dir, *à toi;* wir, *nous;* wider, *contre,* et dans les mots ordinairement étrangers, comme Bibel, *Bible,* l'i adopte le son de l'*i* long.

J est sa majuscule; *voy.* j, § 4.

L'o allemand est moins ouvert que l'*o* français, et plus ouvert que notre *eau;* il indique le son de notre *au,* comme vor, *devant.*

---

(1) Remarquons ici que tous les substantifs allemands, et tous les mots pris substantivement, commencent par une lettre majuscule.

En parlant, dans cette grammaire, de voyelles *longues* ou *breves*, nous n'entendons pas la quantité prosodique des syllabes où se trouvent ces voyelles, mais seulement le plus ou moins de temps qu'on met à les prononcer : p. ex. dans *apposition*, la syllabe *ap* est prosodiquement *longue;* mais on passe rapidement sur l'*a* qui, dans la prononciation, est *bref*, et l'on s'arrête sur la consonne *p*, ce qui forme *la syllabe prosodiquement longue.*

ö : la bonne prononciation de cette voyelle répond au son de *eu* dans le mot *feu;* comme bös, *mauvais*, *méchant*, pron. *beuse.* Dans quelques provinces de l'Allemagne, le son de l'ö est confondu avec celui de l'*é*.

u; cette voyelle est l'*ou* des Français : *ou* est aussi son nom. Ex. um, *autour de;* und, *et;* die Uhr, *l'horloge.*

ü (1). Ex. Bürde, *fardeau;* für, *pour.*

OBSERVATIONS.

Il y a quatre sons primitifs, représentés par a (*a*), e (*é*), o (*au*), u (*ou*); ils subissent une petite modification, en soulevant un peu la langue vers le palais. Alors a se change en ä, e en i, o en ö, u en ü, où la suivante est regardée comme l'inflexion de la précédente. De là résultent les huit voyelles simples a, ä, e, i, o, ö, u, ü.

Les noms des trois voyelles ä, ö et ü doivent répondre aux sons qu'elles désignent. Ce ne sont donc pas des *diphthongues ;* car celles-ci annoncent deux sons distincts dans la même syllabe.

Le signe a et son inflexion ä sont regardés comme voyelles de la même espèce, à une petite nuance

(1) D'après la bonne prononciation, cette voyelle a à peu-près le son de l'*u* français; il faut l'apprendre de vive voix.

près; c'est pour cette raison qu'elles alternent souvent. Il en est de même de e et i ou ie, de o et oͤ, de u et uͤ; comme on le verra par la suite.

Long-temps on imprima les minuscules des inflexions de a, o, u, de la manière suivante : aͤ, oͤ, uͤ; et les majuscules, Ae, Oe, Ue ou Ui. Cette manière d'imprimer ces voyelles est encore usitée dans quelques provinces de l'Allemagne. Mais comme il est ridicule de suivre pour les majuscules une marche différente de celle des minuscules, on a adopté le même signe pour les uns et pour les autres. Du reste, il est indifférent d'écrire aͤ, ä ou a̋, oͤ, ö ou ő, uͤ, ü ou ű; cependant on a proposé de rétablir un ancien usage et de mettre deux points sur les trois voyelles, tant majuscules que minuscules, comme ä, ö, ü; Ä, Ö, Ü. Cette proposition a été adoptée dans une grande partie de l'Allemagne. Depuis peu on a substitué aux deux points deux petits traits verticaux : comme a̋, ő, ű; A̋, Ő, Ű.

Enfin le signe y a été employé à deux fins. D'abord, dans les mots originairement grecs, il est substitué à l'υ, *ypsilon;* comme A̋gypten, *Égypte.* Mais ce signe étant depuis long-temps prononcé, en Allemagne et en France, comme *i*, plusieurs auteurs allemands ont déclaré que cette figure étant superflue, on devrait lui substituer *i;* ils écrivent donc Aͤgipten, Silbe, pour Sylbe, *syllabe*, etc. Aujourd'hui les savants français et allemands sont d'accord que l'ypsilon des

Grecs désignait le son de l'*u* français, ou plutôt de l'ü allemand; et cette opinion est confirmée par les Hellénistes nés en Grece; ceux-ci prétendent que c'est là le son primitif de cette voyelle grecque, qui, par corruption, a été, dans quelques îles grecques, changée en *i*. On devrait donc écrire et prononcer Ägüpten, Sülbe. Personne ne l'a encore fait; et ceux qui n'écrivent pas Sylbe, adoptent Silbe.

Il est donc constant que la voyelle y est absolument superflue dans les mots originairement grecs.

Enfin ce signe y a aussi servi en allemand, comme aujourd'hui en français, pour désigner un double *i* : p. ex. *soyons*, pour *soiions*, où l'on a allongé le trait du second *i*, pour ne pas confondre ces deux *i* avec un *u* surmonté d'un tréma, comme dans *Saül*. De même, en allemand, on a écrit Meyer, *fermier*, pour Meiier, où ces *i* ressembleraient à ü, inflexion de u. Alors y ne serait plus un ypsilon, originairement grec, mais le signe d'un double i allemand, qui mériterait d'être conservé. Ceux qui en veulent a ce caractere mettent toujours un i à sa place, en retranchant y de l'alphabet allemand.

§ 2. *Des voyelles, composées en figure, et simples en prononciation.*

Nous avons dit plus haut que le simple i allemand est le signe de l'*i* bref; c'est ici le cas de dire que

l'*i* long est représenté, dans cette langue par ie; comme Biere; *biere (boisson)*, pron. *Bir.*

Lorsque, dans les mots d'origine allemande, ie doit être suivi d'un e mi-muet, de bons auteurs suppriment le second e, en écrivant ie pour iee; mais dans ce cas on sépare, dans la prononciation, l'e de l'i: p. ex. das Knie, monosyllabe, *le genou;* le pluriel die Knie (pour Kniee) deux syllabes, en prononçant Kni=e.

Dans les mots d'origine étrangere, les signes ie représentent l'*i* long, quand l'accent tonique repose sur cette syllabe: p. ex. Melodie (*mélodie*) a trois syllabes, et l'on appuie sur la derniere die; mais le pluriel Melodien en a quatre; car ie est ici pour iee, il faut donc prononcer Me=lo=di=en.

Quand, dans ces mots étrangers, l'accent tonique ne repose pas sur la syllabe où se trouvent ie, alors il faut séparer l'e de l'i dans la prononciation : p. ex. Arie, *air qu'on chante;* ici la premiere syllabe a l'accent tonique, ce mot a donc trois syllabes, et il faut prononcer A=ri=e.

Ce n'est que pour le son *i* que les Allemands emploient deux signes différents; i, pour l'*i* bref; et ie, quand il est long. Afin d'obtenir le même but pour les sons des autres voyelles, on emploie souvent d'autres moyens.

D'abord, la voyelle est toujours longue, quand elle se trouve primitivement dans la même syllabe, avec h,

placé de maniere à ne pouvoir pas être prononcé ; p. ex. thun, *faire;* Rath, *conseil* ou conseiller.

Font exception : Wirth, *aubergiste,* et ses dérivés, parce que le th représente ici le thêta des langues asiatiques et des Grecs. De même Zither, prononcez Zitter, *guitare.*

Outre cela, on redouble la voyelle, mais seulement a; e, o : p. ex. der Staat, *l'état;* das Meer, *la mer;* der Schooß, *le giron, le genou,* où aa, ee, oo, représentent un seul a, e, o long. On commence même à ne mettre qu'un o simple dans tous les mots où l'on avait employé auparavant oo.

Toutes les voyelles suivies dans le même mot d'une consonne redoublée, sont breves en prononciation : ex. kommen, *venir;* Wasser, *eau;* bitten, *prier.*

§ 3. *Des diphthongues, ou de deux voyelles dont les sons distincts sont réunis dans la même syllabe.*

Dans les diphthongues ai et au, chaque voyelle conserve le son qui lui est naturel : ex. Hain, *petit bois;* auf, *sur.*

Pour les diphthongues ei et ey, l'e prend, dans le Nord de l'Allemagne, le son d'un *e* très-ouvert, presque comme *a;* dans les provinces méridionales, l'e conserve quelquefois le son de l'*é* fermé, comme mein, dein, sein, *mon, ton, son.*

Les sons de eu répondent à-peu-près à *eui* en *feuille*, ou à *œi* en *œil.*

äu se prononcent comme si l'on écrivait aü.

Dans le Midi de l'Allemagne les sons des deux dernieres diphthongues sont altérés et changés en ai ou ei.

§ 4. *Des consonnes, simples en figure, dont quelques-unes sont composées en prononciation.*

b; nom et articulation, comme le *bé* français.

c; *c*, et se nomme en allemand *tsé.* Cette consonne a aussi, dans la langue allemande, deux articulations différentes.

La premiere a la consonnance du *k* dans les mêmes positions que le *c* français : c'est-à-dire, devant les voyelles a, o, u; devant toutes les consonnes, et à la fin d'une syllabe : p. ex. Cato, *Caton*; Conrad, *Conrad;* die Cur, *la cure;* der Credit, *le crédit;* das Spec-takel, *le bruit*, *l'embarras.*

La seconde articulation du c est celle de *ts,* devant les autres voyelles : p. ex. Cäsar, pron. *tsésar, César;* Cicero, pron. *tsitséro, Cicéron.*

Des auteurs allemands ont donc voulu retrancher de l'alphabet allemand le c, et y substituer *k* ou *z* (qui s'articule, en allemand, comme *ts*), selon la consonnance qu'adopte le c.

Mais il est impossible de se passer du c qui entre

dans la formation de certaines consonnes, composées en figure, et simples en prononciation, comme nous le prouverons dans le numéro suivant.

Outre cela, c'est un principe reçu dans beaucoup de langues, que les mots étrangers, sur-tout les noms propres, doivent être orthographiés comme ils le sont dans la langue originale; on doit écrire Cicero, *Cicéron.* En écrivant Zizero, on ferait croire que les anciens Romains écrivaient *Zizero.*

Ceux qui admettent le c en allemand, different encore d'opinion dans son emploi. Cette orthographe incertaine embarrasse les lexicographes; presque tous annoncent, en tête de la lettre C, qu'il faut chercher au K ou au Z, les mots qu'on ne trouverait pas au C, eu égard à la maniere dont cette consonne doit être articulée dans les différentes circonstances.

d et f sont nommés et articulés comme *d* et *f* en français.

g, *g*. L'articulation de cette consonne est celle qui varie le plus dans les différentes provinces de l'Allemagne.

Devant une consonne, on le prononce généralement comme en français : ex. groß, *grand.*

Devant a, o, u, presque généralement, comme en français, dans *gant, gond, goudron :* ex. Gabe, *don;* Gott, *Dieu;* gut, *bon.*

Excepté devant ung, terminaison de substantifs féminins : ex. Erniedrigung, *avilissement*, où le g

devant u admet la même articulation du ch adouci qu'il a à l'infinitif erniedrigen, *avilir.*

La plupart des Allemands prononcent de même le g devant ä, i, ie, ö, ü, et e, si celui-ci n'est pas mi-muet : comme dans geben, *donner;* gib, *donne.* Seulement les habitants de la Basse-Saxe donnent au g, dans ce cas, une articulation plus douce, qu'il faut apprendre de vive voix, et qui se rapproche beaucoup de l'i consonne allemand.

g devant un e mi-muet, se prononce toujours comme le ch adouci : ex. das artige Kind, *le gentil enfant.*

Le g final, précédé d'une voyelle, prend, selon les uns, la consonnance du *g* français dans *joug;* ou, selon les autres, celle du ch adouci : ex. Tag, *jour;* leg, *couche;* Zug, *trait :* mais dans la syllabe ig, le g se prononce généralement comme le ch adouci : ex. artig, *joli, gentil.*

Dans ng final, les uns font ressortir le g avec la consonnance du *k* doux, les autres ne le font pas; il faut l'apprendre de vive voix. Mais si ng sont suivis d'un e mi-muet, les deux consonnes deviennent nasales et gutturales; il faut encore l'entendre prononcer : ex ſpringen, *sauter.*

La différence de prononciation du g, devant l'e fermé ou ouvert, influe sur le nom de cette consonne. Les uns l'appellent ge, qui se prononcerait en français *gué;* les autres, en la nommant, lui donnent la consonnance adoucie du ch; et d'autres, celle, à-peu-

près de *ié*, à l'imitation des habitants de la Basse-Saxe.

h, *h*. Les Allemands aspirent fortement cette consonne devant une voyelle ou diphthongue au commencement d'un mot : ex. Hand, *main;* hier, *ici;* Hund, *chien*.

Cette aspiration est adoucie, quand le h, suivi d'une voyelle ou diphthongue, se trouve au milieu d'un mot : ex. Oheim, *oncle :* elle est presque imperceptible devant un e mi-muet vers la fin d'un mot; comme Mühe, *peine*. Tout cela ne peut s'apprendre que de vive voix.

Le h final est absolument muet : ex. Schuh, *soulier*.

Nous avons déja observé, au n° 2, que le h, placé de maniere à ne pas pouvoir être prononcé, est un signe que la voyelle qui se trouve avec lui primitivement dans la même syllabe, est longue.

La consonne h se nomme *ha*, avec une aspiration forte.

j, est l'*i* consonne minuscule, nommé *iod*. C'est un véritable *i*, toujours prononcé comme tel. Le j est presque toujours suivi d'une voyelle : ex. ja, pron. *ia, oui;* rarement il est final; comme Boj, *bouée;* huj, pron. *houi,* exclamation.

J est la majuscule de l'*i* voyelle allemand minuscule, et de j, *i* consonne.

k, *k*. On le nomme et le prononce comme *k* dans *kermès*.

l, *l* a le même nom et la même articulation qu'en français, excepté qu'il n'y a pas de *l mouillé* (1) en allemand.

m, *m*. Les Allemands prononcent cette consonne après la voyelle, comme avant : ex. am, prononcez *amme*. Son nom est le même dans les deux langues.

n, *n*. Cette consonne est articulée, comme la précédente, de la même maniere après qu'avant la voyelle : ex. an, pron. *anne*. La consonne n, placée devant g et k, devient un peu nasale : ex. Ding, *chose;* pl. Dinge, où la prononciation varie un peu ; denken, *penser*. Il faut l'apprendre de vive voix.

p, *p*. On le nomme *pé*, comme en français. Les Allemands y ajoutent, en l'articulant, une certaine aspiration qu'il faut entendre : ex. Paul, *Paul*.

q, *q*, nommé en allemand *kou*. Cette consonne ne se trouve jamais à la fin d'un mot, comme *coq* en français ; mais elle est toujours suivie d'un u et d'une autre voyelle. Le q prend alors une consonnance plus douce que celle de k, et plus forte que celle de g ; et l'u est prononcé comme *w* : ex. Quelle, *source*. Quelques auteurs commencent à substituer à l'u, après le q, un *w*, en écrivant : p. ex. Qwelle, pour Quelle.

---

(1) Nous disons *l mouillé*, et non pas *l mouillée* ; car, d'après la nouvelle dénomination, toutes les lettres de l'alphabet sont monosyllabes et du genre masculin.

r, *r,* se nomme et se prononce comme en français.

Pour expliquer la consonne suivante, nous réunirons trois signes distincts, pour mieux faire sentir les rapports qui existent entre eux.

La langue allemande a l'avantage, qui lui est commun avec plusieurs idiomes de l'Asie, et par lequel elle distingue, par des signes particuliers, l'*es* doux de l'*es* fort.

ſ est l'*es* doux au commencement et au milieu des mots, où il prend l'articulation du *z* français ou de *s* dans *lisez :* ex. ſo, *ainsi;* leſen, *lire.*

s, est l'*es* doux final : ex. bös, pron. *beuze, mauvais, méchant.* Cet s se trouve aussi quelquefois au milieu d'un mot, mais alors il annonce que c'est la derniere consonne radicale : ex. böslich, *un peu méchant,* où bös est la racine; et lich, terminaison d'adjectif ou d'adverbe. L'*es* final est encore dans des mots composés, où s annonce que le premier mot de la composition se termine par cette consonne : ex. Wahrheitsliebe, *amour de la vérité,* composé de Wahrheit, *vérité,* et de Liebe, *amour;* où le premier mot ajoute encore l'*es* final euphonique.

S, est la majuscule de l'*es* doux.

ß, est le signe de l'*es* fort, faussement nommé *es-tsede*; il ne se trouve jamais au commencement d'un mot, et n'a, par conséquent, pas de majuscule; on ne le voit qu'au milieu ou à la fin des mots : ex. groß, *grand;* die Größe, *la Grandeur.*

L'*es* doux se trouve quelquefois dans des positions où il est impossible de faire ressortir la douceur de sa prononciation : p. ex. quand il est placé à la fin et précédé d'une voyelle breve; comme das, *cela :* de même, quand il est lié à de certaines consonnes fortes; comme ist (*ist*) *est;* Psalm, *psaume;* ici st est pour s t, réunis en une seule figure.

ss, est le signe d'un double *es*, et se nomme *es-es*. On ne doit l'employer qu'entre deux voyelles dont la premiere est breve : p. ex. hassen, *haïr;* besser, *meilleur, mieux;* wissen, *savoir.*

Toutes les fois que, par l'effet des inflexions d'un mot, il arrive que ce double *es* soit, ou rejeté à la fin, ou suivi d'une consonne, ou que la voyelle breve qui le précédait se change en voyelle longue ou en diphthongue, alors le double *es* doit être transformé en *es* fort; et *vice versâ* l'*es* fort doit être changé en double *es*, chaque fois que, par les inflexions des mots, il se trouve placé entre deux voyelles, dont la premiere est breve : ex. hassen, *haïr*; er haßt, *il hait;* der Haß, *la haine*, gén. des Hasses; wissen, *savoir;* ich weiß, *je sais.*

ß se trouvant entre deux voyelles, annonce toujours que la premiere est longue : ex. Buße, *pénitence;* mais quand cet *es* fort est à la fin, précédé d'une voyelle, il est incertain que cette voyelle soit longue ou breve : ex. Fuß, *pied;* ici l'u est long; mais dans Faß, *tonneau*, l'a est bref.

Voici des exemples qui marquent la différence de l'articulation de ces trois especes d'*es :*

Die Muse, pron. *mouze, la muse;* die Muße, pron. *mouce, le loisir*; müssen, *être obligé,* où l'ü est bref, et où l'on fait sentir les deux *es.*

Cette théorie est suivie par les meilleurs auteurs allemands.

t, *t,* se nomme aussi *té* en allemand; mais en l'articulant, on y ajoute une sorte d'aspiration qu'il faut apprendre de vive voix. Dans les mots latins ou français, reçus en allemand, les lettres ti, suivies d'une voyelle, se prononcent comme *tsi :* ex. Proportion, pron. *propor-tsione, proportion.*

v, nommé *faou*, avait une ancienne articulation, laquelle est perdue aujourd'hui chez tous les peuples qui parlent allemand; sa consonnance est maintenant confondue avec celle de l'*ef*, et tellement confondue que deux mots allemands de la même famille sont écrits, l'un par f, et l'autre par v : ex. voll, *plein;* füllen, *rendre plein, remplir.* L'emploi de ces deux consonnes différentes, mais articulées de la même maniere, ne peut s'apprendre que dans les dictionnaires.

w, *w*, est nommé *vé* en allemand, et double *vé* en français. L'articulation de cette consonne est plus labiale en allemand, que ne l'est celle du *ve* français; il faut l'apprendre de vive voix. Cependant les habitants de la Bosse-Saxe prononcent le w allemand exactement comme les Français leur *vé.*

𝔵, *x;* son nom est le même qu'en français. On l'articule toujours comme *x* dans le mot *axe;* c'est-à-dire, comme *ks*.

𝔷, *z;* nommé *tsede*, se prononce comme *ts* : ex. 𝔷𝔲, pron. *tsou*, *ad* des Latins.

Les deux consonnes 𝔵 et 𝔷 sont donc simples en figure, et composées en prononciation.

§ 5. *Des consonnes composées en figure et simples en prononciation.*

Toutes les consonnes composées, dont nous avons à parler ici, ont des figures simples dans l'alphabet grec; mais la pénurie de l'alphabet latin a forcé les anciens Romains de faire des compositions qui ont passé dans l'allemand. Ce sont des littérateurs grecs, nés en Grece, qui nous ont guidés dans tout ce que nous allons avancer dans ce §.

𝔠𝔥, *ch*, nommé *tsé-ha*, des lettres qui entrent dans sa composition. C'est le χ, *chi* des Grecs, et l'x des Espagnols. Son articulation est la plus forte des consonnes gutturales, si communes dans les langues de l'Asie; elle est inconnue aux Français, on doit l'apprendre de vive voix : ex. 𝔦𝔠𝔥, *je*, *moi;* 𝔩𝔞𝔠𝔥𝔢𝔫, *rire*.

Cette lettre, se trouvant au commencement d'un mot, suivie d'un *r*, est articulée comme *k* dans quelques îles de la Grece; ce vice provincial lui est resté

dans la langue latine, dans celles qui en dérivent, et en allemand : on prononce donc Christus, *le Christ;* der Christ, *le Chrétien;* die Chronik, *la chronique, comme* Kristus, Krist, Kronik.

Il n'y a que deux mots, originairement allemands, où ch prenne l'articulation du *k;* ce sont char et chur qui ne sont plus usités que dans les compositions : ex. Charwoche, *semaine-sainte;* de Char qui signifiait anciennement *passion*, et de Woche, *semaine :* Charfreitag, *vendredi saint;* Freitag, littéralement *jour libre*, signifie *vendredi.* Churfürst, ancien *Électeur d'Allemagne;* de chur, *élis, choisis*, et de Fürst, *prince.* Plusieurs auteurs modernes substituent un K au Ch dans toutes ces circonstances où ch est articulé comme *k.*

Quand ch est suivi d'un *es*, et que ch et ſ ou s sont consonnes radicales du même mot, alors chſ ou chs sont articulés comme *ks* ou *x :* ex. der Buchs, *le buis* ou *bouis*, pron. *bouxe.* Mais dans toutes les autres circonstances où ch est suivi d'un *es*, le ch conserve sa consonnance gutturale : ex. dans Buchs, gén. de Buch, *livre*, ch est, seul, radical; et s est la terminaison accessoire du génitif. Dans wachſam, *vigilant*, ch est guttural; car wach, *veille*, est la racine, et ſam, terminaison d'adjectif ou d'adverbe. Le ch dans Nachſicht, *indulgence*, est encore guttural : ce mot est composé de nach, *après*, et de Sicht, *vue.* Or ch est bien radical de nach, et ſ de

Sicht; mais ch et s sont consonnes radicales de *deux mots différents.*

sch, *sch*, nommé *es-tsé-ha :* ces trois signes réunis représentent l'articulation chuintante d'une consonnance simple, figurée en français par *ch,* dans le mot *chat.*

On voit par les compositions du ch et de sch, pour former des consonnes simples en prononciation, qu'on ne peut pas rayer le signe c de l'alphabet allemand.

ph, *ph,* nommé *pé-ha.* Ce *ph* a été substitué, par les anciens Romains, au φ ou à l'*ef* des Grecs, dans les mots originairement grecs. Cet usage a été conservé dans les idiomes dérivés du latin, et même chez les Allemands, qui ont adopté, primitivement, l'orthographe latine. Mais les savants, nés en Grece, déclarent que c'est une erreur, que le φ ou l'*ef* grec a été et est encore articulé, dans quelques îles grecques, comme un *p* avec une espece d'aspiration; que, vraisemblablement, cette prononciation vicieuse a passé en Sicile, et de là à Rome; et que, par cette circonstance, les Latins ont représenté le φ des Grecs par *ph.*

L'académie italienne de la *Crusca* a reconnu cette erreur, et c'est par cette raison qu'elle a substitué, il y a plus de soixante ans, dans la langue italienne, l'*f* au *ph*, pour tous les mots dérivés du grec.

L'académie germanique de Berlin partage la même

opinion, et plusieurs auteurs allemands commencent à écrire : p. ex. Filosof, pour Philosoph, *philosophe.*

Le φ est, dans la prononciation classique, l'*f* des Grecs; on doit donc le représenter, en allemand comme en français, par l'*f* de ces langues; de même qu'on se sert du *b* allemand et français, pour représenter le *b* grec.

th, *th*, nommé *té-ha*, représente le *thèta* des Grecs et des langues asiatiques, où le signe n'a qu'une figure simple.

On l'articulait primitivement, en mettant la langue entre les dents. Cette articulation ne s'est conservée que dans le grec ancien et moderne, et dans l'idiome anglais; elle se confond avec celle du t en allemand, et dans les autres langues de l'Europe.

Dans les mots où se trouvent th, le h n'annonce donc pas toujours que la voyelle, avec laquelle il est uni primitivement dans la même syllabe, soit longue; mais th représentent quelquefois le *thèta* qui nous vient des langues orientales, et que les Grecs ont reçu dans leur idiome.

Toutes les consonnes, composées en figure et simples en prononciation, ne se redoublent jamais après une voyelle breve; on écrit donc lachen, *rire;* waschen, *laver;* quoiqu'on prononce lachchen, waschschen. Le redoublement de ces consonnes, composées en figure, choquerait l'œil.

§ 6. *Des consonnes composées en figure et en prononciation.*

ck, nommé *tsé-ka*, remplace le double *k*; cette consonne composée ne peut donc être employée qu'après une voyelle breve : ex. wecken pour wekken, *éveiller*. Elle ne peut pas avoir de majuscule. Dans toutes les autres circonstances on emploie le simple k : ex. krönen, *couronner*; Haken, où l'a est long, *crochet*; denken, *penser*; mais on écrit hacken pour hakken, *piocher*, parceque l'a est bref.

Le même rapport qui se trouve entre k et ck, existe entre z et tz, dont le dernier se nomme *té-tsede*. La consonne z tenant lieu de ts ou ts, tz représentent donc tts ou tts. Cette derniere lettre composée ne doit être employée qu'après une voyelle breve; et ne pouvant jamais commencer un mot, elle n'a pas de majuscule. On écrit donc zieren, *orner*; Warze, *verrue*; duzen, l'u étant long, *tutoyer*; mais Dutzend, l'u étant bref, *douzaine*. On doit aussi écrire Reiz, et non pas Reitz; car toutes les diphthongues sont plus ou moins longues. Nous relevons cette erreur, parce qu'elle se trouve dans plusieurs livres, et même dans des dictionnaires. Les auteurs qui veulent substituer z à tz, où ce dernier signe doit avoir lieu, nous paraissent heurter la bonne prononciation.

Les consonnes dt, au milieu et à la fin des mots, ne sont employées que quand on supprime un e mi-

muet entre d et t; alors l'articulation du d devient insensible : ex. todt pour todet, *mort*, adj., pron. tot, où l'o est long; beredt pour beredet, *éloquent*; le second e est encore long et fermé.

Le mot Stadt, *ville*, est le seul où il n'y ait pas élision entre d et t; c'est pour le distinguer, par l'orthographe, de Statt, *lieu*, qui se prononce de la même maniere.

Les consonnes ſ et t sont souvent réunies, dans l'écriture comme dans l'impression, en une seule figure comme ſt, dont St est la majuscule. Les meilleurs auteurs allemands ne font cette réunion que quand ſ et t sont ensemble, ou consonnes radicales du même mot, ou quand elles représentent ensemble une terminaison accessoire : ex. Weinſtein, *tartre;* composé de Wein=, *vin*, et de ſtein, *pierre* : c'est-à-dire, *la pierre qui se forme dans le vin*. Ici ſ et t sont réunis dans ſt, parce que les deux consonnes sont radicales du même mot : du lobſt, *tu loues ;* dans le mot lobſt, ſ et t forment ensemble la terminaison de la seconde personne du singulier du verbe lob, *loue*. Mais on aime à séparer ſ de t dans toutes les autres circonstances : ex. er lieſ't, *il lit*, où ſ est séparé de t par une apostrophe, parce qu'on pourrait aussi écrire er lieſet : d'autres écrivent aussi bien er liest, ou s, *es* final, annonce que c'est la derniere consonne radicale du mot, et que t fait seul la terminaison. On doit donc écrire Donnerstag, et non pas

Donnerſtag; car la premiere orthographe désigne distinctement que ce mot est composé de Donners, gén. de Donner, *tonnerre*, et de Tag, *jour*. La finale s, au milieu, annonce que le premier mot de cette composition se termine par s, et que le second mot commence par t; tandis que Donnerſtag ferait croire que le premier mot est Donner, et le second, ſtag, ce qui serait une erreur.

L'observation de ces regles sur la réunion ou la séparation de ſ et de t, fait éviter la confusion, et tourne au profit de la clarté qui constitue le mérite essentiel de la bonne orthographe.

Nous observons encore que la grande majorité des Allemands prononcent ſ comme ſch, quand ſ est suivi de c, k, l, m, p et t; de sorte que les mots Sclave, *esclave*; Skelett, *squelette*; Slavonien, *Esclavonie*; Smaragd, *émeraude*; ſprechen, *parler*; ſtoßen, *pousser*, sont articulés comme Schlave, Schkelett, Schlavonien, ſchprechen, ſchtoßen. Il n'y a que les habitants de la Basse-Saxe qui évitent ces articulations vicieuses, et qui prononcent ces especes de mots comme tout le monde les écrit, et comme l'académie germanique l'approuve avec tant de raison.

Nous donnons maintenant l'alphabet allemand complet, en renvoyant nos lecteurs aux explications que nous avons données dans ce chapitre.

ALPHABET ALLEMAND.

LETTRES MINUSCULES.

a,	a.	k,	k.	u,	ou.
ä,	æ.	l,	l.	ü,	u.
b,	b.	m,	m.	v,	faou.
c,	c.	n,	n.	w,	v.
d,	d.	o,	au.	x,	x.
e,	e.	ö,	eu.	y,	y.
f,	f.	p,	p.	z,	tset.
g,	g.	q,	quou.	ch,	*gutturale.*
h,	h.	r,	r.	ſch,	ch (*chat*).
i,	i *bref.*	ſ,	s, s *doux.*	ck,	ck.
ie,	i *long.*	ß,	s *fort.*	tz,	tetset.
j,	j.	t,	t.	ſt,	st.

LETTRES MAJUSCULES.

A,	A.	L,	L.	U,	Ou.
Ä,	Æ.	M,	M.	Ü,	U.
B,	B.	N,	N.	V,	Faou.
C,	C.	O,	Au.	W,	V.
D,	D.	Ö,	Eu.	X,	X.
E,	E.	P,	P.	Y,	Y.
F,	F.	Q,	Quou.	Z,	Tset.
G,	G.	R,	R.	Ch,	*gutturale.*
H,	H.	S,	S.	Sch,	Ch (*chat*).
I,	I, J.	T,	T.	St,	St.
K,	K.				

OBSERVATIONS SUR LES CONSONNES.

Les signes l, m; n, r, sont nommés *consonnes liquides*, parce que leur articulation est très-coulantes, et qu'elles s'unissent facilement aux autres consonnes.

Les consonnes qui se prononcent par le même organe, sont de la même espece (on dit en grammaire générale *de la même touche*); quelques-unes different seulement en ce que leur articulation est plus ou moins forte. On les divise en plusieurs familles, comme *labiales, dentales, gutturales, sifflantes,* etc. Les consonnes de la même famille alternent quelquefois dans les inflexions du même mot variable; elles alternent souvent dans la formation de différents mots qui appartiennent à la même racine.

Nous nous bornons à indiquer ici celles qui nous serviront, par la suite, à expliquer le changement de certaines consonnes dans les verbes irréguliers: p. ex.

Dentales, d, douce; t, forte.

Gutturales, g, douce; ch, forte:

ng et nk, nasales et gutturales, alternent aussi avec ch.

Sifflantes, ß, ss, z.

Labiales, w, changé quelquefois en u, alterne avec b.

L'aspirante h alterne avec g et ch, gutturales; il y a une certaine affinité entre ces deux consonnes.

CHAPITRE II.

DES PARTIES DU DISCOURS.

Les langues sont composées de *mots;* et chaque mot est un son, ou une réunion de sons, par lesquels on veut exciter une idée dans l'esprit de celui auquel on parle. En disant *Auguste*, on excite l'idée de la personne qui porte ce nom. Par le mot *bon,* nous donnons l'idée d'une qualité. Mais le mot isolé ne donne ordinairement qu'une idée simple; il faut, le plus souvent, la réunion de quelques mots, pour représenter un sens complet. P. ex. *Auguste est bon*, donne un sens complet, qu'on nomme une *proposition.*

Chaque proposition est une *déclaration* qui renferme nécessairement trois idées essentielles : *la premiere* est la chose dont on parle, comme ici *Auguste; la seconde*, la qualité qu'on attribue à la chose en question, comme *bon;* et *la troisieme,* le mot qui contient la déclaration que telle qualité convient, ou non, à la chose dont on parle. C'est ici le mot *est.*

Autre exemple : *Les roses sont des fleurs*. Cette proposition renferme encore trois idées essentielles :

la premiere, *les roses*, les choses dont on parle; *la seconde*, *des fleurs*, espece de chose, dans laquelle on renferme les roses; *la troisieme*, exprimée par *sont*, qui contient la déclaration que les choses, nommées *roses*, font partie de cette espece de choses, auxquelles on donne le nom de *fleurs*.

Chaque sens complet contient donc toujours trois idées essentielles. Cependant ces trois idées ne sont pas toujours exprimées par trois mots distincts : p. ex. les deux mots, *Auguste lit*, présentent un sens complet ; mais *lit* renferme les deux idées, *est lisant*.

Le seul mot *bois* énonce encore une proposition entiere; c'est une contraction qui renferme les trois idées essentielles : *toi, sois buvant*.

Les langues cultivées renferment plusieurs mots qui expriment, seuls, une proposition entiere. En demandant, p. ex., *Auguste est-il riche?* On répondrait : *oui, non*.

Oui signifie ici : *Auguste est riche;* et *Non : Auguste n'est pas riche*. Oui a donc toujours la signification de : *il en est ainsi qu'on vient de dire;* et Non, *il n'en est pas ainsi*.

Examinons maintenant les mots scientifiques dont on se sert dans les grammaires ou dictionnaires, afin de désigner les mots, dont les idées entrent essentiellement dans la formation des propositions.

Les choses dont on parle, sont nommées *Substantifs;* ce sont les *noms des choses*. Ces substantifs

donnent l'idée des choses, *en les nommant;* comme *Auguste*, *table*, *bonnet*.

Par abstraction, on regarde aussi une qualité comme une chose qui existe par elle-même : p. ex. *le blanc éblouit les yeux*, où *le blanc* est une qualité prise substantivement.

Ou une action est pareillement prise pour une chose : p. ex. LE MANGER *est nécessaire à la vie*.

La chose dont on parle dans une proposition, est nommé le *Sujet*.

Le mot qui fait le *sujet* d'une proposition, ne nomme pas toujours la chose dont on parle : p. ex. *je lis*, où *je* représente l'idée de la personne qui parle d'elle-même, sans se nommer.

Cette espece de mot est désignée par le mot de *Pronoms;* c'est-à-dire des mots qui sont employés pour des noms de choses.

Le *Pronom* est donc un mot qui donne l'idée d'une chose, *sans la nommer*.

Si l'on voulait toujours nommer les choses, on pourrait se passer des Pronoms.

Les mots qui désignent les qualités des choses, comme *bon*, *grand*, *rond*, etc., sont nommés *Adjectifs*, parce qu'ils accompagnent souvent les noms des choses : p. ex. *un grand homme*, *une table ronde*. Quand ces mots représentent la qualité attribuée au sujet de la phrase, c'est l'*attribut :* p. ex.

Auguste est GRAND, *la table est* RONDE, où *grand, ronde*, sont l'attribut.

Mais si en demandant : *Avez-vous acheté un cheval blanc?* je répondais: *non, un noir;* le mot *noir* est bien un adjectif, mais il rappelle l'idée d'une chose, d'un cheval, qu'on ne nomme pas : *noir* devient donc ici *pronom.*

En disant : *Auguste est grand, Auguste* est le sujet, la chose dont on parle; *grand*, la qualité attribuée, l'attribut; et *est* contient la déclaration, c'est le mot *déclarant*, nommé communément *Verbe.*

Pour former une proposition complete, qui est une *déclaration*, le verbe, le déclarant, est absolument nécessaire, et *je suis, tu es, il est,* ou une des inflexions de ce vérbe, devrait se trouver dans chaque proposition; mais comme sa répétition continuelle deviendrait désagréable, on a imaginé, dans les langues, des contractions qui renferment l'idée du verbe *je suis*, etc., et celle d'un attribut : p. ex. *je lis,* pour *je suis lisant*; *je parle*, pour *je suis parlant*, etc.

Est, ou une autre inflexion de cé verbe, représente la déclaration pure et simple d'une proposition; et *lit, parle*, contiennent deux idées : *lit*, pour *est lisant*; *parle*, pour *est parlant.*

Le mot *est*, et tous ceux qui renferment l'idée de *est*, forment cette espece de mots nommés *Verbes.*

Les *Substantifs*, noms des choses, auxquels on substitue quelquefois des *pronoms*; les *attributs*,

qualités attribuées aux sujets; et les *verbes*, qui énoncent la déclaration, ou seuls, ou contractés avec un attribut, sont les *especes de mots essentiels* pour former une proposition complete.

Passons maintenant aux *especes de mots non-essentiels*.

L'ARTICLE.

Tantôt le Substantif est le nom d'une chose qui la distingue de toutes les autres; comme *Paris*, *Londres :* c'est alors un *Nom propre*. Tantôt le Substantif désigne une espece entiere de choses; comme *chapeau*, *table*, qui sont des *Noms communs*.

Il y a des langues dans lesquelles, lorsqu'on emploie un Nom commun, on le fait précéder d'un *signe déterminant*, quand le Substantif n'est pas déja déterminé par un mot qui l'accompagne : p. ex. *le chapeau*, *la table*, *le*, *la*, *les*, sont, en français, ce signe déterminant; mais on ne dirait pas : *le mon chapeau*, *la ma table;* parce que *mon*, *ma*, déterminent déja. *Le*, *la*, *les*, ne sont pas des *mots;* car, étant seuls, ils ne donnent point d'idée; l'idée n'est excitée qu'en ajoutant le nom de la chose qui suit, comme ici : *le chapeau*, *la table*.

Le signe déterminant se nomme communément *article;* il y en a aussi en allemand.

Les langues qui emploient un pareil signe, n'en ont qu'un. Si notre définition de l'article est exacte, on

ne doit pas dire *Article défini*; car ce serait un pléonasme : article indiquant *le signe déterminant* ou *définissant*, *article défini* ou plutôt *définissant* équivaudrait à *signe définissant définissant.* Par conséquent : *article indéfini* est une absurdité; car ces mots représenteraient : *signe définissant et ne définissant pas. Un*, *une*, est un adjectif numéral, comme *deux*, *trois*, etc. (1); ce n'est donc pas un article.

ADJECTIFS ACCOMPAGNANTS.

L'Adjectif-attribut est essentiel à la formation d'une proposition; comme *la table est* RONDE, où le mot *ronde* désigne la qualité attribuée au sujet. Mais en disant : *une table ronde est commode;* ici *commode* est l'attribut, et *ronde* est un adjectif, dont la qualité accompagne le substantif *table.* Nous le nommons *adjectif accompagnant;* et, comme tel, il n'est pas essentiellement nécessaire à la formation d'une proposition.

ADVERBE.

On a nommé *Adverbe* un mot qui, *seul*, modifie l'adjectif-attribut, ou l'adjectif en général : p. ex.

---

(1) Voyez le développement ultérieur de cette théorie dans mon Précis de Grammaire générale, ajouté à ma Grammaire allemande complete, et qu'on peut aussi avoir séparément.

Auguste est TRÈS-*grand*, où le mot *très* modifie, seul, l'attribut *grand*. En disant : *Auguste lit bien*, l'adverbe *bien* modifie l'attribut, renfermé dans le verbe; car *lit bien*, est pour *: est bien lisant*, où *bien* modifie l'attribut *lisant*. Dans la phrase : *Il est là*, l'adverbe *là* modifie l'attribut *existant*, qui est sous-entendu.

Comme on peut faire une proposition complete sans *adverbe*, cette espece de mots appartient aux *non-essentiels*.

PRÉPOSITIONS.

Si le mot de circonstance est lié à un mot ou à plusieurs autres qui forment son complément, on le nomme *préposition*, parce qu'il est ordinairement placé *avant* son régime : p. ex. dans cette phrase : *J'irai* AVEC *vous* OU AVEC *toute la société;* c'est-à-dire, *je serai* AVEC *vous* OU AVEC *toute la société allant : vous* ou *toute la société* représentent le complément du mot de circonstance *avec*, qui modifie l'attribut *allant*.

Il y a cependant de ces mots de circonstance qui se mettent aussi *après* leur complément, comme *mecum* en latin. Les Allemands en ont dans leur langue, qui sont constamment placés *après* leur complément, nommé *régime;* d'autres qui sont placés, tantôt avant, et tantôt après ce régime.

On se sert aussi de ces prépositions, pour désigner certains rapports entre différents mots : p. ex. *le Roi*

de France, où *de* annonce le rapport entre *Roi* et *France.* En latin, on dit : *Franciæ Rex*, où la terminaison de *Francia,* changé en *Franciæ*, désigne ce rapport, sans préposition.

L'emploi des prépositions est difficile dans toutes les langues, parce qu'on ne peut souvent l'apprendre que par l'usage, que le dictionnaire doit indiquer : on dit, p. ex. *je bois* DANS *un verre;* et en allemand, ich trink aus einem Glase, *je bois* HORS *d'un verre.*

Adverbe et *Préposition* sont des mots de circonstance, qui modifient l'attribut ou tout autre adjectif. L'adverbe est sans complément, et la préposition en admet un. Si donc on retranche à la *préposition* son complément, elle devient *adverbe :* p. ex. *je cours* APRÈS *lui*, où *après* est préposition, suivie du complément *lui;* mais en disant : *je cours après*, le mot *après* devient *adverbe*, parce qu'il est privé de son complément.

Dans la phrase : *Il agit prudemment* ou *avec prudence*, pour *il est prudemment* ou *avec prudence agissant*, l'attribut *agissant* est modifié par le seul mot *prudemment*, *adverbe;* ou par *avec prudence*, préposition avec un complément : c'est absolument la même idée.

CONJONCTIONS.

Il nous reste à parler de la derniere espece de mots non-essentiels; ce sont ceux qui lient ou des idées simples, ou des propositions entieres. On a donc raison de les nommer *Conjonctions* : p. ex. *Toi et moi; riche et bienfaisant; il mange et boit; s'il fait beau, nous irons à la campagne;* où *et*, *si*, sont des *conjonctions*.

Les exclamations qui sont quelquefois intercalées dans une proposition, n'en font pas partie : p. ex. *Approchez! oh! approchez! Il vient, ah ah! il vient! oh! ah ah!* ne font pas partie de ces propositions; ce ne sont pas des mots d'une langue quelconque, car ils n'expriment aucune idée; ils sont l'expression d'un sentiment passager, dont les hommes se serviraient dans tous les lieux et dans tous les temps, quand même ils n'auraient pas encore de langage. Aussi n'est-il pas nécessaire de les intercaler toujours dans une proposition; ces exclamations, *ah! eh! oh!* peuvent être employées isolément. C'est donc à tort qu'on les a nommées *Interjections,* et qu'on en a fait une partie du discours.

Ce qu'on a nommé *Participes*, ne sont que des adjectifs formés du verbe : p. ex. *louant*, comme *louable*, dérive de l'impératif *loue : louant* indique une qualité agissante sur un objet; et *louable*, une qualité non-agissante.

Le chapitre qui traite des parties du discours, fait la base de toutes les grammaires. Notre Précis de Grammaire générale traite cette théorie avec plus de détail; nous y renvoyons nos lecteurs.

Parmi les différentes especes de mots, dont nous venons de parler, il y en a qui sont *variables*, en allemand, pour désigner leurs différents rapports avec d'autres mots; d'autres restent constamment *invariables*.

Les VARIABLES sont : les *Substantifs*, l'*Article*, les *Adjectifs* accompagnant un substantif, les *Pronoms*, les *Verbes*.

Les INVARIABLES : les *Adjectifs* employés comme attributs, les *Adverbes*, les *Prépositions*, les *Conjonctions*.

Nous allons les examiner les uns après les autres.

Nous préparons aux chapitres suivants par les

PRINCIPES GÉNÉRAUX

QUI EMBRASSENT L'ENSEMBLE DE LA LANGUE ALLEMANDE.

1° *La langue allemande est originaire de l'Asie.*

Dans les langues de l'Asie, il faut regarder les *consonnes* comme la base : elles contiennent les idées, et les voyelles qu'on y ajoute ne représentent que les sensations mêlées à ces idées : p. ex. le mot *Roi*

est en hébreu *m l ch*, qu'on peut prononcer tantôt *mäläch*, tantôt *milich*, et même *moloch*. En disant : *mäläch*, on réunit à l'idée de *Roi* la sensation d'une joie tempérée; *milich* exprimerait une petite peur; et *moloch*, la sensation de l'admiration. C'est par cette raison que l'usage des voyelles n'est pas, à beaucoup près, aussi fixe dans les langues asiatiques que dans les idiomes modernes de l'Europe.

2° *Les racines de toutes les langues, par conséquent aussi les racines allemandes, sont ou peuvent être regardées comme monosyllabiques, où l'on ne fait ordinairement attention qu'aux* CONSONNES. *Les consonnes radicales restent presque toujours les mêmes dans toutes les inflexions des mots variables, et dans toute la famille des dérivés, quoique le jeu des voyelles y soit très-fréquent :* p. ex. dans wirf, *jette*, w r f constituent la racine. Ces consonnes radicales se retrouvent dans toutes les inflexions et dans toute la famille : comme ich werfe, *je jette;* ich warf, *je jetais* ou *jetai;* ich würfe, *je jetterais* ou *jetasse;* geworfen, *jeté;* der Wurf, *le jet;* verwerflich, *rejetable*. Dans tous ces mots, la voyelle qui varie entre w et r, ne change rien à l'idée radicale.

3° *Les terminaisons des mots variables sont presque toujours des* CONSONNES *qui, ajoutées aux consonnes radicales, ont souvent besoin d'un adoucissement.*

4° *L'adoucissement le plus usité dans la langue allemande est l'e mi-muet, auquel on ajoute quelquefois un n euphonique* : p. ex. heut ou heute; *aujourd'hui;* blöd ou blöde, *timide;* der Aff ou Affe, *le singe* : p. ex. der Aff und die Katze, *le singe et le chat;* mais der Affe spielt, *le singe joue;* der Glaube ou Glauben, *la foi, la croyance.* Le véritable mot est Glaub, auquel on ajoute toujours l'adoucissement e ou en, selon que le mot qui suit commence par une consonne ou par une voyelle : ex. der Glaube macht selig, *la foi rend heureux;* der Glauben an Gott, *la croyance en Dieu.*

5° *Il ne faut donc jamais regarder l'e adoucissant qui précede les consonnes-terminaisons, comme une partie essentielle de la terminaison, mais comme un simple adoucissement, qu'on supprime* TOUJOURS *dans les mots naturellement doux, et qu'on supprime* SOUVENT, *quand il n'est pas absolument nécessaire, dans le discours familier sur-tout, où l'on parle plus rapidement* : p. ex. la consonne n est la véritable terminaison de tous les infinitifs; l'infinitif handeln (*agir*) est formé de l'impératif handel (*agis*), où l'n n'est pas adouci. (Voy. 6° qui va suivre.) Mais de wart (*attends*) on fait warten (*attendre*), où la terminaison n doit être nécessairement adoucie, pour pouvoir la prononcer. Enfin on peut dire : gehen ou gehn, *aller;* sehen ou sehn, *voir*, où l'n peut être adouci ou non.

6° *Les Allemands n'aiment pas à placer les quatre consonnes liquides*, l, m, n, r, *entre deux* e *mi-muets*; *ils veulent bien adoucir leur langue, mais non pas l'efféminer*: p. ex der Himmel, *le ciel*, gén. Himmels, et non pas Himmeles; der Vater, *le pere*, gén. Vaters, et non pas Vateres.

7° *L'*e *mi-muet, seul, est rarement une terminaison de rigueur*: ex. der Fisch, *le poisson*, pl. die Fische; ici l'e, terminaison, distingue le pluriel du singulier.

Nous ferons souvent l'application de ces principes généraux, quand nous expliquerons les *inflexions des mots variables*.

CHAPITRE III.

DES DÉCLINAISONS ALLEMANDES.

NOTIONS PRÉPARATOIRES.

Les *Substantifs*, l'*Article*, les *Adjectifs* et les *Pronoms* sont ces especes de mots qu'on nomme *déclinables*.

Représenter les différents rapports de ces mots avec d'autres, c'est ce qu'on nomme *décliner;* et la maniere dont cela se fait, la *Déclinaison.*

Il y a des rapports qu'on représente, en allemand, par des terminaisons caractéristiques; et d'autres, par des prépositions. Il est seulement question ici des premiers, et non pas des seconds.

Les Allemands distinguent, *sans prépositions*, seulement quatre rapports, nommés *Cas*.

Le *premier* est quand une chose représente le *sujet* d'une proposition; on le nomme vulgairement le *Nominatif :* p. ex. LA TABLE *est ronde*, où l'on déclare que la chose, nommée *la table*, *est ronde.*

Le *Génitif* est le second rapport d'un nom de chose, dans lequel celui-ci fait partie d'un autre, ou lui appartient : p. ex. *le bord* DE LA TABLE *est élevé; l'Empereur* DE RUSSIE *est puissant.*

Le *Datif* est le *troisieme* rapport d'un nom de choses, sur lequel on agit *médiatement* : p. ex. *on a mis une allonge* A LA TABLE. On a ajouté quelque chose, à quoi?—*à la table.* L'action d'ajouter s'applique *immédiatement à l'allonge;* et l'action *médiate*, qui indique la chose à laquelle on a ajouté, s'exprime par : *à la table.*

L'*Accusatif* marque le *quatrieme* rapport, sous lequel on agit *immédiatement* sur une chose : p. ex. *on a allongé* LA TABLE ; ici l'action d'allonger s'applique *immédiatement à la table.*

Ces quatre rapports sont souvent distingués, en allemand, par des terminaisons.

Ce qu'on appelle le *Vocatif*, ou le *cinquieme* rapport, quand on fait une allocution à une personne ou à une chose personnifiée, ne se distingue pas, dans la langue germanique, de son nominatif. Les noms communs y rejettent seulement l'article, ou le signe déterminant, parce que la chose est déja assez déterminée par l'allocution; il est donc superflu de l'indiquer dans la déclinaison allemande.

Ce qu'on nomme, en latin, l'*Ablatif*, ou le *sixieme* rapport, est, en allemand, toujours représenté par une préposition placée devant le datif; de sorte que l'ablatif n'entre pas dans la déclinaison des Teutons modernes.

Les Allemands distinguent deux *Nombres* dans leur déclinaison.

En parlant d'une seule chose, c'est le *Nombre de l'Unité*, nommé *Singulier*. Si vous parlez de deux ou de plusieurs, c'est le *Nombre de la Pluralité*, le *Pluriel*.

On représente, en allemand, trois sexes, nommés *Genres;* le *masculin*, le *féminin*, et le *neutre*, qui veut dire : ni l'un, ni l'autre.

Les peuples ont comparé les choses de la nature ou au sexe masculin ou au sexe féminin, selon qu'ils ont cru apercevoir plus ou moins de rapport avec l'un ou l'autre de ces deux sexes dans le regne animal. Mais ces comparaisons ont été faites d'après des sensations obscures; de sorte qu'un peuple a comparé une chose au sexe masculin, tandis que l'autre a trouvé plus de rapport entre la même chose et le sexe féminin. C'est par cette raison que le même substantif est masculin dans une langue, et féminin dans l'autre. Tous les dictionnaires indiquent le sexe ou le genre de chaque substantif.

Après avoir expliqué ces mots scientifiques, usités dans les grammaires, nous passons à la déclinaison des différentes especes de mots déclinables.

On verra, dans la deuxieme section de ce chapitre, que les substantifs allemands n'ont presque pas de terminaisons caractéristiques pour distinguer les cas. C'est principalement l'*article* qui en fait les fonctions, et, en son absence, on donne ses différentes terminaisons aux adjectifs qui accompagnent les noms de

choses, ou aux pronoms qui les représentent. Nous sommes donc obligés de commencer par la déclinaisan de l'*article* ou du signe déterminant, qui était primitivement le ꝺ, auquel on a ajouté le pronom personnel de la troisieme personne, qui sera représenté dans la quatrieme section de ce chapitre. Ce signe, naturellement invariable, est devenu, par sa liaison avec le pronom, un *mot variable.*

Pour nous servir de signes plus simples, nous désignerons le nominatif, le *premier* rapport, par le chiffre 1; le chiffre 2 annoncera le génitif ou le *second* rapport; 3 sera le signe du datif ou du *troisieme* rapport; et 4, de l'accusatif ou du *quatrieme* rapport.

PREMIERE SECTION.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE,

OU

Inflexions du signe déterminant de la langue allemande, contracté avec le pronom personnel de la troisieme personne (1).

	SINGULIER.			PLURIEL.
	Masculin.	*Neutre.*	*Féminin.*	*Commun aux 3 genres*
1.	der, *le;*	das;	die, *la;*	die, *les;*
2.	des;	des;	der;	der;
3.	dem;	dem;	der;	den;
4.	den;	das;	die;	die.

OBSERVATIONS,

applicables à toutes les especes de mots déclinables.

Le deuxieme et le troisieme rapport, au singulier féminin, sont constamment les mêmes.

Le deuxieme et le troisieme rapport du singulier neutre ressemblent toujours aux mêmes cas du singulier masculin.

(1) Le développement de cette théorie se trouve dans notre *Précis de Grammaire générale*, qui a précédé notre Grammaire allemande complete.

Ce n'est qu'au singulier masculin, où le quatrieme rapport differe du premier; par-tout ailleurs, ces deux cas se ressemblent.

Le troisieme rapport du pluriel se termine par n dans toutes les especes de mots nommés déclinables.

Le pluriel ressemble presque par-tout au singulier féminin; mais ici le datif est semblable au génitif, tandis qu'au pluriel ce datif se termine en n.

Ce ne sont que les pronoms personnels qui font, quelquefois, exception à ces regles.

C'est une particularité de la langue allemande, qu'aucune espece de mots ne distingue le genre au pluriel.

Nous ajoutons ici la maniere dont les adjectifs accompagnants ou les pronoms se combinent avec les terminaisons de l'article, lorsqu'il n'est pas exprimé pour désigner les cas.

Les terminaisons de l'article sont ordinairement les lettres qui suivent la consonne d. Pour rendre la chose plus sensible, nous choisissons dieser, diese, dieses, *ce*, *cette*, que nous placerons dans chaque rapport sous l'article :

SINGULIER.			PLURIEL.
Masculin.	*Neutre.*	*Féminin.*	*Commun aux 3 genres.*
1. d er,	d as (1),	d ie (2),	1. d ie (2),
dieſ er;	dieſ es;	dieſ e;	dieſ e;
2. d es,	d es,	d er,	2. d er,
dieſ es;	dieſ es;	dieſ er;	dieſ er;
3. d em,	d em,	d er,	3. d en,
dieſ em;	dieſ em;	dieſ er;	dieſ en;
4. d en,	d as (1),	d ie (2),	4. d ie (2),
dieſ en;	dieſ es;	dieſ e;	dieſ e.

DEUXIEME SECTION.

DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS:

D'abord des NOMS COMMUNS; *ou maniere dont les Noms communs désignent,* SANS PRÉPOSITIONS, *leurs différents rapports.*

OBSERVATIONS.

C'est une singularité de la langue allemande, qu'on ne peut pas toujours savoir le pluriel, en connaissant

(1) La terminaison de das devrait être as; mais ce son, trop ouvert pour une terminaison sur laquelle on glisse très-rapidement, est changé en es, où l'e est mi-muet. (Voyez wer et was, dans l'observation ajoutée à la fin de ce chapitre).

(2) Die a été et est encore prononcé, dans certaines provinces de l'Allemagne, comme di=e, dissyllabe; c'est par cette raison que les adjectifs et pronoms qui prennent la terminaison de die, n'admettent que l'e mi-muet.

tout le singulier. La terminaison du pluriel n'est, souvent, déterminée que par l'usage; c'est donc au dictionnaire à l'indiquer. Nous donnerons ci-après les regles principales, par lesquelles les terminaisons du nominatif pluriel sont déterminées par le singulier. Il faut donc séparer, dans la théorie de la déclinaison des noms communs, les deux nombres; et nous commençons par exposer la regle générale, applicable à la déclinaison de tous les pluriels des noms communs. Nous mettons cette regle en tête, afin de pouvoir représenter les deux nombres dans les exemples suivants.

PREMIERE REGLE GÉNÉRALE,

RELATIVE A LA DÉCLINAISON DE TOUS LES PLURIELS DES NOMS COMMUNS.

Le nominatif du pluriel se termine ou ne se termine pas en n. *Dans la premiere supposition, tous les cas se ressemblent, quant au substantif même : dans la seconde, le datif prend un* n, *tandis que les autres cas restent semblables au nominatif.* C'est l'article qui marque la différence des cas.

Nous en donnerons des exemples, en établissant les regles relatives à la déclinaison du singulier.

SECONDE REGLE GÉNÉRALE,

RELATIVE AU SINGULIER DES NOMS COMMUNS FÉMININS.

Tous les substantifs féminins restent invariables dans ce nombre : p. ex.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. die Frau, *la femme*;	die Frauen;
2. der Frau;	der Frauen;
3. der Frau;	den Frauen;
4. die Frau;	die Frauen.

Autre exemple où le nominatif pluriel ne se termine pas en n.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. die Mutter, *la mere*;	die Mütter;
2. der Mutter;	der Mütter;
3. der Mutter;	den Müttern;
4. die Mutter;	die Mütter.

TROISIEME REGLE GÉNÉRALE,

RELATIVE A LA DÉCLINAISON DU SINGULIER DES NOMS COMMUNS MASCULINS OU NEUTRES.

Le second rapport (gén.) *du singulier de tous les noms communs neutres, et de la grande majorité des masculins, se distingue par la terminaison* s, *quelquefois précédée d'un* e *mi-muet, rarement de* n, *si ces adoucissements sont nécessaires ou agréables.*

REGLE SUBSIDIAIRE.

Les masculins et neutres, terminés en el, em, en *et* er, *n'adoucissent jamais la terminaison* s *du génitif; alors le datif et l'accusatif ressemblent toujours au nominatif.*

*Là où l'*s *du génitif peut ou doit être adouci, les adoucissements* e *ou* en *peuvent être conservés au datif, et l'accusatif est ordinairement semblable au nominatif.*

Exemples où l's du génitif ne doit jamais être adouci :

SINGULIER.

en el,	em,	en,	er,
1. der Himmel,	der Athem,	der Segen,	der Vater,
le ciel;	*la respiration;*	*la bénédiction;*	*le pere;*
2. des Himmels,	Athems,	Segens,	Vaters;
3. dem Himmel,	Athem,	Segen,	Vater;
4. den Himmel,	Athem,	Segen,	Vater.

Exemples où l's du génitif *peut* être adouci par un e mi-muet :

MASCULIN.	NEUTRE.
1. der Hut, *le chapeau;*	das Kind, *l'enfant;*
2. des Hut(e)s (1),	des Kind(e)s;
3. dem Hut(e),	dem Kind(e);
4. den Hut,	das Kind.

(1) En admettant une lettre entre deux parentheses, nous indiquons qu'il est permis d'employer ou de supprimer cette lettre à volonté, ou selon que l'oreille en est flattée.

Exemples où l's du génitif doit être nécessairement adouci par un e mi-muet :

SINGULIER.

Masculin.	*Neutre.*
1. der Arzt, *le médecin;*	das Harz, *la résine;*
2. des Arztes;	des Harzes;
3. dem Arzt(e);	dem Harz(e);
4. den Arzt;	das Harz.

Exemples où l's du génitif est adouci par e ou en:

SINGULIER MASCULIN.

1. der Schmerz, *la douleur;*
2. des Schmerzes ou Schmerzens;
3. dem Schmerz ou Schmerze ou Schmerzen;
4. den Schmerz.

SINGULIER NEUTRE.

1. das Herz, *le cœur;*
2. des Herzes ou Herzens;
3. dem Herz ou Herze ou Herzen;
4. das Herz.

On trouve aussi au nominatif das Herze, si le mot suivant, devant être prononcé rapidement après, commence par quelques consonnes dures : p. ex. das Herze sprach.

Il y a des auteurs qui écrivent de même au nominatif der Schmerz ou Schmerze ou Schmerzen. Tout cela rentre dans notre explication, que e ou en sont souvent de simples adoucissements, et non pas des

terminaisons de rigueur, ou des parties essentielles de terminaison.

Dans le discours familier, on supprime aussi l's du génitif : p. ex.
Ein Stück Brot, pour Brot(e)s, *un morceau de pain;*
ein Glas Wasser, pour Wasser(s), *un verre d'eau;*
eine Flasche Wein, pour Wein(e)s, *une bouteille de vin.*

QUATRIEME REGLE GÉNÉRALE.

Plusieurs noms communs masculins substituent à l's du génitif singulier n *ou* en; *alors cette même terminaison est conservée au datif et à l'accusatif du singulier, et dans tous les cas du pluriel.* C'est un de ces cas rares, où l'on peut connaître le pluriel par le singulier. Exemples :

SINGULIER.	PLURIEL.
1. der Affe, *le singe;*	1. die Affen;
2. des Affen,	2. der Affen;
3. dem Affen,	3. den Affen;
4. den Affen,	4. die Affen;
1. der Held, *le héros;*	1. die Helden;
2. des Helden,	2. der Helden;
3. dem Helden,	3. den Helden;
4. den Helden,	4. die Helden.

Des différentes terminaisons des noms communs au pluriel.

Quelques substantifs ont au pluriel la même terminaison qu'au singulier : p. ex. der Himmel, *le ciel·*

pl. die Himmel. D'autres, pour former le pluriel, ajoutent au singulier e, ou n, ou en, ou er : p. ex.

der Tisch, *la table*, pl. die Tische;
die Eiche, *le chêne*, pl. die Eichen;
der Mohr, *le negre*, pl. die Mohren;
das Kind, *l'enfant*, pl. die Kinder.

Outre cela, les voyelles a, o, u, prennent quelquefois, mais non pas toujours, l'inflexion au pluriel: p. ex.

der Vater, *le pere*, pl. die Väter;
mais der Adler, *l'aigle*, pl. die Adler;
der Rock, *l'habit*, pl. die Röcke;
mais das Ohr, *l'oreille*, pl. die Ohren;
der Schlund, *le gouffre*, pl. die Schlünde;
mais der Hund, *le chien*, pl. die Hunde.

La majorité des substantifs féminins se terminent, au pluriel, par n ou en; et le plus grand nombre des neutres y prennent la terminaison er.

Mais il y a peu de regles par lesquelles on peut connaître le pluriel par le singulier. Les regles principales sont les suivantes :

En établissant la quatrieme regle générale, relative à la déclinaison du singulier de certains masculins, nous avons déja observé que tous ceux qui admettent au génitif de ce nombre la terminaison n ou en, la conservent dans tous les cas du pluriel.

Font exception :

Der Bursche, *compagnon de métier;* génitif des

Burschen, pl. die Bursche; der Herr, *le sieur;* génitif des Herr(e)n, pl. die Herren. On préfere au singulier Herrn, et au pluriel toujours Herren.

Les noms communs en en sont masculins ou neutres, et prennent s au génitif singulier; les autres cas des deux nombres ressemblent au nominatif sing. : ex. der Degen, *l'épée;* génitif des Degens; datif dem Degen; accusatif den Degen; pl. die, der, den Degen.

Les noms communs qui ont un double nominatif singulier en e et en en, appartiennent à cette classe. Leurs inflexions completes sont les mêmes que si le nominatif singulier se terminait toujours en en : p. ex. der Friede ou Frieden, *la paix;* des Friedens; dem, den Frieden; pl. die, der, den Frieden. De même der Wille ou Willen, *la volonté*, etc.

Les masculins et neutres en el et er conservent la même terminaison au pluriel. Ex. der Esel, *l'âne;* génitif des Esels; dem, den Esel; pl. die Esel.

Der Adler, *l'aigle;* des Adlers; dem, den Adler; pl. die Adler.

Les principales exceptions à cette regle sont :

Der Bauer, *le paysan;* pl. die Bauern; mais ce mot est régulier dans les compositions : der Weinbauer, *le propriétaire qui cultive les vignes;* der Schiffbauer, *le constructeur de vaisseaux,* etc.; der Neger, *le negre;* génitif des Negers; pl. die Negern; der Pantoffel, *la pantoufle;* génitif des Pantoffels; pl. Pantoffeln; der Stiefel, *la botte* (chaussure); gé-

nitif des Stiefels; pl. Stiefel ou Stiefeln; der Vetter, *le cousin;* des Vetters ou Vettern; dem Vetter ou Vettern; den Vetter ou Vettern; pl. die Vettern; et quelques autres.

Les féminins en el et er adoptent au pluriel la terminaison n : ex.

die Nadel, *l'aiguille;* pl. die Nadeln;
die Ader, *la veine;* pl. die Adern.

Les seules exceptions :

die Mutter, *la mere;* pl. die Mütter.
die Tochter, *la fille;* pl. die Töchter.

Tous les noms communs féminins qui se terminent, au singulier, en e, prennent au pluriel la terminaison n : p. ex. die Base, *la cousine;* pl. die Basen.

Ceux en ling, masculins; pluriel e : ex. der Fremdling, *l'étranger;* pl. Fremdlinge.

En iß; pl. isse : ex. das Geheimniß, *le secret;* pl. Geheimnisse.

En thum; pl. thümer : ex. der Reichthum, *la richesse;* pl. Reichthümer.

Les noms communs se terminant au nominatif singulier en end, ey, heit, keit, inn, schaft et ung, sont féminins, et prennent au pluriel en : p. ex.

die Gegend, *la contrée;* pl. Gegenden.
die Heucheley, *l'hypocrisie;* pl. Heucheleyen;
die Begebenheit, *l'événement;* pl. Begebenheiten;
die Gerechtigkeit, *le droit;* pl. Gerechtigkeiten;
die Fürstinn, *la princesse;* pl. Fürstinnen;

die Verwandtschaft, *la parenté*; pl. Verwandtschaften; die Handlung, *l'action*; pl. Handlungen.

Tous les substantifs neutres en ach, och, uch, adoptent, au pluriel, la terminaison er; et les voyelles a, o, u, y prennent l'inflexion : p. ex.

das Dach, *le toit;* pl. die Dächer;

das Loch, *le trou;* pl. die Löcher;

das Buch, *le livre*; pl. die Bücher.

Les substantifs en ion, dérivés du latin, ont au pluriel la terminaison en : p. ex. die Legion, *la légion*; pl. Legionen.

De même, les titres en or, reçus en allemand : ex.

der Doctor, *le docteur*; pl. Doctoren;

der Professor, *le professeur*; pl. Professoren.

Excepté der Major, *le major*; pl. Majore.

(Voyez les autres petits détails, moins fréquents, dans ma Grammaire allemande complete).

Outre cela, les Allemands conservent encore quelquefois, dans les mots d'origine française, l's du pluriel de notre langue, en représentant ce nombre : p. ex. das Bataillon, *le bataillon*; gén. des Bataillons; pl. die Bataillons. De même, der Offizier, *l'officier*; gén. des Offiziers; pl. die Offiziers; mais on dit aussi au pl. die Bataillone, die Offiziere, ce qui représente une terminaison véritablement allemande pour ce nombre, et ce pluriel est, par là, distingué du génitif singulier.

(Voyez l'observation à la fin de ce chapitre).

DÉCLINAISON DES NOMS PROPRES.

Circonstances où l'article est employé avec les noms propres.

Les noms propres, déterminant eux-mêmes la chose qu'ils désignent, n'ont pas besoin d'article ou de signe déterminant; ils se rejettent ordinairement au nominatif, à moins qu'ils n'y soient précédés d'un adjectif modifiant : p. ex. Sokrates, *Socrate;* Phillis, *Phillis.* Mais der weise Sokrates, *le sage Socrate;* die schöne Phillis, *la belle Phillis.*

Les noms propres des peuples, fleuves, rivieres, montagnes et forêts, sont regardés comme des noms communs, et désignent, comme ceux-ci, leurs différents cas, ils adoptent par conséquent l'article dans tous leurs rapports : p. ex. der Franzose, *le Français,* des, dem, den, die, der, den Franzosen; die Donau, *le Danube;* der Harz, *le Harz;* die Alpen, *les Alpes.*

Les noms propres de villes et de pays rejettent l'article, à moins qu'un adjectif modifiant ne les précede; et, dans ce dernier cas, ils sont neutres : p. ex.

Paris, *Paris;* Frankreich, *la France;* das weitläufige Paris, *le vaste Paris;* das fruchtbare Frankreich, *la France fertile.*

Font exception à cette regle les noms propres des pays suivants, qui sont féminins en prenant toujours l'article : die Mark, *la Marche;* die Eifel, *l'Eifel;* die Pfalz, *le Palatinat;* die Schweiz, *la Suisse;* die

Türkey, *la Turquie;* die Wallachey, *la Vallachie;* die Moldau, *la Moldavie;* die Lausitz, *la Lausace;* et encore quelques autres petits districts de l'Allemagne en au : ex. die Wetterau, *la Vetteravie*, etc. (Voyez dans le suivant l'emploi de l'article, pour désigner les différents cas des noms propres).

LA DÉCLINAISON MÊME DES NOMS PROPRES ;

D'ABORD AU SINGULIER.

REGLE PRINCIPALE.

Des noms propres de tous les genres adoptent au génitif de ce nombre la terminaison s; *au datif et à l'accusatif*, n. Ces consonnes-terminaisons sont encore ici, selon la structure des mots, adoucies par e; et l's du génitif l'est souvent par n ou en : p. ex.

MASCULIN.	FÉMININ.
1. Fritz, *Frédéric;*	Leonore, *Éléonore;*
2. Fritzens;	Leonorens;
3. et 4. Fritzen;	Leonoren.

Dans les noms propres peu connus, on aime à séparer par une apostrophe les terminaisons s et n, pour indiquer que le mot qui précede cette apostrophe, est le nom propre dans toute sa pureté : p. ex. 1. Rolla, *Rolla*, ancien héros de l'Amérique; 2. Rolla's; 3. et 4. Rolla'n.

Cependant l'apostrophe est aussi employée pour désigner les inflexions des noms propres des villes et des pays que tout le monde connaît : p. ex.

Berlin's schöne Häuser, *les belles maisons de Berlin*; Europa's Inwohner, *les habitants de l'Europe.*

Il y a des noms propres dont la structure ne permet pas d'ajouter aux trois derniers rapports les consonnes-terminaisons s ou n, ou qui ne peuvent recevoir que l's du génitif; alors les autres cas sont désignés par l'article : p. ex. 1. Darius, *Darius*; 2. des Darius; 3. dem Darius; 4. den Darius. 1. Phillis, *Phillis*; 2. et 3. der Phillis; 4. die Phillis. 1. Robinson, *Robinson*; 2. Robinson's; 3. dem Robinson; 4. den Robinson.

Dans les noms propres dont la structure permet d'ajouter les consonnes-terminaisons s ou n, pour désigner les trois derniers rapports, on peut faire usage de ces terminaisons, en sacrifiant l'article; ou employer l'article, en supprimant ces terminaisons : p. ex. 1. Cicero, *Cicéron*; 2. Cicero's ou des Cicero. 1. Rolla, *Rolla*; 2. Rolla's ou des Rolla, 3. Rolla'n ou dem Rolla; 4. Rolla'n ou den Rolla.

Les deux derniers rapports étant les mêmes, sans article, on aime mieux les distinguer par l'emploi du signe déterminant.

Il est contre le bon goût de décliner, comme en latin, les noms propres des anciens personnages, quand on parle en allemand; on aurait l'air d'un pédant, en disant : p. ex. Ciceronis Werke, pour Cicero's Werke, *les œuvres de Cicéron.* L'usage a cependant admis quelques expressions de cette espece,

consacrées par nos almanachs : p. ex. Christi Geburt, *la Nativité du Christ;* Mariä Verkündigung, *l'Annonciation de Marie (de la sainte Vierge).*

L'usage a introduit une double inflexion pour de certains noms propres : p. ex. 1. Europa, *l'Europe*; 2. Europa's ou Europens; 3. Europa ou Europen; 4. Europa.

DÉCLINAISON DES NOMS PROPRES AU PLURIEL.

Il n'y a que les noms propres des personnes, qui, quelquefois, puissent paraître sous la forme du pluriel; alors, étant regardés comme des noms communs, ils prennent toujours l'article, et sont assujétis aux mêmes regles que les noms communs.

Les terminaisons des noms propres au pluriel sont : e, n ou en : p. ex. Gellert, *Gellert,* auteur allemand; pl. die Gellerte. Chloe, *Chloé*; pl. die Chloen. Flora, statue de la déesse des fleurs; pl. die Floren.

Excepté ces terminaisons, les noms propres ne subissent, au pluriel, aucune autre variation, pas même l'inflexion des trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au singulier. Si donc le même *nom* est en même temps *commun* et *propre,* ses inflexions varient, quelquefois considérablement, selon qu'il est l'un ou l'autre : p. ex.

NOM COMMUN. SINGULIER.	NOM PROPRE.
1. der Bergmann, *le mineur*, ou *aussi l'homme instruit qui dirige l'exploitation des mines.*	1. Bergmann, M. *Bergmann.*
2. des Bergmann(e)s;	2. Bergmann's ou des Bergmann;
3. dem Bergmann(e);	3. dem Bergmann;
4. den Bergmann.	4. den Bergmann.

PLURIEL.

1. die Bergmänner, *les employés instruits*; et die Berglente, *les mineurs ouvriers*;	1. die Bergmanne;
2. der Bergmänner et der Bergleute;	2. der Bergmanne;
3. den Bergmännern et den Bergleuten;	3. den Bergmannen;
4. die Bergmänner et die Bergleute.	4. die Bergmanne.

DÉCLINAISON DES NOMS DIMINUTIFS,
qu'ils soient COMMUNS *ou* PROPRES.

Nous commençons par observer que tous les noms diminutifs, communs et propres, sont neutres, quel que soit le genre du nom primitif. Les *Noms communs* adoptent l'article das; et les *Noms propres* ne prennent cet article que quand ils sont précédés d'un

adjectif modifiant. Nous en donnerons bientôt des exemples.

Pour former le diminutif des noms des choses, on ajoute ordinairement au nominatif singulier du nom primitif une des trois syllabes chen ou lein ou el. La syllabe diminutive chen, que quelques auteurs écrivent, contre la véritable prononciation, gen, est plus usitée dans le discours familier au Nord de l'Allemagne. La syllabe lein est plus commune dans l'Allemagne méridionale; et la syllabe el, souvent regardée comme une abréviation de lein, n'est en usage que dans le discours familier du Midi de l'Allemagne : p. ex. der Tisch, *la table*; diminutif : das Tischchen ou das Tischlein ou das Tischel.

Les trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au singulier du nom primitif, se changent souvent, mais non pas toujours, en ä, ö, ü, en formant le diminutif : p. ex.

NOM PRIMITIF.	NOM DIMINUTIF.
der Vater, *le pere*;	das Väterchen, *le petit papa*;
der Bock, *le bouc*;	das Böckchen, *le petit bouc*;
die Mutter, *la mere*;	das Mütterchen, *la petite maman*.

Mais der Adler, *l'aigle*; das Adlerchen, *l'aiglon*.

Les noms primitifs se terminant en e ou en, rejettent ces terminaisons adoucissantes, en formant le diminutif : p. ex.

die Ameise, *la fourmi*;	das Ameischen, *la petite fourmi*;
der Faden, *le fil*;	das Fädchen, *le petit fil*.

Ceux des noms primitifs qui contiennent au nominatif singulier aa ou oo, pour désigner un a ou o longs, changent, au diminutif, aa en å; et oo en ö : p. ex.

der Aal (pr. *âl*), *l'anguille*; das Älchen, *la petite anguille*;

der Schooß (pr. *chôce*), *le giron*; das Schößchen, *le petit giron*.

Les noms primitifs terminés en ch on che, ajoutent encore, avant le chen du diminutif, la syllabe adoucissonte el : p. ex.

das Buch, *le livre*; das Büchelchen, *le petit livre*.

die Sache, *la chose* (*res.*); das Sächelchen, *la petite chose*.

La déclinaison des noms diminutifs est fort simple. Ceux qui se terminént en chen ou lein, adoptent au gén. sing. la terminaison s; et tout le reste dans les deux nombres ressemble au nominatif singulier : p. ex.

1. et 4. das Tischchen, 2. des Tischchens; 3. dem Tischchen;
ou das Tischlein, des Tischleins; dem Tischlein.
la petite table;

pl. die, der, den Tischchen ou Tischlein.

EXCEPTIONS :

Das Kind, *l'enfant*; pl. die Kinder; dim. das Kindchen; pl. die Kindchen ou Kinderchen; de même : das Bild, *l'image*; pl. die Bildchen ou Bilderchen; où le pluriel du diminutif est aussi formé du même nombre du nom primitif.

Tous les noms diminutifs en el se terminent au gén. sing. en s; et au dat. pl. en n : p. ex.

1. et 4. das Tischel; 2. des Tischels; 3. dem Tischel.

PLURIEL.

1. et 4. die Tischel; 2. der Tischel; 3. den Tischeln.

TROISIEME SECTION.

DES ADJECTIFS ET DE LEUR DÉCLINAISON,

OU

De la maneire dont cette espece de mots désigne, SANS PRÉPOSITIONS, *ses différents rapports, quand ils accompagnent un substantif.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES ADJECTIFS ALLEMANDS.

Presque tous les *adjectifs* allemands sont aussi *adverbes*; et, dès-lors, *invariables :* p. ex. Er ist glücklich, *il est heureux;* er lebt glücklich, *il vit heureusement.*

C'est une particularité de la langue allemande, que tous les adjectifs exprimant la qualité attribuée au sujet de la proposition, soient *invariables :* p. ex.

der Vater ist gut, *le pere est bon*;
die Mutter ist gut, *la mere est bonne*;
das Kind ist gut, *l'enfant est bon*;
die Väter sind gut, *les peres sont bons*;

die Mütter sind gut, *les meres sont bonnes*;
die Kinder sind gut, *les enfants sont bons*;
où l'attribut gut, *bon*, ne subit aucun changement.

Seulement les adjectifs qui accompagnent les noms de choses, sont *variables*, et se placent ordinairement *avant* le substantif : p. ex.

der runde Tisch (*la* RONDE *table*), p. *table ronde*;
die weiße Mütze, *le blanc bonnet.*

L'adjectif est un mot qui représente *la qualité d'une chose.* Or la chose peut avoir deux especes de qualité : la premiere est essentiellement *inhérente* à la chose, comme p. ex. *cette table ronde*; où l'on ne peut plus imaginer cette table sans sa qualité d'être *ronde*, *qualité inhérente* à la chose. Mais le mot *cette* désigne la qualité de ce que la table est, pour ainsi dire, montrée au doigt, ou de ce qu'on vient d'en parler; c'est donc une *qualité accessoire.* Comme en disant : *ma table*; le mot *ma* désigne que cette table est dans ce moment ma propriété; mais je puis la donner ou la vendre, alors c'est toujours la même table : *ma* annonce donc une *qualité accessoire. Ma* n'est pas un *pronom* ou *pour un nom*, car le nom de la chose doit suivre. Mais quand je dis : c'est *la mienne*; *la mienne* est pour *ma table*; *la mienne*, donnant l'idée d'une chose qu'on ne nomme pas, est un *pronom*, ou est là pour un nom de chose. (Voyez mon Précis de Grammaire générale, page XLV.) Cette distinction

d'adjectifs qui désignent des *qualités inhérentes* ou *accessoires*, nous est nécessaire pour expliquer leur déclinaison. (Voyez la seconde regle générale.)

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS
ACCOMPAGNANT LE NOM D'UNE CHOSE.

PREMIERE REGLE GÉNÉRALE.

Tous les Adjectifs accompagnant un nom de chose, et précédés de l'article, adoptent au nominatif singulier, de tous les genres, la terminaison e; *et partout ailleurs*, (e)n. Quand nous disons *par-tout ailleurs*, nous exceptons les accusatifs du singulier, féminins et neutres, qui, ressemblant toujours à leurs nominatifs, n'admettent aussi qu'un e mi-muet : p. ex.

gut, *bon*, est l'adjectif pur et simple.

SINGULIER.	*Masculin.* PLURIEL.
1. der gute Vater, *le bon pere*;	1. die guten Väter;
2. des guten Vaters;	2. der guten Väter;
3. dem guten Vater;	3. den guten Vätern;
4. den guten Vater;	4. die guten Väter.

SINGULIER.	*Féminin.* PLURIEL.
1. et 4. die gute Mutter, *la bonne mere*;	1. et 4. die guten Mütter;
2. der guten Mutter;	2. der guten Mütter;
3. der guten Mutter;	3. den guten Müttern.

SINGULIER.	*Neutre.* PLURIEL.
1. et 4. das gute Kind, *le bon enfant*;	1. et 4. die guten Kinder;
2. des guten Kind(e)s;	2. der guten Kinder;
3. dem guten Kind(e);	3. den guten Kindern.

EXTENSION DE CETTE PREMIERE REGLE.

L'adjectif accompagnant un nom de chose, prend par-tout les mêmes terminaisons, s'il est précédé d'un mot qui adopte, dans tous les cas, les terminaisons de l'article. (Voy. la Ire Section de ce Chapitre.) P. ex.

SINGULIER.	*Masculin.* PLURIEL.
1. dieſer gute Vater, *ce bon pere*;	1. dieſe guten Väter;
2. dieſes guten Vaters;	2. dieſer guten Väter;
3. dieſem guten Vater;	3. dieſen guten Vätern;
4. dieſen guten Vater;	4. dieſe guten Väter.

Féminin.

1. et 4. dieſe gute Mutter, *cette bonne mere*;	1. et 4. dieſe guten Mütter;
2. dieſer guten Mutter;	2. dieſer guten Mütter;
3. dieſer guten Mutter;	3. dieſen guten Müttern.

Neutre.

1. et 4. dieſes gute Kind, *ce bon enfant*;	1. et 4. dieſe guten Kinder;
2. dieſes guten Kind(e)s;	2. dieſer guten Kinder;
3. dieſem guten Kind(e);	3. dieſen guten Kindern.

Les terminaisons e ou en, qu'adopte ici l'adjectif gut, ne sont que des *adoucissements* (voyez les

Principes généraux, 4°), où l'on veut distinguer le nominatif singulier des autres cas qui se ressemblent. L'e mi-muet, terminaison des nominatifs singuliers, ne peut être supprimé dans la prose, quand même le substantif qui suit commence par une voyelle : p. ex. die gute (et non pas gut) Amme, *la bonne nourrice*; il n'y a que les poëtes qui se permettent quelquefois cette licence. La raison est que, la plupart des adjectifs allemands se terminant per une ou plusieurs consonnes, et le plus grand nombre des substantifs commençant par des consonnes, l'adoucissement de l'adjectif est devenu très-souvent nécessaire, et a fini par devenir une *terminaison de rigueur*, quelle que soit la lettre par laquelle commence le substantif qui suit.

Si l'adjectif pur se termine en el, en ou er (il n'y en a pas en em), l'e qui précede les consonnes l, n, r, est souvent supprimé, quand on y ajoute encore les terminaisons e ou en. (Voyez les Principes généraux, 6°.) Par ex. de edel, *noble de sentiments*, der edle (et non pas edele) Mann, *le noble homme*.

Quelquefois cet e, devant la consonne liquide, est supprimé ou conservé : p. ex. de erhaben, *élevé*, die erhabne ou erhabene Mauer, *le mur élevé*.

SECONDE REGLE GÉNÉRALE.

L'adjectif accompagnant le nom d'une chose, s'il n'est précédé ni de l'article, ni d'un mot qui en a les terminaisons, prend lui-même les terminaisons de l'article. (Voyez la I[re] Sect. de ce Chap.) Pour mieux faire sentir l'exactitude de cette regle, nous placerons, dans les exemples, l'article en parenthese avant l'adjectif: p. ex.

Masculin.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. (der) guter Mensch, *bon homme;*	1. (die) gute Menschen;
2. (des) gutes Menschen;	2. (der) guter Menschen;
3. (dem) guten Menscheu;	3. (den) guten Menschen;
4. (den) guten Menschen;	4. (die) gute Menschen.

Féminin.

1. et 4. (die) gute Frau, *bonne femme;*	1. et 4. (die) gute Frauen;
2. (der) guter Frau;	2. (der) guter Frauen;
3. (der) guter Frau;	3. (den) guten Frauen.

Neutre.

1. et 4. (das) gutes (p. gutas) Kind, *bon enfant;*	1. et 4. (die) gute Kinder;
2. (des) gutes (1) Kind(e)s;	2. (der) guter Kinder;
3. (dem) gutem Kind(e);	3. (den) guten Kindern.

---

(1) Les meilleurs auteurs allemands se permettent de changer, au génitif singulier masculin et neutre, la terminaison es de l'ad-

Font exception à cette seconde regle générale les huit mots suivants : ils sont *adjectifs*, quand ils accompagnent le nom d'une chose; ils deviennent *pronoms*, dans le cas contraire. Étant *adjectifs*, ils rejettent la terminaison de l'article, mais seulement aux deux nominatifs du singulier masculin et neutre, et par conséquent aussi à l'accusatif neutre, parce que le nominatif et l'accusatif de ce genre et de ce nombre se ressemblent toujours; par-tout ailleurs ces huit adjectifs adoptent régulierement les terminaisons de l'article. Ce sont :

---

jectif en en, quand le génitif du nom suivant se termine aussi en es. On se permet cette anomalie, pour éviter le sifflement redoublé : p. ex. guten Kindes pour gutes Kindes. D'autres auteurs conservent aussi gutes au génitif singulier. Quand un substantif masculin prend au génitif singulier n ou en, alors l'adjectif qui précede doit toujours conserver, dans ce cas, sa terminaison réguliere es : p. ex. guter Mensch, *bon humain ;* gutes (et non pas guten) Menschen; parce que le génitif de Mensch est Menschen, et non pas Mensches. Cette exception à la regle n'est applicable qu'aux adjectifs qui annoncent une qualité *inhérente* à la chose, et non pas une qualité *accessoire*. On peut donc dire : de runder Hut, *chapeau rond;* génitif, runden et rundes Hut(e)s. Mais mein Hut, *mon chapeau;* génitif, meines (et jamais meinen) Hut(e)s. Cependant les adjectifs numéraux ordinaux, qui annoncent aussi une *qualité accessoire*, peuvent, de même, suivre cette anomalie : p. ex. drittes Geschlecht, *troisieme genre* (neutre) génitif, drittes ou dritten Geschlechtes.

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
ein, *un;*	eine, *une;*	ein;
kein, *aucun;*	keine, *aucune;*	kein;
mein, *mon;*	meine, *ma;*	mein;
dein, *ton;*	deine, *ta;*	dein;
sein, *son;*	seine, *sa;*	sein,

quand le possesseur est masculin ou neutre;

ihr, *son;*	ihre, *sa;*	ihr,

quand le possesseur est féminin; et *leur*, quand il y a plusieurs possesseurs;

unser, *notre;*	uns(e)re;	unser;
euer, *votre;*	eu(e)re;	euer.

Les adjectifs désignant une *qualité accessoire* du nom d'une chose, adoptent ordinairement les terminaisons de l'article; ce ne sont que les huit ci-dessus qui font exception, mais seulement quant au nominatif singulier masculin et neutre : p. ex. dies**er** Mann, *cet homme;* dies**e** Frau, *cette femme;* dies**es** Kind, *cet enfant;* jen**er** Mann, *cet homme-là;* jen**e** Frau, *cette femme-là;* jen**es** Kind, *cet enfant-là.*

Le mot ein, *un;* eine, *une;* ein, n'est pas un *article* ou un signe déterminant, car il ne détermine rien, c'est un adjectif numéral, comme zwey, *deux;* drey, *trois*, etc.

Les six derniers : mein, dein, sein, ihr, unser et euer, ne sont pas des *pronoms;* car ils sont suivis d'un nom, comme en français : *mon, ton, son,* etc. Ce sont des *adjectifs possessifs*. Ils peuvent aussi,

en allemand, représenter la qualité attribuée au sujet; et alors ils sont *invariables*, comme tous les adjectifs-attributs allemands : p. ex.

der Löffel ist mein, *la cuiller est à moi;*

die Gabel ist mein, *la fourchette est à moi;*

das Messer ist mein, *le couteau est à moi;*

die Löffel, Gabeln, Messer sind mein, *les cuillers, fourchettes, couteaux, sont à moi.* Ce mein représente l'adjectif latin, *meus*, *mea*, *meum*. Ainsi des autres.

Les six adjectifs possessifs peuvent aussi être pris substantivement, comme la plupart des adjectifs; alors ils adoptent l'article, et suivent, quant à leurs terminaisons, la premiere regle générale des adjectifs ci-dessus. Dans ces cas, ils devraient avoir une lettre majuscule en tête, comme tous les substantifs allemands et les mots pris substantivement : p. ex. der, die, das Meine, *le mien*, *la mienne*, etc. Cette forme est du discours familier; dans le style relevé, on dit :

der, die, das Meinige, *le mien*, *la mienne;*

der, die, das Deinige, *le tien*, *la tienne;*

der, die, das Seinige; Ihrige; Unsrige; Eurige;

le sien, *la sienne; le, la nôtre; le, la vôtre.*

Aussi, sous cette forme, ils suivent, pour leurs terminaisons, la premiere regle des adjectifs ci-dessus.

Quand ces huits mots deviennent *pronoms*, alors ils ne sont jamais suivis d'un nom de chose, et ils adoptent les terminaisons de l'article, même aux

deux nominatifs du singulier masculin et neutre; comme :

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
einer, *un;*	eine; *une;*	ein(e)s;
keiner, *aucun;*	keine, *aucune;*	kein(e)s;
meiner, *le mien;*	meine; *la mienne;*	mein(e)s;
deiner, *le tien;*	deine, *la tienne;*	dein(e)s;
seiner, *le sien;*	seine, *la sienne;*	sein(e)s,

quand le possesseur est masculin ou neutre;

ihrer, *le sien;*	ihre, *la sienne;*	ihres,

quand le possesseur est féminin; ou *le*, *la*, *leur*, s'il y a plusieurs possesseurs;

uns(e)rer, *le nôtre;*	uns(e)re, *la nôtre;*	uns(e)res;
eu(e)rer, *le vôtre;*	eu(e)re, *la vôtre;*	eu(e)res.

P. ex. Wie viele Söhne sind da?
Combien y a-t-il de fils?
Nur einer. *Il n'y en a qu'un.*
Wie viele Kinder sind da? — Nur eines.
Combien y a-t-il d'enfants? — Seulement un.

Si un de ces huit adjectifs, ein, kein, etc., est suivi d'un autre ou de quelques autres adjectifs, celui-ci ou ceux-ci prennent les terminaisons de l'article, aux deux nominatifs du singulier masculin et neutre, parce que le premier mot en est privé : p. ex. groß, *grand*, est l'adjectif pur et simple; alors :

MASCULIN.	NEUTRE.
1. mein großer Sohn,	mein großes Kind,
mon grand fils;	*mon grand enfant;*
2. meines großen Sohn(e)s;	meines großen Kind(e)s;
3. meinem großen Sohn(e);	meinem großen Kind(e);
4. meinen großen Sohn;	mein großes Kind.

Comme mein prend les terminaisons de l'article dans les autres cas, c'est alors comme si l'article même y était. On dit donc meines großen Sohn(e)s, comme des großen Sohn(e)s; et ainsi dans les autres cas.

De même :

MASCULIN.

1. mein lieber, großer Sohn, *mon cher, grand fils;*
2. meines lieben, großen Sohn(e)s;
3. meinem lieben, großen Sohn(e);
4. meinen lieben, großen Sohn.

Mein lieber, großer Sohn, *mon cher, grand fils,* est une ellipse pour mein lieber Sohn, *mon cher fils*, et mein großer Sohn, *mon grand fils.* Pour ne pas répéter mein, on dit : mein lieber, großer Sohn; et c'est par cette raison que chacun des adjectifs lieb et groß prend par-tout la même terminaison que si l'un et l'autre étaient précédés de mein.

Ainsi de même au neutre :

1. et 4. mein liebes, großes Kind,
mon cher, grand enfant;
2. meines lieben, großen Kind(e)s;
3. meinem lieben, großen Kind(e).

Quant au pluriel, consultez la troisieme regle générale, qui va suivre.

Dans le discours familier, on supprime quelquefois la terminaison de certains adjectifs devant les substantifs neutres : p. ex. schwarz ou schwarzes Brot, *du pain bis.* Brot est neutre. Ein Stück weiß Brot, *un morceau de pain blanc*, pour weißen Brotes, où l'on néglige même la terminaison du génitif dans le substantif Brot. Principalement les adjectifs viel, *beaucoup* (*multus* des Latins); et wenig, *peu* (*paucus*), esquivent souvent leurs terminaisons : ex. viel (pour vieles) Geld, *beaucoup d'argent;* et wenig (pour weniges) Geld, *peu d'argent.* Geld est neutre.

TROISIEME REGLE GÉNÉRALE.

Les adjectifs accompagnants qui désignent une qualité INHÉRENTE *aux noms de choses, adoptent au nominatif et à l'accusatif du pluriel la terminaison* (e)n, *si l'on parle du nom suivant d'une maniere* DÉTERMINÉE; *et un simple* e *mi-muet, dans le cas contraire :*

Les adjectifs annonçant une *qualité accessoire* se terminent toujours par un e mi-muet, terminaison de l'article die, dans ces deux cas qui se ressemblent constamment : p. ex.

DÉTERMINÉ.

1. et 4. die guten Kinder, *les bons enfants;*
1. et 4. seine großen Söhne, *ses grands fils;*
1. et 4. unsere lieben Frauen, *nos cheres femmes;*
1. et 4. ihre schönen Häuser, *leurs belles maisons.*

INDÉTERMINÉ.

1. et 4. gute Kinder, *de bons enfants;*
1. et 4. einige gute Kinder, *quelques bons enfants;*
1. et 4. große Söhne, *de grands fils;*
1. et 4. solche große Söhne, *de pareils grands fils;*
1. et 4. welche schöne Häuser, *quelles belles maisons;*
1. et 4. alle (1) gute Geister, *tous (les) bons esprits.*

QUATRIEME REGLE GÉNÉRALE.

Les adjectifs pris substantivement adoptent, dans toutes les circonstances et d'après les regles ci-dessus, les mêmes terminaisons que s'ils étaient encore adjectifs : p. ex. de weis, *sage.*

SINGULIER.	PLURIEL.
1. der Weise, *le sage;*	die Weisen, *les sages;*
2. des Weisen;	der Weisen;
3. dem Weisen;	den Weisen;
4. den Weisen;	die Weisen.

(Voy. la premiere regle générale ci-dessus.)

(1) Alle, *tous,* n'est pas suivi, en allemand, par l'article, comme en français; alle ne détermine donc pas, et ne peut pas déterminer, parce qu'il embrasse la totalité des choses de la même espece : c'est donc une faute, quand quelques auteurs écrivent : alle guten, pour alle gute.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. ein Weiser, *un sage;*	einige Weise, *quelques sages;*
2. eines Weisen;	einiger Weisen;
3. einem Weisen;	einigen Weisen;
4. einen Weisen;	einige Weise.

(Voy. la troisieme regle générale ci-dessus).

De même de gesandt, *envoyé;* der Gesandte, *l'Envoyé;* des, dem, den Gesandten; pl. die, der, den Gesandten: mais ein Gesandter, *un Envoyé*, eines, einem, einen Gesandten; pl. einige Gesandte, *quelques Envoyés.*

Bedient, *chargé d'un service*, n'est pas usité comme adjectif; mais on en fait le substantif:

Der Bediente, *le domestique*, des, dem, den Bedienten; pl. die, der, den Bedienten. Mais ein Bedienter, *un domestique;* eines, einem, einen Bedienten; pl. einige Bediente, *quelques domestiques;* einiger, einigen Bedienten.

Nous rendons nos lecteurs principalement attentifs à cette circonstance, parce que tous les dictionnaires allemands, qui sont parvenus à notre connaissance, y induisent en erreur: p. ex. on y trouve Bediente, substantif masculin. D'autres annoncent Bedienter. Les exemples cités dans les grands dictionnaires donnent le double nominatif singulier Bediente, et une autre fois: Bedienter. De même, au nominatif pluriel, il y a une fois Bediente; et une autre, Be=

dienten. Les lexicographes oublient d'annoncer que de pareils mots sont des adjectifs pris substantivement, ce qui expliquerait pourquoi il y a deux nominatifs différents tant au singulier qu'au pluriel.

Nous ajoutons encore l'observation que les trois voyelles a, o, u, se trouvant au singulier des adjectifs, ne se changent jamais, au pluriel, en ä, ö, ü: p. ex.

SINGULIER.	PLURIEL.
der arme Mensch,	die armen Menschen,
le pauvre homme;	*les pauvres gens;*
der große Mann,	die großen Männer,
le grand homme;	*les grands hommes;*
das gute Kind,	die guten Männer,
le bon enfant;	*les bons enfants.*

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX
ET DE LEUR DÉCLINAISON.

DES CARDINAUX.

Les dix premiers adjectifs numéraux, qu'on nomme *Cardinaux*, servent de base aux autres jusqu'au nombre *cent* exclusivement. Ce sont les suivants; ils annoncent une *qualité accessoire:*

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Comme adjectif accompagnant :		
1. ein, *un;*	eine, *une;*	ein :
Comme *pronom*, n'étant pas suivi d'un nom :		
2. einer, *un;*	eine, *une;*	ein(e)s.

Les suivants, comme *adjectifs et pronoms :*

2. zwey, *deux;* aujourd'hui, en prose, pour les trois genres; car, d'après le génie de la langue allemande, aucune espece de mots ne doit distinguer le genre au pluriel. Anciennement on disait, et les poëtes disent encore : zween, masc.; zwo, fém.; et zwey, neutre.

3. drey, *trois,* pour les trois genres, de même que les suivants :

4. vier, *quatre.*

5. fünf, *cinq.*

6. sechs (pron. *séxe*), *six.*

7. sieben, *sept.*

8. acht, *huit.*

9. neun, *neuf.*

10. zeh(e)n, *dix.*

11. eilf (pron. *élf*), *onze.*

12. zwölf, *douze.* Les deux derniers nombres sont composés de ein lif, et de zwey lif; lif signifiait anciennement *dix.*

13. dreyzehn (*trois-dix*), *treize.*

14. vierzehn (*quatre-dix*), *quatorze.*

15. fünfzehn (*cinq-dix*), *quinze.* En quelques provinces on dit aussi funfzehn, même fuffzehn.

16. sechzehn, aussi sechszehn (*six-dix*), *seize.*

17. siebzehn, aussi siebenzehn (*sept-dix*), *dix-sept.*

18. achtzehn (*huit-dix*), *dix-huit.*

19. neunzehn (*neuf-dix*), *dix-neuf.*

Dixaines depuis 20 jusqu'à 90.

Les dixaines allemandes sont formées en ajoutant au nombre radical la syllabe zig, qui représente la terminaison *ante* en français, dans *quarante*, *cinquante*, etc. Le tout subit, quelquefois, un petit changement, pour rendre l'ensemble plus coulant. La syllabe zig vient de Züge, pl. de Zug, *trait, raffle :* en comptant les pieces d'argent, on en mettait dix, l'une à côté de l'autre; alors on en faisait une raffle, pour les mettre en pile.

20. zwanzig (pour zweyzig), *vingt.*

30. dreyßig (pour dreyzig), *trente.*

40. vierzig, *quarante.*

50. fünfzig (en quelques provinces aussi funfzig ou fuffzig), *cinquante.*

60. sechzig (pour sechszig), *soixante.*

70. siebzig ou siebenzig (*septante*), *soixante et dix.*

80. achtzig (*huitante*), *quatre-vingts.*

90. neunzig (*nonante*), *quatre-vingt-dix.*

Maniere de compter d'une dixaine à l'autre.

21. ein und zwanzig, *vingt et un; un et vingt.*

22. zwey und zwanzig, *vingt-deux;* et ainsi de suite jusqu'à

29. neun und zwanzig, *vingt-neuf.*

De même des autres dixaines à une dixaine plus élevée.

Le nombre ein, *un*, réuni à une dixaine, depuis

20 jusqu'à 90, reste invariable, quel que soit le genre du nom qui suit : p. ex. ein (et non pas eine) und zwanzig Frauen (*une et vingt femmes*).

Le mot hundert signifie *cent*. Pour *deux cents*, *trois cents*, jusqu'à *neuf cents*, on dit aussi : zwey hundert, drey hundert, neun hundert.

Nous observons ici que, par une négligence très-répréhensible, on trouve souvent, en allemand, deux, trois, jusqu'à quatre mots distincts liés ensemble; p. ex. zweyhundert, dreyhundert, etc.

On lie le nombre qui suit les centaines, par und, *et* : p. ex. hundert und eins, *cent et un*; hundert und zwanzig, *cent et vingt*. Mais si le nombre qui suit les centaines est déja lié par und, on supprime ce mot après les centaines, pour ne pas les répéter deux fois : p. ex. hundert vier und zwanzig (*cent quatre et vingt*), 124.

Mille est exprimé, en allemand, par tausend. On dit zwey tausend, *deux mille*; drey tausend, *trois mille*; jusqu'à neun tausend, *neuf mille*. Ces deux mots sont aussi, par négligence, réunis; comme zwey=tausend, etc.

De même zwanzig tausend, *vingt mille* (mal zwanzig=tausend); dreyßig tausend, *trente mille*, jusqu'à neunzig tausend (*nonante mille*).

Pour annoncer les cent mille, les Allemands aiment à rehausser ces grands nombres, en disant : p. ex. drey Mal hundert tausend, *trois fois cent mille*.

Par la même négligence, on trouve aussi ces quatre mots liés ; comme dreymalhunderttausend. D'autres écriraient : dreymal hunderttausend.

Depuis *un* jusqu'à la fin des *cent mille*, les mots de nombre sont des *adjectifs accompagnants*, si le nom de chose suit; ils deviennent *pronoms*, dans le cas contraire.

En montant plus haut, le mot Million (*million*) devient un substantif féminin, dont le pluriel est Millionen. En déterminant le nombre des millions, le nombre qui précede n'est jamais lié au substantif Millionen : p. ex. zwey Millionen, *deux millions ;* drey Millionen, *trois millions.*

Les Allemands disent aussi Billion, *billion;* Trillion, *trillion*, etc. Mais ces mots allemands représentent un autre nombre qu'en français : Billion indique *dix fois cent mille millions*, c'est-à-dire un *trillion.* Trillion est dix fois cent mille Billionen, qui fait notre *quintillon*, etc.

Pour énoncer notre *milliard*, ou le *billion* des mathématiciens français, les Allemands disent : tausend Millionen, *mille millions.*

DÉCLINAISON DES NOMBRES CARDINAUX.

Le premier *nombre cardinal* mérite un examen particulier.

Regle relative au nombre UN, UNE, *en allemand.* COMME PRONOM, *il prend partout les terminaisons*

de l'article. (Voy. la I[re] Section de ce Chap. p. 46). COMME ADJECTIF ACCOMPAGNANT, *il rejette les terminaisons de l'article aux deux nominatifs du singulier masculin et neutre, et par conséquent aussi à l'accusatif neutre; mais par-tout ailleurs il adopte les terminaisons de l'article.*

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
Comme *pronom* :		
1. einer, *un*;	1. et 4. eine, *une*;	1. et 4. ein(e)s (1);
Comme *adjectif accompagnant* :		
1. ein, *un* (2);	1. et 4. eine, *une*;	1. et 4. ein.
Comme l'un et l'autre :		
2. eines (3);	2. einer;	2. eines (3);
3. einem;	3. einer;	3. einem;
4. einen.		

(1) Au nominatif et à l'accusatif du singulier neutre, on peut dire: eines ou eins. p. ex. Wie viele Kinder haben Sie? — Nur eins ou eines. *Combien d'enfants avez-vous?— Seulement un.* Mais en énonçant plusieurs nombres de suite, sans y ajouter le nom d'une chose, on dit seulement eins: p. ex. Können Sie auf deutsch zählen? — O, ja, eins, zwey, drey, etc. *Savez-vous compter en allemaud? — Oh, oui;* UN, DEUX, TROIS, etc.

(2) Nous avons déja observé que ein, *un*, lié à une dixaine, depuis 20 jusqu'à 90, reste toujours invariable.

(3) Eines, génitif du singulier masculin et neutre, ne subit jamais la contraction en eins.

Si l'on veut faire ressortir, par ce premier nombre cardinal,

PLURIEL.

Dans le cas où l'on veut appuyer sur l'idée de l'unité, le pluriel n'est pas possible. Mais on se sert aussi de ce mot pour indiquer qu'on veut simplement énoncer une chose d'une *maniere indéterminée* : par ex. ein Mann, *un homme;* eine Frau, *une femme;* ein Kind, *un enfant.* (Ici l'accent repose sur le nom de chose qui suit.) Alors ce mot a aussi un pluriel en allemand, que nous exprimons, en français, par *quelques.*

Ce pluriel est : 1. et 4. einige ou etliche, *quelques;* 2. einiger ou etlicher; 3. einigen ou etlichen. Einige est plus relevé, et etliche n'est usité que dans le discours familier.

Si l'article précede ce premier nombre cardinal, celui-ci suit la I[re] Regle générale des adjectifs, en adoptant à tous les nominatifs du singulier l'e muet; et par-tout ailleurs, la terminaison en. Comme

der, die, das eine, *l'un, l'une;*
des, dem, der, den einen;
pl. die einen, *les uns, les unes;*
der, den einen.

---

l'idée de l'unité, en y appliquant l'accent oratoire; alors on souligne ce mot dans l'écriture, et on l'imprime avec des caracteres italiques; on peut aussi mettre une lettre majuscule en tête : p. ex. Es ist nur e i n Gott ou Ein Gott, *il n'y a qu'un seul Dieu.*

Regle relative aux nombres cardinaux, depuis zwey, *deux, jusqu'à* hundert tausend, *cent mille.*

Comme adjectifs accompagnant un nom de chose, ils sont INVARIABLES : p. ex. Wir sind sechs Personen, *nous sommes six personnes.* Ich hab es sechs Personen gesagt, *je l'ai dit à six personnes.*

Comme pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un substantif, *ils adoptent les terminaisons de l'article au pluriel,* die, der, den : ce sont l'e mi-muet, au nominatif et à l'accusatif; er, au génitif; et en, au datif : p. ex. Wir sind unserer sechse, *nous sommes (des nôtres) six;* ich hab es von sechsen gehört, *je l'ai entendu de six.*

Les nombres zwey, *deux*, et drey, *trois*, font exception à cette regle; ils ne prennent jamais l'e mi-muet au nominatif et à l'accusatif, qu'ils soient adjectifs accompagnants ou pronoms : p. ex. Wir sind nur zwey oder drey Personen, *nous ne sommes que deux ou trois personnes;* wir sind nur unserer zwey oder drey, *nous ne sommes (des nôtres) que deux ou trois.*

On dirait aussi : Ich hab es aus zweyer oder dreyer Zeugen Munde, *je le tiens de la bouche de deux ou trois témoins.* Ici zwey et drey prennent la terminaison du génitif pluriel, parce que rien ne précede qui désigne ce cas au pluriel. Mais Ich hab es aus dem Munde dieser zwey oder drey Zeugen, *je le tiens de la bouche de ces deux ou trois témoins;*

où dieser annonçant le génitif du pluriel, zwey et drey restent invariables. Autre exemple : Ich habe diese Nachricht zwey oder drey Freunden mit getheilt, *j'ai communiqué cette nouvelle à deux ou trois amis*. Comme, dans cet exemple, Freunden annonce le datif pluriel, (le nominatif de ce nombre est Freunde), les nombres zwey et drey n'adoptent pas la terminaison en, pour désigner ce rapport du pluriel.

Là où les nombres cardinaux paraissent comme *pronoms*, l'e mi-muet, au nominatif et à l'accusatif, n'est pas une terminaison de rigueur; c'est un adoucissement qu'on peut employer ou supprimer, selon que le mot qui exprime le nombre est naturellement doux ou dur ; p. ex. Wir sind unserer vier ou viere, *nous sommes (des nôtres) quatre*. Mais Wir sind unserer sechse, achte, *nous sommes (des nôtres) six, huit*.

Quand les nombres cardinaux sont suivis d'un substantif désignant un *poids* ou une *mesure;* ce nom de chose reste au singulier, quand même il est question de plusieurs : p. ex. Dieser Mann hat fünf Fuß und sechs Zoll (et non pas Füße, Zolle), *cet homme a cinq pieds, six pouces*. Si l'on disait : Der Mann hat fünf Füße, *cet homme a cinq pieds;* cela signifierait, en allemand, que cet homme est un monstre qui a cinq pieds, au lieu de deux.

Autres exemples : Ein Heer von zwey Mal hundert tausend Mann (et non pas Männern), *une armée de*

deux cent mille hommes. Ici Mann reste au singulier, parce que ce substantif sert de *mesure.* Wir haben in dieser Weinlese zwanzig Faß (et non pas Fässer) Wein gemacht, *nous avons fait, ces vendanges, vingt pieces de vin;* où Faß reste invariable, parce qu'il sert de *mesure.* Mais le tonnelier dirait : Ich habe zwanzig Fässer gemacht, *j'ai fait vingt tonneaux;* car Fässer, *tonneaux*, n'est pas ici *mesure.*

Font exception : Elle, *aune;* Ruthe, *toise;* et Pfennig, quand il signifie le quart d'un grain (poids). Ils adoptent le pluriel, quand ils sont précédés d'un nombre cardinal, depuis *deux* et au-delà : p. ex.

Ein Stück Tuch von fünfzig Ellen,
Une piece de drap de cinquante aunes;
Dieser Acker ist hundert Ruthen lang,
Cet arpent a cent toises;
Das wiegt drey Pfennige,
Cela pese trois quarts d'un grain.

DES NOMBRES ORDINAUX.

Les nombres ordinaux sont formés, en ajoutant au nombre cardinal, depuis zwey, *deux,* jusqu'à neunzehn, *dix-neuf,* un t; et depuis zwanzig, *vingt,* et au-delà, st : ces t et st représentent la terminaison *ieme,* en français; comme *deuxieme, troisieme,* etc. Outre cela ils adoptent encore les terminaisons comme les autres adjectifs accompagnant le nom d'une chose:

p. ex. de zwey, *deux*; der zweyte, *le deuxieme*; ein zweyter, *un deuxieme*. De zwanzig, *vingt*; der zwanzigste, *le vingtieme*. De ein und zwanzig, *vingt et un*; der ein und zwanzigste, *le vingt et unieme*, etc.

EXCEPTIONS.

Der erste, *le premier*; de drey, *trois*, der dritte, *le troisieme*; de acht, *huit*, der achte, *le huitieme*.

Les nombres ordinaux suivent, pour leur déclinaison, absolument les quatre reglés générales des adjectifs accompagnants, que nous avons indiquées p. 65 et suiv. Nous y renvoyons notre lecteur.

Note. Voyez dans le Chapitre V des Adverbes la maniere dont les adjectifs et adverbes forment leurs comparatif et superlatif.

DES PRONOMS ET DE LEUR DÉCLINAISON.

DES PRONOMS PERSONNELS DÉTERMINANTS.

Ils ont cela de particulier, qu'ils n'annoncent leurs différents rapports ou cas, ni par l'article, ni par des terminaisons; mais ils emploient presque toujours des mots particuliers à chaque rapport.

PRONOM PERSONNEL DE LA PREMIERE PERSONNE, POUR TOUS LES GENRES.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. ich, *je, moi;*	wir, *nous* (2);
2. meiner, aussi mein (1);	unser;
3. mir (2);	uns;
4. mich;	uns.

PRONOM PERSONNEL DE LA SECONDE PERSONNE, POUR TOUS LES GENRES:

SINGULIER.	PLURIEL.
1. du, *tu, toi;*	ihr, *vous;*
2. deiner, aussi dein (1);	euer;
3. dir (2);	euch;
4. dich;	euch.

PRONOM PERSONNEL DE LA TROISIEME PERSONNE.

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1. er, *il, lui;*	1. sie, *elle;*	1. es;
2. seiner, aussi sein (1);	2. ihrer, aussi ihr (1);	2. seiner, aussi sein (1);
3. ihm,	3. ihr;	3. ihm;
4. ihn;	4. sie, *la;*	4. es.

(1) Mein, dein, sein, ihr, génitifs du singulier, pour meiner, deiner, seiner, ihrer, ne sont usités que dans le discours familier, et chez les poëtes.

(2) Dans mir, dir, wir, l'i, qui est ordinairement le signe de bref, se prononce ici comme un *i* long.

PLURIEL,

commun aux trois genres :

1. sie, *ils, eux, elles ;* 2. ihrer; 3. ihnen; 4. sie, *les.*

Quand le pronom personnel de la troisieme personne devient, au datif et à l'accusatif, le régime d'un verbe réfléchi ou réciproque; il est, dans les trois genres et dans les deux nombres, toujours exprimé par sich, comme en français par *se :* p. ex.

Er, sie, es stellt sich vor, *il, elle s'imagine.* (Le mot sich représente ici le datif singulier.) Er, sie, es freut sich, *il, elle* SE *réjouit* (sich est l'accusatif singulier) : sie stellen sich vor; *ils, elles s'imaginent* (sich est le datif pluriel) : sie freuen sich, *ils, elles* SE *réjouissent* (sich est l'accusatif pluriel).

Uns; *à nous*; euch; *à vous*, et sich, *se*, sont, dans toute la langue allemande, les seuls datifs du pluriel qui ne se terminent pas en n.

En parlant à une seule personne, on dit dans le langage de la nature : du, *tu, toi;* et en s'adressant à pluriel : ihr, *vous.* Mais l'usage introduit en Allemagne veut que les personnes qui ont reçu une bonne éducation, se parlent à la troisieme personne du pluriel : p. ex. au lieu de willst du ou wollt ihr so gut seyn, *veux-tu* ou *voulez-vous avoir la bonté;* on dit : wollen Sie so gut seyn, *veulent-ils si bons être;* où le pronom personnel Sie doit commencer par une lettre majuscule. Si l'on écrivait sie avec une

lettre minuscule en tête, non-seulement on manquerait d'égard envers la personne à laquelle on écrit; mais le sens même serait changé. Ce ſie signifierait *ils* ou *elles;* c'est-à-dire, les tierces personnes dont on a parlé auparavant. C'est une regle générale en allemand, que les pronoms ou adjectifs personnels ayant rapport à la personne à laquelle on écrit, doivent commencer par une lettre majuscule, surtout si cette personne est d'un rang distingué, et qu'on lui doive du respect : p. ex. Ich hab Ihren Brief erhalten, *j'ai reçu leur* (pour *votre*) *lettre;* en écrivant ihren Brief, cela signifierait *sa lettre*, la lettre d'une femme tierce; ou *leur lettre*, si plusieurs l'ont signée.

Les personnes d'un rang inférieur, comme les artisans dans le Midi de l'Allemagne, se parlent entre eux à la troisieme personne du singulier. En employant la seconde personne du pluriel, c'est encore plus bas, et même quelquefois avilissant. Cela varie dans les différentes provinces de l'Allemagne.

On se tutoie en allemand dans les mêmes circonstances qu'en français; ou par tendresse, ou par familiarité, ou pour annoncer un profond mépris.

DES PRONOMS PERSONNELS NON-DÉTERMINANTS.

Il n'y en a que pour la troisieme personne, ce sont les suivants :

Man, *on;* comme : man klopft, *on frappe;* c'est-

à-dire, une personne *indéterminée frappe*. Il ne peut représenter que le nominatif singulier, et reste *invariable*.

Es, *il;* p. ex. Es regnet, *il pleut*. Cet es est, comme man, le sujet indéterminé d'une proposition, et peut aussi se rapporter à une personne : p. ex. Es klopft, *il frappe;* où on laisse indécis si c'est une personne ou une chose qui frappe.

Einer, eines, littéralement *un*. On s'en sert dans le discours familier, pour désigner une ou plusieurs personnes indéterminées, et c'est par cette raison que le féminin ne peut jamais avoir lieu. On peut l'employer dans tous les cas du singulier, où il adopte les terminaisons de l'article : p. ex. Es möchte einer sagen, QUELQU'UN (pour une personne quelconque) *pourrait dire;* so bald sich ein (e) s klagt, *aussitôt que* QUELQU'UN *se plaint;* unter eines (gén.) Bothmäßigkeit, *sous la domination de* QUELQU'UN; einem Muth ein sprechen, *inspirer du courage à* QUELQU'UN, AUX GENS; das erschreckt einen, *cela* VOUS *effraie*.

Jemand, *quelqu'un*, et niemand, *ne-personne*. Ces deux pronoms ne paraissent qu'au singulier, et leur déclinaison est la suivante :

1. jemand,	1. niemand;
2. jemand(e)s;	2. niemand(e)s;
3. et 4. jemand(en);	3. et 4. niemand(en).

La syllabe en, ajoutée au datif et à l'accusatif,

n'est qu'un adoucissement qu'on peut employer ou supprimer, selon que l'oreille en est flattée : p. ex. Ich habe jemanden gesehen, *j'ai vu quelqu'un;* ich habe jemand an getroffen, *j'ai rencontré quelqu'un.*

Enfin jedermann, *chaque* ou *tout homme*, n'est usité qu'au singulier. Voici sa déclinaison :

1. 3. et 4. jedermann, *chaque homme, tout le monde;*
2. jedermanns.

PRONOMS POSSESSIFS.

Ce sont les suivants :

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
meiner, *le mien;*	meine, *la mienne;*	meines;
deiner, *le tien;*	deine, *la tienne;*	deines;
seiner, *le sien;*	seine, *la sienne;*	seines,

si le possesseur est masculin ou neutre;

ihrer, *le sien;*	ihre, *la sienne;*	ihres,

si le possesseur est féminin; et *le leur, la leur*, s'il y a plusieurs possesseurs;

unf(e)rer, *le nôtre;*	unf(e)re, *la nôtre;*	unf(e)res;
eu(e)rer, *le vôtre;*	eu(e)re, *la vôtre;*	eu(e)res.

Ce sont des *pronoms* employés pour des noms de choses dont on vient de parler, et *qu'on ne nomme plus* : p. ex. Wem gehört der Hut? *à qui appartient ce chapeau?* Es ist meiner, *c'est* LE MIEN, pour mein Hut, *mon chapeau.* Mais mein, *mon*, est un adjectif possessif; parce qu'il est, s'il n'est pas adjec-

tif-attribut, toujours suivi du nom d'une chose. Il en est de même des cinq autres.

Ces six pronoms possessifs adoptent, dans toute leur déclinaison, les terminaisons de l'article.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS,

qui montrent la chose dont ils donnent l'idée, sans la nommer. *Ce sont :*

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
dieser, *celui-ci;*	diese, *celle-ci;*	dieses, cela (1);
et jener, *celui-là;*	jene, *celle-là;*	jenes.

Ces deux mots deviennent adjectifs, quand ils sont suivis du nom d'une chose : p. ex. dieser Mann, *cet homme;* diese Frau, *cette femme;* dieses Kind, *cet enfant*; jener Baum, *cet arbre-là;* jene Wiese, *cette prairie-là;* jenes Haus, *cette maison-là.*

Ces deux mots prennent, comme adjectifs et pronoms, par-tout les terminaisons de l'article.

On peut substituer à dieser, diese, dieses, tant adjectif que pronom, der, die, das, qui, étant adjec-

---

(1) Le neutre dieses est souvent contracté, dans le discours familier, en dies, aussi dieß; où ie, signe ordinaire de l'*i* long, est généralement prononcé comme un *i* bref. On commence à y substituer dis, pour mettre de la concordance entre la prononciation et l'orthographe.

Le génitif dieses ne subit jamais la contraction en dieß, dies ou dis.

tif, se décline comme l'article : mais ce der, etc., étant pronom, pour dieser, etc., se décline de la maniere suivante :

SINGULIER.

Masculin.	*Neutre.*	*Féminin.*
1. der, *celui-ci;*	die, *celle-ci;*	das, *cela;*
2. dessen, aussi deß (1);	deren, aussi der (1),	dessen, aussi deß (1);
3. dem;	der;	dem;
4. den;	die;	das.

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1. et 4. die; 2. derer, aussi der (1); 3. denen, aussi den (1).

PRONOMS COMPARATIFS,

qui donnent l'idée d'une chose qu'on ne nomme pas, *en la comparant à une autre. Les voici :*

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
derjenige, *celui;*	diejenige, *celle;*	dasjenige,

toujours suivi de welcher, welche, welches, *qui*, ou d'un de ses substituts, comme nous le verrons par la suite: p. ex. Derjenige nur ist tugendhaft, welcher großen Versuchungen widersteht, *seulement* CELUI *est vertueux, qui résiste à de grandes tentations.*

---

(1) Deß, pour dessen; der, pour deren; der, pour derer; den, pour denen, peuvent être employés dans le discours relevé, comme dans le familier.

En ajoutant à derjenige un substantif, ce derjenige deviendrait un adjectif accompagnant; comme derjenige Mensch, *cet homme*, etc.

Sa déclinaison sera indiquée au pronom suivant.

Au lieu de derjenige, diejenige, dasjenige, on peut aussi employer der, die, das, comme adjectif et pronom. Nous allons en donner la déclinaison dans son ensemble, parce qu'il y a une circonstance particuliere :

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1. der, p. derjenige;	die, p. diejenige;	das, p. dasjenige;
adj. *ce, cet;*	*cette;*	
pron. *celui;*	*celle;*	
2. dessen ou deß;	deren ou der;	dessen ou deß;
3. dem;	der;	dem;
4. den;	die;	das.

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1. et 3. die.

2. derer, aussi der; mais seulement quand la proposition commençant par welche, *qui*, va suivre (1);

et 2. deren, seulement dans le cas où la proposition ayant welche, *qui*, en tête, précede (1);

3. denen, aussi den.

---

(1) P. ex. Ich will die wahre Freundschaft derer erkennen, welche mich in der Noth unterstützt haben, *je reconnaîtra la véritable amitié de* CEUX

Le second pronom comparatif est : *masculin*, derselbe; *féminin*, dieselbe; *neutre*, dasselbe, ou de la même signification que derjenige, diejenige, dasjenige, ou pour eben derselbe, *le même;* eben dieselbe, *la même;* eben dasselbe.

Ce mot est encore *adjectif accompagnant*, quand il est suivi du nom d'une chose; il devient *pronom* dans le cas contraire : p. ex. *adj.* derselbe Mann, *le même homme; pronom*, er ist noch immer (eben) derselbe, *il est encore, toujours le même.*

Le mot invariable eben, placé avant derselbe, renforce la comparaison d'égalité.

On peut encore se servir de eben der, eben die, eben das; pour eben derselbe, eben dieselbe, eben dasselbe; où der, die, das, adopte la même déclinaison que der, die, das, pour dieser, diese, dieses. (Voyez les pronoms démonstratifs, p. 94.)

Pour derselbe, dieselbe, dasselbe, on dit aussi derselbige, dieselbige, dasselbige; mais comme le dernier mot allonge inutilement le premier, il n'y a que les poëtes qui s'en servent encore quelquefois, et les

---

QUI *m'ont secouru dans le malheur.* Mais cette phrase pourrait être tournée, en allemand, de maniere que, la proposition commençant par welche (*qui*), se trouvât en tête; alors le génitif pluriel derer, pour derjenigen, se changerait en deren, comme welche mich in der Noth unterstützt haben, deren (et non pas derer) wahre Freundschaft will ich erkennen; littéralement : QUI *m'ont secouru dans le malheur, de* CEUX *je reconnaîtrai la véritable amitié.*

bons prosateurs préferent aujourd'hui derſelbe à derſelbige.

Quant à la déclinaison de derjenige et de derſelbe, on regarde jenig et ſelb comme des *adjectifs* précédés de l'article; ils prennent donc, à tous les nominatifs du singnlier, la terminaison e; et par-tout ailleurs, en; comme :

SINGULIER,

	Masculin.	*Feminin.*	*Neutre.*
1.	derjenige,	diejenige;	dasjenige;
	derſelbe;	dieſelbe;	dasſelbe (1);
2.	desjenigen,	derjenigen,	desjenigen,
	desſelben (1);	derſelben;	desſelben (1);
3.	demjenigen,	derjenigen,	demjenigen,
	demſelben;	derſelben;	demſelben;
4.	denjenigen,	diejenige,	dasjenige,
	denſelben;	dieſelbe;	dasſelbe (1).

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1. et 4. diejenigen, dieſelben;
2. derjenigen, derſelben;
3. denjenigen, denſelben.

---

(1) Long-temps on a écrit daſſelbe, pour dasſelbe; deſſelben, pour desſelben; on commence aujourd'hui à suivre, et avec raison, la derniere orthographe, en observant une regle qui est indiquée, vers la fin de ce volume, dans le Chapitre qui traite de l'orthographe allemande.

Le troisième pronom comparatif est : masc. solcher, *un pareil;* fém. solche, *une pareille;* neut. solches. Étant suivi d'un nom d'une chose, c'est un *adjectif:* p. ex. Solcher Mann, *un pareil homme.* En allemand, on peut supprimer le substantif, et alors ce mot devient un *pronom:* p. ex. Solcher verdient Achtung, *un pareil (homme) mérite de l'estime.*

Ce mot, comme adjectif ou pronom, prend constamment les terminaisons de l'article. Solcher peut être précédé de ein, eine, ein, *un, une;* et de kein, keine, kein, *aucun, aucune,* ou *pas un, pas une;* comme :

ein solcher Mann, *un pareil homme;*
kein solcher Mann, *aucun homme de cette espece.*

Dans ce cas solcher suit toujours la déclinaison des adjectifs.

Mais ein, *adjectif,* et einer, *pronom,* peuvent aussi suivre ce mot : alors solcher se change en solch, invariable; et ein, einer, se déclinent, comme nous l'avons indiqué, p. 70 et 72 : p. ex.

solch ein Mann, *un pareil homme;*
solch einer, *un pareil (homme);*
solch eine Frau, *une pareille femme;*
solch eine, *une pareille (femme);*
solch ein Kind, *un pareil enfant;*
solch eines, *un pareil (enfant).*

Ici le pluriel ne peut pas avoir lieu.

On dit aussi par contraction :

so ein (pour solch ein) Mann, *un pareil homme;*
so einer (pour solch einer, *un pareil* (*homme*).

Voici le quatrieme pronom comparatif: wer, pour derjenige welcher, *celui qui,* se dit seulement des personnes, sans distinction de sexe; et was, pour dasjenige welches, *ce qui,* n'est employé que pour des choses, et non pour des personnes; ou dans l'incertitude si ce sont des personnes ou des choses.

La déclinaison de wer, qui n'est usité qu'au singulier, est la suivante :

1. wer; 2. wessen, contr. weß; 3. wem; 4. wen.

Voici la déclinaison de was, pour dasjenige welches, *ce qui :*

1. 3. et 4. was; 2. wessen, contr. weß.

PRONOMS RELATIFS.

Ce sont : welcher, welche, welches, *qui* : p. ex.

Der Mann, welcher es gesagt hat,
L'homme qui l'a dit.

Il adopte par-tout les terminaisons de l'article. Welcher est quelquefois suivi du nom d'une chose, et, dans ce cas, il devient adjectif, et prend la signification de *quel, quelle :* p. ex.

Man weiß nicht, auf welchem Weg er sich verirrt hat;
On ne sait pas sur QUEL *chemin il s'est égaré.*

Comme *adjectif* ce mot désigne une qualité indéterminée.

Welcher, welche, welches, paraît aussi comme mot de nombre indéterminé : p. ex.

Hier sind Äpfel, willst du welche essen?

Ici sont des pommes, veux-tu QUELQUES *manger?*

(*Voici des pommes, veux-tu* EN *manger?*)

Von diesen Früchten waren welche sauer, welche süß.

De ces fruits étaient quelques acides, quelques doux.

De ces fruits LES UNS *étaient acides,* LES AUTRES *doux.*

Dans tous les cas, on peut substituer à welcher, welche, welches, *pronom*, der, die, das, sur-tout dans le discours familier.

Voici la déclinaison de der, die, das, pronom, pour welcher, welche, welches.

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1. der, *qui, lequel;*	die, *qui, laquelle;*	das;
2. dessen (jamais deß);	deren (jamais der);	dessen (jamais deß);
3. dem;	der;	dem;
4. den;	die;	das.

PLURIEL,

commun aux trois genres.

1. et 4. die, *qui, lesquels, lesquelles;*
2. deren (jamais der), *desquels, desquelles, dont;*
3. denen (jamais den), *auxquels, auxquelles.*

On peut encore substituer à welcher, welche, welches, le mot so, indéclinable; mais so ne peut représenter que les nominatifs et les accusatifs de tous les genres et des deux nombres : p. ex.

Der Mann, so (pour welcher ou der) eben vorbey ging; *L'homme* QUI *vient de passer.*

Der Mann, so (pour welchen ou den) wir sahen; *L'homme* QUE *nous vîmes.*

Le second pronom relatif est wer qui se met aussi, comme *pronom*, à la place de welche Person, *quelle personne*, sans distinction de sexe, et dans tous les cas du singulier. Son neutre est was, pour welches, *quoi*, *que;* il se dit des choses, et non pas des personnes. Ce wer n'annonce que des personnes indéterminées, et conserve la même déclinaison que nous avons indiquée pour les pronoms comparatifs précédents, où wer représente derjenige welcher, *celui qui*, p. 99 : p. ex.

Nom. Wer es auch sey, *qui que ce soit;*

Gén. Nehmet euch an, wessen (pour welcher Person) ihr wollet, *intéressez-vous à* (en allemand, *de*) *qui vous voulez;*

Dat. Gebt es, wem (pour welcher Person) ihr wollet, *donnez cela à qui* (*à quelle personne que*) *vous voulez;*

Acc. Empfehlet wen (pour welche Person) ihr wollet, *recommandez qui* (*quelle personne*) *que vous voulez.*

Son neutre was, pour welches, *quoi, que,* quand il n'est pas interrogatif, ne peut indiquer que le nominatif et l'accusatif, et ne représente qu'une chose (et non pas une personne) indéterminée, et *qu'on ne nomme pas :* p. ex. Es sey was es wolle, *quoi que ce soit.* Das Schönste, was ich gesehen habe; *le plus beau* QUE *j'aie vu,* pour *la plus belle chose que j'aie vue.*

Le troisieme pronom relatif est wo, *où,* invariable; il désigne un endroit : p. ex. Das ist die Stadt, wo (pour in welcher) ich wohnen möchte; *c'est la ville où* (pour *dans laquelle*) *je voudrais demeurer.*

Wo se compose aussi avec les adverbes her et hin : p. ex.

Woher (pour von welchem Orte) kommt er?
D'où (pour *de quel endroit*) *vient-il?*
Wohin (pour an welchen Ort) geht er?
Où (pour *à quel endroit*) *va-t-il?*

Ce wo, ayant rapport à un endroit *qu'on ne nomme pas,* est donc un *pronom relatif,* quoiqu'il soit invariable.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Wer? *qui?* welcher? *lequel?* ayant rapport à des personnes : was? *quoi?* en parlant des choses, et non pas des personnes.

Wer? *qui?* fait l'interrogation, d'une maniere indéterminée, relativement aux personnes qu'on ne con-

naît pas, et dont on ignore le nombre et le sexe: p. ex. Wer hat es gethan? *qui l'a fait?* Il se décline comme le pronom comparatif (p. 99).

1. Wer? *qui?* wessen? *de qui?* 3. wem? *à qui?* 4. wen? *qui?*

Welcher? welche? welches? *lequel? laquelle?* demande d'une maniere plus déterminée que le précédent wer? Il désigne le genre et le nombre: p. ex. Wer hat das gethan? *qui a fait cela?* Réponse: mein Sohn, *mon fils.* Pour continuer l'interrogation: welcher? *lequel?* Si la premiere réponse avait été: meine Tochter, *ma fille*, on aurait continué l'interrogation par: welche? *laquelle?* La premiere réponse ayant été: mein Kind (neutre), *mon enfant;* on aurait fait la seconde demande par welches? *lequel?* En supposant que la premiere eût été: meine Söhne ou Töchter ou Kinder, *mes fils* ou *filles* ou *enfants*, la continuation de la demande serait: welche? *lesquels? lesquelles?*

Ce welcher? welche? welches? est *pronom*, n'étant pas suivi d'un substantif; il devient *adjectif interrogatif*, dans le cas contraire: p. ex. Welcher Sohn? *quel fils?* welche Tochter? *quelle fille?* welches Kind? *quel enfant?* welche Kinder? *quels enfants?* welche Töchter? *quelles filles?*

Ce welcher prend généralement les terminaisons de l'article.

Welcher, welche, welches, *quel*, *quelle*, est aussi

employé pour exprimer une admiration : p. ex. welcher große Mann! *quel grand homme!* Mais comme les mêmes mots pourraient énoncer une simple interrogation, on aime mieux indiquer l'admiration, en disant : Welch ein großer Mann! *quel grand homme!* où welch, étant dépourvu de toute terminaison, reste invariable; et ein se décline comme l'adjectif numéral. (Voyez page 70). Welch ein devient adjectif occompagnant, parce qu'il est toujours suivi d'un substantif. Ein, *un*, est supprimé quand il est question de plusieurs choses. Au pluriel, il faudrait dire, pour exprimer l'admiration : Welche große Männer! *quels grands hommes!*

Le neutre de wer? *qui?* est was? *quoi? que?* On l'emploie, pour faire l'interrogation, relativement à des choses, et non pas à des personnes. Son génitif est wessen, sans subir jamais la contraction en weß; le datif et l'accusatif, was? Ex. de la déclinaison :

Nom. Was ist das? (*qu'est cela*) *qu'est-ce que c'est que cela?*
Gén. Wessen ist er beschuldigt? *de quoi est-il accusé?*
Dat. Von was spricht man? *de quoi parle-t-on?*
Acc. Was hast du gesehen? *qu'as-tu vu?*

Pour demander la qualité d'une chose *d'une maniere déterminée*, on ajoute à was le mot für; et les mots was für adoptent encore au singulier ein, eine,

ein, quand ils sont suivis d'un substantif; et einer, eine, eines, dans le cas contraire : p. ex.

Avec un substantif.

Masc. Was für ein Mensch? *quelle espece d'homme?*
Fém. Was für eine Frau? *quelle espece de femme?*
Neut. Was für ein Kind? *quelle espece d'enfant?*

Sans substantif.

Masc. Was für einer? Fém. Was für eine? Neut. Was für eines?	En français on ne pourrait pas supprimer le substantif.

Was für, au pluriel, ne peuvent être suivis, ni de ein, ni de einer : p. ex. Was für Leute? *quelle espece de gens?* Dans ce nombre, les mots was für sont toujours suivis d'un sudstantif.

Entre was et für on se permet quelquefois de placer un ou quelques mots : p. ex. Was ist denn das für ein Lärm? *quel bruit est donc cela?* On dirait plus clairement : Was für ein Lärm ist denn das?

Observation. Wer est la contraction de welcher; et was, celle de welches, pour welchas : où la terminaison as, trop dure pour les mots à deux ou à plusieurs syllabes, est changée en es avec e mi-muet. Mais was, étant monosyllabique, conserve l'a primitif, parce que l'oreille n'en est pas choquée.

Cela nous paraît prouver évidemment la raison pour laquelle les *adjectifs* et les *pronoms*, à deux

ou à plusieurs syllabes, changent, au nominatif et à l'accusatif du singulier neutre, as en es, quand ils doivent prendre la terminaison de l'article das.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES DÉCLINAISONS ALLEMANDES.

Les substantifs n'ayant presque pas de terminaisons caractéristiques pour désigner les cas, c'est l'article qui en est chargé. En l'absence de l'article, c'est l'adjectif accompagnant qui en prend les terminaisons; mais cet adjectif n'adopte que de simples adoucissements, si l'article précede. L'adjectif est invariable, quand il annonce la qualité attribuée au sujet de la proposition.

Les terminaisons de l'article désignent aussi les cas dans la majorité des pronoms.

Ces observations simplifient infiniment la théorie des déclinaisons allemandes, qui ont été jusqu'ici une mer à boire.

Le mot scientifique *Déclinaison* a été adopté du grec et du latin. Dans ces deux langues, *Déclinaison* signifie un *mode fixe*, par lequel la terminaison de chaque cas ou rapport est déterminé dans les différents nombres, en connaissant le nominatif et le génitif du singulier. On sait donc positivement que *dominus*, gén. *domini*, fait au nom. plur. *domini;*
corpus, » *corporis*, — — *corpora*,
sermo, » *sermonis*, — — *sermones.*

Cette idée de *Déclinaison* n'est pas applicable à l'allemand; p. ex.

der Band, *le volume;*		pl. Bänder;
das Band, *le lien,*	gén. des Band(e)s;	Bande;
das Band, *le ruban,*		Bänder.

Le pluriel de ces trois mots n'est pas déterminé par le nominatif et le génitif du singulier, qui sont absolument les mêmes. Ce pluriel differe dans ces trois mots par un usage capricieux; et *un usage capricieux* n'est pas une *Déclinaison*, qui est un *mode fixe pour les terminaisons de tous les cas dans tous les nombres.* S'il y a cinq manieres de représenter le nominatif pluriel, il n'y a pas, pour cela, *cinq Déclinaisons* en allemand; car ces cinq terminaisons du pluriel ne sont pas déterminées par le nominatif et le génitif du singulier. C'est purement *l'usage* qui a fixé ces pluriels; c'est donc au dictionnaire à les indiquer, à chaque nom commun, comme il doit observer, à chaque mot de la langue, tout ce qui ne peut pas être fixé par des regles. Voilà le principe que nous avons adopté dans notre Dictionnaire qui va bientôt paraître, et nous espérons que notre Grammaire et notre Dictionnaire présenteront par là un guide sûr et accompli à ceux qui entreprendront l'étude de la langue allemande.

CHAPITRE IV.

DES VERBES ET DE LEURS CONJUGAISONS.

La premiere espece de mots qui devaient prendre naissance dans la formation des langues, étaient les noms des choses qui tombaient sous les sens. La seconde espece a dû *déclarer* la maniere dont ces choses existaient. Les grammaires ont nommé *Verbes* cette seconde espece, qui exprime la déclaration que telle qualité convient ou ne couvient pas à telle chose: p. ex. *Auguste est sage*, où le mot *est* déclare que la qualité *sage* convient à *Auguste.*

Ce mot *est* contient la déclaration dans toute sa pureté; *est*, ou toute autre modification de cette idée, devrait par conséquent paraître dans toutes les propositions qui sont des *déclarations*. Mais, pour en éviter la répétition trop fréquente, on réunit souvent l'idée contenue dans le mot déclarant avec celle de la qualité attribuée au sujet de la proposition, et ces deux idées sont représentées par un seul mot: p. ex. *Auguste lit*, où *lit* exprime les deux idées *est lisant.* Le mot *est* et tous ceux qui réunissent l'idée de *est,* ou une de ses inflexions, avec celle d'un adjectif-attribut, forment cette espece de mots nommés *Verbes.*

Représenter le Verbe dans tous ses rapports pos-

sibles, ou dans toutes ses liaisons avec d'autres mots, est ce qu'on appelle *conjuguer;* et la maniere dont cela se fait, la *Conjugaison.*

Le Verbe exprime la déclaration de deux manieres différentes : ou il dit, d'une maniere *décidée, définie* ou *déterminée,* que telle qualité convient au sujet; comme, *Auguste est sage.* Cette maniere déterminée peut être énoncée par une seule proposition, et les grammaires nomment ce mode *Indicatif.*

Ou la déclaration est *indéterminée,* en exprimant un doute, un vœu; ce mot exige ordinairement la réunion de deux propositions : p. ex. *Je souhaiterais qu'Auguste fût plus sage :* ici la proposition *je souhaiterais* en nécessite une autre qui doit suivre; et *qu'Auguste fût plus sage,* exige une autre proposition qui précede. C'est pour cette raison que les grammairiens ont nommé ce mode indéterminé, *Conjonctif* ou *Subjonctif.*

En exprimant un vœu, on se sert encore quelquefois d'une ellipse : comme, *Dieu veuille!* où il y a sous-entendu : *je souhaite beaucoup que* DIEU VEUILLE. C'est ce qu'on nomme *Optatif,* qui est le Conjonctif elliptique.

Il y a encore un troisieme mode, également elliptique, par lequel on exprime une volonté : p. ex. *fais cela;* qui peut indiquer, en parlant en maître : *je veux que tu fasses cela*; ou en suppliant : *je prie enfin que tu fasses cela;* ou en parlant à un égal qui est

votre ami : *je t'engage à faire cela.* Ce mode est nommé *Impératif*, quoique le ton que l'on emploie ne soit pas toujours *impérieux*, quoiqu'il représente quelquefois une humble supplication, comme : *Grand Dieu, fais-moi la grace;* ou une invitation amicale, comme : *Fais-moi ce plaisir.*

L'Impératif allemand est, dans les Verbes primitifs, la *racine* pure, par conséquent monosyllabe. De cette racine sont formées toute la conjugaison et même toute une famille de mots. Le génie de la langue allemande exige donc de représenter les Verbes de cette langue par leur Impératif, comme cela se pratique dans le persan, et l'allemand est en grande affinité avec le persan. Les grammairiens et les lexicographes de la langue persane annoncent les Verbes par l'Impératif, qui est la base de toute la conjugaison; et nous croyons devoir suivre cet exemple, car l'Infinitif allemand est un mot dérivé de l'Impératif, comme : de lach, *ris*, Impératif, se forme lachen, *rire*, Infinitif : de lob, *loue*, Impératif; loben, *louer*, Infinitif.

Note. Cette innovation, que nous introduisons dans notre Grammaire, et dans le Dictionnaire qui va bientôt paraître, a été approuvée par l'Académie germanique de Berlin, qui remplit les mêmes fonctions pour l'Allemagne, que l'Académie française en France; elle s'occupe, exclusivement, des principes et des progrès de la langue de son pays.

Les Impératifs allemands, se terminant pour la plupart par une ou quelques consonnes, admettent aussi un e mi-muet final pour adoucir. Cet adoucissement n'est pas employé, si le mot qui suit commence par une voyelle, ou si l'on prend le ton impérieux d'un maître : p. ex. lob ihn, *loue-le;* lobe den Herrn, *loue le Seigneur.* Un maître dirait à un valet : reit geschwind, *va vite* (à cheval); mais à un ami : reite langsam, *va lentement* (à cheval).

Quoique cet usage soit général dans les livres des meilleurs auteurs, comme dans le discours, il a échappé aux grammairiens et aux lexicographes allemands, pour lesquels ces e mi-muets à la fin des mots ont été une pierre d'achoppement. Notre Grammaire et notre Dictionnaire indiqueront quand ces e sont de simples adoucissements, et dans quelles circonstances ils deviennent terminaison de rigueur. Plusieurs especes de mots adoptent, à la fin, l'e adoucissant, quand l'oreille en est flattée; il est employé pour éviter un concours de consonnes; on le supprime, s'il en résultait un hiatus : on ne doit donc pas regarder ces e comme partie essentille d'un grand nombre de mots : p. ex. spät ou späte, *tard;* blöd ou blöde, *timide, timidement;* weis ou weise, *sage, sagement;* der Aff ou Affe, *le singe;* der Hirt ou Hirte, *le berger;* das Herz ou Herze, *le cœur;* de même les Impératifs : trink ou trinke, *bois;* wart ou warte, *attends,* etc. En expliquant la conju-

gaison de tout l'Impératif, nous prouverons grammaticalement que ces Impératifs ou plutôt *Allocutifs adoucis* ne sont pas une partie de l'*Optatif*, mais un véritable adoucissement de la seconde personne du singulier de l'Impératif.

Après ces notions préparatoires nous passons à l'explication de la Conjugaison allemande réguliere; il n'y en a qu'une. Nous choisissons trois modeles: dans le premier, les consonnes-terminaisons ne s'adoucissent jamais, pour ne pas mettre la consonne liquide entre deux e mi-muets : c'est handel, *agis;* dans le second, wart, *attends*, les consonnes-terminaisons sont toujours adoucies, parce que, cette racine se terminant par deux consonnes, l'adoucissement devient nécessaire par-tout : dans le troisieme, lob, *loue*, l'adoucissement des consonnes-terminaisons peut, presque par-tout, avoir lieu ou non, parce que la structure de cette racine s'y prête.

Nous commençons par séparer les temps simples, de ceux qui sont composés à l'aide des Verbes auxiliaires: ceux-ci sont tous irréguliers, et nous ne voulons pas, au commencement, amalgamer les irrégularités avec les formes régulieres.

Il n'y a que deux temps simples dans chacun des deux modes déterminé et indéterminé (Indicatif et Subjonctif); ce sont ceux qu'on nomme le *Présent* et l'*Imparfait.*

L'Imparfait de l'Indicatif représente en allemand

aussi le Passé défini; *j'étais* et *je fus* s'énoncent de la même maniere dans la langue germanique.

Nous mettons en tête la seconde personne du singulier de l'impératif, qui est généralement la base de toute la Conjugaison; nous en séparons un peu la terminaison de chaque personne et de chaque temps, pour mieux faire ressortir la maniere dont les consonnes-terminaisons sont adoucies ou non.

TABLEAU

DE

LA CONJUGAISON ALLEMANDE RÉGULIERE,

DANS LES TEMPS SIMPLES.

IMPÉRATIF PUR.	IMPÉRATIF ADOUCI.
handel, *agis;*	handle (pour handele);
wart, *attends;*	warte;
lob, *loue;*	lobe.

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich { handel ou handle, *j'agis;*
wart(e), *j'attends;*
lob(e), *je loue;*

2. du { handelst, *tu agis;*
wartest, *tu attends;*
lob(e)st, *tu loues;*

er handel t, *il* ou *elle agit;*
3. sie wartet, *il* ou *elle attend;*
es lob(e)t, *il* ou *elle loue;*

handel n, *nous agissons;*
1. wir wart en, *nous attendons;*
lob en, *nous louons;*

handel t, *vous agissez;*
2. ihr wart et, *vous attendez;*
lob(e)t, *vous louez;*

handel n, *ils* ou *elles agissent;*
3. sie wart en, *ils* ou *elles attendent;*
lob en, *ils* ou *elles louent.*

IMPARFAIT.

(*Passé simultané* ou *Passé défini*).

handel te, *j'agissais* ou *j'agis;*
1. ich wartete, *j'attendais* ou *j'attendis;*
lob(e)te, *je louai* ou *louai;*

handel test, *tu agissais* ou *agis;*
2. du wart etest, *tu attendais* ou *attendis;*
lob(e)test, *tu louais* ou *louas;*

er handel te, *il* ou *elle agissait* ou *agit;*
3. sie wart ete, *il* ou *elle attendait* ou *attendit;*
es lob(e)te, *il* ou *elle louait* ou *loua;*

handel ten, *nous agissions* ou *agîmes,*
1. wir wart eten, *nous attendions* ou *attendîmes;*
lob(e)ten, *nous louions* ou *louâmes;*

2. ihr { handeltet, *vous agissiez* ou *agîtes*;
wartetet, *vous attendiez* ou *attendîtes*;
lob(e)tet, *vous louiez* ou *louâtes*;

3. sie { handelten, *ils* ou *elles agissaient* ou *agirent*;
warteten, » *attendaient* ou *attendirent*;
lob(e)ten, *ils* ou *elles louaient* ou *louerent*.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJONCTIF OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich { handel ou handle, (*que*) *j'agisse*;
wart(e), (*que*) *j'attende*;
lob(e), (*que*) *je loue*;

2. du { handelst, (*que*) *tu agisses*;
wartest, (*que*) *tu attendes*;
lob(e)st, (*que*) *tu loues*;

er, 3. sie, es { handel ou handle, (*qu'*) *il* ou *elle agisse*;
wart(e), (*qu'*) *il* ou *elle attende*;
lob(e), (*qu'*) *il* ou *elle loue*;

1. wir { handeln, (*que*) *nous agissions*;
warten, (*que*) *nous attendions*;
loben, (*que*) *nous louions*;

2. ihr { handelt, (*que*) *vous agissiez*;
wartet, (*que*) *vous attendiez*;
lob(e)t, (*que*) *vous louiez*;

3. ſie	handeln, (*qu'*) *ils* ou *elles agissent;* warten, (*qu'*) *ils* ou *elles attendent;* loben, (*qu'*) *ils* ou *elles louent.*

IMPARFAIT,

(*aussi Conditionnel Présent* ou *Futur*).

1. ich	handelte, *j'agirais* ou (*que*) *j'agisse;* wartete, *j'attendrais* ou (*que*) *j'attendisse;* lob(e)te, *je louerais* ou (*que*) *je louasse;*
2. du	handelteſt, *tu agirais* ou (*que*) *tu agisses;* warteteſt, *tu attendrais* « *tu attentisses;* lob(e)teſt, *tu louerais* ou (*que*) *tu louasses;*
er 3. ſie es	handelte, *il, elle agirait* ou (*qu'*) *il agît;* wartete, *il, elle attendrait* » *attendît;* lob(e)te, *il, elle louerait* ou *qu'il louât;*
1. wir	handelten, *nous agirions* » *agissions;* warteten, *nous attendrions*» *attendissions;* lob(e)ten, *nous louerions* » *louassions;*
2. ihr	handeltet, *vous agiriez* » *vous agissiez;* wartetet, *vous attendriez* » *attendissiez;* lob(e)tet, *vous loueriez* » *vous louassiez;*
3. ſie	handelten, *ils* ou *elles agiraient* » *agissent;* warteten, » *attendraient* » *attendissent;* lob(e)ten, *ils* ou *elles loueraient*» *louassent.*

OBSERVATIONS.

1° En jetant un coup-d'œil sur toute la Conjugaison du premier Verbe, on est convaincu que c'est l'Impératif pur, handel, qui sert de base à sa Conjugaison, et non pas l'Impératif ou l'Allocutif adouci, handle; car on conjugue, du handelst, er handelt, ich handelte, etc., et non pas du handelest, er handlet, ich handlete, etc.

Il en est de même du Verbe ruder, *rame*, Impératif pur; son Impératif ou Allocutif adouci est rudre. Or, on conjugue aussi, ich ruder ou rudre, du ruderst, er rudert, ich ruderte, etc.; et non pas du rudrest, er rudret, ich rudrete, etc.

Il en résulte les regles suivantes :

PREMIERE REGLE :

Tous les Verbes allemands, dont l'Impératif pur se termine par el *ou* er, *forment leur Conjugaison de cet Allocutif impérieux, et non pas de l'Allocutif adouci.*

DEUXIEME REGLE :

Tous les Verbes allemands, dont l'Impératif pur se termine en em *ou* en, *se conjuguent d'après l'Allocutif adouci, et non pas d'après l'Impératif pur :* p. ex.

Impératif pur : athem, *respire;* Allocutif adouci : athme (pour atheme); ich athem ou athme, du athmest, er athmet, ich athmete, etc.; Impératif pur : segen,

bénis; Allocutif adouci, segne (pour segene); ich segen ou segne, du segnest, er segnet, ich segnete, etc.

C'est l'oreille qui a dicté ces deux regles différentes, qui sont relatives aux Verbes dont l'Impératif pur se termine par une consonne liquide : car du handelst, er handelt; du ruderst, er rudert, etc., sont plus doux que du handlest, er handlet, du rudrest, er rudret, etc.

De même, du athmest, er athmet, du segnest, er segnet, etc., sont plus coulants que du athemst, er athemt, du segenst, er segent, etc.

Il est donc prouvé jusqu'à l'évidence, que les Verbes allemands ont un double Impératif, ou plutôt Allocutif, l'*impérieux* et l'*adouci*; car une espece entiere de Verbes, ceux en el et er, basent toute leur Conjugaison sur le premier; et une autre, en em et en, sur le second.

Il y a par conséquent erreur, quand quelques auteurs écrivent wir handlen, wir rudren; car tous les Allemands disent et écrivent, du handelst, er handelt, du ruderst, er rudert, en ajoutant les consonnes-terminaisons à l'Allocutif impérieux handel, ruder; on doit, par le même principe, écrire, wir handeln, wir rudern.

2° Les Verbes dont la structure permet qu'on adoucisse les consonnes-terminaisons, ou non, comme lob, *loue*; lieb, *aime*, etc., suppriment ordinairement l'e adoucissant dans le mode déterminé (l'Indi-

catif), et aiment à conserver cet e dans le mode indéterminé (le Conjonctif, le Subjonctif, l'Optatif). Le Verbe, en faisant sa déclaration d'une maniere très-décidée, est naturellement plus bref; mais en exprimant un vœu, un doute, il est plus naturel d'allonger le mot, pour mieux exprimer cette hésitation. Dans le discours familier, on dirait, p. ex. du lobst ihn sehr, *tu le loues beaucoup*; mais ich wünsche, daß du ihn lobest, *je souhaite que tu le loues.* Le style relevé admettrait aussi à l'Indicatif du lobest; de même dans un discours public, où l'on parlerait moins rapidement, on dirait aussi du lobest, à l'Indicatif. En vers, on admettrait du lobst ou du lobest, à l'Indicatif et au Subjonctif, selon qu'on aurait besoin d'une ou de deux syllabes.

3° Ce n'est que la troisieme personne du singulier présent de l'Indicatif des Verbes réguliers, qui differe de la premiere, en admettant un t; par-tout ailleurs, la premiere et la troisieme personne du singulier se ressemblent.

4° Les deux présents de l'Indicatif et du Subjonctif sont les mêmes; mais au Subjonctif la troisieme personne du singulier est comme la premiere, tandis qu'à l'Indicatif cette troisieme personne admet un t.

5° Les deux Imparfaits sont les mêmes dans les deux modes; seulement dans les Verbes où les consonnes-terminaisons peuvent être adoucies, ou non,

on aime à conserver l'e adoucissant au Subjonctif, et on le supprime à l'Indicatif : p. ex. man lobte ihn sehr, *on le louait beaucoup*; er wünschte, daß man ihn mehr lobete, *il souhaitait qu'on le louât davantage.*

CONJUGAISON COMPLETE DE TOUT L'IMPÉRATIF OU ALLOCUTIF.

Ce mode exprime toujours une diction elliptique, en énonçant ou un ordre, ou une priere, ou une invitation. Le grec, le latin, et les idiomes qui en dérivent, ne distinguent pas ces trois especes d'allocution; et, comme l'une d'elles annonce le *ton impérieux*, les grammairiens des langues européennes ont nommé ce mode *Impératif;* mais c'est quelquefois le *Précatif* ou l'*Indicatif*, et ces trois Allocutifs sont très-distingués dans quelques langues de l'Asie. La langue allemande, originairement asiatique, en a conservé quelques traces dans ce mode, en adoucissant le ton impérieux de la seconde personne du singulier, par l'addition d'un e mi-muet; par là on représente le *Précatif* ou l'*Invitatif*, généralement usité dans les livres et dans le discours. Si cette distinction de l'Allocutif allemand, tantôt impérieux et tantôt adouci, a échappé à nos grammairiens, c'est qu'ils ont été entraînés par les autres langues européennes, tant mortes que vivantes, où les différentes especes de l'Allocution des Verbes sont confondues;

et nous sommes tous, plus ou moins, des animaux de coutume.

Quand j'ai exposé la théorie des différents Allocutifs dans les Verbes allemands, on m'a objecté que ce que je nommais l'*Allocutif adoucie* n'était que l'*Optatif.* Je réponds : p. ex. warte, *attends*, est la seconde personne du singulier; or cette même personne de l'Optatif est wartest, et non pas warte : ce n'est donc pas l'Optatif, mais warte représente l'adoucissement de l'Allocutif impérieux wart; et cet Impératif pur est, dans tous les Verbes primitifs, la *racine*, par conséquent monosyllabe, généralement usitée dans la langue, mais malheureusement enfouie dans tous les dictionnaires allemands qui sont parvenus à notre connaissance; et c'est cependant une chose essentielle, en étudiant une langue, d'en connaître les racines, et de savoir, par la grammaire, comment de ces racines se forme toute la famille des mots dérivés. Si les lexicohraphes allemands ont oublié ces racines, *ces mots primitifs*, *essentiels* et généralement usités, ce n'est pas notre faute. Cette omission serait inconcevable, si l'on ne connaissait pas le grand empire des anciennes routines. En grec, en latin, et dans tous les idiomes qui en ont pris naissance, les racines des Verbes ne sont pas des mots : p. ex. *am* est la racine de *amo ; aim*, celle de *j'aime* : mais, en allemand, la racine des Verbes primitifs est un *Mot ;* toute la Conjugaison en est formée en y ajoutant

les terminaisons qui distinguent les personnes et les temps : en allemand on n'a rien à *retrancher* de cette racine pour former toutes les parties du Verbe; on n'a qu'à *ajouter*, comme le tableau ci-dessus de la Conjugaison allemande réguliere le prouve. Nous observons que le Verbe handel n'est pas un mot primitif; sa racine est Hand, (la) *main*, à laquelle on a ajouté la terminaison diminutive el, de sorte que handel, *agis* ou *fais le négoce*, représente, comme Verbe, les idées : *Fais avec la main beaucoup de petits mouvements*.

Nous avons été obligés de nous étendre, en exposant cette nouvelle théorie des Allocutifs différents dans les Verbes allemands; et nous n'avons pas été étonnés, de ce que les routiniers ont jeté les hauts cris. Mais c'est sur cette théorie que nous basons notre Dictionnaire Allemand, où les racines des Verbes paraîtront enfin; et il deviendra palpable comment toute la famille des dérivés en est formée. Nous l'avons déja expliqué dans notre Grammaire complete.

La premiere personne du singulier ne saurait avoir lieu à l'Impératif.

La seconde personne de ce nombre est la base de tout le Verbe, dépourvue de toute espece de terminaisons; c'est la syllabe pure et monosyllabique dans les Verbes primitifs. En y ajoutant l'e mi-muet, le ton impérieux s'adoucit, et il représente le Précatif ou l'Invitatif. La troisieme personne du singulier, et les

trois personnes du pluriel sont les mêmes personnes du Conjonctif, Subjonctif ou Optatif, en mettant le pronom personnel après le Verbe. Ces pronoms personnels sont ordinairement supprimés à la seconde personne, tant du singulier que du pluriel; on n'y conserve ces pronoms, que quand on veut renforcer le ton impérieux, ou quand on met beaucoup d'instance en priant ou en invitant; comme :

IMPÉRATIF OU ALLOCUTIF COMPLET.

2. { handel ou handle (du), *agis;*
wart(e) (du), *attends;*
lob(e) (du), *loue;*

3. masc. { handel er, *qu'il agisse;*
wart er, *qu'il attende;*
lob er, *qu'il loue;*

3. fém. { handel ou handle sie, *qu'elle agisse;*
wart(e) sie, *qu'elle attende;*
lob(e) sie, *qu'elle loue;*

1. { handeln wir, *agissons* (1);
warten wir, *attendons;*
loben wir, *louons;*

---

(1) Au Nord de l'Allemagne, cette premiere personne du pluriel est plutôt représentée par la circonlocution : laß ou laßt uns handeln (*laisse* ou *laissez-nous agir*), *agissons.*

2. handelt (ihr), *agissez ;*
wartet (ihr), *attendez ;*
lob(e)t (ihr), *louez ;*

3. handeln sie, *qu'ils* ou *qu'elles agissent ;*
warten sie, *qu'ils* ou *qu'elles attendent ;*
loben sie, *qu'ils* ou *qu'elles louent.*

Voilà toute la Conjugaison des Verbes allemands réguliers dans les temps simples.

Pour montrer la formation des *Temps composés* dans les Verbes allemands, ils nous faut parler de l'*Infinitif* et de ce qu'on appelle le *Participe passé ;* nous y ajouterons le *Participe présent*, pour nous conformer à l'usage généralement reçu.

DE L'INFINITIF.

L'Infinitif est nécessaire pour représenter les *Futurs* quelconques avec un Verbe auxiliaire. Le Participe passé sert, en allemand comme en français, à former, avec un Verbe auxiliaire, les *Temps passés composés*.

Ni l'Infinitif, ni les Participes, pris isolément, ne sont des inflexions du Verbe ; car le Verbe exprime la *déclaration* d'une proposition. Or, en disant : *je veux manger*, le Verbe est *veux*, pour *suis voulant*; *manger* désigne l'action que l'on veut. Mais, toute idée d'action est un substantif, le nom d'une chose. Par la phrase : *je veux manger*, on dit : *je veux cette action qu'on nomme* MANGER ; et cette

action est la chose que je veux, comme si je disais : *je veux du pain*. Dans chaque phrase isolée, il n'y a, et il ne peut y avoir qu'un seul Verbe, un seul mot déclarant. La phrase ci-dessus contient le seul Verbe *veux* ; et *manger* annonce l'action ou la *chose* qu'on veut.

La terminaison de tous les Infinitifs allemands est la consonne n, ajoutée à l'Impératif pur ; cette consonne n est encore, selon la structure de l'Impératif, adoucie, ou non, par un e mi-muet qui précede : p. ex. de handel, *agis* ; handeln, *agir* ; de wart, *attends* ; warten, *attendre :* de geh, *va* ; gehen ou gehn, *aller*.

Les Latins ont décliné leur Infinitif-substantif : p. ex. de *laudare*, anciennement *laudan*, louer, *laudandi, laudando, laudadum* ; comme de *dominus*, le seigneur, *domini, domino, dominum*. Mais, en français, on ne peut exprimer ces rapports qu'à l'aide de certaines prépositions : *Paris, de Paris, à Paris* ; *louer, de louer, à louer*.

Les Allemands expriment les prépositions, *de* ou *à*, devant un Infinitif, par la préposition zu, qui répond ordinairement à *ad* des Latins : p. ex. *louer*, loben ; *de* ou *à louer*, zu loben.

Les grammairiens latins ont nommé *Gérondifs* cette déclinaison des Infinitifs de leur langue.

Mais les Latins avaient aussi une terminaison particuliere pour désigner *le but d'une action :* p. ex. *laudare, louer* ; *laudatum, pour louer*.

Les grammairiens de l'ancienne Rome ont donné à cette forme qui représente le but d'une action, le nom de *Supin*. Or, cette forme n'existe dans aucune autre langue de l'Europe, tant morte que vivante. Les Français énoncent ce but, en mettant la préposition *pour* devant l'Infinitif *louer*, en disant : *pour louer*. Les Allemands expriment ce but, en plaçant les deux prépositions um zu devant l'Infinitif, où la premiere um est quelquefois supprimée. Voici l'Infinitif allemand avec toutes ses modifications :

L'Infinitif pur : loben, *louer*;
zu loben, *de* ou *à louer*;
(um) zu loben, *pour louer*.

Il est donc ridicule de vouloir introduire dans les grammaires allemandes et françaises, des mots aussi inintelligibles que *Gérondif* et *Supin*, et qui sont absolument vides de sens.

DES PARTICIPES ET DES DIFFÉRENTES ESPECES DE VERBES.

Ce qu'on appelle *Participes* sont des adjectifs formés du Verbe; pris isolément, ils n'en sont pas une inflexion, ils n'expriment pas la *déclaration* d'une phrase : p. ex. *il est là dormant*; le mot *est* annonce la déclaration; et *dormant* est l'adjectif qui exprime la qualité attribuée au sujet *il*. Encore une fois, il n'y a jamais deux Verbes dans la même proposition.

On dit que *dormant* est le *Participe présent* de *dormir*; mais dans les phrases : *hier*, *il était là dormant*; *demain*, *il sera encore là dormant*, le mot *dormant* s'applique aussi au temps passé, et au futur; il est donc applicable à tous les trois temps de la nature, et non pas seulement au *Présent.*

Souvent cette espece d'adjectifs est réunie au Verbe *je suis*, et forme, par contraction, avec ces adjectifs, des mots qui, tous, sont des *Verbes*, car ils renferment le mot déclarant, ou le Verbe primitif, *je suis*, ou une de ses inflexions : comme *j'aime*, pour *je suis aimant*; *je parle*, pour *je suis parlant*; *je mange*, paur *je suis mangeant*, etc.

Selon la nature de ces adjectifs, réunis avec *je suis*, on distingue différentes especes de Verbes, dont nous sommes obligés de parler ici, parce que cela influe essentiellement sur l'intelligence des grammaires et des dictionnaires.

Si cet adjectif-attribut est *agissant* sur un objet extérieur, la contraction avec *je suis* forme le *Verbe actif :* p. ex. *le fils aime son pere*; où *aime* est pour *est aimant* un objet extérieur, qui est *son pere.*

On supprime quelquefois cet objet extérieur : p. ex. *il aime* un objet quelconque.

Mais la phrase, *le fils aime son pere*, peut être tournée de la maniere suivante : *le pere est aimé par son fils.* Ici, le sujet, le pere, n'agit pas, mais

on agit sur lui, il est représenté comme endurant l'action; on dit alors que le *Verbe* est *passif.*

En allemand, comme en français, la forme passive des Verbes est représentée par un Verbe auxiliaire et un adjectif, nommé Participe passé, dont nous parlerons ci-après.

Quand l'adjectif-attribut, réuni à *je suis*, n'annonce qu'un état, où le sujet de la phrase n'agit sur aucun objet extérieur, et où rien n'agit sur lui, on a, dans ce cas, la troisieme espece de Verbes, qu'on nomme *Verbes neutres*, ce qui veut dire, *ni actifs, ni passifs* : p. ex. *il meurt*, pour *il est mourant*; *il tombe*, pour *il est tombant.*

Il y a des phrases, dans certaines langues, où le Verbe neutre paraît agir sur un objet extérieur. On dit, p. ex. en français : *j'ai dormi un bon somme*; mais on ne peut pas la retourner, en disant : *un bon somme a été dormi par moi.* Ces tournures sont rares et particulieres à de certains idiomes.

Quelquefois il y a aussi une préposition sous-entendue : p. ex. *j'ai dormi toute la nuit*, pour *pendant toute la nuit.*

Qu'est-ce donc qu'un *Verbe actif?* C'est un Verbe dont le sujet agit toujours sur un objet extérieur, que cet objet soit exprimé ou sous-entendu; et le sens de la phrase où il se trouve, peut toujours être changé de maniere que l'objet de l'action devienne

le sujet, représenté comme passif. Donc, *tout Verbe actif a aussi sa forme passive.*

Le Verbe qui déclare que le sujet de la proposition agit sur lui-même, se nomme *Verbe réfléchi;* ce qui le distingue du *Verbe actif,* qui agit sur un objet extérieur : p. ex. *Il se fait du mal à lui-même,* pour : *il est faisant de mal à lui-même.*

Mais, si deux sujets différents agissent mutuellement l'un sur l'autre, le *Verbe* devient *réciproque :* p. ex. *Les deux freres se battent,* pour : *un frere est battant l'autre, et celui-ci est aussi battant le premier.* Les Verbes réciproques ne sont donc usités qu'au pluriel.

Les Verbes qui ne sont employés qu'à la troisieme personne du singulier, où le sujet est indéterminé, sont nommés *impersonnels :* p. ex. *il pleut, il neige.* Mais *impersonnel* veut dire : qui n'indique aucune personne. Cependant la *troisieme personne* ne l'est pas moins que la premiere et la seconde; on devrait donc les appeler *Verbes de troisieme personne.*

En allemand, il y a aussi des Verbes qui ne sont employés qu'aux troisiemes personnes, mais dans les deux nombres; ils paraissent avec le sujet indéterminé *il,* et avec des sujets déterminés. Nous les désignerons dans notre Dictionnaire.

Les adjectifs qu'on nomme vulgairement *Participe du Présent,* comme *louant, dormant,* ex-

priment une action ou un état *continus;* on peut les employer au Présent, au Passé et au Futur.

On parle aussi d'un *Participe passé,* mais qui n'est pas plus exclusivement *passé,* que l'autre n'est exclusivement *présent.* Les mots *loué, dormi,* sont des adjectifs annonçant une qualité qui désigne un état ou une action *finis;* et c'est la raison pour laquelle, dans les langues où les Temps passés sont composés, on les emploie dans la formation de ces Temps; comme en français : *il a loué, il a dormi;* il en est de même en allemand.

Ce même adjectif peut aussi prendre une signification passive; comme : *Il est loué de tout le monde.* En ce cas, il peut aussi être employé dans les trois Temps de la nature : p. ex. Présent, *il est loué;* Passé, *il a été loué;* Futur, *il sera loué.*

L'usage de ce prétendu Participe passé est absolument le même en allemand.

Malgré l'imperfection de ces dénominations, nous conserverons, dans cette Grammaire, les mots *Participe présent* et *Participe passé,* pour nous conformer à l'usage généralement reçu.

Passons maintenant à la formation de ces deux Participes, en allemand.

Ajoutez à l'Infinitif la consonne d, et vous avez le *Participe présent* : p. ex.

Infin. handeln, *agir; Part. prés.* handelnd, *agissant;*
» warten, *attendre;* » wartend, *attendant;*
» loben, *louer;* » lobend, *louant.*

Ce Participe présent, étant un véritable adjectif, suit, en allemand, les mêmes regles que tous les autres adjectifs. Étant adjectif-attribut, il est invariable, comme :

das Kind ist da schlafend, *l'enfant est là dormant;*
die Kinder sind da schlafend, *les enfants sont là dormant.*

S'il accompagne un substantif, il observe encore les mêmes regles que les autres adjectifs allemands : p. ex.

das schlafende Kind, *l'enfant dormant;*
die schlafenden Kinder, *les enfants dormant;*
ein schlafendes Kind, *un enfant dormant;*
einige schlafende Kinder, *quelques enfants dormant.*

La terminaison du *Participe passé*, dans les Verbes réguliers, est la consonne t, ajoutée à l'Impératif; selon la structure du mot, ce t peut ou doit être adouci par un e mi-muet; outre cela on place encore souvent la particule ge en tête. (Nous en donnerons incessamment la regle.) P. ex.

Imp. handel, *agis; Part. passé:* gehandelt, *agi;*
» wart, *attends;* » gewartet, *attendu;*
» lob, *loue;* » gelob(e)t, *loué.*

REGLE,

RELATIVE A LA PARTICULE ge, PLACÉE OU NON A LA TÊTE DE L'IMPÉRATIF, POUR FORMER LE PARTICIPE PASSÉ.

En formant le PARTICIPE PASSÉ *des Verbes réguliers ou irréguliers, on met la particule* ge *en tête, si l'accent tonique repose sur la* PREMIERE *syllabe*, comme dans les trois exemples ci-dessus; *cette particule est rejetée dans le cas contraire :* p. ex. vollend (1), *acheve; Participe passé :* vollendet, où l'accent tonique est sur la seconde syllabe; prophezeih, *prophétise ; Participe passé :* prophezeih(e)t, *prophétisé;* ici c'est la troisieme syllabe qui a l'accent tonique.

L'Infinitif et le Participe passé nous sont nécessaires pour former, en allemand, les Temps composés. On y emploie trois Verbes auxiliaires qui tous sont irréguliers. Ce sont : hab, *aie;* sey, *sois,* avec lesquels sont formés les Temps passés composés, en allemand comme en français : ces Temps sont le *Passé indéfini,* nommé *Parfait;* et le *Passé antérieur,* connu sous le nom de *Plusqueparfait.* Le troisieme Verbe auxiliaire est werd, qui, lié à un Infinitif, devient le signe du Futur, intraduisible en Français, où le Futur est un Temps simple; mais werd, étant en liaison avec un Participe passé, re-

---

(1) Le trait horizontal sous l'e désigne que l'accent tonique réside sur cette syllabe.

présente le Passif, comme nous l'expliquerons par la suite.

Nous allons donner le Tableau de la Conjugaison de ces trois Verbes auxiliaires, en renvoyant l'explication de la différence entre les Verbes allemands réguliers et irréguliers, après les Tableaux de la Conjugaison allemande complete.

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

DU

PREMIER VERBE AUXILIAIRE,

DANS LES TEMPS SIMPLES.

IMPÉRATIF : hab(e), *aie.*

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich hab(e), *j'ai;*
2. du hast (1), *tu as;*
3. er, sie, es hat (1), *il* ou *elle a;*

(1) Les Verbes auxiliaires étant très-fréquents, on a tâché de les rendre aussi coulants que possible : c'est par cette raison qu'on supprime la consonne radicale b, dans la deuxieme et la troi-

1. wir haben, *nous avons;*
2. ihr hab(e)t, *vous avez;*
3. sie haben, *ils* ou *elles ont.*

IMPARFAIT.

(*Passé simple,* aussi *Passé défini.*)

1. ich hatte (1), *j'avais* ou *j'eus;*
2. du hattest, *tu avais* ou *eus;*
3. er, sie, es hatte, *il* ou *elle avait* ou *eut;*

1. wir hatten, *nous avions* ou *eûmes;*
2. ihr hattet, *vous aviez* ou *eûtes;*
3. sie hatten, *ils* ou *elles avaient* ou *eurent.*

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich hab(e), (*que*) *j'aie;*
2. du habest, (*que*) *tu aies;*
3. er, sie, es habe, (*qu'*) *il* ou *elle ait;*

1. wir haben, (*que*) *nous ayons;*
2. ihr hab(e)t, (*que*) *vous ayez;*
3. sie haben, (*qu'*) *ils* ou *elles aient.*

---

sieme personne du singulier, et qu'on dit du hast, pour du habst; er hat, pour er habt.

(1) Par la même raison, on change, dans les Imparfaits, le b en t; et on dit ich hatte, pour ich habte; ich hätte pour häbte.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur*.)

1. ich hätte (1), *j'aurais* ou *j'eusse;*
2. du hättest, *tu aurais* ou *eusses;*
3. er, sie, es hätte, *il* ou *elle aurait* ou *eût;*

1. wir hätten, *nous aurions* ou *eussions;*
2. ihr hättet, *vous auriez* ou *eussiez;*
3. sie hätten, *ils* ou *elles auraient* ou *eussent.*

IMPÉRATIF COMPLET.

2. hab(e) (du), *aie;*
3. hab er, hab(e) sie, *qu'il ait, qu'elle ait;*

1. haben (wir) ou laßt uns haben, *ayons;*
2. hab(e)t (ihr), *ayez;*
3. haben sie, *qu'ils* ou *qu'elles aient.*

INFINITIF : haben, *avoir;*
zu haben, *de* ou *à avoir;*
(um) zu haben, *pour avoir.*

PARTICIPE PRÉSENT : habend, *ayant;*

PARTICIPE PASSÉ : gehabt, *eu.*

---

(1) Voyez la note page 134.

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

DU

SECOND VERBE AUXILIAIRE,

DANS LES TEMPS SIMPLES.

IMPÉRATIF : ſey (le seul qui ne s'adoucit jamais), *sois* (1).

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich bin, *je suis ;*
2. du biſt, *tu es ;*
3. er, ſie, er iſt, *il* ou *elle est ;*

1. wir ſind, *nous sommes ;*
2. ihr ſeyd (2), *vous êtes ;*
3. ſie ſind, *ils* ou *elles sont.*

---

(1) C'est le seul Verbe allemand où l'on trouve plusieurs racines.

(2) Il n'y a que ce Verbe dont la seconde personne du pluriel se termine aux Présents par un d, comme ſeyd ; tandis que, dans tous les autres Verbes allemands, la seconde du pluriel adopte constamment la terminaison t.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Passé défini.*)

1. ich war, *j'étais* ou *je fus*;
2. du war(e)st, *tu étais* ou *tu fus*;
3. er, sie, es war, *il* ou *elle était* ou *fut*;

1. wir waren, *nous étions* ou *fûmes*;
2. ihr war(e)t, *vous étiez* ou *fûtes*;
3. sie waren, *ils* ou *elles étaient* ou *furent*.

MODE INDÉTERNINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich sey(e), (*que*) *je sois*;
2. du sey(e)st, (*que*) *tu sois*;
3. er, sie, sey(e); (*qu'*) *il* ou *elle soit*;

1. wir sey(e)n, (*que*) *nous soyons*;
2. ihr sey(e)d, (*que*) *vous soyez*;
3. sie sey(e)n, (*qu'*) *ils* ou *elles soient*.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich wäre, *je serais* ou *je fusse*;
2. du wärest, *tu serais* ou *tu fusses*;
3. er, sie, es wäre, *il* ou *elle serait* ou *fût*;

1. wir wären, *nous serions* ou *fussions*;
2. ihr wär(e)t, *vous seriez* ou *fussiez*;
3. sie wären, *ils* ou *elles seraient* ou *fussent*.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. ſey (du), *sois ;*
3. masc. ſey er, *qu'il soit ;*
fém. ſey(e) ſie, *qu'elle soit ;*

1. ſey(e)n wir ou laßt uns ſeyn, *soyons ;*
2. ſey(e)d (ihr), *soyez ;*
3. ſey(e)n ſie, *qu'ils* ou *qu'elles soient.*

INFINITIF : ſeyn (où la terminaison n ne s'adoucit pas), *être.*

PARTICIPES.

Présent : anciennement ſeyend ou weſend, *étant,* ne sont plus usités, de sorte qu'on ne peut pas exprimer *étant,* en allemand. Ce n'est que dans des ouvrages militaires qu'on trouve encore le mot ſeyend.

Passé : geweſen, *été.*

Ce Verbe est son propre auxiliaire dans les Temps passés composés; on dit, p. ex. en allemand : ich bin geweſen, *je suis été,* pour *j'ai été.*

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

DU

TROISIEME VERBE AUXILIAIRE,

DANS LES TEMPS SIMPLES.

IMPÉRATIF werd(e), intraduisible, comme auxiliaire des Futurs; mais, étant auxiliaire du Passif, c'est *sois*, en français. S'il n'est pas auxiliaire, werd(e) signifie : *deviens*.

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich werd(e);
2. du wirst (1);
3. er, sie, es wird;

1. wir werden;
2. ihr werdet;
3. sie werden.

---

(1) Ce n'est que dans cette seconde personne wirst, que la consonne radicale d est sacrifiée à l'oreille, pour ne pas dire wirdst, où quatre consonnes, trop dures, se suivraient immédiatement.

IMPARFAIT.

(*Passé simple* ou *Passé défini.*)

1. ich wurde ou ward (1);
2. du wurdest;
3. er, sie, es wurde ou ward;
1. wir wurden;
2. ihr wurdet;
3. sie wurden.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich werd(e);
2 du werdest;
3. er, sie, es werd(e);
1. wir werden,
2. ihr werdet;
3. sie werden.

---

(1) Quand on veut supprimer l'e final dans wurde, ou pour éviter un hiatus, ou pour parler plus rapidement, on change l'u en a. Comme cet e final ne se trouve que dans les premiere et troisieme personnes du singulier, il n'y a aussi que ces deux personnes où ce changement de la voyelle a lieu. En disant à la seconde du singulier : du wardst, pour du wurdest, on annoncerait un mauvais goût, en accumulant les quatre consonnes r d st, que tous les Allemands évitent, en disant : du wirst, pour du wirdst. Le changement de l'u en a n'a jamais lieu dans les trois personnes du pluriel.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, ou *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich würde;
2. du würdest;
3. er, sie, es würde;

1. wir würden;
2. ihr würdet;
3. sie würden.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. werd(e) (du);
3. werd er, werde sie;

1. werden (wir) ou laßt uns werden;
2. werdet (ihr);
3. werden sie.

INFINITIF : werden.

PARTICIPE PRÉSENT : werdend.

PARTICIPE PASSÉ : worden, s'il est auxiliaire du Passif; et geworden, dans le cas contraire.

Nous en expliquerons la raison, quand nous donnerons le Tableau de la Conjugaison allemande du Passif.

DE LA FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS DANS LA CONJUGAISON ALLEMANDE.

Commençons d'abord par les trois Temps de l'Infinitif, dont nous aurons besoin par la suite.

Nous connaissons déja le *Présent de l'Indicatif*, qui est simple; comme loben, *louer*.

Le *Passé de l'Infinitif* est formé en allemand comme en français, excepté que les deux mots se transposent : p. ex. gelob(e)t haben, *loué avoir*, pour *avoir loué*. On aime à placer, en allemand, les Infinitifs à la fin, pour donner une chute agréable à la phrase; les Participes passés y seraient quelquefois trop durs.

En allemand comme en français, les Verbes actifs se servent de l'auxiliaire hab, *aie*, pour former tous les Temps passés composés.

Quant aux Verbes neutres, les uns admettent, pour cet effet, l'auxiliaire hab, *aie;* d'autres, l'auxiliaire sey, *sois;* cela differe quelquefois dans les deux langues; c'est donc au dictionnaire de guider là-dessus : p. ex. le Verbe neutre *voyager,* reisen, fait en français, au Passé de l'Infinitif : *avoir voyagé;* et, en allemand, gereiset seyn, *voyagé être*, pour : *avoir voyagé*.

On forme le *Futur de l'Infinitif* allemand, en ajoutant werden au Présent de l'Infinitif, dont on veut faire ce Futur : comme loben, *Infinitif présent*,

louer; et loben werden, *Futur de l'Infinitif*, qu'on ne peut traduire, en français, qu'imparfaitement par *devoir louer.*

Les trois Temps de l'Infinitif d'un Verbe actif sont donc les suivants :

Présent : loben, *louer;*
Passé : gelob(e)t haben, *avoir loué;*
Futur : loben werden, *devoir louer.*

D'un Verbe neutre avec seyn :

Présent : reisen, *voyager;*
Passé : gereiset seyn, (*être,* pour) *avoir voyagé;*
Futur : reisen werden, *devoir voyager.*

Les Allemands forment les Temps passés composés, nommés *Parfait* et *Plusqueparfait,* à l'Indicatif et au Subjonctif, absolument de la même maniere que les Français : p. ex.

INDICATIF.

PARFAIT.

1. ich habe gelob(e)t (1), *j'ai loué;*
2. du hast gelob(e)t, *tu as loué;*
3. er, sie, es hat gelob(e)t, *il* ou *elle a loué,* etc.

---

(1) Dans les Verbes allemands où la consonne t, qui fait la terminaison des Participes passés, peut être adoucie, ou non, par un e mi-muet qui précede, comme ici dans gelob(e)t, l'e adou-

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

1. ich habe gelob(e)t, (*que*) *j'aie loué;*
2. du habest gelob(e)t, (*que*) *tu aies loué;*
3. er, sie, es habe gelob(e)t, (*qu'*) *il* ou *elle ait loué,* etc.

INDICATIF.

PARFAIT.

1. ich bin gereis(e)t, (*je suis,* pour) *j'ai voyagé;*
2. du bist gereis(e)t, (*tu es,* pour) *tu as voyagé;*
3. er, sie, es ist gereis(e)t, (*il* ou *elle est,* pour) *il* ou *elle a voyagé.*

PLUSQUEPARFAIT,

qui, au Subjonctif, peut aussi représenter le *Conditionnel passé.*

1. ich hatte gelob(e)t, *j'avais* ou *j'eus loué,* etc.
1. ich war gereis(e)t, (*j'étais* ou *je fus,* pour) *j'avais* ou *j'eus voyagé,* etc.

---

cissant est ordinairement supprimé à l'Indicatif, et conservé au Subjonctif.

Ces Participes passés, qui entrent dans la composition des Parfaits et Plusqueparfaits, sont toujours invariables, parce que ce sont des adjectifs-attributs qui, comme tous les attributs allemands, ne varient jamais. La difficulté des Participes français n'a donc pas lieu en allemand.

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

1. ich sey(e) gereis(e)t, (*je sois*, pour) *j'ai voyagé ;*
2. du sey(e)st gereis(e)t, (*tu soies,* pour) *tu aies voyagé ;*
3. er, sie, es sey(e) gereis(e)t, (*il* ou *elle soit,* pour) *il* ou *elle ait voyagé*, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich hätte gelob(e)t, *j'aurais* ou *j'eusse loué*, etc.
1. ich wäre gereis(e)t, (*je serais* ou *je fusse*, pour) *j'aurais* ou *j'eusse voyagé*, etc.

Tous les Futurs allemands, dans les deux Modes, emploient le Présent du Verbe auxiliaire werd(e), auquel on ajoute un Infinitif. Si c'est un simple Futur, werd(e) est accompagné du *Présent de l'Infinitif;* en formant le *Futur antérieur,* on joint à werd(e) le *Passé de l'Infinitif.*

Mais il y a aussi un Futur allemand au Subjonctif, qui manque en français; et alors on se sert de werd(e) au Présent du Subjonctif : p. ex.

INDICATIF.

SIMPLE FUTUR.

1. ich werde loben, *je louerai ;*
2. du wirst loben, *tu loueras ;*
3. er, sie, es wird loben, *il* ou *elle louera ;*

1. wir werden loben, *nous louerons;*
2. ihr werdet loben, *vous louerez;*
3. sie werden loben, *ils* ou *elles loueront.*

SUBJONCTIF.

SIMPLE FUTUR.

1. ich werde loben, *je louerai;*
2. du werdest loben, *tu loueras;*
3. er, sie, es werde loben, *il* ou *elle louera;*

1. wir werden loben, *nous louerons;*
2. ihr werdet loben, *vous louerez;*
3. sie werden loben, *ils* ou *elles loueront.*

INDICATIF.

FUTUR ANTÉRIEUR DU VERBE ACTIF.

1. ich werde gelobt haben, *j'aurai loué;*
1. du wirst gelobt haben, *tu auras loué;*
3. er, sie, es wird gelobt haben, *il* ou *elle aura loué;*

1. wir werden gelobt haben, *nous aurons loué;*
2. ihr werdet gelobt haben, *vous aurez loué;*
3. sie werden gelobt haben, *ils* ou *elles auront loué.*

SUBJONCTIF.

FUTUR ANTÉRIEUR DU VERBE ACTIF.

1. ich werde gelobet haben, *j'aurai loué;*
2. du werdest gelobet haben, *tu auras loué;*
3. er, sie, es werde gelobet haben, *il* ou *elle aura loué;*

1. wir werden gelobet haben, *nous aurons loué;*
2. ihr werdet gelobet haben, *vous aurez loué;*
3. sie werden gelobet haben, *ils* ou *elles auront loué.*

INDICATIF.

FUTUR ANTÉRIEUR D'UN VERBE NEUTRE AVEC seyn.

1. ich werde gereiset seyn, (*je serais,* pour) *j'aurai voyagé;*
2. du wirst gereiset seyn, (*tu seras,* pour) *tu auras voyagé;*
3. er, sie, es wird gereiset seyn, (*il* ou *elle sera,* pour) *il* ou *elle aura voyagé;*
1. wir werden gereiset seyn, (*nous serons,* pour) *nous aurons voyagé;*
2. ihr werdet gereiset seyn, (*vous serez,* pour) *vous aurez voyagé;*
3. sie werden gereiset seyn, (*ils* ou *elles seront,* pour) *ils* ou *elles auront voyagé.*

SUBJONCTIF.

FUTUR ANTÉRIEUR D'UN VERBE NEUTRE AVEC seyn.

1. ich werde gereiset seyn, *j'aurai voyagé;*
2. du werdest gereiset seyn, *tu auras voyagé;*
3. er, sie, es werde gereiset seyn, *il* ou *elle aura voyagé;*
1. wir werden gereiset seyn, *nous aurons voyagé;*
2. ihr werdet gereiset seyn, *vous aurez voyagé;*
3. sie werden gereiset seyn, *ils* ou *elles auront voyagé.*

FORMATION DES TEMPS CONDITIONNELS.

Nous avons déja observé que l'*Imparfait* du *Subjonctif* pouvait représenter le *Présent* ou le *Futur conditionnel :* p. ex. ich lobete, peut signifier : *je louasse* ou *je louerais*. De même le *Plusqueparfait* du *Subjonctif* peut aussi annoncer le *Conditionnel passé :* p. ex. ich hätte gelobet, peut avoir la signification de : *j'eusse loué* ou de *j'aurais loué.*

Mais ces Temps conditionnels s'énoncent d'une maniere plus positive, quand on se sert de l'*Imparfait* du *Subjonctif* de l'auxiliaire werd, qui est ich würde, auquel on ajoute le Présent de l'Infinitif, pour former le *Conditionnel présent* ou *futur;* et le *Passé* de l'*Infinitif*, pour la formation du *Conditionnel passé :* p. ex.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

1. ich würde loben, *je louerais;*
2. du würdest loben, *tu louerais;*
3. er, sie, es würde loben, *il* ou *elle louerait;*
1. wir würden loben, *nous louerions;*
2. ihr würdet loben, *vous loueriez;*
3. sie würden loben, *ils* ou *elles loueraient.*

CONDITIONNEL PASSÉ DU VERBE ACTIF.

1. ich würde gelobet haben, *j'aurais loué;*
2. du würdest gelobet haben, *tu aurais loué;*
3. er, sie, es würde gelobet haben, *il* ou *elle aurait loué;*

1. wir würden gelobet haben, *nous aurions loué;*
2. ihr würdet gelobet haben, *vous auriez loué;*
3. sie würden gelobet haben, *ils* ou *elles auraient loué.*

CONDITIONNEL D'UN VERBE NEUTRE AVEC seyn.

1. ich würde gereiset seyn, (*je serais,* pour) *j'aurais voyagé;*
2. du würdest gereiset seyn, *tu aurais voyagé;*
3. er, sie, es würde gereiset seyn, *il* ou *elle aurait voyagé;*
1. wir würden gereiset seyn, *nous aurions voyagé;*
2. ihr würdet gereiset seyn, *vous auriez voyagé;*
3. sie würden gereiset seyn, *ils* ou *elles auraient voyagé.*

Les Allemands représentent, comme les Français, *les rapports et le but du Passé de l'Infinitif:* p. ex.

D'un Verbe actif:

Passé de l'Infin. gelob(e)t haben, *avoir loué;*
gelob(e)t zu haben, *de* ou *à avoir loué;*
(um) gelob(e)t zu haben, *pour avoir loué.*

D'un Verbe neutre avec seyn:

Passé de l'Inf. gereis(e)t seyn, (*être* pour) *avoir voyagé;*
gereis(e)t zu seyn, *de* ou *à avoir voyagé;*
(um) gereis(e)t zu seyn, *pour avoir voyagé.*

Les Futurs de l'Infinitif, comme loben werden, *devoir louer*, n'énoncent ni rapport, ni but.

Les Verbes actifs allemands forment aussi un adjectif, nommé Participe, qui répond au Participe latin en *dus, da, dum;* pour le former, en allemand, on place devant le Participe présent la préposition zu : p. ex.

Part. prés. lobend, *louant;*

zu lobend (*laudandus*), *qui mérite d'être loué.*

Ce dernier adjectif adopte les terminaisons, comme tout autre : p. ex.

der zu lobende Mann, *l'homme qui mérite d'être loué;*

gén. des zu lobenden Mannes,

plur. die zu lobenden Männer;

ein zu lobender Mann, *un homme qui mérite d'être loué;*

gén. eines zu lobenden Mannes,

plur. einige zu lobende Männer.

Cette espece d'adjectifs, renfermant toujours une *idée passive,* ne peut être formée que des *Verbes actifs.*

Après ces notions préparatoires, nous pouvons maintenant représenter la Conjugaison complete des Verbes, avec tous les accessoires. Nous commençons par les Verbes auxiliaires, dont nous avons besoin pour former les Temps composés des autres Verbes. Nous n'exposerons que la premiere personne du singulier dans chaque Temps; ou tout le singulier de ces Temps, quand il y a une différence marquée,

entre l'Indicatif et le Subjonctif; en renvoyant aux Tableaux précédents, où toutes les personnes des deux nombres sont indiquées.

TABLEAU
DE
LA CONJUGAISON COMPLETE
DU PREMIER VERBE AUXILIAIRE.

IMPÉRATIF : (*Racine*) hab(e), *aie*.

INFINITIF PRÉSENT : haben, *avoir;*
zu haben, *de* ou *à avoir;*
(um) zu haben, *pour avoir*.

INFINITIF PASSÉ : gehabt haben, *avoir eu;*
gehabt zu haben, *de* ou *à avoir eu*.
(um) gehabt zu haben, *pour avoir eu*.

INFINITIF FUTUR : haben werden, *devoir avoir*.

PARTICIPE PRÉSENT : habend, *ayant;*

PARTICIPE PASSÉ : gehabt, *eu*.

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich hab(e), *j'ai;*
2. du hast, *tu as;*
3. er, sie, es hat, *il* ou *elle a;*
1. wir haben, *nous avons*, etc.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Passé défini.*)

1. ich hatte, *j'avais* ou *j'eus*, etc.

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich hab(e) gehabt, *j'ai eu*;
2. du hast gehabt, *tu as eu*;
3. er, sie, es hat gehabt, *il* ou *elle a eu*;

1. wir haben gehabt, *nous avons eu*, etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur.*)

1. ich hatte gehabt, *j'avais* ou *j'eus eu*, etc.

FUTUR.

1. ich werde haben, *j'aurai*;
2. du wirst haben, *tu auras*;
3. er, sie, es wird haben, *il* ou *elle aura*;

1. wir werden haben, *nous aurons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gehabt haben, *j'aurai eu*;
2. du wirst gehabt haben, *tu auras eu*;
3. er, sie, es wird gehabt haben, *il* ou *elle aura eu*.

1. wir werden gehabt haben, *nous aurons eu*, etc.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich hab(e), *j'aie;*
2. du habeſt, *tu aies;*
3. er, ſie, es hab(e), *il* ou *elle ait;*
1. wir haben, *nous ayons*, etc.

IMPARFAIT.

(*Passé simple,* aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich hätte, *j'aurais* ou *j'eusse*, etc.

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich habe gehabt, *j'aie eu;*
2. du habeſt gehabt, *tu aies eu;*
3. er, ſie, es habe gehabt, *il* ou *elle ait eu;*
2. wir haben gehabt, *nous ayons eu*, etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur,* aussi *Passé Conditionnel.*)

1. ich hätte gehabt, *j'aurais* ou *j'eusse eu*, etc.

FUTUR.

1. ich werde haben, *j'aurai;*
2. du werdeſt haben, *tu auras;*
3. er, ſie, es werde haben, *il* ou *elle aura;*
1. wir werden haben, *nous aurons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gehabt haben, *j'aurai eu ;*
2. du werdest gehabt haben, *tu auras eu ;*
3. er, sie, es werde gehabt haben, *il* ou *elle aura eu ;*
1. wir werden gehabt haben, *nous aurons eu,* etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

1. ich würde haben, *j'aurais,* etc.
1. wir würden haben, *nous aurions,* etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gehabt haben, *j'aurais eu,* etc.
1. wir würden gehabt haben, *nous aurions eu,* etc.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. hab(e) (du), *aie ;*
3. masc. hab er, *qu'il ait ;*
   fém. hab(e) sie, *qu'elle ait ;*
1. haben wir ou laßt uns haben, *ayons ;*
2. hab(e)t (ihr), *ayez ;*
3. haben sie, *qu'ils* ou *qu'elles aient.*

TABLEAU

DE

LA CONJUGAISON COMPLETE

DU SECOND VERBE AUXILIAIRE,

composé de différentes racines, dont l'une est :

L'IMPÉRATIF, sey (qui n'est jamais adouci), *sois.*

INFINIF PRÉS. seyn, *être;*
zu seyn, *de* ou *à être;*
(um) zu seyn, *pour être.*

INFINITIF PASSÉ : gewesen seyn (*été être* pour) *avoir été;*
gewesen zu seyn, *de* ou *à avoir été;*
(um) gewesen zu seyn, *pour avoir été.*

INFINITIF FUTUR : seyn werden, *devoir être.*

PARTICIPE PRÉS. seyend (qu'on trouve encore très-rarement), et wesend, *étant*; aujourd'hui hors d'usage.

PARTICIPE PASSÉ : gewesen, *été.*

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich bin, *je suis;*
2. du bist, *tu es;*
3. er, sie, es ist, *il* ou *elle est;*

1. wir sind, *nous sommes;*
3. ihr seyd, *vous êtes;*
3. sie sind, *ils* ou *elles sont.*

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Passé défini.*)

1. ich war, *j'étais* ou *je fus;*
2. du war(e)st, *tu étais* ou *tu fus;*
3. er, sie, es war, *il* ou *elle était* ou *fut;*
1. wir waren, *nous étions* ou *fûmes;*
2. ihr war(e)t, *vous étiez* ou *fûtes;*
3. sie waren, *ils* ou *elles étaient* ou *furent.*

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich bin gewesen, (*je suis*, pour) *j'ai été*, etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur.*)

1. ich war gewesen, (*j'étais* ou *je fus été*, pour) *j'avais* ou *j'eus été*, etc.

FUTUR.

1. ich werde seyn, *je serai;*
2. du wirst seyn, *tu seras;*
3. er, sie, es wird seyn, *il* ou *elle sera;*
1. wir werden seyn, *nous serons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gewesen seyn, (*je serai*, pour) *j'aurai été*;
2. du wirst gewesen seyn, *tu auras été*;
3. er, sie, es wird gewesen seyn, *il* ou *elle aura été*;

1. wir werden gewesen seyn, *nous aurons été*, etc.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich sey(e), *je sois*;
2. du sey(e)st, *tu sois*;
3. er, sie, es sey(e), *il* ou *elle soit*;

1. wir sey(e)n, *nous soyons*;
2. ihr sey(e)d, *vous soyez*;
3. sie sey(e)n, *ils* ou *elles soient*.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich wäre, *je serais* ou *je fusse*;
2. du wärest, *tu serais* ou *tu fusses*;
3. er, sie, es wäre, *il* ou *elle serait* ou *fût*;

1. wir wären, *nous serions* ou *fussions*;
2. ihr wär(e)t, *vous seriez* ou *fussiez*;
3. sie wären, *ils* ou *elles seraient* ou *fussent*.

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich sey(e) gewesen, (*je sois*, pour) *j'aie été*, etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur*, aussi *Conditionnel passé.*)

1. ich wäre gewesen, (*je serais* ou *je fusse été*, pour) *j'aurais* ou *j'eusse été*, etc.

FUTUR.

1. ich werde seyn, *je serai;*
2. du werdest seyn, *tu seras;*
3. er, sie, es werde seyn, *il* ou *elle sera;*
1. wir werden seyn, *nous serons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gewesen seyn, *j'aurai été;*
2. du werdest gewesen seyn, *tu auras été;*
3. er, sie, es werde gewesen seyn, *il* ou *elle aura été;*
1. wir werden gewesen seyn, *nous aurons été*, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

1. ich würde seyn, *je serais*, etc.
1. wir würden seyn, *nous serions*, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gewesen seyn, *j'aurais été*, etc.
1. wir würden gewesen seyn, *nous aurions été*, etc.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. sey (du), *sois;*
3. masc. sey er, *qu'il soit;*
   fém. sey(e) sie, *qu'elle soit;*

1. ſey(e)n wir ou laßt uns ſeyn, *soyons;*
2. ſey(e)d (ihr), *soyez;*
3. ſey(e)n ſie, *qu'ils* ou *qu'elles soient.*

Nous devrions donner ici le Tableau de la Conjugaison complete du troisieme Verbe auxiliaire werd(e). Mais quand il est l'auxiliaire des Futurs, on n'en emploie que les présents; son Imparfait du Subjonctif sert à former les temps conditionnels. Tous ces Temps du Verbe werd(e) sont simples, et déja connus.

Ce n'est qu'en représentant l'auxiliaire du Passif, que werd(e) paraît dans ses Temps simples et composés. En ce cas, il remplacera le Verbe, *je suis,* auxiliaire du Passif en français. Tout son développement paraîtra dans le Tableau de la Conjugaison complete d'un Verbe passif allemand, qui va bientôt suivre.

TABLEAU
DE
LA CONJUGAISON COMPLETE
D'UN VERBE ACTIF ALLEMAND RÉGULIER.

IMPÉRATIF : lob(e), *loue.*

INFINITIF PRÉS. loben, *louer;*
zu loben, *de* ou *à louer;*
(um) zu loben, *pour louer.*

INFINITIF PASSÉ : gelob(e)t haben, *avoir loué;*
gelob(e)t zu haben, *de* ou *à avoir loué;*
(um) gelob(e)t zu haben, *pour avoir loué.*

INFINITIF FUTUR : loben werden, *devoir louer.*

PARTICIPE PRÉSENT : lobend, *louant.*

PARTICIPE PASSÉ : gelob(e)t, *loué.*

PARTICIPE FUTUR : zu lobend, (*laudandus*) *qui mérite d'être loué.*

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich lob(e), *je loue;*
2. du lob(e)st, *tu loues;*
3. er, sie, es lob(e)t, *il* ou *elle loue;*

1. wir loben, *nous louons;*
2. ihr lob(e)t, *vous louez;*
3. sie loben, *ils* ou *elles louent.*

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Passé défini.*)

1. ich lob(e)te, *je louais* ou *louai;*
2. du lob(e)test, *tu louais* ou *louas;*
3. er, sie, es lob(e)te, *il* ou *elle louait* ou *loua;*

1. wir lob(e)ten, *nous louions* ou *louâmes;*
2. ihr lobetet, *vous louiez* ou *louâtes;*
3. sie lob(e)ten, *ils* ou *elles louaient* ou *louerent.*

FARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich habe gelob(e)t, *j'ai loué;*
2. du hast gelob(e)t, *tu as loué;*
3. er, sie, es hat gelob(e)t, *il* ou *elle a loué;*
1. wir haben gelob(e)t, *nous avons loué,* etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur.*)

1. ich hatte gelob(e)t, *j'avais* ou *j'eus loué,* etc.
1. wir hatten gelob(e)t, *nous avions* ou *eûmes loué,* etc.

FUTUR.

1. ich werde loben, *je louerai;*
2. du wirst loben, *tu loueras;*
3. er, sie, es wird loben, *il* ou *elle louera;*
1. wir werden loben, *nous louerons,* etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gelob(e)t haben, *j'aurai loué;*
2. du wirst gelob(e)t haben, *tu auras loué;*
3. er, sie, es wird gelob(e)t haben, *il* ou *elle aura loué;*
1. wir werden gelob(e)t haben, *nous aurons loué,* etc.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich lob(e), *je loue;*
2. du lob(e)st, *tu loues;*
3. er, sie, es lob(e), *il* ou *elle loue;*

1. wir loben, *nous louions;*
2. ihr lob(e)t, *vous louiez;*
3. ſie loben, *ils* ou *elles louent.*

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich lob(e)te, *je louerais* ou *louasse;*
2. du lob(e)teſt, *tu louerais* ou *louasses;*
4. er, ſie, es lob(e)te, *il* ou *elle louerait* ou *louât;*
1. wir lob(e)ten, *nous louerions* ou *louassions;*
2. ihr lob(e)tet, *vous loueriez* ou *louassiez;*
3. ſie lob(e)ten, *ils* ou *elles loueraient* ou *louassent.*

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich habe gelob(e)t, *j'aie loué;*
2. du habeſt gelob(e)t, *tu aies loué;*
3. er, ſie, es habe gelob(e)t, *il* ou *elle ait loué;*
1. wir haben gelob(e)t, *nous ayons loué*, etc.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur,* aussi *Passé Conditionnel.*)

1. ich hätte gelob(e)t, *j'aurais* ou *j'eusse loué*, etc.
1. wir hätten gelob(e)t, *nous aurions* ou *eussions loué*, etc.

FUTUR.

1. ich werde loben, *je louerai;*
2. du werdeſt loben, *tu loueras;*
3. er, ſie, es werde loben, *il* ou *elle louera;*

1. wir werden loben, *nous louerons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gelob(e)t haben, *j'aurai loué;*
2. du werdest gelob(e)t haben, *tu auras loué;*
3. er, sie, es werde gelob(e)t haben, *il* ou *elle aura loué*, etc.

1. wir werden gelob(e)t haben, *nous aurons loué*, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

1. ich würde loben, *je louerais*, etc.

1. wir würden loben, *nous louerions.*

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gelob(e)t haben, *j'aurais loué*, etc.

1. wir würden gelob(e)t haben, *nous aurions loué*, etc.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. lob(e) (du), *loue;*
3. masc. lob er, *qu'il loue;*
   fém. lob(e) sie, *qu'elle loue;*

1. loben wir ou laßt uns loben, *louons;*
2. lob(e)t (ihr), *louez;*
3. loben sie, *qu'ils* ou *qu'elles louent.*

TABLEAU

DE

LA CONJUGAISON COMPLETE

D'UN VERBE NEUTRE ALLEMAND RÉGULIER

qui adopte dans les Temps passés composés le Verbe auxiliaire
ich bin, *je suis.*

IMPÉRATIF : reis ou reise, *voyage.*

INFINITIF PRÉSENT : reisen, *voyager ;*
zu reisen, *de* ou *à voyager ;*
(um) zu reisen, *pour voyager.*

INFIN. PASSÉ : gereiset seyn (*voyagé être* pour) *avoir voyagé ;*
gereiset zu seyn, *de* ou *à avoir voyagé ;*
(um) gereiset zu seyn, *pour avoir voyagé.*

INFINITIF FUTUR : reisen werden, *devoir voyager.*

PARTICIPE PRÉSENT : reisend, *voyageant.*

PARTIC. PASSÉ : gereiset ou gereis't ou gereist, *voyagé.*

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich reis ou reise, *je voyage ;*
2. du reisest, *tu voyages ;*
3. er, sie, es reiset ou reis't ou reist, *il* ou *elle voyage ;*

1. wir reisen, *nous voyageons;*
2. ihr reiset ou reis't ou reist, *vous voyagez;*
3. sie reisen, *ils* ou *elles voyagent.*

IMPARFAIT.

(*Passé simple,* aussi *Passé défini.*)

1. ich reis(e)te, *je voyageais* ou *voyageai;*
2. du reis(e)test, *tu voyageais* ou *voyageas;*
3. er, sie, es reis(e)te, *il* ou *elle voyageait* ou *voyagea;*
1. wir reis(e)ten, *nous voyagions* ou *voyageâmes;*
2. ihr reis(e)tet, *vous voyagiez* ou *voyageâtes;*
3. sie reis(e)ten, *ils* ou *elles voyageaient* ou *voyagerent.*

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich bin gereis(e)t; (*je suis,* pour) *j'ai voyagé;*
2. du bist gereis(e)t, *tu as voyagé;*
3. er, sie, es ist gereis(e)t, *il* ou *elle a voyagé;*
1. wir sind gereis(e)t, *nous avons voyagé;*
2. ihr seyd gereis(e)t, *vous avez voyagé;*
3. sie sind gereis(e)t, *ils* ou *elles ont voyagé.*

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur.*)

1. ich war gereis(e)t, (*j'étais* ou *je fus,* pour) *j'avais* ou *j'eus voyagé,* etc.

FUTUR.

1. ich werde reisen, *je voyagerai;*
2. du wirst reisen, *tu voyageras;*
3. er, sie, es wird reisen, *il* ou *elle voyagera;*

1. wir werden reisen, *nous voyagerons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gereis(e)t seyn, (*je serai*, pour) *j'aurai voyagé*;
2. du wirst gereis(e)t seyn, *tu auras voyagé*;
3. er, sie, es wird gereis(e)t seyn, *il* ou *elle aura voyagé*;

1. wir werden gereis(e)t seyn, *nous aurons voyagé*, etc.

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich reis ou reise, *je voyage*;
2. du reisest, *tu voyages*;
3. er, sie, es reis ou reise, *il* ou *elle voyage*;

1. wir reisen, *nous voyagions*;
2. ihr reiset ou reis't ou reist, *vous voyagiez*;
3. sie reisen, *ils* ou *elles voyagent*.

IMPARFAIT.

(*Passé simple*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur*.)

1. ich reis(e)te, *je voyagerais* ou *voyageasse*;
2. du reis(e)test, *tu voyagerais* ou *voyageasses*;
3. er, sie, es reis(e)te, *il* ou *elle voyagerait* ou *voyageât*;

1. wir reis(e)ten, *nous voyagerions* ou *voyageassions*;
2. ihr reis(e)tet, *vous voyageriez* ou *voyageassiez*;
3. sie reis(e)ten, *ils* ou *elles voyageraient* ou *voyageassent*.

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich sey(e) gereis(e)t, (*je sois*, pour) *j'aie voyagé;*
2. du sey(e)st gereis(e)t, *tu aies voyagé;*
3. er, sie, es sey(e) gereis(e)t, *il* ou *elle ait voyagé;*

1. wir sey(e)n gereis(e)t, *nous ayons voyagé;*
2. ihr sey(e)d gereis(e)t, *vous ayez voyagé;*
3. sie sey(e)n gereis(e)t, *ils* ou *elles aient voyagé.*

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur*, aussi *Conditionnel Passé.*)

1. ich wäre gereis(e)t, (*je serais* ou *je fusse*, pour) *j'aurais* ou *j'eusse voyagé*, etc.

FUTUR.

1. ich werde reisen, *je voyagerai;*
2. du werdest reisen, *tu voyageras;*
3. er, sie, es werde reisen, *il* ou *elle voyagera;*

1. wir werden reisen, *nous voyagerons*, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gereis(e)t seyn, *j'aurai voyagé;*
2. du werdest gereis(e)t seyn, *tu auras voyagé;*
3. er, sie, es werde gereis(e)t seyn, *il* ou *elle aura voyagé;*

1. wir werden gereis(e)t seyn, *nous aurons voyagé*, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

1. ich würde reisen, *je voyagerais*, etc.

1. wir würden reisen, *nous voyagerions*, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gereiſ(e)t ſeyn, (*je serais*, pour) *j'aurais voyagé*, etc.

1. wir würden gereiſ(e)t ſeyn, *nous aurions voyagé*, etc.

IMPÉRATIF COMPLET.

2. reis ou reiſe (du), *voyage;*
3. masc. reis er, *qu'il voyage;*
 fém. reis ou reiſe ſie, *qu'elle voyage;*

1. reiſen wir ou laßt uns reiſen, *voyageons;*
2. reiſ(e)t (ihr), *voyagez;*
3. reiſen ſie, *qu'ils* ou *qu'elles voyagent.*

DE LA CONJUGAISON PASSIVE.

La Conjugaison passive se forme, en allemand comme en français, par un Verbe auxiliaire lié à l'adjectif nommé *Participe passé*, qui devient aussi *Passif*. L'auxiliaire allemand est werd(e), qui signifie ordinairement *deviens*. Combiné avec l'Infinitif, il devient le signe du Futur, comme les Tableaux précédents l'ont prouvé; lié au Participe passé, il représente le *Passif*. Les Allemands disent : ich werde gelobt, littéralement : *je deviens loué*, pour *je suis loué*. En connaissant donc la Conjugaison complete de cet auxiliaire werd(e), vous savez la Conjugaison complete de tous les Passifs allemands, en y réunis-

sant le Participe passé de l'*Actif*, dont vous voulez représenter le Passif. Ce werd(e) adopte lui-même l'auxiliaire ich bin, *je suis*, pour former ses Temps passés composés. Voyez encore, dans le Tableau suivant, la note ajoutée à l'Infinitif passé.

TABLEAU
DE
LA CONJUGAISON COMPLETE
D'UN VERBE ALLEMAND PASSIF.

IMPÉRATIF : werd(e) gelob(e)t, (*deviens*, pour) *sois loué.*

INFINITIF PRÉSENT : gelob(e)t werden, (*loué devenir*, pour) *être loué;*

gelob(e)t zu werden, *de* ou *à être loué;*

(um) gelob(e)t zu werden, *pour être loué.*

INFIN. PASSÉ : gelob(e)t worden (1) seyn, *avoir été loué*, (*loué devenu être*).

gelobet worden zu seyn, *de* ou *à avoir été loué;*

(um) gelob(e)t worden zu seyn, *pour avoir été loué.*

INFIN. FUT. werden gelob(e)t werden, *devoir être loué.*

PART. PRÉS. gelob(e)t werdend, *étant loué.*

PART. PASSÉ : gelob(e)t worden (1), *été loué*, (*loué devenu*).

(1) Le Participe passé de werd(e), *deviens*, est geworden, comme er ist reich geworden, *il est devenu riche;* er ist Hauptmann geworden, *il*

MODE DÉTERMINÉ OU INDICATIF.

PRÉSENT.

1. ich werde gelob(e)t (1), *je suis loué, ée; (je deviens loué, ée).*
2. du wirst gelob(e)t, *tu es loué, ée;*
2. er wird gelob(e)t, *il est loué;*
   sie wird gelob(e)t, *elle est louée;*
1. wir werden gelob(e)t, *nous sommes loués, ées;*
2. ihr werdet gelob(e)t, *vous êtes loués, ées;*
3. sie werden gelob(e)t, *ils sont loués*, ou *elles sont louées.*

IMPARFAIT.

(*Passé simultané*, aussi *Passé défini.*)

1. ich wurde ou ward gelob(e)t, (*je devenais* ou *devins loué, ée*, pour) *j'étais* ou *je fus loué, ée;*

---

est devenu Capitaine. Mais quand on veut former ce qu'on appelle le *Participe passé du Passif*, le Participe geworden devrait être précédé du Participe passé de l'Actif, dont on veut représenter le *Passif;* p. ex. gelobt geworden. Comme ces deux Participes, se suivant immédiatement, commencent, l'un et l'autre, par la particule ge, cela sonnerait mal. Il en est résulté la regle par laquelle le Verbe werd(e), quand il est auxiliaire du Passif, change son Participe passé geworden en worden. Cette regle est même si générale, que, quand même le Participe qui précede rejette la particule ge, worden en reste privé malgré cela : p. ex. er ist erkannt worden, (*il est reconnu devenu*, pour) *il a été reconnu.*

(1) Dans un Temps de l'Indicatif, on dirait, ordinairement, gelobt; et au Subjonctif, gelobet, qui est invariable, comme adjectif-attribut.

2. du wurdest gelob(e)t, *tu étais* ou *fus loué, ée;*
3. er wurde ou ward gelob(e)t, *il était* ou *fut loué;*
sie wurde ou ward gelob(e)t, *elle fut louée;*
1. wir wurden gelob(e)t, *nous étions* ou *fûmes loués, ées;*
2. ihr wurdet gelob(e)t, *vous étiez* ou *fûtes loués, ées;*
3. sie wurden gelob(e)t, *ils étaient* ou *furent loués*, ou *elles étaient* ou *furent louées.*

IMPARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich bin gelob(e)t worden, (*je suis loué devenu;* pour) *j'ai été loué, ée;*
2. du bist gelob(e)t worden, *tu as été loué, ée;*
3. er ist gelob(e)t worden, *il a été loué;*
sie ist gelob(e)t worden, *elle a été louée;*
1. wir sind gelob(e)t worden, *nous avons été loués, ées;*
2. ihr seyd gelob(e)t worden, *vous avez été loués, ées;*
3. sie sind gelob(e)t worden, *ils ont été loués*, ou *elles ont été louées.*

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur.*)

1. ich war gelob(e)t worden, (*j'étais* ou *je fus loué devenu,* pour) *j'avais* ou *j'eus été loué, ée;*
2. du war(e)st gelob(e)t worden, *tu avais* ou *eus été loué, ée;*

3. er war gelob(e)t worden, *il avait* ou *eut été loué*;
sie war gelob(e)t worden, *elle avait* ou *eut été louée*;

1. wir waren gelob(e)t worden, *nous avions* ou *eûmes été loués, ées*;
2. ihr waret gelob(e)t worden, *vous aviez* ou *eûtes été loués, ées*;
3. sie waren gelob(e)t worden, *ils avaient* ou *eurent été loués*, ou *elles avaient* ou *eurent été louées.*

FUTUR.

1. ich werde gelob(e)t werden, (*je deviendrai loué*, pour) *je serai loué, ée*;
2. du wirst gelob(e)t werden, *tu seras loué, ée*;
3. er wird gelob(e)t werden, *il sera loué*;
sie wird gelob(e)t werden, *elle sera louée*;

1. wir werden gelob(e)t werden, *nous serons loués, ées*;
2. ihr werdet gelob(e)t werden, *vous serez loués, ées*;
3. sie werden gelob(e)t werden, *ils seront loués*, ou *elles seront louées.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gelob(e)t worden seyn, (*je serai loué devenu*, pour) *j'aurai été loué, ée*;
2. du wirst gelob(e)t worden seyn, *tu auras été loué, ée*;
3. er wird gelob(e)t worden seyn, *il aura été loué*;
sie wird gelob(e)t worden seyn, *elle aura été louée*;

1. wir werden gelob(e)t worden seyn, *nous aurons été loués, ées*;

2. ihr werdet gelob(e)t worden seyn, *vous aurez été loués, ées;*
3. sie werden gelob(e)t worden seyn, *ils auront été loués*, ou *elles auront été louées.*

MODE INDÉTERMINÉ OU SUBJONCTIF, CONJ. OU OPTATIF.

PRÉSENT.

1. ich werde gelob(e)t, *je sois loué, ée;*
2. du werdest gelob(e)t, *tu sois loué, ée;*
3. er werde gelob(e)t, *il soit loué;*
   sie werde gelob(e)t, *elle soit louée;*

1. wir werden gelob(e)t, *nous soyons loués, ées;*
2. ihr werdet gelob(e)t, *vous soyez loués, ées;*
3. sie werden gelob(e)t, *ils soient loués*, ou *elles soient louées.*

IMPARFAIT.

(*Passé*, aussi *Conditionnel Présent* ou *Futur.*)

1. ich würde gelob(e)t, (*je deviendrais* ou *devinsse loué, ée*, pour) *je serais ou fusse loué, ée;*
2. du würdest gelob(e)t, *tu serais* ou *fusses loué, ée;*
3. er würde gelob(e)t, *il serait* ou *fût loué;*
   sie würde gelob(e)t, *elle serait* ou *fût louée;*

1. wir würden gelob(e)t, *nous serions* ou *fussions loués, ées;*
2. ihr würdet gelob(e)t, *vous seriez* ou *fussiez loués, ées;*

3. sie würden gelob(e)t, *ils seraient* ou *fussent loués*, ou *elles seraient* ou *fussent louées*.

PARFAIT.

(*Passé indéfini.*)

1. ich sey(e) gelob(e)t worden, (*je sois loué devenu*, pour) *j'aie été loué, ée;*
2. du sey(e)st gelob(e)t worden, *tu aies été loué, ée;*
3. er sey(e) gelob(e)t worden, *il ait été loué;*
   sie sey(e) gelob(e)t worden, *elle ait été louée;*
1. wir sey(e)n gelob(e)t worden, *nous ayons été loués, ées;*
2. ihr sey(e)d gelob(e)t worden, *vous ayez été loués, ées;*
3. sie sey(e)n gelob(e)t worden, *ils aient été loués*, ou *elles aient été louées*.

PLUSQUEPARFAIT.

(*Passé antérieur*, aussi *Conditionnel passé.*)

1. ich wäre gelob(e)t worden, (*je serais* ou *fusse loué*, pour) *j'aurais* ou *j'eusse été loué, ée;*
2. du wärest gelob(e)t worden, *tu aurais* ou *eusses été loué, ée;*
3. er wäre gelob(e)t worden, *il aurait* ou *eût été loué;*
   sie wäre gelob(e)t worden, *elle aurait* ou *eût été louée;*
1. wir wären gelob(e)t worden, *nous aurions* ou *eussions été loués, ées;*

2. ihr wäret gelob(e)t worden, *vous auriez* ou *eussiez été loués, ées;*

3. sie wären gelob(e)t worden, *ils auraient* ou *eussent été loués,* ou *elles auraient* ou *eussent été louées.*

FUTUR.

1. ich werde gelob(e)t werden, (*je deviendrai loué,* pour) *je serai loué, ée;*

2. du werdest gelob(e)t werden, *tu seras loué, ée;*

3. er werde gelob(e)t werden, *il sera loué;*
 sie werde gelob(e)t werden, *elle sera louée;*

1. wir werden gelob(e)t werden, *nous serons loués, ées;*

2. ihr werdet gelob(e)t werden, *vous serez loués, ées;*

3. sie werden gelob(e)t werden, *ils seront loués,* ou *elles seront louées.*

FUTUR ANTÉRIEUR.

1. ich werde gelob(e)t worden seyn, (*je serai loué devenu,* pour) *j'aurai été loué, ée;*

2. du werdest gelob(e)t worden seyn, *tu auras été loué, ée;*

3. er werde gelob(e)t worden seyn, *il aura été loué;*
 sie werde gelob(e)t worden seyn, *elle aura été louée;*

1. wir werden gelob(e)t worden seyn, *nous aurons été loués, ées;*

2. ihr werdet gelob(e)t worden seyn, *vous aurez été loués, ées;*

3. sie werden gelob(e)t worden seyn, *ils auront été loués,* ou *elles auront été louées.*

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

1. ich würde gelob(e)t werden, (*je deviendrais loué*, pour) *je serais loué, ée;*
2. du würdest gelob(e)t werden, *tu serais loué, ée;*
3. er würde gelob(e)t werden, *il serait loué;*
   sie würde gelob(e)t werden, *elle serait louée;*

1. wir würden gelob(e)t werden, *nous serions loués, ées;*
2. ihr würdet gelob(e)t werden, *vous seriez loués, ées;*
3. sie würden gelob(e)t werden, *ils seraient loués*, ou *elles seraient louées.*

CONDITIONNEL PASSÉ.

1. ich würde gelob(e)t worden seyn, (*je serais loué devenu*, pour) *j'aurais été loué, ée;*
2. du würdest gelob(e)t worden seyn, *tu aurais été loué, ée;*
3. er würde gelob(e)t worden seyn, *il aurait été loué;*
   sie würde gelob(e)t worden seyn, *elle aurait été louée;*

1. wir würden gelob(e)t worden seyn, *nous aurions été loués, ées;*
2. ihr würdet gelob(e)t worden seyn, *vous auriez été loués, ées;*
3. sie würden gelob(e)t worden seyn, *ils auraient été loués*, ou *elles auraient été louées.*

IMPÉRATIF COMPLET.

2. werd(e)(du) gelob(e)t, *sois loué, eé; (deviens loué.)*
3. werd er gelob(e)t, *qu'il soit loué;*
werd(e) sie gelob(e)t, *qu'elle soit louée;*
1. werden wir gelob(e)t ou laßt uns gelob(e)t werden, *soyons loués, eés;*
2. werdet (ihr) gelob(e)t, *soyez loués, ées;*
3. werden sie gelob(e)t, *qu'ils soient loués*, ou *qu'elles soient louées.*

DE LA CONJUGAISON

DES

VERBES RÉFLÉCHIS ET RÉCIPROQUES.

Il ne nous reste plus qu'à montrer comment les *Verbes réfléchis et réciproques* s'adjoignent leur régime dans toutes les personnes des deux nombres.

Il y a des Verbes réfléchis dont le régime est au *Datif;* dans d'autres, ce régime est à l'*Accusatif.* Voici un exemple de l'un et de l'autre. D'abord :

Verbe réfléchi gouvernant le DATIF.

IMPÉRATIF : stell(e) dir vor, littéralement : *pose à toi devant* (l'esprit), *propose-toi.*

Un seul Temps nous suffira; car c'est toujours la même chose dans les autres.

1. ich stell(e) mir vor, *je me propose;*
2. du stell(e)st dir vor, *tu te proposes;*
3. er, sie, es stell(e)t sich (1) vor, *il, elle se propose;*
1. wir stellen uns vor, *nous nous proposons;*
2. ihr stell(e)t euch vor, *vous vous proposez;*
3. sie stellen sich vor, *ils, elles se proposent;*

INFINITIF : sich vor stellen (2), *se proposer;*
sich vor zu stellen (2), *de* ou *à se proposer;*
(um) sich vor zu stellen, *pour se proposer.*

---

(1) Partout le régime français *se* est exprimé, en allemand, par sich.

(2) Il faut observer ici que, par un usage irréfléchi quoique général, les deux mots vor, *adverbe*, et stellen, *infinitif*, se trouvent réunis, quoique ce soient deux mots distincts. C'est par cette négligence que les lexicographes, représentant les Verbes par leur Infinitif, écrivent vorstellen. Par là les Français qui étudient la langue allemande, sont induits en erreur en prenant vorstellen pour un Verbe composé; et ils sont très-étonnés que l'on conjugue : ich stelle vor, en rompant le mot en deux, où la premiere partie se trouve à la fin, et la seconde au commencement près du sujet. De même, on lie les trois mots vor zu stellen, en écrivant : vorzustellen. L'opinion que nous avons émise là-dessus, a été approuvée par l'Académie germanique de Berlin, qui a donné aussi son assentiment au nouveau plan du Dictionnaire que je prépare, et par lequel cette grande difficulté cessera d'en être une. Cette même Académie m'a aussi autorisé à séparer ces mots dans mes livres élémentaires, comme ils doivent l'être d'après tous les principes de l'orthographe allemande, et communs à toutes les langues de l'Europe.

PARTICIPE PRÉSENT : sich vor stellend, *se proposant.*

Les Verbes allemands, *réfléchis* et *réciproques*, adoptent, dans les Temps passés composés, l'auxiliaire ich habe, *j'ai;* tandis qu'en français, c'est l'auxiliaire *je suis* : p. ex. ich habe mir vor gestellt, littéralement : j'ai à moi devant (l'esprit) posé, pour *je me suis proposé.*

*Verbe réfléchi gouvernant l'*ACCUSATIF.

IMPÉRATIF : freu(e) dich, *réjouis-toi;*

PRÉSENT.

1. ich freu(e) mich, *je me réjouis;*
2. du freu(e)st dich, *tu te réjouis;*
3. er, sie, es freu(e)t sich, *il, elle se réjouit;*

1. wir freu(e)n uns, *nous nous réjouissons;*
2. ihr freu(e)t euch, *vous vous réjouissez;*
3. sie freu(e)n sich, *ils, elles se réjouissent.*

PARFAIT.

1. ich habe mich gefreu(e)t, littéralement :
j' ai moi réjoui, pour *je me suis réjoui.*

INFINITIF : sich freu(e)n, *se réjouir;*
sich zu freu(e)n, *de* ou *à se réjouir;*
(um) sich zu freu(e)n, *pour se réjouir.*

PARTICIPE PRÉSENT : sich freuend, *se réjouissant.*

Les Verbes réciproques ne peuvent être employés

qu'au pluriel, parce qu'il y a deux ou plusieurs sujets qui agissent réciproquement l'un sur l'autre, ou les uns sur les autres : p. ex.

PRÉSENT.

1. wir schlagen uns, *nous nous battons;*
2. ihr schlag(e)t euch, *vous vous battez;*
3. sie schlagen sich, *ils, elles se battent.*

EXEMPLE D'UN VERBE RÉFLÉCHI ET IMPERSONNEL.

PRÉSENT.

es dünkt mich, *il me semble;*
es dünkt dich, *il te semble;*
es dünkt ihn, *il lui* (masc.) *semble;*
es dünkt sie, *il lui* (fém.) *semble;*
es dünkt uns, *il nous semble;*
es dünkt euch, *il vous semble;*
es dünkt sie, *il leur semble.*

Ici le régime représente, en allemand, l'*Accusatif;* mais on dit aussi : es däucht mir, *il me semble,* où le régime allemand annonce le Datif, comme en français; on conjuguerait alors :

es däucht mir, *il me semble;*
es däucht dir, *il te semble;*
es däucht ihm, *il lui* (masc.) *semble;*
es däucht ihr, *il lui* (fém.) *semble;*
es däucht uns, *il nous semble;*

es däucht euch, *il vous semble;*
es däucht ihnen, *il leur semble.*

On peut aussi, dans ces Verbes réfléchis et impersonnels, mettre le régime avant le Verbe, et alors on supprime le sujet indéfini es, *il* : p. ex.

mir däucht, pour es däucht mir, *il me semble;*
dir däucht, pour es däucht dir, *il te semble;*
mich dünkt, pour es dünkt mich, *il me semble;*
dich dünkt, pour es dünkt dich, *il te semble.*

Voilà tout ce qui a rapport à la Conjugaison réguliere. Nous allons examiner les *Verbes irréguliers* de la langue allemande.

DES VERBES IRRÉGULIERS.

Quelle différence y a-t-il entre les Verbes réguliers et les Verbes irréguliers?

Les Verbes allemands *réguliers* sont ceux où non-seulement les consonnes radicales sont conservées dans toute la conjugaison, mais où la voyelle ou diphthongue, une fois réunie à des consonnes, ne varie jamais. Les Tableaux ci-dessus de la Conjugaison complete des Verbes réguliers en font preuve.

Les Verbes *irréguliers* ne sont pas, comme en grec, en latin et en français, composés de Verbes défectueux, dont chacun a de certains Temps, qui,

réunis, forment un Verbe complet; comme p. ex. en latin, *fero, tuli, latum*; en français, *je vais, tu vas, il va*, de vadere; *nous allons, vous allez*, de ambulare; *j'irai*, de ire. Mais les Verbes allemands *irréguliers* conservent, presque toujours, les mêmes consonnes radicales; et la voyelle ou diphthongue combinée avec ces consonnes, subit des variations qui nécessitent quelquefois une altération dans la ou les consonnes suivantes.

Quelles sont les parties des Verbes irréguliers qui sont constamment régulieres? Et quelles sont celles qui peuvent être irrégulieres?

Les parties du Verbe qui ont toujours la même voyelle ou diphthonge, et qui, par conséquent, passent généralement pour irrégulieres, sont :

L'Impératif ou l'Allocutif adouci;

Le Pluriel du Présent de l'Indicatif;

Tout le Présent du Subjonctif;

La troisième personne du singulier, et les trois personnes du Pluriel de l'Impératif, formées du Présent du Subjonctif;

Le Présent de l'Infinitif, et ce qu'on nomme

Le Participe présent.

Les parties suivantes du Verbe peuvent être irrégulieres :

1° *L'Impératif pur* ou *l'Allocutif impérieux;*

2° *Le Singulier du Présent de l'Indicatif;*

3° *L'Imparfait de l'Indicatif*, qui est aussi, en allemand, *le Passé défini;*

4° *L'Imparfait du Subjonctif*, qui peut aussi représenter *le Conditionnel Présent* ou *Futur;* et enfin

5° *Le Participe passé.*

Pour abréger les désignations des cinq parties qui, dans un verbe, sont ou peuvent être irrégulieres, nous nous servirons, par la suite, des cinq premiers chiffres arabes; et nous invitons nos lecteurs à s'y familiariser. De sorte que le chiffre

1, désignera *l'Impératif pur* ou sans adoucissement;

2, annonce *le Singulier Présent de l'Indicatif;*

3, *l'Imparfait* ou *le Passé défini de l'Indicatif;*

4, *l'Imparfait du Subjonctif*, de même *le Conditionnel Présent* ou *Futur;* et

5, *le Participe passé.*

Mais les cinq irrégularités *possibles* ne se trouvent pas dans chaque verbe irrégulier. Il y en a qui n'en ont qu'*une;* d'autres en ont deux, ou trois, ou quatre; et enfin d'autres, toutes les *cinq*. La liste alphabétique des Verbes irréguliers, que nous allons donner par la suite, en fournira la preuve.

Fideles à notre principe de représenter chaque Verbe allemand par son Impératif, c'est celui-ci qui sera en tête. Si l'Impératif adouci ne differe de l'Impératif pur que par un e final, alors l'un et l'autre

sont réguliers, et nous les annoncerons en mettant l'e final en parenthese: comme lauf(e), *cours;* ce qui indique que lauf est l'Impératif pur; et laufe, l'allocutif adouci. Mais l'Impératif pur étant irrégulier, nous annonçons ce Verbe par son *allocutif adouci*, qui est toujours régulier, en mettant l'Impératif pur après lui : p. ex. helfe, *aide,* Alloc. adouci; et hilf, *aide,* Impératif pur.

Les Verbes qui manquent d'Impératif sont annoncés par leur Infinitif: comme können, *pouvoir;* mögen, *avoir envie.*

Les variations que subissent les Verbes irréguliers, consistent, quelquefois, dans les *consonnes* et dans les voyelles. Il existe, là-dessus, de certaines regles que suivent, ordinairement, les Verbes irréguliers, en formant leurs irrégularités.

Examinons d'abord les

Regles *relatives aux changements des* Consonnes *dans les parties irrégulieres des Verbes irréguliers.*

Ces changements n'ont lieu que dans les consonnes qui suivent la voyelle ou diphthongue assujétie à une variation.

PREMIERE REGLE :

Il est rare qu'une consonne radicale soit sacrifiée à l'euphonie. Nous en avons vu des exemples dans

les Verbes auxiliaires, comme ich habe, *j'ai;* du hast, pour habst, *tu as;* er hat, pour habt, *il a :* ich werde, *je deviens;* du wirst, pour du wirdst, *tu deviens.*

DEUXIEME REGLE :

La consonne redoublée qui suit une voyelle breve, devient consonne simple chaque fois que la voyelle précédente se change en voyelle longue : p. ex. komm (o bref), *viens;* ich kam (a long), *je venais :* et, *vice versâ,* la consonne simple qui suit une diphthongue ou une voyelle longue se redouble quand celles-ci subissent la variation en voyelle breve; comme reit(e), *monte à cheval;* ich ritt, *je montais à cheval,* où le second t devient nécessaire pour la conjugaison de ce temps : p. ex. du rittest, *tu montais à cheval;* wir ritten, *nous montions à cheval,* etc.

EXCEPTIONS.

Impératif adouci : gebe, *donne; Impératif pur :* gib; *Prés. de l'Ind.* du gibst, *tu donnes;* er gibt, *il donne.* On dit aussi : gieb, du giebst, er giebt; de sorte que ceux qui changent la voyelle longue en breve, conservent le reste de l'orthographe.

Autres exemples d'exception :

gleich(e), *ressemble;* ich glich, *je ressemblais;* kreisch(e), fam. *crie avec force;* ich krisch, *je criais.*

Les deux derniers exemples font exception à la regle, d'après un principe général, que les consonnes composées en figure et simples en prononciation ne

se redoublent jamais; il en est ainsi de tous les verbes où se trouve la même circonstance.

TROISIEME REGLE :

Là où les consonnes se trouvant après la voyelle ou diphthongue qui varie, alternent souvent avec les consonnes de la *même touche* (voy. page 26), p. ex. schneid(e), *coupe;* ich schnitt, *je coupais* ou *coupai :* ici la diphthongue peut être suivie d'un d, *dentale douce ;* mais lorsque cette diphthongue se change en i bref, le d est transformé en t, *dentale forte,* pour pouvoir soutenir le son bref de la voyelle qui précede. Le t est encore redoublé par la raison que nous avons expliquée dans reit(e), voy. la 2me regle précédente.

Autre exemple : mögen, *avoir envie.* (Ce Verbe n'a point d'Impératif.) ich mag (a long), *j'ai envie;* ich mochte (o bref), *j'avais envie :* où le g, *gutturale douce,* suit la voyelle longue; et le ch, *gutturale forte,* soutient le son de la voyelle breve. (Voy. p. 26.)

Dans la liste alphabétique des Verbes irréguliers, qui va bientôt suivre, nous rendrons nos lecteurs attentifs à cette circonstance, pour chaque Verbe où les consonnes de la même touche alternent.

Examinons maintenant les changements des Voyelles ou Diphthongues dans les parties irrégulieres des Verbes.

La Voyelle ou Diphthongue liée primitivement aux Consonnes radicales, se trouve dans l'Impératif adouci ou dans l'Infinitif présent; là où elle ne change pas, ces parties du verbe sont censées régulieres, excepté le Participe passé, qui est toujours regardé comme irrégulier si sa terminaison est en en pour (e)t, quand même la voyelle ou diphthongue primitive ne subit aucune altération.

Avant d'exposer le changement des voyelles dans leur ordre alphabétique, nous allons faire précéder quelques observations relatives à la formation et à la conjugaison des Imparfaits irréguliers.

PREMIERE OBSERVATION.

Dans les Verbes irréguliers, l'Imparfait du Subjonctif se forme, ordinairement, de l'Imparfait de l'Indicatif, en ajoutant à celui-ci un e final, s'il n'y en a pas déja : comme dans

fall(e), *tombe;* 3. fiel; 4. fiele.

Outre cela, s'il y a dans l'Imparfait de l'Indicatif une des trois voyelles a, o, u, ces voyelles prennent l'inflexion à l'Imparfait du Subjonctif; c'est-à-dire, l'a s'y change en ä, o en ö, u en ü : p. ex. de lieg(e), *sois couché*, 3. lag; 4. läge : de saug(e), *suce*, *tette*; 3. sog; 4. söge : de fahr(e), *va* ou *conduis en voiture;* 3. fuhr; 4. führe.

Mais il y a des verbes irréguliers qui forment leur

Imparfait du Subjonctif d'un ancien Imparfait de l'Indicatif, en suivant la regle ci-dessus : p. ex.

De werfe, *jette;* 3. warf, anciennement wurf, 4. würfe.

DEUXIEME OBSERVATION.

Si l'on connaît la premiere personne du singulier d'un Imparfait irrégulier, toutes les autres personnes du même temps se forment régulierement : comme de saug(e), *suce;*

IMPARF. DE L'IND. ich sog, du sogst, er sog, wir sogen, ihr soget, sie sogen.

IMPARF. DU SUBJ. ich söge, du sögest, er söge, wir sögen, ihr söget, sie sögen.

TROISIEME OBSERVATION.

Dans les Verbes réguliers, les Imparfaits sont distingués des Présents par la terminaison te : comme

PRÉS. ich warte, *j'attends;* IMPAR. ich wartete.

Mais les Imparfaits des Verbes irréguliers ont, ordinairement, une voyelle particuliere qui fait le signe caractéristique de ces Temps; ils peuvent donc se passer de la terminaison te, pour ne pas être confondus avec leurs Présents : p. ex.

PRÉS. ich fahr(e), *je vais* ou *conduis en voiture;* 3. ich fuhr; 4. ich führe.

Ici l'u caractérise le premier Imparfait; et l'ü, le second.

Il est rare que les Imparfaits irréguliers admettent

la terminaison ſe, comme on le verra dans la liste générale des Verbes irréguliers, qui va suivre.

Après ces observations, nous allons maintenant indiquer le changement des Voyelles ou Diphthongues primitives dans les Verbes irréguliers.

a.

L'Impératif pur de ces Verbes est constamment régulier.

Si le Singulier Présent de l'Indicatif est irrégulier, toute cette irrégularité consiste en ce que l'a se change en å aux seconde et troisieme personnes de ce nombre. Dans quelques-uns, tout ce Présent est régulier.

A l'Imparfait de l'Indicatif, a se transforme en ie ou en u. Au même temps du Subjonctif, encore ie ou ů.

Le Participe passé conserve l'a, et se termine en en : p. ex.

fall(e), *tombe ;* 2. du fållſt, er fållt ; 3. ich fiel ; 4. ich fiele ; 5. gefallen.

fahr(e), *va en voiture ;* 2. du fåhrſt, er fåhrt ; 3. ich fuhr ; 4. ich fůhre ; 5. gefahren.

ſchaff(e), *travaille avec peine.* Prés. rég. 3. ich ſchuf ; 4. ich ſchůfe ; 5. geſchaffen.

Excepté : erſchall(e), *retentis ;* 3. ich erſcholl ; 4. ich erſchölle ; 5. erſchollen.

å.

Cette Voyelle primitive se change rarement aux seconde et troisieme personnes du singulier Présent de l'Indicatif en ie; ces personnes sont presque toujours régulieres.

A l'Imparfait de l'Indicatif, å est transformé en o, une seule fois en a; au même Temps du Subjonctif, en ö; une seule fois en å.

Leur Participe passé adopte o. Ce sont les suivants:

Gå(h)r(e), *fermente;* 2. rarement, du gierst, er giert; le plus souvent régulier; 3. ich gor; 4. ich göre; 5. gegoren. Tout ce Verbe est aussi régulier.

Gebåhr(e) d'une femme, *mets au monde* (un enfant); 2. du gebierst, sie gebiert; ordinairement régulier; 3. ich gebar; 4. ich gebåre; 5. geboren.

Råch(e), *venge;* 3. roch; 4. röche; 5. gerochen. Tout ce Verbe mieux régulier, pour le distinguer de riech(e); voyez dans la liste suivante.

Schwår(e), *suppure* (d'une plaie); 3. schwor; 4. schwöre; 6. geschworen.

Wåg(e), *pese* (un corps) dans une balance. Tout ce Verbe devrait être toujours employé comme actif, et sous les formes régulieres, il est quelquefois confondu avec wieg(e), v. n. *aie tel poids*, *pese*, dont il prend les inflexions; comme, 3. ich wog; 4. ich wöge; 5. gewogen.

au.

Il n'y a que cinq Verbes primitifs, où cette Diphthongue soit liée aux Consonnes radicales de l'Impératif. En trois, la Diphthongue au change d'une maniere; et en deux, d'une autre : comme ſauf(e), *bois* (des animaux); 3. ſoff; 4. ſöffe; 5. geſoffen : ſaug(e), *suce, tette;* 3. ſog; 4. ſöge; 5. geſogen : ſchraub(e), *ferme avec une vis;* 3. ſchrob; 4. ſchröbe; 5. geſchroben. Mais hau(e), *coupe avec un gros instrument tranchant;* 3. ich hieb; 4. ich hiebe; 5. gehauen. (Voy. ce Verbe dans la liste générale qui suit.) De même, lauf(e), *cours;* 3. ich lief; 4. ich liefe, 5. gelaufen.

Les Verbes lauf(e) et ſauf(e) donnent aussi l'inflexion à l'a, aux seconde et troisieme personnes du singulier Présent de l'Indicatif, comme du läufſt, er läuft; du ſäufſt, er ſäuft; mais ces mêmes personnes sont aussi régulieres.

e.

Cette Voyelle primitive de l'Allocutif adouci se transforme, aux seconde et troisieme personnes du singulier Présent de l'Indicatif, en i (*i* bref) ou en ie (*i* long), selon que là où les Consonnes qui suivent, sont fortes ou douces. Le même changement de Voyelle a aussi lieu à l'Allocutif impérieux, s'il est irrégulier. C'est en général une regle constante, que l'Allocutif impérieux et le singulier Présent de l'In-

dicatif, s'ils sont irréguliers dans le même Verbe, admettent la même Voyelle ou Diphthongue.

A l'Imparfait de l'Indicatif, l'e primitif se change en a ou o, ou en l'un et l'autre.

L'e primitif est quelquefois conservé au Participe passé; le plus souvent cet e s'y transforme en o; rarement en a : p. ex.

ALLOC. AD. breche, *casse;* 1. brich; 2. du brichst, er bricht; 3. ich brach; 4. ich bräche (a et ö longs); 5. gebrochen (o bref).

Sehe, *vois;* 1. sieh; 2. du sieh(e)st, er sieh(e)t; 3. ich sah; 4. sähe; 5. gesehen.

Gebe, *donne;* 1. gib ou gieb; 2. du gibst ou giebst, er gibt ou giebt; 3. ich gab; 4. ich gäbe; 5. gegeben.

Schere, *tonds;* 1. schier; 2. du schierst, er schiert; 3. ich schor (1); 4. ich schöre; 5. geschoren.

Gelte, *vaux;* 1. gilt; 2. du gilst, er gilt; 3. ich galt ou golt; 4. ich gälte ou gölte; 5. gegolten.

Deux Verbes en end(e) et quatre en enn(e) ont une marche particuliere : leur Impératif pur et le singulier Présent de l'Indicatif sont réguliers. L'Imparfait de l'Indicatif et le Participe passé changent l'e primitif en a, en y conservant les terminaisons des Verbes réguliers. Ces six Verbes ont cela de particulier qu'ils conservent tous la forme réguliere à l'Imparfait du Subjonctif; comme :

---

(1) S'il y a, à l'Imparfait de l'Indicatif, un o, cette Voyelle est toujours conservée au Participe passé.

ALLOC. ſend(e), *envoie;* 3. ich ſandte; 4. ich ſendete; 5. geſandt.

wend(e), *tourne;* 3. ich wandte; 4. ich wendete; 5. gewandt.

brenn(e), *brûle;* 3. ich brannte; 4. ich brennete; 5. gebrannt.

kenn(e), *connais;* 3. ich kannte; 4. ich kennete; 5. gekannt.

nenn(e), *nomme;* 3. ich nannte; 4. ich nennete; 5. genannt.

renn(e), *cours avec précipitation;* 3. ich rannte; 4. ich rennete; 5. gerannt.

Les quatre Verbes brenn(e), nenn(e), ſend(e), wend(e), sont aussi usités, en entier, sous les formes régulieres.

Font exception les quatre Verbes suivants, où l'Allocutif impérieux et le singulier du Présent de l'indicatif sont réguliers; ce sont :

ALLOC. denk(e), *pense;* 3. ich dachte; 4. ich dächte, 5. gedacht.

geh(e), *va;* 3. ich ging ou gieng; 4. ginge ou gienge; 5. gegangen (1).

heb(e), *leve;* 3. ich hob; 4. ich höbe; 5. gehoben; (et en Suisse: 3. ich hub; 4. ich hübe, 5. gehaben).

---

(1) En Würtemberg on dit encore aujourd'hui gangen, pour

ALLOC. steh(e), *sois debout;* 3. ich stand ou stund; 4. ich stände ou stünde; 5. gestanden (1).

Enfin le plus irrégulier est werd(e), *deviens*, où le singulier Présent de l'indicatif est aussi irrégulier; comme :

ALLOC. werd(e), *deviens;* aussi le signe des Futurs et du Passif;

2. du wirst, er wird; 3. ich wurde ou ward, du wurdest, er wurde ou ward, wir wurden, ihr wurdet, sie wurden; 4. ich würde; 5. geworden; et worden, lorsqu'il est l'auxiliaire du Passif.

ei.

Cette diphthongue, liée primitivement aux consonnes radicales, se change, aux deux Imparfaits et au Participe passé, en i (*i* bref), ou en ie (*i* long), selon que la ou les consonnes qui suivent, sont fortes ou douces. L'Allocutif impérieux et le singulier Présent de l'Indicatif y sont constamment réguliers.

Exemple, où ei se transforme en i (*i* bref).

ALLOC. gleich(e), 3. ich glich; 4. ich gliche; 5. geglichen, *ressemble.*

---

gehen, *aller;* et c'est de cet ancien Verbe qu'on a conservé les Imparfaits et le Participe passé.

(1) De même on disait anciennement standen, pour stehen, *être debout;* cet ancien standen fournit encore les Imparfaits et le Participe passé.

Exemple, où ei est changé en ie (*i* long) : weis ou weise, 3. ich wies; 4. wiese; 5. gewiesen, *montre* (le chemin).

Excepté heiß(e), *nomme*, *nomme-toi*, 3. ich hieß; 4. ich hieße; 5. geheißen, où la diphthongue ei est conservée au Participe passé.

i (*i* bref).

Les Verbes irréguliers, dont l'Impératif est en ind(e), ing(e) ou ink(e), aiment à adopter à l'Imparfait de l'Indicatif la voyelle a; au même Temps du Subjonctif, å; et au Participe passé, u.

Exemple en ind(e) :

ALLOC. bind(e), *lie*; 3. ich band; 4. ich bånde; 5. gebunden.

Exemple en ing(e) :

ALLOC. sing(e), *chante*; 3. ich sang; 4. ich sånge; 5. gesungen.

Excepté :

ALLOC. bring(e), *apporte*; 3. ich brachte; 4. ich bråchte; 5. gebracht.

Exemple en ink(e) .

ALLOC. trink(e), *bois*; 3. ich trank; 4. ich trånke; 5. getrunken.

Quelques-uns de ces Verbes, en suivant la regle ci-dessus dans le discours relevé, admettent, en parlant familierement, la voyelle u à l'Imparfait de l'Indicatif; et ů, au même Temps du Subjonctif : p. ex.

ALLOC. sink(e), *affaisse-toi;* relevé : 3. ich sank; 4. ich sänke; 5. gesunken; famil. 3. ich sunk; 4. ich sünke.

D'autres adoptent indistinctement, à l'Imparfait de l'Indicatif, a et u; et au même Temps du Subjonctif, ä et ü : p. ex.

ALLOC. dring(e), *pénetre;* 3. ich drang et drung; 4. ich dränge et drünge; 4. gedrungen.

Les deux suivants ne prennent que l'u à l'Imparfait de l'Indicatif, et ü au même Temps du Subjonctif :

ALLOC. ding(e), *marchande;* 3. ich dung; 4. ich dünge; 5. gedungen.

Schind(e), *écorche;* 3. ich schund; 4. ich schünde; 5. geschunden.

En général, les autres Verbes irréguliers qui, à l'Impératif, contiennent un *i* bref, aiment à adopter, à l'Imparfait de l'Indicatif, la voyelle a; et ä au même Temps du Subjonctif. Au participe passé, cet i se change en o : p. ex.

ALLOC. gewinn(e), *gagne;* 3. ich gewann; 4. ich gewänne; 5. gewonnen.

Schwimm(e), *nage;* 3. ich schwamm; 4. ich schwämme; 5. geschwommen.

Les deux suivants changent, au Participe passé, la voyelle i en e :

ALLOC. bitt(e), *prie;* 3. ich bat; 4. ich bäte; 5. gebeten.

ALLOC. ſitz(e), *sois assis;* 3. ich ſaß (a long); 4. ich ſäße; 5. geſeſſen.

Exceptions :

IMPÉR. glimm(e), *couve sous les cendres;* 3. ich glomm; 4. ich glömme; 5. geglommen. Tout ce Verbe est mieux régulier.

Spinn(e), *file, corde;* 3. ich ſpann, vulg. ſponn; 4. ich ſpänne, vulg. ſpönne; 5. geſponnen.

Wiß ou wiſſe, *sache;* 2. ich weiß, du weißt (rel. weißeſt), er weiß; 3. ich wußte; 4. ich wüßte; gewußt.

Le plus capricieux de tous est :

IMPÉR. beginn(e), du style relevé, *commence, de* l'ancien ginn(e), 3. ich begann, rarement begonnte, anciennement begonn; de ce dernier est encore formé : 4. ich begönne; 5. begonnen, rarement begonnt.

ie (*i* long).

Cette voyelle de l'Impératif est transformée en o, à l'Imparfait de l'Indicatif : par conséquent en ö, au même Temps du Subjonctif; et l'o est conservé au Participe passé : p. ex.

ALLOC. bieg(e), *plie;* 3. ich bog; 4. ich böge; 5. gebogen.

Seule exception :

ALLOC. lieg(e), *sois couché;* 3. ich lag; 4. ich läge; 5. ich bin gelegen.

Ce Verbe fait exception à la regle, parce que l'Impératif lüg(e), *mens*, *dis un mensonge*, fait : 3. ich log; 4. ich löge; 5. gelogen : il fallait donc distinguer les inflexions de lieg(e) de celles de lüg(e).

Dans plusieurs de ces Verbes, les poëtes changent ie en eu, à l'Impératif pur, de même qu'aux seconde et troisieme personnes du singulier Présent de l'Indicatif; le mot devient par là plus sonore : p. ex.

ALLOC. *ordinaire* : fließ(e), *coule d'un liquide;*

ALLOC. *impér. poétique* : fleuß;

2. *en prose* : du fließest, er fließ(e)t;

poétique : du fleußest, er fleußt.

ALLOC. *en prose* : flieg(e), *vole* (dans l'air);

ALLOC. *impér. poétique* : fleug;

2. *en prose* : du flieg(e)st, er flieg(e)t;

poétique : du fleugst, er fleugt.

o.

Il n'y a que quatre Verbes primitifs, où cette voyelle se trouve liée aux consonnes radicales de l'Allocutif ou de l'Infinitif; ce sont : komm(e), *viens;* sollen (sans Allocutif), *devoir;* stoß(e), *pousse;* et wolle, *veuille.*

Le Verbe sollen est presque entierement régulier; il n'y a que la troisieme personne du singulier Présent de l'Indicatif, qui fait : er soll, pour sollt, *il doit.*

Dans wolle, les trois personnes du singulier Présent de l'Indicatif changent o en i; comme : ich will,

je veux; du willst, *tu veux;* er will, *il veut.* Tout le reste est régulier. Les deux dernieres consonnes radicales de ces deux Verbes étant liquides, leurs consonnes-terminaisons ne sont jamais adoucies par un e mi-muet qui précede. Les deux autres

ALLOC. komm(e), *viens;* 2. du kömmst, er kömmt, aussi rég. 3. ich kam; 4. ich käme; 5. ich bin gekommen.

Stoß(e), *pousse;* 2. du stößest, er stöß(e)t; 3. ich stieß; 4. ich stieße; 5. gestoßen.

On ne peut donc établir aucune regle dans ces Verbes dont la voyelle primitive est o.

ö.

Cinq Verbes irréguliers contiennent, primitivement, la voyelle ö. Il n'y en a que deux qui prennent les mêmes inflexions; ce sont:

INFIN. können, *pouvoir*, sans Impératif et Participe présent, 2. ich kann, du kannst, er kann; 3. ich konnte; 4. ich könnte; 4. gekonnt.

Mögen, *avoir envie*, sans Impératif, 2. ich mag, du magst, er mag; 3. ich mochte; 4. ich möchte; 5. gemocht. (Voy. ce dernier dans la liste des Verbes irréguliers.)

Le suivant leur ressemble à-peu-près, excepté que le singulier Présent de l'Indicatif en est régulier; c'est:

ALLOC. gönn(e), *sois bien-aise qu'un évenement, heureux ou malheureux, arrive à un autre.* Tout ce Verbe est le plus souvent et préférablement ré-

gulier. Comme irrégulier, il ne change que l'ö en o; ces deux voyelles ne different que par une petite nuance; mais les Imparfaits et le Participe passé conservent, de même que dans les deux Verbes précédents, les terminaisons ordinaires des Verbes réguliers; comme : 3. ich gonnte; 4. ich gönnte; 5. gegonnt et gegonnen.

Le Verbe lösch(e), *éteins-toi*, suit, seul, une marche particuliere à l'Allocutif impér. et au singulier Présent de l'Indicatif; comme : 1. lisch; 2. du lischest, er lisch(e)t; 3. ich losch; 4. ich lösche; 5. geloschen.

Enfin schwör(e), *jure, fais serment;* 3. ich schwor et schwur; 4. schwöre et schwüre; 5. geschworen.

U.

Nous n'avons que les deux Verbes primitifs irréguliers ruf(e), *crie, appelle;* et thu(e), *fais*, où la voyelle u se trouve, à l'Impératif, réunie aux consonnes radicales. Cette voyelle se transforme d'une maniere très-différente dans les parties irrégulieres de chacun de ces deux Verbes; comme :

ALLOC. ruf(e); 3. ich rief; 4. ich riefe; 5. gerufen.

ALLOC. thu(e). Il faut observer que tout le Présent et l'Infinitif, qui sont réguliers, n'adoucissent jamais les consonnes-terminaisons, comme : *Prés.* ich thu(e), du thust, er thut, wir thun, ihr thut, sie thun. *Infin.* thun : 3. ich that; 4. ich thäte; 5. gethan.

ů.

Seulement trois Verbes primitifs et irréguliers contiennent à l'Impératif ou à l'Infinitif la voyelle ů. Chacun de ces Verbes change, dans ses parties irrégulieres, cette voyelle d'une maniere particuliere; comme :

Infinitif důrfen, *oser, être dans le cas*, sans Impératif et Participe présent; 2. ich darf, du darfst, er darf; 3. ich durfte; 4. ich důrfte; 5. gedurft.

Dans le Participe gedurft, comme dans l'Imparfait ich durfte, la terminaison ordinaire des Verbes réguliers est encore conservée, parceque le changement de l'ů en u n'est pas censé être assez caractéristique.

alloc. en prose, lůg(e), *mens, dis un mensonge;*

alloc. poét. leug;

Prés. rég. en prose : du lůgst, er lůgt;

Prés. poét. du leugst, er leugt; en prose et en poésie : 3. ich log; ich lǒge; 5. gelogen.

Infinitif, můssen, *falloir*, sans Impératif et Participe présent. Ce Verbe est personnel en allemand.

Prés. ich muß, *il faut que je...* ou *il me faut,* du mußt, *il faut que tu... il te faut* (voy. ce Verbe dans la liste des Verb. irrég.), er muß, *il faut qu'il...* ou *il lui faut;* 3. ich mußte; 4. ich můßte; 5. gemußt; où les terminaisons des Verbes réguliers sont maintenues par la raison que nous avons indiquée dans důrfen.

Il y a des auteurs qui écrivent trůg(e) pour trieg(e),

trompe. Les inflexions irrégulieres de ce Verbe sont absolument celles que nous avons indiquées à la voyelle ie, comme : 1. poét. treug ; 2. poét. du treugst ; er treugt ; 3. ich trog ; 4. ich tröge ; 5. getrogen.

Ces exemples prouvent qu'on ne peut établir aucune regle sur le changement des voyelles o, ö, u et ü, liées primitivement aux consonnes radicales des Verbes irréguliers allemands.

Nous ajoutons ici le tableau représentant le changement des voyelles ou diphthongues dans les Verbes irréguliers allemands; le nombre en est assez considérable pour pouvoir y établir des regles fixes qui puissent guider les commençants dans l'étude de ces irrégularités, pour ainsi dire régularisées. Pour les transformations capricieuses de ces voyelles dans un seul verbe ou dans un très-petit nombre de Verbes, nous renvoyons nos lecteurs aux explications précédentes, et à la liste générale des Verbes irréguliers, qui va suivre.

(Voyez le Tableau.)

Il nous paraît que les regles précédentes, relatives aux changements des voyelles ou diphthongues primitives dans les Verbes allemands irréguliers, peuvent suppléer à toute espece de classifications, admises si arbitrairement, et qui servent plutôt à embrouiller qu'à guider les commençants.

Tableau *du changement des*|*rbes irréguliers. La Voyelle ou Diphthongue primitive se* | *ces changements n'ont pas lieu, sont censés réguliers, exc*|*'il finit en* en, *pour* (e)t, *quand même la Voyelle ou Dipl*

ALLOCUTIF ADOUCI.	AI RFAIT I ONCTIF.	PARTICIPE PASSÉ.	
a	.....u......ü,	.........a,	term. en.
ä	..............ö, ...ä,	.........o,	
au	..............ö, ...ie,	.........o, ...au,	
e	i, ie, } d(ou .....ö, et......ö,	rarement..a, le plus souv. o, quelquefois e,	
Send(e), wend(e), brenn(e), kenn(e), nen-n(e), renn(e).	.... alier	a, avec la term. rég. en t.	
ei	.....e cons. { forte. douce.	i, ie, } comme aux Imparfaits,	term. en.
i	...........ä, s exceptions.)	.........o,	
Les Verbes en ind(e), ing(e) et ink(e).	........ä, ...ä et ü, ... ü seul,	.........u,	
ie	..............ö, ...ä,	.........o, ...e.	

NB. o, ö, u et ü sont en si peti| précédente, ou dans la liste suivante.

TABLEAU *du changement des Voyelles ou Diphthongues liées aux Consonnes radicales des Verbes irréguliers. La Voyelle ou Diphthongue primitive se trouve dans l'Allocutif adouci ou dans l'Infinitif; les Temps où ces changements n'ont pas lieu, sont censés réguliers, excepté le Participe passé, qui est regardé comme irrégulier lorsqu'il finit en* en, *pour* (e)t, *quand même la Voyelle ou Diphthongue primitive ne serait pas altérée.*

ALLOCUTIF ADOUCI.	ALLOCUTIF IMPÉRIEUX.	SINGULIER PRÉSENT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.	PARTICIPE PASSÉ.
a	......touj. rég.......	du, er .... ä, quelquefois régulier.	ie ...... ou ...... u,	ie ...... ou ...... ü,	.... a,
ä	.... id.	du, er, rarement ie, le plus souvent régulier.	ordinairement ...... o, une fois .... a,	.... ö, ... ä,	.... o,
au	.... id.	du, er .... rarement äu, ordinairement régulier.	trois fois .... o, deux fois .... ie,	.... ö, ... ie,	.... o, ... au, } term. en.
e	i, ie, } dév. une cons. { forte. douce.	i, ie, } dév. une cons. { forte. douce.	a ...... ou ...... o, ou a ...... et ...... o,	ä ..... ou ..... ö, ou ...... ä et ...... ö,	rarement. a, le plus souv. o, quelquefois e,
Send(e), wend(e), brenn(e), kenn(e), nenn(e), renn(e).	......touj. rég.......	.... rég.	a ... terminaison ... te,	...... régulier	a, avec la term. rég. en t.
ei	.... id.	.... id.	i, ie, } dév. une cons. { forte. douce.	i, ie, } dév. une cons. { forte. douce.	i, ie, } comme aux Imparfaits,
i	.... id.	.... id.	.... a,	.... ä, (sauf quelques exceptions.)	.... o,
Les Verbes en ind(e), ing(e) et ink(e).	.... id.	.... id.	le plus souvent ..... a, quelquefois ..... a et u, rarement u seul	.... ä, ... ä et ü, ... ü seul,	.... u, } term. en.
ie	...... poét. eu, ...rég. en prose.....	poét. du, er .... eu ....rég. en prose.....	.... o, une seule fois .... a,	.... ö, ... ä,	.... o, ... e.

NB. o, ö, u et ü sont en si petit nombre et varient si fort dans leurs inflexions, qu'il faut les voir dans l'explication précédente, ou dans la liste suivante.

OBSERVATION.

Pour ne pas surcharger la mémoire des commençants par le changement des voyelles ou diphthongues dans les Verbes irréguliers, je ne leur en ai expliqué qu'un, tout au plus deux par leçon. Quand tous ont été saisis, j'ai parcouru avec mes éleves toute la liste des Verbes irréguliers, en me bornant à deux ou trois au commencement, et en n'en prenant jamais plus de six. A chaque Verbe nous avons fait l'application des regles ci-dessus, qui, enfin, se sont gravées dans la mémoire d'une maniere ineffaçable. Le Tableau est aussi un guide en abrégé. Cette marche lente est un moyen sûr de vaincre cette difficulté, sans inspirer du dégoût.

Avant de donner la liste même des Verbes irréguliers allemands, par ordre alphabétique, il est nécessaire d'exposer les Principes sur lesquels la formation de cette liste est basée.

Principes qui ont servi de base à la formation de la liste suivante des Verbes allemands irréguliers.

Une longue expérience nous a convaincu qu'en donnant une liste alphabétique des Verbes irréguliers, l'éleve peut trouver, très-facilement, chacun de ces Verbes. Les inconvénients qui pourront encore rester, disparaîtront à l'aide de notre dictionnaire allemand.

Si les Verbes irréguliers *dérivés* se forment de

primitifs qui ont les mêmes irrégularités, nous n'annoncerons que les primitifs en passant sous silence les dérivés. Ceux-là sont dérivés, qui ont en tête une des huit particules : be, ge, emp, ent, er, ver, zer et miß. Alors il faut observer que la particule ge, par laquelle commence le Participe passé du primitif, est supprimée dans le même Participe des dérivés; par la raison que toutes ces particules, formant la premiere syllabe et rejetant constamment l'accent tonique, ne peuvent admettre la particule ge au Participe passé : p. ex.

Kenn(e), *connais;*	*Part. passé :*	gekannt;
Erkenn(e), *reconnais;*	———	erkannt;
Verkenn(e), *méconnais;*	———	verkannt;

Mais il y a des Verbes irréguliers dérivés, dont les primitifs ne sont plus usités; dans ce cas, nous sommes forcés de placer ces dérivés dans leur ordre alphabétique : ainsi mißling(e), *réussis mal* ou *ne réussis pas,* se trouve à sa place alphabétique, parce que son primitif ling(e) est, aujourd'hui, hors d'usage.

Les Verbes irréguliers dérivés d'un primitif régulier, ont les Verbes primitifs irréguliers dont un dérivé serait régulier, se trouveront, tous, dans leur ordre alphabétique, où ces circonstances seront indiquées.

Nous avons annoncé plus haut, que nous désignons les cinq irrégularités possibles par les premiers cinq chiffres arabes. Mais comme les Verbes alle-

mands irréguliers n'ont pas toutes les cinq irrégularités, nous y supprimons ces chiffres, quand les parties d'un Verbe qu'ils désignent sont régulieres : p. ex.

Find(e), *trouve;* 3. ich fand, 4. ich fände; 5. gefunden.

Ici les chiffres 1 et 2 manquent; donc l'Impératif pur, désigné par 1, est régulier : de même le Présent de l'Indicatif, annoncé par le chiffre 2.

Mahl(e), *mous* (du blé); 5. gemahlen; donc les autres parties, désignées par les quatre premiers chiffres, sont régulieres.

Liste des Verbes allemands irréguliers, par ordre alphabétique.

(Nous donnons les irrégularités de ces Verbes, telles que nous les avons trouvées dans les deux grands Dictionnaires allemands d'Adelung et de Campe, qui jouissent, en Allemagne, presque de la même autorité, que le dictionnaire de l'Académie en France. Pour les Verbes neutres nous ajoutons au Participe passé ich bin (*je suis*), si les Temps passés composés adoptent cet auxiliaire; là où nous n'ajoutons rien, ce Verbe prend l'auxiliaire ich habe (*j'ai*).

Back(e), *cuis au four;* 2. du bäckst, er bäckt; 3. buk; 4. büke (3 et 4 aujourd'hui le plus souvent réguliers); 5. gebacken.

Bedürf(e), voy. dürfen.

Befehl(e), *commande* (de l'ancien fehl(e), qui,

relativement à cette signification, n'est plus usité); 1. befiehl; 2. du befiehlst, er befiehlt; 3. befahl (anciennement befohl, dont aujourd'hui) : 4. beföhle, 5. befohlen.

Befleiß(e) dich, *applique-toi* (dérivé du subst. Fleiß, *application*); 3. ich befliß, du beflissest; 4. ich beflisse; 5. beflissen. (Les consonnes ß et ss alternent comme sifflantes, voy. page 26.)

Befleißig(e) dich, de la même signification, rég.

Beginn(e), du style relevé, *commence* (de l'ancien ginn(e); 3. begann, rarement begonnte (anciennement begonn, d'où aujourd'hui) : 4. begönne; 5. begonnen, rarement begonnt.

Beiß(e), *mors, ronge, corrode;* 3. ich biß, du bissest; 4. ich bisse; 5. gebissen. (ß et ss, sifflantes, voy. p. 26.)

Bell(e), *aboie;* le plus souvent entierement réguliers; quelques-uns lui donnent les formes irrégulieres suivantes : 1. bill, 2. du billst, er billt; 3. boll; 4. bölle; 5. gebollen.

Bereit(e) ein Pferd, *dresse un cheval;* voy. reit(e).

Bereite, *prépare,* rég.

Berg(e), *sauve d'un naufrage, mets en sûreté;* 1. birg, 2. du birgst, er birgt; 3. barg; 4. bärge; 5. geborgen.

Berst(e), *creve, crevasse, crevasse-toi, fends-toi;* 2. du birstest, er birstet, aussi rég.; 3. ich barst ou borst; 4. ich bärste ou börste; 4. es ist geborsten.

Beſcher(e), *destine, donne un présent*, rég. voy. ſchere.

Beſpey(e), voy. le primitif ſpey(e).

Beweg(e), de l'ancien weg(e), *mets en mouvement*, rég.; mais irrég. quand il signifie : *détermine la volonté de quelq. par des représentations, prieres, menaces, persuasions*, etc., alors : 3. ich bewog; 4. ich bewöge; 5. bewogen.

Bewillkomm(e), *dis à quelq. qu'il est le bienvenu*, est rég. quoiqu'il dérive de l'irrég. komm(e), voy. ce Verbe.

Bieg(e), du style ordinaire : *plie, courbe*, v. a. et *plie-toi, courbe-toi*, v. n. 3. bog; 4. böge; 5. v. a. ich habe gebogen; v. n. ich bin gebogen.

(Beug(e), du style rel. et de la même signification, régul.)

Bieth(e), *offre;* 1. beuth; 2. du beuthſt, er beuth; (1 et 2 ordinairement rég.) 3. both; 4. böthe; 5. gebothen. Tout le Verbe s'écrit aussi sans h.

Bind(e), *lie, attache;* 3. band; 4. bände; 5. gebunden.

Bitt(e), *prie* (les hommes) *demande, invite;* 3. bat(h); 4. bät(h)e; 5. gebet(h)en.

(Bet(e), *prie Dieu et les Saints*, rég.)

Blas, blaſe, *souffle, joue* d'un instrument à vent; 2. du bläſeſt, er bläſet ou bläſ't ou bläst; 3. blies; 4. blieſe; 5. geblaſen.

Bleib(e), *reste* (dans un endroit) *continue d'exister;* 3. blieb; 4. bliebe; 5. ich bin geblieben.

Bleich(e), v. a. *blanchis* (de la toile), toujours rég. Mais v. n. *blanchis-toi,* mieux rég. qu'irrég. Dans ce dernier cas : 3. blich; 4. bliche; 5. ich bin geblichen. (Voy. erbleich(e) et verbleich(e).

Brat(e), *rôtis, rôtis-toi, grille, fais cuire au four;* 2. du brätst, er brät; 3. briet; 4. briete (2, 3 et 4 aussi rég.); 5. gebraten.

Breche (premier e bref), v. a. *casse, romps;* et v. n. *casse-toi, romps-toi;* 1. brich; 2. du brichst, er bricht; 3. brach; 4. bräche (a et ä longs); 5. v. a. ich habe gebrochen (o bref); v. n. ordinairement, ich bin gebrochen.

Brenn(e), *brûle, prends feu, fais du mal en brûlant;* v. a. rég. et irr. comme v. n. irr. 3. brannte (4 rég. brenn(e)te;) 5. gebrannt.

Bring(e); *déplace un corps, transporte-le d'un endroit à un autre, apporte;* 3. brachte; 4. brächte; 5. gebracht (voy. ng alternant avec ch, p. 26). Outre cela, les Imparfaits admettent la terminaison te des Verbes rég. pour distinguer les Imparfaits de bring(e) de ceux du Verbe breche; voy. ce Verbe ci-dessus.)

Däuchten, *sembler, paraître;* v. n. réfléchi impersonnel, gouvernant le Datif ou l'Accusatif. Ce Verbe subit seulement des contractions, en conservant les formes régulieres; comme :

Prés. es däucht (pour däuchtet) mir ou mich, aussi mir ou mich däucht, *il me semble;*

Imparf. es däuchte (pour däuchtete) mir ou mich, aussi mir ou mich däuchte, *il me semblait* ou *sembla,*

Parf. es hat mir ou mich gedäucht (pour gedäuchtet), aussi mir ou mich hat gedäucht, *il m'a semblé.*

Denk(e), *pense, songe, médite;* 3. dachte; 4. dächte; 5. gedacht (voy. nk, alternant avec ch, p. 26).

Ding(e), *marchande, engage un domestique;* 3. dung; 4. dünge; 5. gedungen. Tout ce Verbe aussi rég.

Dresche (premier e bref), *bats le blé;* 1. drisch; 2. du drischest, er drisch(e)t; 3. drasch ou drosch; 4. dräsche ou drösche; 5. gedroschen (a et ä longs); o et ö toujours brefs). Tout ce Verbe aussi rég. Voy. zerdresche.

Dring(e), *presse, presse-toi, pénetre;* 3. drang ou drung; 4. dränge ou drünge; 5. V. a. ich habe gedrungen; V. n. ich bin gedrungen.

Dürfen, *pouvoir, avoir la permission, oser, être dans le cas.* Sans Impér. et Part. prés. qui cependant sont usités dans le dérivé bedürfen : 2. ich darf, du darfst, er darf; 3. ich durfte; 4. ich dürfte; 5. gedurft. Ich hab es nicht sagen dürfen (pour gedurft), *je n'ai pas osé le dire.* (Voy. là-dessus la Regle dans le Chap. de la Construction allemande.)

Empfehle, *recommande,* comme befehle, voy. ce Verbe.

Erbleiche, V. n. *pâlis,* fig. *meurs, trépasse* (dé-

rivé de bleich(e), V. n. toujours irr.); 3. erblich; 4. erbliche; 5. er ist erblichen, *il est mort, il a vécu.*

Erlösche, voy. lösche.

Erschall(e), *retentis*, *résonne* (dérivé de schall(e), rég. *rends un son*); 2. du erschillst, er erschillt (plus souvent et mieux rég.); 3. erscholl; 4. erschölle (3 et 4 aussi rég.); 5. es ist erschollen, toujours irrég.

Erschreck(e), *effraie*, V. a. toujours rég. Mais *effraie-toi*, V. n. est irrégulier et a les mêmes irrégularités que son primitif. Voy. schreck(e) dans cette liste.

Esse, *mange;* ce Verbe est actif, en allemand; 1. iß; 2. du issest, er isset ou ißt; 3. aß (a long); 4. äße; 5. gegessen.

Fahr(e), V. a. et n. *conduis* ou *va en voiture* ou *par eau;* 2. du fähr(e)st, er fähr(e)t; 3. fuhr; 4. führe; 5. V. a. ich habe gefahren; V. n. ich bin gefahren.

Fall(e), *tombe;* 2. du fällst, er fällt; 3. fiel; 4. fiele; 5. ich bin gefallen.

Fang(e), *prends*, *saisis*, *fais un prisonnier;* 2. du fängst, er fängt; 3. ich fing ou fieng; 4. ich finge ou fienge; 5. gefangen.

Fecht(e), *fais des armes*, *bats-toi à l'épée;* 2. du fichtst (pour fichtest), er ficht (pour fichtet); 3. focht; 4. föchte; 5. gefochten.

Find(e), *trouve*, *rencontre*, *découvre;* 3. fand; 4. fände; 5. gefunden.

Flecht(e), *tresse*, *enlace*, *ourdis;* 2. du flichst

(pour flichtest), er flicht (pour flichtet); 3. flocht; 4. flöchte; 5. geflochten.

Flieg(e), *vole* (dans l'air); 1. poét. fleug; 2. poét. du fleugst, er fleugt (1 et 2 sont rég. en prose); 3. flog; 4. flöge; 5. ich bin geflogen.

Flieh(e), *fuis, prends la fuite;* 1. poét. fleuch; 2. poét. du fleuchst, er fleucht (1 et 2 rég. en prose); 3. floh; 4. flöhe; 5. ich bin geflohen.

Fließ(e), *coule* (d'un liquide); 1. poét. fleuß; 2. du fleußest, er fleuß(e)t (1 et 2 rég. en prose); 3. ich floß (o bref), du flossest; 4. flösse; 5. der Strom ist geflossen, *le torrent a coulé;* mais die Wunde hat geflossen, *la plaie a rendu des humeurs.*

Frag(e), *demande, fais une question;* 2. du frägst, er frägt; 3. frug; 4. früge; 5. touj. rég. Tout ce Verbe le plus souvent et mieux rég. qu'irrég.

Fresse (des animaux), *mange;* (des hommes), *mange avec excès;* ce Verbe est actif, en allemand : 1. friß; 2. du frissest, er frisset ou frißt; 3. fraß (a long); 4. fräße; 5. gefressen.

Frier(e), *aie froid;* 2. rarement du freurst, er freurt, ordinairement régul. 3. fror; 4. fröre; 5. gefroren : wir haben gefroren, *nous avons eu froid;* es hat gefroren, *il a gelé;* das Wasser ist gefroren, *l'eau est gelée* ou *changée en glace.*

Gähr(e), *fermente;* 2. rarement du gierst, er giert; ordinairement rég. 3. gohr; 4. göhre; 5. gegohren. Tout le Verbe, aussi rég. Plusieurs l'écrivent sans h.

Gebär(e), d'une femme, *mets au monde* (un enfant); 2. du gebierst, sie gebiert; aussi rég. 3. gebar; 4. gebäre; 5. geboren.

Gebe, *donne;* 1. gib ou gieb; 2. du gibst ou giebst, er gibt ou giebt; 3. gab; 4. gäbe; 5. gegeben : es gibt Leute, *il y a des gens.*

Gedeih(e), *prospere*, de l'ancien deih(e); 3. ich gedieh; 4. gediehe; 5. ich bin gediehen.

Geh(e), *va, marche;* 3. ich ging et gieng; 4. ginge et gienge; 5. ich bin gegangen. (Ces irrégularités viennent de l'ancien gangen, *aller*, encore usité chez le peuple würtembergeois.)

Gelingen, *réussir*, de l'ancien lingen; seulement usité aux troisiemes personnes, mais dans les deux nombres, et aussi avec des sujets déterminés : 3. es gelang, *cela réussissait;* die Sache gelang, *la chose réussissait;* die Unternehmungen gelangen, *les entreprises réussissent;* 4. es gelänge; 5. es ist gelungen. *Je réussis* se traduirait en allemand : es gelingt mir (*il réussit à moi*); *tu réussis*, es gelingt dir, *il réussit à toi*), etc.

Gelte, *vaux*, *aie telle valeur;* 1. gilt; 2. du giltst, er gilt; 3. ich galt et golt; 4. ich gälte et gölte (a et ä longs); 5. gegolten (o toujours bref).

Genes ou genese, *releve de maladie, sois en convalescence*, de l'ancien nes; 3. ich genas; 4. ich genäse; 5. ich bin genesen.

Genieß(e), *jouis*, de l'ancien nieß(e); 1. poét. ge=

neuß; 2. poét. du geneußest, er geneußt (1 et 2 rég. en prose); 3. ich genoß (o bref), du genossest; 4. ich genösse; 5. genossen. (ß et ss sifflantes, voy p. 26.)

Geschehen, *arriver* (d'un évenement), de l'ancien schehen; n'est usité qu'aux troisiemes personnes, et dans les deux nombres; 2. es geschieht, *il arrive;* eine wichtige Begebenheit geschieht, *un évenement important arrive;* große Begebengeiten geschehen, *de grands évenements arrivent;* 3. es geschah; 4. es geschähe; 5. es ist geschehen.

Gesinnen de sinn(e), (voy. ce Verbe.) L'usage n'a conservé de gesinnen, que le Part. passé, qui est double sous deux significations différentes : p. ex. er ist gesonnen abzureisen, *il est* INTENTIONNÉ *de partir:* der Vater ist englisch gesinnt, und der Sohn französisch; *le pere est* PORTÉ *pour les Anglais, et le fils pour les Français.*

Gewinn(e), *gagne, obtiens;* de l'ancien winn(e); 3. ich gewann; 4. gewänne; 5. gewonnen.

Gieß(e), *verse* un liquide, *fonds dans un moule;* 1. poét. geuß; 2. poét. du geußest, er geußt (1 et 2 rég. en prose); 3. ich goß (o bref), du gossest; 4. gösse; 5. gegossen.

Gleich(e), V. a. rég. *égalise;* mais irr. comme V. n. *ressemble;* 3. glich; 4. gliche; 5. geglichen (voy. vergleiche).

Gleit(e), v. n. *glisse;* 3. glitt; 4. glitte; 5. geglitten:

1° Avec seyn; der Schlitten ist über das Eis geglitten,

le traineau a glissé ou *passé sur la glace;* ich bin auf dem Eise geglitten, *j'ai glissé* (par un mouvement involontaire) *sur la glace;* sie ist in das Thal geglitten, *elle est allée dans la vallée, par un mouvement doux et léger* (fam. *elle a filé dans la vallée*). 2° avec hab: er hat mit dem Finger leicht über den Spiegel geglitten, *il a passé légerement le doigt sur le miroir;* wir haben den ganzen Morgen auf dem gefrorenen Flusse geglitten, *nous avons glissé, patiné,* (en faisant un exercice volontaire) *toute la matinée, sur la riviere gelée.*

Glimm(e), *brûle sans flamme, couve sous les cendres;* ordinairement rég.: rarement irr.; alors 3. glomm; 4. glömme; 5. geglommen.

Gönn(e), *voir avec plaisir qu'un autre possede quelque chose,* ou *qu'un certain évenement* (heureux ou malheureux) *arrive à un autre:* le plus souvent et mieux tout régulier; on dit aussi: 3. ich gonnte; 4. gönnte; 5. gegonnen et gegonnt.

Grab(e), *grave, cisele, creuse;* 2. du gräbst, er gräbt; 3. grub; 4. grübe; 5. gegraben.

Greif(e), *prends* ou *saisis de la main,* 3. griff; 4. griffe; 5. gegriffen.

Hab(e), *aie, reçois, tiens;* 2. du hast, er hat; 3. ich hatte; 4. ich hätte (voy. son dérivé handhab(e), qui va suivre).

Halt(e), *tiens, contiens, soutiens;* 1. du hältst, er hält; 3. hielt; 4. hielte; 5. gehalten.

Handhab(e), *maintiens*, rég. quoique dérivé de hab(e), irr.

Hang(e), V. n. *pends, sois suspendu;* 2. du hangst et hångst, er hangt et hångt; 3. ich hing et hieng; 4. hinge et hienge; 5. gehangen.

Hång(e), V. a. rég. *suspends.*

Quelques auteurs confondent au V. n. hang(e) et hånge.

Hau(e), *coupe en gros, taille, sabre;* 4. ich hieb; 4. hiebe; 5. gehauen. Anciennement on écrivait *houuen*, et au double *u* on a substitué un *w*, qui existe encore en hollandais *houwen;* et en anglais *hew* : *w* et *b* alternent, comme *labiales;* d'où le *b* aux Imparfaits. (Voy. p. 26.)

Heb(e), *hausse, leve, souleve;* 3. ich hob, aussi hub; 4. hőbe, aussi hűbe; 5. gehoben, aussi gehaben. Dans le discours familier, tout le Verbe est rég.

Heiß(e), V. a. *nomme;* V. n. *nomme-toi;* impersonnel, es heißt, *on dit, le bruit court;* 3. ich hieß; 4. hieße; 5. par extraordinaire, geheißen (pour gehießen).

Helfe, *améliore le sort, aide, viens au secours;* 1. hilf; 2. du hilfst, er hilft; 3. half, anciennement hulf, d'où encore aujourd'hui : 4. hűlfe; 5. geholfen.

Keif(e), fam. *clabaude, querelle, gronde;* 3. kiff; 4. kiffe; 5. gekiffen.

Kenn(e), *connais;* 3. ich kannte; (4. rég. kenn(e)te;) 5. gekannt.

Klieb(e), peu usité. (On dit ordinairement spalt(e), V. a. *fends;* V. n. *fends-toi, éclate;* 3. klob; 4. klöbe; 5. gekloben.

Kling(e), *produis un son*, rég.; mais irr. sous la signification de : *sonne, résonne,* retentis : 3. klang, fam. klung; 4. klänge, fam. klünge, 5. geklungen.

Kneif(e), *pince;* 3. kniff; 4. kniffe; 5. gekniffen. En quelques provinces, on fait alterner f avec p, toutes deux *labiales*, en disant :

Kneipe, *pince;* 3. knipp; 4. knippe; 5. geknippen. Tout ce dernier Verbe est aussi rég.

Komm(e), *viens, arrive;* 2. du kömmst, er kömmt, aussi rég. 3. ich kam (a long); 4. käme; 5. ich bin gekommen.

Son dérivé bewillkomm(e), *dis à quelqu'un qu'il est le bienvenu,* est tout rég. Son Part. passé doit être bewillkomme, et non pas gebewillkommt, parceque l'accent tonique n'est pas sur la premiere syllabe.

Können, *pouvoir, savoir,* sans Impér. et Part. prés.; 2. ich kann; du kannst, er kann; 3. ich konnte; (4. rég. ich könnte); 5. gekonnt. Ich habe nicht gekonnt, *je n'ai pas pu;* mais ich habe nicht kommen können (pour gekonnt), *je n'ai pas pu venir.* (Voyez le Chap. De la Construction allemande.)

Kreisch(e), *criaille, pousse des cris aigus;* ordinairement rég. Mais irr. dans le discours fam.; alors : 3. ich krisch; 4. krische; 5. gekrischen.

Kriech(e), *rampe;* 1. poét. kreuch; 2. poét. du

kreuchst, er kreucht (1 et 2 rég. en prose); 3. ich kroch, 4. kröche; 5. gekrochen (o et ö brefs). Dans le sens propre : ich bin gekrochen, *j'ai rampé;* au fig. er hat niederträchtig vor dir gekrochen, *il a bassement rampé devant toi.*

Lad(e), *charge;* 2. du lådest, er låd(e)t, mieux rég. 3. ich lud; 4. lüde (3 et 4 aussi rég.); 5. geladen.

Laß ou lasse, *sois convenable,* en parlant d'une couleur; it. *laisse* ou *fais* (*faire*); 2. du låssest, er låsset ou låßt; 3. ich ließ; 4. ließe; 5. gelassen : ich hab es gelassen, *je l'ai laissé;* ich hab ihn kommen lassen (pour gelassen), *je l'ai fait venir.* Voy. le chap. De la Construction allemande. (ß et ss sifflantes, voy. p. 26.)

Lauf(e), *cours;* 2. du låufst, er låuft, aussi rég.; 3. ich lief; 4. liefe; 5. gelaufen; trivial : geloffen; au propre : ich bin gelaufen, *j'ai couru;* au fig. ich habe Gefahr gelaufen, *j'ai couru des risques;* die Aale haben gelaufen, *les anguilles ont frayé.*

Leid(e), *souffre, endure, sois passif;* 3. ich litt; 4. litte; 5. gelitten. Les consonnes d et t alternent comme *dentales.* (Voy. p. 26.)

Le dérivé verleid(e), *dégoûte,* est rég.

Leih(e), *prête* ou *emprunte;* 3. ich lieh; 4. lieh(e); 5. geliehen.

Lese, *ramasse, cueille;* it. *lis* un écrit : 1. lies; 2. du liesest, er lieset ou lies't ou liest; 3. ich las; 4. låse; 5. gelesen.

Lieg(e); V. n. *couche, sois couché* ou *placé* ou

situé; 3. ich lag; 4. läge; 5. ich habe et bin gelegen.

Lösch(e), V. a. rég. en signifiant: *allegue un vaisseau;* it. *éteins* un feu : mais V. n. irr. éteins-toi; 1. lisch; 2. du lischest, er lisch(e)t; 3. ich losch; 4. lösche; 5. es ist geloschen (o et ö brefs).

De même erlösche et verlösche, étant Verbes neutres, ont les mêmes irrégularités.

Lüg(e), *mens, dis un mensonge;* 3. ich log; 4. löge; 5. gelogen.

Mahl(e), *mouds* du blé dans un moulin; 5. gemahlen.

Mahl(e), *peins, fais une peinture,* rég. On écrit aussi ce dernier Verbe sans h, pour le distinguer du précédent.

Meid(e), *évite;* 3. ich mied; 4. miede; 5. gemieden.

Melke, *trais* une vache; 1. milk; 2. du milkst, er milkt (1 et 2 aussi rég.); 3. ich molk; 4. mölke; 5. gemolken.

Messe, *mesure;* 1. miß; 2. du missest, er misset ou mißt; 3. ich maß (a long); 4. mäße; 5. gemessen.

Mißling(e)n, v. n. *mal réussir* ou *ne pas réussir;* de l'ancien ling(e) : seulement usité aux troisiemes personnes dans les deux nombres; 3. es mißlang, *cela ne réussissait pas;* die Sache mißlang, *la chose ne réussissait pas;* die Unternehmungen mißlangen, *les entreprises ne réussissaient pas;* 4. es mißlänge; 5. es ist mißlungen, *cela n'a pas réussi.*

Mögen, *pouvoir, vouloir, avoir envie;* sans Im-

pératif, qui cependant a lieu dans son dérivé vermögen: 2. ich mag, du magst, er mag (a long); 3. ich mochte; 4. ich möchte (o et ö brefs); 5. gemocht: ich habe nicht gemocht, *je n'ai pas eu envie;* ich habe nicht essen mögen, *je n'ai pas eu envie de manger.* Voy. le chap. de la Construction allemande. (g, *gutturale douce*, suit la voyelle longue; et ch, *gutturale forte*, soutient la voyelle breve; voy. p. 26.)

Müssen (sans Impér. et Part. prés.) *falloir, devoir, être obligé,* est en allemand un Verbe personnel : 2. ich muß (u bref), *il faut que je...* ou *il me faut;* du mußt (1) *il faut que tu...* ou *il te faut;* er muß, *il faut qu'il...* ou *il lui faut.* (On dit en allemand : man muß (*on faut*, pour *il faut*); 3. ich mußte, *il me fallait;* 4. (rég. ich müßte, *il me faudrait*); 5. gemußt; ich habe es gemußt, *j'y ai été obligé;* ich hab es thun müssen, *j'ai été obligé de le faire.* (Voy. le chap. De la Constr. allem.)

Nehme, *prends;* 1. nimm; 2. du nimmst, er nimmt; 3. ich nahm; 4. nähme; 5. genommen.

Le h indique seulement que la voyelle est longue; ce h disparaît, et la consonne m se redouble, chaque

---

(1) Du mußt, pour mußst, qu'on ne pourrait pas prononcer; on conserve ß, comme consonne radicale, et on sacrifie ſ dans ſt, comme partie de la terminaison accessoire. L'usage ne permet pas de dire : du mussest. Voy. wiß, wisse, dans cette liste.

fois que la voyelle qui précede devient breve en prononciation.

Nenn(e), *nomme;* 3. ich nannte; (4. rég. ich nenn(e)te); 5. genannt.

Pfeife, *siffle;* 3. pfiff; 4. pfiffe; 5. gepfiffen.

Pfleg(e), *soigne, adonne-toi à, abandonne-toi à..., aie coutume, sois habitué* ou *accoutumé;* sous ces significations, rég. et irr. Mais toujours irr. quand il signifie : *fais* ou *entretiens des négociations :* 2. rarement du pflichst ou pfliegst, er pflicht ou pfliegt (g et ch *gutturales,* voy. pag. 26); 3. pflog; 4. pflöge; 5. gepflogen. (g et ch gutturales, voy. p. 26.)

Preis ou preise, *fixe le prix* ou *la valeur de quelque chose,* toujours rég. Mais sous les significations de *prise, estime, loue, prône,* rarement régulier : ordinairement irrégulier; alors : 3. pries; 4. priese; 5. gepriesen.

Quelle, *fais jaillir;* V. a. rég. Mais *jaillis, coule, gonfle-toi,* V. n. 1. quill; 2. du quillst, er quillt; 3. quoll; 4. quölle; 5. gequollen :

1° Avec sey, en désignant une circonstance déterminante : p. ex. das Brot ist in der Suppe gequollen, *le pain s'est gonflé dans la soupe;*

2° Avec hab(e); sans désigner une pareille circonstance : p. ex. das Wasser hat hier gequollen, *l'eau a jailli ici.*

Räch(e), *venge, punis;* aujourd'hui tout rég. pour

le distinguer de riech(e), qui va suivre, et avec lequel il avait les mêmes irrégularités.

Rath(e), *conseille*, *devine;* 2. du räthst, er räth; aussi rég. 3. ich rieth; 4. riethe; 5. gerathen.

Reib(e), *frotte*, *râpe*, *broie;* 3. ich rieb; 4. riebe; 5. gerieben.

Reiß(e), V. a. *tire fortement*, *fends*, *déchire*, *arrache*, *ébarbe;* V. n. 3. ich riß, du rissest; 4. risse; 5. V. a. ich habe gerissen; V. n. ich bin gerissen. (ß et ss sifflantes, voy. p. 26.)

Reit(e), V. a. *monte* un cheval; V. n. *monte* ou *va à cheval;* 3. ritt; 4. ritte; 5. V. a. ich habe geritten; V. n. ich bin geritten.

De même bereit(e) ein Pferd, *dresse un cheval.* Mais bereit(e), *prépare*, rég.

Renn(e), V. a. *mets en mouvement avec beaucoup de force et de précipitation*, *renverse par un pareil mouvement;* V. n. *cours avec précipitation à pied*, *à cheval*, *avec une voiture;* 3. rannte; (4 rég. ich renn(e)te; 5. V. a. ich habe gerannt; V. n. ich bin gerannt.

Reut(e), mal pour reit(e), voy. ce Verbe.

Riech(e), V. a. *flaire*, *sens* par l'adorat, V. n. *sens le*... p. ex. das riecht nach dem Bock, *cela sent le bouc;* 1. poét. reuch; 2. poét. du reuchst, er reucht (1 et 2 rég. en prose); 3. ich roch; 4. röche; 5. gerochen (o et ö brefs).

Ring(e), V. a. *garnis d'un* ou *de plusieurs an-*

neaux, rég. Mais irr. *tords* (un linge mouillé pour en faire sortir l'eau); it. V. n. irr. *lutte* avec quelq. 3. rang; 4. ränge; 5. V. a. et n. ich habe gerungen.

Rinn(e), V. n. du lait, du sang, *caille-toi, coagule-toi;* it. *fuis,* d'un vase; it. *coule,* des chandelles, bougies; 3. rann; 4. ränne, 5. geronnen:

1° Avec sey; p. ex. die Milch ist geronnen, *le lait est caillé;* das Blut ist aus der Wunde geronnen, *le sang est sorti de la plaie à petites gouttes.*

2° Avec hab; p. ex. das Faß hat geronnen, *le tonneau a fui;* die Lichter haben geronnen, *les chandelles ont coulé.*

Ruf(e), *appelle* quelq. pour le faire venir; 3. rief; 4. riefe; 5. gerufen. Tout le Verbe aussi rég.

Salz(e), *sale, mets du sel à..., mets dans la saumure;* 5. gesalzen et gesalzet.

Sauf(e), *bois,* (des animaux;) *bois avec excès,* (des hommes); 3. soff; 4. söffe; 5. gesoffen.

Saug(e), *suce, tette;* 3. sog; 4. söge; 5. gesogen.

Säug(e), *allaite,* rég.

Schaff(e), *crée, forme;* 3. schuf; 4. schüfe; 5. geschaffen. De même erschaffe. Sous d'autres significations schaffe est rég. ainsi que verschaff(e).

Scheid(e), V. a. *sépare, décompose,* rég.; de même verabscheide, *congédie.* Mais le V. n. *sépare-toi, décompose-toi,* irrég.; 3. schied; 4. schiede; 5. ich bin geschieden.

Schein(e), *luis*, it. *semble*, *parais;* 3. schien; 4. schiene; 5. geschienen.

Scheiß(e), *chie*, terme bas; 3. ich schiß, du schissest; 4. schisse; 5. geschissen (ß et ss, sifflantes, voy. p. 26.)

Schelte, *injurie*, *réprimande*, *gronde;* 1. schilt; 2. du schiltst, er schilt; 3. ich schalt ou scholt; 4. ich schälte ou schölte; 5. gescholten (a et ä longs; o et ö brefs.)

Schere, *tonds*, *rase;* it. vulg. *vexe*, *importune;* 1. schier; 2. du schierst, er schiert; 3. schor; 4. schöre; 5. geschoren. Bescher(e), *destine*, *donne en présent*, rég.

Schieb(e), *coule un corps sur un autre;* 1. scheub; 2. du scheubst, er scheubt (1 et 2 plus souvent rég.); 3. ich schob et schub; 4. schöbe et schübe; 5. geschoben.

Schieß(e), V. a. *tire* (avec un arme); V. n. *élance-toi;* 1. scheuß; 2. du scheußest, er scheußt (1 et 2 mieux rég.); 3. ich schoß, du schossest; 4. schösse; V. a. ich habe geschossen; V. n. ich bin geschossen.

Schind(e), *écorche;* 3. ich schund; 4. schünde; 5. geschunden.

Schlaf(e), *dors;* 2. du schläfst, er schläft; 3. schlief; 4. schliefe; 5. geschlafen.

Schlag(e), V. a. *frappe*, *bats;* 2. du schlägst, er schlägt; 3. schlug; 4. schlüge; 5. geschlagen.

Le V. n. a différentes significations, et emploie,

dans les Temps passés composés, tantôt ſey (*sois*), tantôt hab(e), (*aie*); tantôt hab et ſey : p. ex.

1° Avec ſey; die Sache iſt fehl geſchlagen, *l'affaire a manqué;*

2° Avec hab; es hat ſechs Uhr geſchlagen, *il a sonné six heures;*

3° Avec hab ou ſey; der Wind iſt ou hat in die Segel geſchlagen, *le vent a soufflé avec violence dans les voiles;* die Wellen haben ou ſind in das Schiff geſchlagen, *les vagues* sont entrées dans le vaisseau.

(Voyez dans ma grammaire complete les autres exemples sur l'emploi de ces deux Verbes auxiliaires, et sur la maniere dont le Verbe ſchlag(e) change sa signification.)

Schleich(e), V. a. *fais avancer* avec un mouvement *doux et sans bruit;* v. n. *marche doucement, traîne-toi, glisse-toi;* 3. ich ſchlich; 4. ſchliche; v. a. ich habe geſchlichen; v. n. ich bin geſchlichen.

Schleif(e), *aiguise* (un coteau), *polis* (un verre); 3. ich ſchliff, 4. ich ſchliffe; 5. geſchliffen. Ce Verbe est régulier quand il signifie *rase* une maison, une forteresse.

Schleiß(e), peu us. v. a. *fends en long, ébarbe* les plumes, *mets de la charpie, bouche des fentes de planches avec des copeaux;* it. v. n. *fends-toi;* it. des habits, du linge, *use-toi;* 3. ich ſchliß ou ſchloß, du ſchliſſeſt ou ſchloſſeſt; 4. ich ſchliſſe ou ſchloſſe;

5. v. a. ich habe geschliffen ou geschlossen; v. n. ich bin geschliffen ou geschlossen. Tout le Verbe actif est aussi régulier.

Schlief(e), peu us. v. n. *meus-toi dans un espace étroit, rampe, glisse-toi dans une ouverture étroite.* 1. schleuf; 2. du schleufst, er schleuft; (1. et 2. mieux rég.) 3. ich schloff; 4. ich schlöffe; 5. ich bin geschloffen.

Schließ(e), v. a. *ferme, enchaîne, serre, finis, termine, conclus;* aussi pour schleiß(e), voyez plus haut; it. v. n. *termine-toi;* 1. schleuß) 2. du schleußest, er schleußt; (1. et 2. mieux rég.) 3. ich schloß, du schlossest; 4. ich schlösse; 5. geschlossen.

Schling(e), *entrelace;* it. *avale;* 3. ich schlang, fam. schlung; 4. schlänge, fam. schlünge; 5. geschlungen.

Schmalz(e), v. a. *mets du beurre* ou *de la graisse* à (un mets); 5. geschmalzen.

Schmälz(e), voy. à la suite schmelz(e).

Schmeiß(e), v. a. *frappe durement, jette avec force, ferme rudement* la porte, *bats;* v. n. fam. *tombe à terre subitement et avec force, bats-toi, rue;* 3. ich schmiß, du schmissest; 4. schmisse; 5. v. a. ich habe geschmissen; v. n. ich bin geschmissen.

Schmelz(e), (mieux schmälz(e), pour schmalz(e) (voy. ce Verbe plus haut), est rég.

Schmelz(e), v. a. *fonds, fais fondre,* mieux rég. qu'irrég. Quand il signifie : *émaille*, touj. rég. Le v. a. étant irrég. a les mêmes irrégularités que le Verbe neutre suivant :

Schmelz(e), v. n. *fonds, fonds-toi;* 1. schmilz; 2. du schmilzest, er schmilzt; 3. ich schmolz; 4. schmölze; 5. v. a. ich habe geschmolzen; v. n. ich bin geschmolzen.

Schneid(e), *coupe, taille, scie, tranche, châtre, moissonne, grave;* 3. ich schnitt; 4. schnitte; 5. geschnitten. (Les *dentales* d et t alternent; voy. p. 26.)

Schneyen, *neiger;* v. impersonnel : 3. es schnie, monosyllabe; 4. schnie (pron. schni-e); 5. es hat geschnien (pron. ge-schni-en). Tout le Verbe mieux rég.

Schnieb(e), peu us. (pour schnaub(e) ou schnauf(e), rég.), *halette, respire fortement;* 3. ich schnob; 4. schnöbe; 5. geschnoben.

Schraub(e), *ouvre* ou *ferme à vis, visse, serre à vis;* fig. *raille, berne;* 3. ich schrob; 4. schröbe; 5. geschroben. Tout le Verbe est aussi régulier.

Schreck(e), v. a. *effraie;* toujours rég. Mais le v. n. *effraie-toi*, rég. et irr. Dans le dernier cas : 1. schrick; 2. du schrickst, er schrickt; 3. ich schrak; 4. schräke (a et ä longs); 5. ich bin geschrocken.

Pour le v. n. schrecke, on dit, aujourd'hui, plutôt erschrecke; voy. ce Verbe dans la liste présente.

Schreib(e), *écris;* 3. ich schrieb; 4. schriebe; 5. geschrieben.

Schreit(e), v. n. *fais des pas, marche;* 3. ich schritt; 4. schritte; 5. ich bin geschritten.

Schrey(e)n, *crie* ou *écrie-toi* d'une voix forte: 3. ich schrie, monosyllabe; 4. ich schrie, (pron. schri-e); 5. geschrien, (pron. ge-schri-en).

Schrot(e), *égruge, mous grossièrement;* it. *taille des pièces de monnaie;* 5. geschroten et geschrotet.

Schrund(e), v. n. *gerce-toi*: 5. die Erde ist geschrunden, *la terre est gercée.*

Schwär(e), *suppure*, v. n. n'est guere us. qu'aux troisiemes personnes des deux nombres : 3. schwor; 4. schwöre; 5. geschworen, avec hab et sey : p. ex die Wunde hat geschworen, *la plaie a suppuré;* der Finger ist geschworen, *le doigt est entré en suppuration.*

Schweig(e), v. a. *fais taire*, rég. Mais le v. n. *tais-toi;* 3. ich schwieg; 4. ich schwiege; 5. geschwiegen.

Schwell(e), v. a. *enfle, gonfle;* rég. Le v. n. *enfle* ou *enfle-toi*, *gonfle* ou *gonfle-toi*, irr. 1. schwill; 2. du schwillst, er schwillt; 3. ich schwoll; 4. ich schwölle; 5. ich bin geschwollen.

Schwimm(e), v. n. *nage, flotte sur l'eau;* 3. ich schwamm; 4. schwämme; 5. geschwommen.

1° Avec hab, sans indiquer la direction ou le but du mouvement: p. ex. das Holz hat auf dem Wasser geschwommen, *le bois a nagé sur l'eau;* wir haben den ganzen Morgen geschwommen, *nous avons nagé toute la matinée.*

2° Avec sey, en désignant la direction : p. ex. wir sind an das andere Ufer geschwommen, *nous avons traversé à la nage jusqu'à l'autre rive.*

Schwind(e), v. n. *décrois, dépéris, disparais;* 3. ich schwand; 4. schwände; 5. ich bin geschwunden.

Schwing(e), v. n. *brandille, bats des ailes, vanne*

des blés; le v. n. et schwing(e) dich, v. réfl. *élève-toi en l'air*, *prends l'essor*, *oscille;* 3. ich schwang et schwung; 4. ich schwänge et schwunge; 5. v. a. et n. ich habe geschwungen.

Schwing(e), v. a. *garnis de vannes*, tout rég.

Schwör(e), *jure*, *fais* ou *prête serment;* 3. ich schwor et schwur; 4. ich schwöre et schwüre; 5. geschworen.

Sehe, v. a. *vois, regarde;* v. n. *parais, aie l'air, aie la vue* ou *donne sur* (la rue, le jardin); 1. sieh(e), 2. du sieh(e)st, er sieh(e)t; 3. ich sah(e); 4. ich sähe; 5. gesehen : p. ex. ich hab ihn gesehen, *je l'ai vu;* mais ich hab ihn kommen sehen, *je l'ai vu venir.* Voy. le Chap. de la Construction allemande.

Send(e), *envoie* (un Ambassadeur), *dépêche, expédie;* 3. ich sandte; (4. rég. ich sendete); 5. gesandt. Tout le Verbe aussi rég.

Sey, *sois;* voy. le deuxieme Verbe auxiliaire.

Sied(e), v. a. *fais bouillir*, *cuis;* v. n. *bous*, *bouillonne;* 1. seud; 2. du seudest, er seudet; (1 et 2 mieux rég.) 3. ich sott; 4. ich sötte; 5. gesotten. (Les *dentales* d et t alternent, voy. p. 26).

Sing(e), *chante;* 3. ich sang; 4. ich sänge; 5. gesungen.

Sink(e), v. n. *tombe doucement*, *enfonce*, *enfonce-toi*, *va au fond*, *affaisse-toi*, *abaisse-toi*, *écroule-toi* : 3. ich sank, fam. sunk; 4. ich sänke; fam. sünke; 5. ich bin gesunken.

Sinn(e), *pense à...*, *réfléchis*, *médite;* 3. ich

ſann; 4. ich ſänne; 5. ich habe geſonnen; voy. geſinnen dans cette liste.

Sitz(e), v. n. *sois assis, sois en prison;* des vêtements *va bien, sois juste;* 3. ich ſaß (a long); 4. ich ſäße, 5. ich habe et bin geſeſſen. (Les consonnes tz, ß et ſſ alternent comme *sifflantes*, voy. p. 26.)

Sollen, (sans Impér.) *devoir, être obligé* : 2. ich ſoll, du ſollſt, er ſoll; 3. et 4. ich ſollte; 5. geſollt : p. ex. ich habe es geſollt, *je l'ai dû;* mais : ich hab es thun ſollen (pour geſollt), *j'ai dû le faire;* (voy. le Chap. de la Construction allemande.)

Spalt(e), v. a. *fends*, rég. Le v. n. *fends-toi, gerce-toi;* 3. rarement ſpielt; 4. rarement ſpielte; (3. et 4. mieux et plus souvent rég.) 5. es iſt geſpalten.

Spey(e), *crache;* it. *vomis* : 3. ich ſpie, monosyllabe; 4. ich ſpie (pron. ſpi-e); 5. geſpien (pron. geſpi-en). De même beſpey(e); mais verſpey(e), *conspue*, rarement rég. Le plus souvent il prend les mêmes irrégularités que son primitif.

Spinn(e), *file, corde;* 3. ich ſpann, fam. ſponn; 4. ſpänne, fam. ſpönne; 5. geſponnen.

Spleiß(e), peu us. pour ſpalt(e), dont on se sert ordinairement; v. a. *fends;* et v. n. *fends-toi, gerce-toi;* 3. ich ſpließ; 4. ſpließe; 5. v. a. ich habe geſpliſſen, v. n. ich bin geſpliſſen. (ß et ſſ, sifflantes; voy. p. 26.)

Spreche, *parle, dis, prononce un jugement :*

1. ſprich; 2. du ſprichſt, er ſpricht; 3. ich ſprach; 4. ſpräche (a et ä longs); 5. geſprochen. (Les autres voyelles breves.)

Sprieß(e), rarement v. a. *fais bourgeonner;* le plus souvent v. n. *bourgeonne, pousse des feuilles, sors;* 1. poét. ſpreuß; 2. poét. du ſpreußeſt, er ſpreußt (1 et 2 rég. en prose); 3. ich ſproß, du ſproſ= ſeſt; 4. ſpröſſe; 5. v. a. ich habe geſproſſen, v. n. ich bin geſproſſen.

Spring(e), v. n. *saute, bondis, creve, fends-toi, romps, romps-toi, jaillis;* 3. ich ſprang, fam. ſprung; 4. ſpränge, fam. ſprünge; 5. geſprungen :

1° Avec ſey : das Glas iſt geſprungen, *ce verre s'est fêlé;* die Saiten ſind geſprungen, *les cordes se sont rompues;* die Kinder ſind in dem Garten ge= ſprungen, *les enfants ont sauté dans le jardin* (ici l'endroit où l'on a sauté, est déterminé); wir ſind über den Graben geſprungen, *nous avons franchi le fossé* (où l'espace qu'on a franchi est désigné).

2° Avec hab : die Kinder haben den ganzen Mor= gen geſprungen, *les enfants ont sauté toute la matinée* (on n'indique ici ni l'endroit où l'on a sauté, ni l'espace qu'on a franchi en sautant) die Waſſer= künſte zu Verſailles haben geſprungen, *les eaux de Versailles ont joué.*

Stech(e), v. a. *pique, grave,* ou *fais une gravure, tue* un veau, un cochon; au jeu de cartes, *coupe et fais une levée;* 1. ſtich; 2. du ſtichſt, er ſticht;

3. ich stach, 4. ich stäche; 5. gestochen; (a et ä longs; les autres voyelles breves.) Le v. n. a les mêmes irrégularités; sa signification se fera sentir par les exemples suivants :

1° Ordinairement avec hab : p. ex. das hat ihm in die Augen gestochen, *cela lui a donné dans les yeux;* diese Farbe hat besonders hervor gestochen, *cette couleur s'est fait principalement remarquer;*

2° Avec sey : das Schiff ist in die See gestochen, *le vaisseau est entré en pleine mer.*

Steck(e), *fourre, fixe*, v. a. toujours rég. Mais le v. n. *sois fourré ou fixe dans quelque chose,* rég. et irr. Dans le dernier cas: 3. ich stak; 4. stäke; 5. avec hab et sey : p. ex. er hat (aussi) ist in Schulden gesteckt, *il a été endetté.*

Steh(e), *sois debout, sois là sans changer de place;* 3. ich stand et stund; 4. stände et stünde; 5. ich habe (moins bien ich bin) gestanden. Les Temps irréguliers dérivent d'une ancienne racine stand.

Stehl(e), *vole, dérobe;* 1. ich stiehl; 2. du stiehlst, er stiehlt; 3. ich stahl, fam. stohl; 4. stähle; fam. stöhle, 5. gestohlen.

Steig(e), *monte, descend;* un adv. ou une prép. qui accompagne ordinairement ce Verbe, détermine l'une ou l'autre de ces deux significations; 3. ich stieg; 4. stiege; 5. ich bin gestiegen.

Sterbe, *meurs, expire;* 1. ich stirb; 2. du stirbst, er stirbt; 3. ich starb, fam. sturb; de ce dernier : 4. ich

stürbe; 5. er ist gestorben, *il est mort.* (a long, les autres voyelles breves.)

Stieb(e), v. a. *disperse en poussiere;* v. n. *dissipe-toi* ou *va-t'en en poussiere;* 3. ich stob; 4. ich stöbe; 5. gestoben. Avec sey: p. ex. der Staub ist in die Höhe gestoben, *la poussiere s'est élevée rapidement.*

Stink(e), *pue*, (plus honnête riech(e) übel; *sens mauvais*); 3. stank, fam. stunk; 4. stänke, fam. stünke; 5. gestunken.

Stoß(e), v. a. *pousse, heurte, pile;* it. *choque, offense;* it. *sois contigu*, it. v. n. d'un oiseau de proie: *fonds sur...;* it. *sois contigu*, *choque-toi*, *souffle fortement* dans un instrument à vent: 2. du stößest, er stöß(e)t; 3. ich stieß; 4. stieße; 5. gestoßen. Le v. n.

1° Avec sey: p. ex. das Schiff ist auf den Grund gestoßen, *le vaisseau a touché le fond;*

2° Avec hab: p. ex. das Schiff hat gestoßen, *le vaisseau a touché;* die Winde haben an ou auf das Haus gestoßen, *le vent a donné contre* ou *sur la maison.*

Streich(e), v. a. *passe légerement sur...*, *frotte*, *étends* du beurre; streiche die Flagge, *baisse pavillon;* streiche mit Ruthen, (*frotte avec des verges*), *fouette;* v. n. *passe rapidement;* 3. ich strich; 4. striche; 5. gestrichen. L. v. n.

1° Avec sey: der Wind ist durch die Fenster gestri=

chen, *le vent a passé rapidement par les fenêtres;* die Vögel sind schon gestrichen, *les oiseaux* (de passage) *ont déja passé;*

2° Avec hab : de certains animaux : *accouple-toi* : p. ex. die Hündinn hat gestrichen, *la chienne a été couverte;*

3° Avec hab et sey: p. ex. er ist ou hat mit dem Kleid an die Mauer gestrichen, *il a touché le mur avec son habit.*

Streit(e), *combats, dispute, querelle-toi;* 3. ich stritt; 4. stritte; 5. gestritten.

Thu(e), *fais, agis, opere;* du thust, er thut, etc. (Les consonnes-terminaisons ne sont nulle part adoucies dans ce Verbe.) 3. ich that; 4. thäte; 5. gethan.

Trag(e), *porte, rapporte;* fig. *soutiens, souffre;* 2. du trägst, er trägt; 3. ich trug; 4. trüge; 5. getragen.

Treffe, *atteins le but* ou *touche à...* ou *donne sur... en tirant, poussant, frappant;* fig. *trouve, rencontre, devine;* 1. triff; 2. du triffst, er trifft; 3. ich traf; 4. träfe; 5. getroffen. (a et ä longs.)

Treib(e), v. a. *pousse, chasse, fais aller* ou *avancer* un troupeau *devant toi;* v. n. *pousse*, des végétaux; *flotte sur l'eau;* 3. ich trieb; 4. triebe; 5. getrieben. Le v. n. avec sey, si l'endroit est désigné, vers lequel un corps est poussé; avec hab, dans le cas contraire : p. ex. das Schiff hat den ganzen Tag in der See getrieben, bis es endlich ans Ufer getrieben ist; *le vaisseau a erré une journée entiere sur la*

mer, jusqu'à ce qu'il ait été, enfin, poussé vers la côte.

Tret(e), v. a. *fais entrer* (une épine dans le pied) *en marchant, foule;* v. n. *mets le pied sur..., fais des pas, marche;* 1. tritt; 2. du trittst, er tritt; 3. ich trat; 4. träte; 5. getreten. Le v. n.

1° Avec hab: p. ex. ich hab in den Koth getreten; *j'ai mis le pied dans la boue;*

2° Avec sey: er ist an das Fenster getreten, *il a fait quelques pas, pour s'approcher de la fenêtre.*

Trief(e), *dégoutte;* 1. poét. treuf; 2. poét. du treufst, er treuft; (1 et 2 rég. en prose) 3. ich troff; 4. tröffe; 5. getroffen. Tout le Verbe aussi rég.

Trieg(e), comme trüg(e); voy. ce dernier ci-après.

Trink(e), *bois;* 3. ich trank; 4. tränke; 5. getrunken.

Trüg(e), *trompe, manque;* 2. rarement, du treugst, er treugt; plus souvent rég. 3. ich trog; 4. tröge; 5. getrogen.

Über-esse dich, *surcharge l'estomac;* 1. über-iß dich; 2. du über-issest dich, er über-isset ou über-ißt sich; 3. ich über-aß mich; 4. ich über-äße mich; 5. er hat sich über-essen ou über-ge-essen, *il a trop mangé.*

Ver-anlaß ou ver-anlasse, *occasionne,* formé du substantif A-nlaß, *occasion, prétexte,* est régulier, quoique sa racine laß soit irréguliere.

Verbl-eiche, *deviens fort pâle;* fig. *meurs;* 3. ich verblich; 4. verbliche; 5. er ist verbl-ichen, *il est mort;* die Tinte ist verblichen, *l'encre est devenue fort pâle.*

Verderbe, v. a. *gâte, ruine*, rég. et irrég. Le v. n. *gâte-toi, ruine-toi, péris*, touj. irrég. 1. verdirb; 2. du verdirbſt, er verdirbt; 3. ich verdarb (anciennement verdurb, d'où) 4. verdürbe; 5. v. a. ich habe verdorben et verderbt; v. n. ich bin verdorben.

Verdrießen, sans Impératif, *faire de la peine, se repentir, se chagriner* (de l'ancien drießen, hors d'usage), seulement usité aux troisiemes personnes des deux nombres; 2. rarement es verdreußt, ordinairement rég. 3. es (die Sache) verdroß mich, *cela (la chose) me fit de la peine, me choqua;* ſeine Worte verdroſſen mich, *ses paroles me choquerent;* 4. es verdröſſe; 5. es hat ihn verdroſſen, *cela lui a fait de la peine.*

Vergeſſ(e), (de l'ancien geſſe, *souviens-toi*, hors d'usage) *oublie;* 1. vergiß; 2. du vergiſſeſt, er vergißt; 3. ich vergaß (a long); 4. vergäße; 5. vergeſſen.

Vergleich(e), *compare;* 3. ich verglich; 4. ich vergliche; 5. verglichen.

Verhehl(e), *cele, recele, cache;* aujourd'hui rég. anciennement : 3. ich verhohl; 4. verhöhle; 5. verhohlen, d'où encore aujourd'hui unverhohlen, *sans cacher, ouvertement;* ich ſag es dir unverhohlen, *je te le dis ouvertement.*

Verleide, *dégoûte*, rég. quoique dérivé de leid(e), irrég.

Verliere, *perds* (de lier(e) hors d'usage, rarement 1. verleur; 2. du verleurſt, er verleurt; (1 et 2 ordi-

nairement rég.) 3. ich verlor; 4. verlöre; 5. verloren.

Verlösche; voy. lösche dans cette liste.

Vermög(e), *aie le pouvoir;* voy. mögen.

Verschaffe, *procure;* voy. schaff(e).

Versieg(e), d'une source, *taris;* 5. die Quelle ist versiegen, *la source est tarie;* le reste rég.

Verspey(e), *conspue;* voy. spey(e).

Verwirr(e); voy. wirr(e).

Wachs, wachse, *croîs, grandis;* fig. *augmente;* 2. du wächsest, er wächset ou wächst ou wächst; 3. ich wuchs; 4. wüchse (u et ü longs; a et ä brefs); 5. ich bin gewachsen. Dans tout ce Verbe pron. chs ou chs comme *ks* ou *x*.

Wäg(e); voy. wieg(e), dans cette liste.

Wasch(e), *lave, blanchis;* fig. fam. *bavarde, babille;* 2. du wäschest, er wäsch(e)t; 3. ich wusch; 4. wüsche; 5. gewaschen (u et ü longs; a et ä brefs).

Weich(e), V. n. *cede, fais place;* 3. ich wich; 4. wiche; 5. ich bin gewichen.

Weich(e), V. a. *trempe, amollis;* et V. n. *amollis-toi, deviens mou,* rég.

Weis, weise, *montre* le chemin, *fais voir;* 3. ich wies; 4. wiese; 5. gewiesen.

Weiß(e), *blanchis,* rég.

Wend(e), *tourne;* 3. ich wandte; 4. touj. rég. ich wendete; 5. gewandt. Tout le Verbe aussi rég.

Werbe, *enrôle, engage, recherche* une femme en mariage; 1. wirb; 2. du wirbst, er wirbt; 3. ich warb

anciennement wurb, d'où aujourd'hui) 4. ich würbe; 5. geworben.

Werd(e), *deviens,* riche, Docteur. Ce Verbe est aussi auxiliaire; lié à un Infinitif, il est le signe de tous les Futurs et des Conditionnels, voy. les tableaux de la Conjugaison allemande complete des Verbes actifs et neutres. Réuni à un Participe passé, il devient l'auxiliaire des Passifs; voy. le Tableau de la Conjugaison allemande passive. 5. ich bin alt geworden, *je suis devenu vieux.* Mais comme auxiliaire du Passif: er ist gelobt worden, *il a été loué;* er ist erkannt worden, *il a été reconnu.* Toutes les autres irrégularités se trouvent dans les Tableaux cités.

Werfe, *jette, lance;* it. des femelles des animaux, *fais des petits, mets bas;* 1. wirf; 2. du wirfst, er wirft; 3. ich warf (anciennement wurf, d'où aujourd'hui:) 4. ich würfe; 5. geworfen.

Wieg(e), v. n. *aie tel poids;* 3. ich wog; 4. wöge; 4. gewogen. Les Verbes wäg(e) et wieg(e) sont quelquefois confondus, comme Verbes neutres, ayant les mêmes irrégularités. Les bons auteurs distinguent wäg(e), v. a. rég. *pese dans une balance,* de wieg(e), v. n. irr.

Wind(e), v. a. *tors, dévide* du fil, *guinde, monte* quelque chose *par une poulie;* 3. ich wand (anciennement wund); 4. wände; 5. gewunden.

Wind(e), v. n. *manifeste* ou *annonce du vent;* rég.

Wirr(e), *embrouille;* 5. geworren et gewirret; de

même le dérivé : verwirr(e), *embrouille beaucoup ;* 5. verworren et verwirret.

Wiß, wisse, *sache;* 2. ich weiß, du weißt, et, dans le style relevé, aussi du weißest (1), er weiß; 3. ich wußte; 4. wüßte; 5. gewußt.

Wolle, *veuille;* 1. ich will; 2. du willst, er will; 3 et 4. ich wollte; 5. gewollt : ich habe es nicht thun wollen (pour gewollt) *je n'ai pas voulu le faire.* Voy. le chap. de la Construction allem.

Zeih(e), terme du barreau allemand, *accuse,* d'un délit, d'un crime; *reproche :* 3. ich zieh; 4. ziehe; 5. geziehen.

Zieh(e), V. a. *tire, cultive* des fleurs, *nourris, éleve;* zieh(e) dich, v. réf. *rends-toi quelque part par un mouvement lent, étends-toi;* des planches, *jette-toi;* it. zieh(e), v. n. *mets-toi en marche, change de domicile;* des domestiques, *change de maître;* 1. zeuch; 2. du zeuchst, er zeucht (1 et 2 plus souvent et mieux rég.); 3. ich zog; 4. zöge; 5. gezogen; v. a. ich habe gezogen; v. n. ich bin gezogen (h, g et ch alternent, voy. p. 26.)

Zerdresch(e), toujours régulier, quoique dérivé de dresche, v. irr.

Zwing(e), *contrains, force;* 3. ich zwang; 4. ich zwänge; 5. gezwungen.

---

(1) Le style relevé admet du weißest, pour du weißt; tandis que, dans le Verbe müssen, il faut toujours dire du mußt, l'usage n'a pas admis du mussest.

CHAPITRE V.

DES ADVERBES,

ET DE LA MANIERE DONT L'ADVERBE ET L'ADJECTIF ALLEMANDS, QUI, LE PLUS SOUVENT, SONT LE MÊME MOT, FORMENT LEURS DEGRÉS DE COMPARAISON.

L'ACJECTIF désigne la qualité d'une chose; comme Marie ist gut, *Marie est bonne;* et *l'Adverbe* modifie cette qualité; comme Marie ist sehr gut, *Marie est très-bonne;* où sehr, *très*, modifie la qualité gut, attribuée à Marie. Mais gut peut aussi devenir Adverbe : p. ex. Marie singt gut, *Marie chante bien.* Ici singt, *chante*, est pour ist singend, *est chantant;* de sorte que la phrase : Marie singt gut, équivaut à : Marie ist gut singend, *Marie est bien chantante;* où la qualité attribuée à Marie est encore modifiée par gut, *bien.*

Nous avons déja observé que presque tous les Adjectifs allemands peuvent devenir Adverbes; comme ici gut, qui signifie *bon* et *bien.*

Ces mots, Adjectifs ou Adverbes, sont susceptibles de comparaison.

Il y a trois especes de comparaison :

D'abord, *la comparaison d'égalité*, par laquelle on veut énoncer qu'une qualité, attribuée à une chose, lui convient au même degré qu'à une autre; ou

que l'attribut est modifié, dans un certain cas, de la même maniere que dans un autre. Alors l'Adjectif et l'Adverbe ne subissent aucun changement, et on place devant eux le mot ſo, *si, aussi*, ou eben ſo, *précisément aussi*, pour exprimer l'idée de l'égalité : p. ex. Er iſt ſo ou eben ſo reich, wie (mieux que als) ſein Bruder; *il est* AUSSI OU PRÉCISÉMENT AUSSI *riche, que son frere;* Marie ſingt ſo (ou eben ſo) gut, wie (mieux que als) ihre Schweſter, *Marie chante* SI BIEN (OU PRÉCISÉMENT AUSSI BIEN) *que sa sœur;* pour Marie iſt ſo gut (ou eben ſo gut) ſingend, wie (mieux que als) ihre Schweſter, *Marie est* AUSSI BIEN (OU PRÉCISÉMENT AUSSI BIEN) *chantante que sa sœur.* Le mot qui, dans la comparaison d'égalité, lie les deux choses comparées, est en allemand wie (moins bien als); voy. les exemples ci-dessus.

En second lieu, *la comparaison d'infériorité*, où l'on annonce l'attribut ou la modification de l'attribut, dans un cas donné, plus inférieur que dans un autre. Pour exprimer cette idée, on met devant l'Adjectif ou l'Adverbe, weniger, ou dans un style plus relevé, minder, *moins* : p. ex. Er iſt weniger (ou minder) reich, als ſein Bruder, *il est* MOINS *riche que son frere;* Marie ſingt weniger (ou minder) gut, als ihre Schweſter, *Marie chante moins bien que sa sœur;* pour Marie iſt weniger (ou minder) gut ſingend als ihre Schweſter, *Marie est* MOINS BIEN *chantante que sa sœur.*

C'est toujours *als* (*que*), qui, dans la comparaison d'infériorité, sert de liaison entre les choses comparées ; comme les exemples ci-dessus le prouvent.

Enfin, *la comparaison de supériorité.* Elle marque que l'attribut, ou la modification de l'attribut, se trouve, dans un cas déterminé, à un plus haut degré que dans un autre. Ici l'Adjectif et l'Adverbe allemands sont assujétis à un changement.

Nous devons expliquer maintenant quelques mots scientifiques, reçus par les grammairiens. Ils adoptent *trois* degrés de comparaison.

Le *premier* est nommé POSITIF : p. ex.

Auguste est BIENFAISANT. Le mot *bienfaisant,* qui annonce la qualité attribuée au sujet, ne compare pas ; c'est égal, les Grammairiens veulent que ce soit le premier degré de comparaison ; et nous sommes obligés d'admettre cette dénomination, car elle est généralement reçue.

COMPARATIF est nommé le *second* degré de comparaison, qui, au fond, est le premier ; il énonce qu'une qualité, ou la modification d'une qualité, est, dans une chose, à un plus haut degré que dans une autre : p. ex.

Auguste est PLUS BIENFAISANT *que son frere.*

SUPERLATIF est le *dernier* degré de comparaison en supériorité ; il exprime la qualité, ou la modification de la qualité, *au plus haut degré :* p. ex.

Auguste est le plus bienfaisant de la famille.

L'usage le plus fréquent est d'ajouter au Positif allemand la terminaison er, pour former le *Comparatif :* p. ex. de reich, *riche, Compar.*, reicher, *plus riche.* Rarement on met, en allemand comme en français, devant l'Adjectif et l'Adverbe le mot mehr, *plus :* p. ex. er ist mehr reich (pour reicher) als ich; *il est plus riche que moi.* Le mot als, *que,* sert aussi à lier les choses comparées.

C'est encore très-rarement qu'on place, en allemand, les mots am meisten devant le Positif, pour exprimer le Superlatif : p. ex.

Er ist am meisten reich im ganzen Dorfe, *il est le plus riche de tout le village.*

Le Superlatif est ordinairement formé en ajoutant au Positif allemand la terminaison st ; cette terminaison est précédée d'un e mi-muet adoucissant, si cet adoucissement devient nécessaire ou agréable.

Le Superlatif de l'Adjectif, annonçant toujours une chose déterminée, est ordinairement précédé de l'Article, comme en Français. Cet Adjectif au Superlatif, étant alors un Adjectif accompagnant un Substantif, exprimé ou sous-entendu, suit la regle de tous ces Adjectifs, précédés de l'article, en adoptant aux Nominatifs singuliers des trois genres la terminaison e; et partout ailleurs (e)n : p. ex. de reich, *riche,* der reichste Mann, *l'homme le plus riche ;* Gén. des reichsten Mannes, etc. De weise, *sage*, der weiseste

Mann, *l'homme le plus sage*, Gén. des weisesten Mannes, etc.

Nous observons encore que l'Adjectif allemand au Superlatif indique, presque toujours, une véritable comparaison, où la qualité est représentée au plus haut degré : p. ex. l'expression latine *vir ditissimus*, quand elle signifie : *un homme très-riche*, doit se rendre, en allemand comme en français, par : ein sehr reicher Mann; et der reichste Mann, *l'homme le plus riche.*

Le Superlatif allemand de l'*Adverbe* est annoncé de quatre manieres différentes :

1° En ajoutant au Superlatif pur la terminaison s (qui sera expliquée vers la fin de ce chap.), précédée de la syllabe adoucissante en : p. ex. der beste, *le meilleur;* le Superl. pur est best; de là bestens, *au mieux.*

On se sert aussi des trois prépositions an, auf, zu; donc :

2° am (contraction de an dem) besten;

3° aufs (contraction de auf das) beste; et

4° zum (contraction de zu dem) besten;

toujours pour exprimer *au mieux.*

L'usage et l'oreille enseignent ordinairement lequel de ces quatre Superlatifs d'Adverbe doit être choisi dans chaque circonstance.

Quelquefois, mais non pas toujours, l'une des trois voyelles a, o, u, qui se trouvent au Positif, se

change, dans les Comparatifs et Superlatifs, en ä, ö, ü : p. ex.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
hart, *dur, durement,*	härter,	der härteste, *adj.*; am härtesten, *adv.*
Mais zahm, *approvisé,*	zahmer,	der zahmste, *adj.*; aufs zahmste, *adv.*
roth, *rouge, en rouge,*	röther,	der rötheste, *adj.*; am röthesten, *adv.*
Mais hohl, *creux, d'une maniere creuse,*	hohler,	der hohlste, *adj.*; am hohlsten, *adv.*
klug, *prudent, prudemment,*	klüger,	der klügste, *adj.*; aufs klügste, *adv.*
Mais rund, *rond, rondement.*	runder,	der rund(e)ste, *adj.*; am rundesten, *adv.*

C'est au dictionnaire à indiquer le changement de ces voyelles dans les degrés de comparaison.

On exprime encore, en allemand, un degré de comparaison qui est au-dessus du Superlatif, en faisant précéder celui-ci du mot aller, *de tous;* p. ex. de glücklich, *heureux, heureusement*, Superl. der glücklichste, *le plus heureux;* am glücklichsten, *le plus heureusement;* der allerglücklichste, *le plus heureux de tous*, ou *aussi heureux que possible;* am allerglücklichsten, *aussi heureusement que possible.*

L'addition des terminaisons comparatives er et (e)st place quelquefois les consonnes liquides l, n, r, entre deux e mi-muets; l'oreille indique lequel de ces deux e doit être supprimé, ponr éviter une prononciation trop doucereuse : p. ex.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
edel, *noble,*	edler,	der edelste,

Si vous trouvez donc dans un livre edler, et que vous vouliez en connaître la signification, cherchez dans le dictionnaire le mot edel, en rétablissant l'e entre d et l, qui a été supprimé en formant le Comparatif edler, pour edeler. De même

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
sicher, *sûr;*	sichrer,	der sicherste;
erhaben, *élevé,*	erhabner,	der erhabenste.

Dans le style relevé, on dit aussi :

erhabener, sicherer.

Voici les exceptions pour la formation des degrés de comparaison :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
hoch, *haut;*	höher,	der höchste;
nah, *près, proche,*	näher,	der nächste;
groß, *grand,*	größer,	der größte;
dans le style relevé aussi		der größeste.

Quelques Adjectifs et Adverbes forment leurs degrés de comparaison d'autres mots; p. ex.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
bald, adv. *bientôt,*	eher, rarem. balder, *plus tôt,*	am ehesten, rarem. am baldesten ou bäldesten, *au plus tôt;*
gut, *bon, bien,*	besser, *meilleur, mieux,*	der beste, *le meilleur,* adj. (1)
viel, *beaucoup,* (aussi adj. *multus* des Lat.)	adject. mehrere, (aussi mehre) *plusieurs;*	adj. der meiste (2), *le plus grand nombre;* pl. die meisten, *la plupart;*
	adv. mehr, *plus;*	adv. meistens ou am meisten, *le plus souvent.*
Sans Positif.	minder, adject. *moindre,*	der mindeste, adj. *le moindre,*
	adv. *moins,*	am mindesten, adv. *le moins.*

Ces derniers Comparatif et Superlatif sont du style relevé; dans le discours ordinaire, on dit :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
wenig, *peu,* adv. aussi adj. *paucus* des Lat.	weniger, *moindre,* adj.	der wenigste, adj. *le moindre,* wenigstens, adverbe, *au moins.*

---

(1) Besser et der beste dérivent de l'ancien Positif baß; c'est pour cette raison que quelques auteurs écrivent : bässer, der bäßte.

(2) De viel, *beaucoup,* on forme le Nombre ordinal, qui n'est pas le Superlatif : der wievielste des Monates, *le quantieme du mois.*

Il y a des auteurs allemands qui forment un Comparatif de der erste, *le premier*, et de der letzte, *le dernier*, en disant : der erstere et der letztere. On blâme ces Comparatifs, et, nous croyons, avec raison; car *le premier* et *le dernier* sont une espece de Superlatif, dont on ne peut pas encore former des Comparatifs. Les expressions der erstere et der letztere paraissent donc être vicieuses.

La langue allemande a encore une espece d'Adverbe, exprimé par le Génitif d'un Substantif, et qui n'est gouverné par aucun autre mot : p. ex. Er kommt nur des Tags, *il ne vient que le jour;* c'est-à-dire, *quand il fait jour.* Ces génitifs représentent une phrase entiere elliptique, comme ici : *quand il fait jour;* on les nomme *génitifs absolus*, quoique während, *pendant*, y soit sous-entendu. Ils modifient l'attribut de la phrase, en désignant une circonstance : p. ex. la phrase ci-dessus, er kommt nur des Tags, équivaut à er ist nur des Tages kommend, *il n'est que* LE JOUR *venant,* où l'attribut kommend est modifié de la même maniere qu'en disant : er kommt spät, *il vient tard*, pour er ist spät kommend, *il est* TARD *venant;* les mots spät et des Tages sont donc des mots de la même espece que les *Adverbes*.

Même des Substantifs féminins, qui n'admettent au Singulier aucune terminaison, prennent la consonne s, terminaison des génitifs masculins et neutres de ce nombre, quand ils doivent représenter un

génitif absolu : p. ex. die Nacht, *la nuit,* son gén. der Nacht; mais comme génitif absolu : Nachts ou des Nachts : comme er kommt nur (des) Nachts, *il ne vient que* QUAND IL FAIT NUIT, OU NUITAMMENT, *noctu* en latin.

C'est ainsi que la consonne s, ajoutée au Superlatif d'un mot, qui peut être Adjectif et Adverbe, distingue toujours *le Superlatif adverbial* du *Superlatif adjectif:* p. ex. best, Superlatif pur; der beste, *le meilleur, Superlatif adjectif;* et bestens, *au mieux, Superlatif adverbial,* où la consonne s est adoucie par la syllabe en qui précede.

Il y a même un Comparatif où l's distingue aussi *l'Adverbe* de *l'Adjectif;* c'est oft, *souvent*, toujours *Adverbe.* Mais le Comparatif öfter peut être *Adjectif et Adverbe;* il signifie : *plus souvent,* ou *souvent répété,* comme der öftere Besuch, *la visite souvent répétée.* Or l'Adverbe est aussi öfters, pour mieux le distinguer de l'Adjectif öfter.

Enfin l's devient, en d'autres mots, le signe caractéristique de *l'Adverbe :* p. ex.

abermahls, *de rechef;*
nochmahls, *encore une fois;*
vormahls, *avant cela;*

tous *Adverbes;* tandis que leurs Adjectifs sont :

abermahlig, *qui se fait* ou *s'est fait de rechef;*
nochmahlig, *qui se fait* ou *s'est fait encore une fois;*
vormahlig; *qui s'est fait avant cela* ou *autrefois.*

Les Adjectifs se trouvant au Comparatif ou au Superlatif, adoptent, quand ils accompagnent le nom d'une chose ou qu'ils sont pris substantivement, les terminaisons que nous avons indiquées en expliquant la Déclinaison des Adjectifs (voy. le chap. III).

Il y a aussi des *Accusatifs* qui paraissent être *absolus :* p. ex. ich habe dich den ganzen Tag erwartet, *je t'ai attendu* TOUTE LA JOURNÉE; où l'Accusatif den ganzen Tag représente l'idée *pendant toute la durée du jour.* Ces Accusatifs sont gouvernés par une préposition supprimée, comme ici durch; car on aurait pu dire : ich habe dich den ganzen Tag durch erwartet. Les Accusatifs qui représentent la durée du temps sont bien distingués des Génitifs absolus des Tags, *quand il fait jour,* des Nachts, *quand il fait nuit :* de pareils Génitifs et Accusatifs sont des locutions elliptiques, comme les Ablatifs absolus des Latins.

CHAPITRE VI.

DES PRÉPOSITIONS.

(Voy. dans le Chap. II l'explication du mot scientifique *Préposition.*)

La *Préposition* est toujours accompagnée d'un complément, nommé *régime*. En retranchant le régime, la *Préposition* devient *Adverbe* : p. ex. *cours après lui ;* où *après* est une *Préposition*, car elle est accompagnée du régime *lui;* mais en disant : *cours après*, le dernier mot, privé de son régime, devient *Adverbe*. Il en est de même en allemand : p. ex. ich gehe mit dir, *je vais avec toi;* où mit, accompagné du régime dir, est *Préposition :* mais les Allemands disent aussi ich gehe mit (*je vais avec*); alors mit, qui n'a plus de complément, devient Adverbe.

La *Préposition* est ainsi nommée, parce qu'elle précede ordinairement son régime; mais il y a des Prépositions allemandes qui suivent constamment leur complément; d'autres, tantôt le suivent, et tantôt le précedent.

Le complément qui accompagne une Préposition se trouve toujours dans un des trois rapports qu'on nomme *Génitif*, *Datif*, *Accusatif*.

Le dictionnaire devrait indiquer le rapport que gouverne chaque Préposition, et désigner, en même temps, la place que la Préposition doit occuper relativement à son complément. Mais comme les dictionnaires, surtout les portatifs, qui se trouvent entre les mains des commençants, ne font pas leur devoir, nous donnons ici la liste alphabétique des Prépositions allemandes, en désignant toutes ces circonstances, pour guider les élèves dans leurs exercices.

Liste des Prépositions allemandes, par ordre alphabétique.

An, *à*, *aupres de*, gouverne le *Datif* quand il n'y a pas de mouvement, et l'*Accusatif* dans le cas contraire : p. ex.

an einem Orte wohnen, *demeurer à un endroit;*
es ist an mir, *c'est à moi, c'est mon tour;*
an den Pfahl binden, *attacher au poteau;*
an den Fluß gehen, *aller près de la riviere.*

Ordinairement *avant* son complément, comme ci-dessus, rarement *après* son régime : p. ex. Berg an gehen, *aller en montant* (vers la montagne).

Anstatt, composé de la Préposition an et du substantif Statt, *lieu;* de sorte que l'ensemble signifie : *au lieu*. Ces deux mots étant liés, le complément *suit* toujours au Génitif : p. ex. anstatt meines Vaters, *au lieu de mon pere.*

Mais ces deux mots peuvent aussi être séparés, et

alors on place le régime entre les deux mots : p. ex. ich bin an meines Vaters Statt hier, *je suis ici à la place de mon pere.*

Par ellipse on dit aussi statt, pour anstatt. Statt précede toujours son régime.

Auf, SUR, *précede* ordinairement son complément au D*atif*, s'il n'y a pas de mouvement; et à l'*Accusatif*, quand le mouvement est indiqué : p. ex. auf dem Berge wohnen, *demeurer sur la montagne;* das Buch liegt auf dem Tische, *le livre est sur la table;* auf den Berg steigen, *monter sur la montagne;* auf das Papier schreiben, *écrire sur le papier.*

Quand la Préposition est liée à des verbes de mouvement, elle peut aussi suivre son régime : p. ex. Berg auf gehen, reiten, fahren, *monter la montagne à pied, à cheval, en voiture.*

Aus est la préposition *ex* des Latins. Elle gouverne toujours le *Datif*, qu'elle précede ordinairement : p. ex. aus dem Hause gehen, *sortir de la maison* (hors de la maison aller).

Rarement aus *suit* son complément : p. ex. Jahr aus, Jahr ein, *d'un bout de l'année à l'autre* (littéralement : *ex anno in annum*).

Außer, *au dehors*, est toujours *avant* son régime au *Datif :* p. ex. außer dem Hause, *au dehors de la maison.*

Außerhalb, voy. halb dans cette liste.

Bei, que d'autres écrivent aussi bey (*apud* des La-

tins), se rend en français par *auprès de*, ou *sur*, ou *chez ;* il *précede* toujours son régime, qui, long-temps, était constamment au *Datif.* Quelques auteurs ont essayé de mettre le régime de cette Préposition à l'*Accusatif,* quand il y a mouvement. Cette innovation est peu suivie : p. ex. er sitzt bei mir, *il est assis auprès de moi;* setzen Sie sich bei mich, *plus* souvent bei mir, *asseyez-vous auprés de moi.*

Binnen, pour innerhalb, *vers le dedans, dans l'intérieur, intérieurement;* Préposition qui désigne le temps et le lieu; elle est constamment *avant* son régime, au *Datif :* p. ex. binnen acht Tagen, *dans l'espace de huit jours;* binnen dem Stadtthore, *dans l'intérieur de la porte de la ville.*

Diesseits, aussi disseits et mieux disseits, *en deçà, précede* toujours son régime au *Génitif;* p. ex. dis-seits des Flusses, *en deçà de la riviere.*

Durch répond, principalement, à la préposition *per* des Latins, *par, à travers;* gouverne toujours l'*Accusatif*, et se met le plus souvent *avant* son régime, mais aussi quelquefois *après ;* p. ex. er hat es durch mich erhalten, *il l'a obtenu par moi;* durch den Garten gehen, *aller à travers le jardin, traverser le jardin.*

Quand durch est placé *après* son régime, il a une signification plus étendue : p. ex. das Jahr durch, *d'un bout de l'année à l'autre.*

Ein (1) est plus souvent *Adverbe*, en répondant à la Préposition *in* des Latins, quand il y a mouvement : p. ex. er zieht ein, *il tire* (ses meubles) *dedans, il emménage*. Il n'y a que quelques phrases où cet ein paraît comme Préposition qui *suit* toujours son complément à l'*Accusatif*, p. ex. er geht queer Feld ein, *il va à travers champ;* Jahr aus, Jahr ein, *d'un bout de l'année à l'autre*. Voyez à la fin de ce chapitre l'observation qui fait la regle relative à la contraction de quelques prépositions avec deux pronoms, où il est question de darein et worein.)

Entgegen, *contre, à la rencontre;* toujours *après* son régime au *Datif*: p. ex. dem Wind entgegen gehen, *marcher contre le vent.*

Für, *pour*, quelquefois confondu par de mauvais auteurs, avec vor, dont nous parlerons dans cette liste; il *précede* constamment son régime à l'*Accusatif*: p. ex. ich hab es für dich gethan, *je l'ai fait pour toi.*

Gegen, *vers, envers, contre; avant* son régime à l'*Accusatif*: p. ex. gegen Morgen, *vers le matin;* die Liebe gegen meinen Vater, *l'amour envers mon pere.*

Gen, contraction de gegen, peu usité : p. ex. gen Himmel, *vers le ciel, au ciel;* der Wind ist Süd gen Ost, *le vent est au sud vers l'est.*

---

(1) Il ne faut pas confondre cette Préposition (ou Adverbe) ein, avec l'Adjectif numéral ein.

Gegen über, *vis à-vis;* le régime au *Datif* peut être placé entre ces deux mots, ou les précéder : p. ex. er wohnt gegen mir über, ou er wohnt mir gegen über, *il demeure vis-à-moi de moi.*

Halb, halben ou halber, n'est usité que dans les compositions suivantes; sa signification primitive indique la direction déterminée par la premiere partie du mot qui est en tête : p. ex.

außerhalb, *vers le dehors, au dehors;*
innerhalb, *vers le dedans, intérieurement;*
unterhalb, *vers le bas, inférieurement.*

Tous ces mots composés sont des Prépositions gouvernant le *Génitif* qui *suit :* p. ex. außerhalb des Gartens, *au dehors du jardin.*

Ce halb se compose aussi avec des pronoms qui *précedent* au *Génitif,* et halb prend la signification de halben ou halber : p. ex.

deßhalb, *par rapport à cela;*
weßhalb, *par rapport à quoi.*

Halben ou halber, dont le sens est le même que celui des Prépositions wegen ou willen, *à cause, pour, par rapport à...* halben ou halber gouvernent toujours le *Génitif* qu'ils *suivent.* On se sert de halben, quand le complément est précédé de l'article, et de halber dans le cas contraire : p. ex. er thut es des Gewinstes halben, ou Gewinstes halber, *il le fait pour le gain (pour l'amour du gain).*

Dans le discours familier on compose les Génitifs

des pronoms personnels, meiner, deiner, seiner, ihrer, unser, euer, avec halben; ces Génitifs subissent une petite altération euphonique, comme :

meinethalben, pour meiner halben, *pour moi, par rapport à moi;*

deinethalben, pour deiner halben, *pour toi, par rapport à toi;*

ihrethalben, moins bien ihrenthalben, pour ihrer halben, *pour elle, pour eux, pour elles;*

unserthalben, pour unser halben, *pour nous, par rapport à nous;*

euerthalben, pour euerhalben, *pour vous, par rapport à vous.*

Halben ou halber font aussi des compositions avec des Substantifs, auxquels on ajoute également un t euphonique : p. ex. avec Ehre, *honneur;* Ehrenthalben, *par honneur.*

Hinter, *derriere*, se place *avant* son régime, au *Datif* sans mouvement, et à l'*Accusatif* s'il y a mouvement.

Hinter dem Vorhange seyn, *être derriere le rideau;*
sich hinter den Vorhang stellen, *se placer derriere le rideau.*

Hinterhalb, voy. halb, dans cette liste.

Hinterwärts, composé de hinter et de wärts, qui signifie *dans la direction de...* toujours précédé d'un mot désignant cette direction; de sorte que hinterwärts veut dire : *dans la direction de derriere.* La

Préposition hinterwärts *précede*, constamment, son régime au *Génitif*: p. ex. hinterwärts meiner (litt. *derriere moi*) *à mon insu*.

Cette Préposition est le plus souvent employée comme adverbe, sans régime.

In, Préposition *in* des Latins, *dans*, se met ordinairement *avant* son régime au *Datif* s'il n'y a pas de mouvement, et à l'*Accusatif* quand le mouvement a lieu : p. ex. er ist in dem Garten, *il est dans le jardin*; er geht in den Garten, *il va dans le jardin*.

Innerhalb, voy. halb dans cette liste.

Jenseits, *au de-là*; *avant* son complément au *Génitif*: p. ex. jenseits des Flusses, *au de-là de la riviere*.

Diesseits (mieux disseits) est composée de diese Seite, *ce côté-ci*; et jenseits, de jene Seite, *ce côté-là*. Au moyen de l'addition de la finale s, on en forme une *Préposition* ou un *Adverbe*, selon que le mot est suivi ou non d'un complément; car on pourrait aussi dire, après avoir parlé de la riviere, er wohnt diesseits ou jenseits, *il demeure en deçà* ou *au delà*.

Kraft, *en vertu*, est un substantif qui signifie *la force, la vertu* d'une plante; l'employant comme Préposition, on l'écrit avec un k minuscule; elle *précede* son régime au *Génitif*: p. ex. Ich handle kraft des Gesetzes, *j'agis en vertu de la loi*.

Lang(e), *pendant tout le temps*, désigné par le complément à l'*Accusatif*, qui précede : p. ex. ich hab

einen ganzen Tag lang auf dich gewartet, *je t'ai attendu pendant une journée entiere.*

Lang(e) est donc une préposition, parce qu'il gouverne un régime à l'Accusatif.

Längs, mieux que längst, *le long.* Il faut distinguer ce dernier du superlatif adverbial de lang, *long*, qui signifie *depuis très-long-temps;* comme ich habe das schon längst gewußt, *j'ai déja su cela depuis très-long-temps.* La Préposition *précede* son régime au *Datif*, rarement au *Génitif:* p. ex. wir gehen längs dem Ufer, aussi des Ufers; *nous allons le long du bord de la riviere.*

Laut, du Substantif der Laut, *le son*, pris comme Préposition, gouverne le *Génitif* qui suit : p. ex. wir müssen laut des Befehls ab reisen, *il faut partir* (c'est ainsi que sonne l'ordre) *en vertu de l'ordre.*

Mit, *avec* (*cum* des Latins), *précede* son régime au *Datif:* p. ex. komm mit mir, *viens avec moi.* Voy. vers la fin de ce chap. la composition de quelques Prépositions avec deux Pronoms.

Nach, *après*, *d'après*, *selon*, gouverne le *Datif*, et se met, ordinairement, *avant* son complément, rarement après : p. ex. ich bin nach ihm, *je suis après lui;* meinem Bedünken nach, *d'après ma maniere de voir.*

Cette Préposition indique aussi la direction d'un verbe de mouvement : p. ex. ich gehe nach dem Dorfe, *je vais vers le village;* ich reise nach Berlin, *je pars pour Berlin.*

Nächst, superlatif de nah(e), *près*, *proche*, devient aussi Préposition, qui est toujours *avant* son régime au *Datif*: p. ex. er saß nächst mir, *il était assis tout près de moi*. Voyez le composé zunächst dans cette liste.

Neben, *à côté*, *précede* son complément au *Datif* sans mouvement, et à l'*Accusatif* avec mouvement: p. ex. er saß neben mir, *il était assis à côté de moi*; er hat neben das Ziel geschossen, *il a tiré à côté du but*.

Nebst, de neben, *à côté*, prend la signification de mit, *avec*, et se met constamment *avant* son régime au *Datif*: p. ex. mein Freund nebst mir empfiehlt sich Ihnen, *mon ami (avec moi) et moi nous nous recommandons à vous*.

Ob, comme Préposition, n'est usité que dans quelques locutions qui ont vieilli; il prend la signification de über, *au-dessus*, ou de während, *pendant*, ou de jenseits, *au-delà*. Il se place *avant* son régime au *Datif*: p. ex. Es schwebt ein Unglück ob (pour über) deinem Haupte, *un malheur plane au-dessus de ta tête*; ob (pour während) dem Mahle, *pendant le repas*; Östreich ob (pour über ou jenseits) der Ens, *l'Autriche au-delà de l'Ens* (riviere).

En prenant la signification de *pour*, *à cause de*, il gouverne le *Génitif* et se met *avant* son régime: p. ex. ob deines Frevels wirst du bestraft, *tu es punis à cause de ton délit*.

Oberhalb, voy. halb.

Ohn(e), *sans*, est *avant* son complément à l'*Ac-*

cusatif : p. ex. ohne mich, *sans moi*, ohne ihn, *sans lui*.

Ohne dem, pour ohne das, *sans cela*, est vicieux. Zweifels ohne, qui se dit rarement, pour ohne Zweifel, *sans doute*, est le seul cas où ohne gouverne le *Génitif*, et *suive* son régime.

Ohne, gouvernant un infinitif, exige la Préposition zu : p. ex. ohne die Sache zu sehen, *sans voir la chose*.

Dans les compositions, ohn(e) subit la contraction en un; en français *in* : p. ex. treu, *fidele*; untreu, *infidele*.

Ohneachtet ou ohngeachtet, voy. ungeachtet.

Sammt prend la signification de mit, *avec*, et se place aussi *avant* son régime au *Datif* : p. ex. ich erwarte Sie sammt Ihrem Freunde, *je vous attends avec votre ami*.

Seit, *depuis*, *précede* toujours son régime au *Datif* : p. ex. seit acht Tagen, *depuis huit jours*; seitdem, *depuis cela*.

Sonder, pour ohne, *sans*, n'est plus employé que par les poètes; il se met *avant* son complément à l'*Accusatif* : p. ex. sonder (pour ohne) große Mühe, *sans beaucoup de peine*.

Statt, pour anstatt; voy. ce dernier.

Über, *sur*, *au-dessus*, *au-delà* ; il se met *avant* son régime à l'*Accusatif*, si l'on exprime une action sur un objet ou la tendance à une pareille action; et au *Datif*, dans le cas contraire : p. ex.

ein Unglück schwebt über seinem Haupte, *un malheur plane sur sa tête;*

die Stadt liegt über dem Flusse, *la ville est située au-delà du fleuve;*

über den Fluß setzen, *traverser la rivière.*

ich hänge die Uhr über den Tisch, *je suspends la montre au-dessus de la table.*

Cependant on dit : er schlägt die Hände über dem Kopfe zusammen, *il frappe des mains au-dessus de la tête.* Dans cette phrase on suppose que les mains sont déja au-dessus de la tête, lorsque, pour exprimer la douleur, on les frappe l'une contre l'autre.

Um, *autour de.* Les autres significations se feront sentir par des exemples. Il est *avant* son complément à l'*Accusatif :* p. ex. wir gehen um die Stadt, *nous allons autour de la ville;* er arbeitet um Lohn ou einen Lohn, *il travaille pour un salaire;* ich bitte Sie um Verzeihung, *je vous demande pardon.*

Um... willen ou um Willen; de um et de Willen, *la volonté; pour l'amour de..., par rapport à..., à cause de...* Le régime au *Génitif* est placé entre ces deux mots, et le complément est quelquefois lié à willen : p. ex. um Gotteswillen ou Gottes Willen, *pour l'amour de Dieu.*

Les Génitifs des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, etc., en se liant à willen, subissent de légers changements euphoniques, de même que lors-

qu'ils sont joints à halber : p. ex. um meinetwillen, pour meiner willen, *par rapport à moi.* (Voy. halben.)

Unbeschadet, *sans préjudice,* gouverne le *Génitif* et peut se mettre indistinctement *avant* ou *après* son régime, p. ex. unbeschadet seiner Rechte, ou seiner Rechte unbeschadet, *sans préjudice de ses droits.*

Uneracht̲et, voy. ungeachtet.

Unfern, *peu éloigné,* composé de un, négatif, et de fern, *loin, éloigné;* de la même signification que unweit (voy. ce dernier); il admet le *Génitif,* qu'il précede : p. ex. unfern des Gartens, *peu éloigné du jardin.*

Ungeachtet (mieux que ohngeachtet ou ohnerachtet ou unerachtet), *malgré,* se place *avant,* mais plus volontiers *après* son régime au *Génitif:* p. ex. ungeachtet seines Ehrenwortes, ou seines Ehrenwortes ungeachtet, *malgré sa parole d'honneur.*

Unter, *sous, dessous, de dessous, au-dessous,* toujours placé *avant* son régime au *Datif* sans mouvement, et à l'Accusatif si le mouvement a lieu : p. ex. er sitzt unter d e m Baume, *il est assis sous l'arbre;* er setzt sich unter d e n Baum, *il s'assied sous l'arbre.*

Unter admet rarement le *Génitif,* qu'il précede: p. ex. unter Weges, *en chemin;* unterdessen ou unterdeß, *en attendant,* pendant cela.

Unterhalb, voy. halb.

Unweit, composé de un, négatif, et de weit, *loin,* signifie *non loin, dans la proximité;* il *précede* son

régime au *Génitif* : p. ex. unweit des Hauses, *à une petite distance de la maison.*

Vermittelst, *moyennant*, *au moyen de...*, adopte le *Génitif*, qu'il précede : vermittelst eines Degens, *moyennant une épée.*

Vermöge, de mögen, *vouloir*, *pouvoir*, signifie *en vertu;* il est constamment *avant* son régime au Génitif : vermöge des Testamentes, *en vertu du testament.*

Von répond, le plus souvent, aux Prépositions latines *a*, *ab* ou *de;* il *précede* son régime au Datif, et se lie au passif des Verbes : p. ex. er wird von seinem Vater geliebt, *il est aimé de son pere* (amatur a patre).

Sur l'emploi de la Préposition von, avec son régime au Datif, pour représenter le Génitif, voyez le Chap. VIII, Liaison de deux Substantifs sans conjonction.

Von Alters her, *de temps immémorial*, est la seule locution où von admette le *Génitif.*

Von se réunit aussi à d'autres Prépositions, en prenant le régime toujours au *Datif* entre les deux mots; sa signification est alors modifiée : p. ex.

von...an; von diesem Augenblick an, DÈS *ce moment;*

von...auf; von meiner Jugend auf, DÈS *ma jeunesse;*

von...aus; er hat von Berlin aus geschrieben, *il a écrit de Berlin.*

Vor, *coram* ou *ante* des Latins; il faut bien le distinguer de für, *pour.* Il se place *avant* son complément au *Datif* sans mouvement, et à l'*Accusatif* avec mouvement : p. ex. er ist vor dem Hause, *il est devant la maison;* er geht vor den Richter, *il va se présenter devant le juge.*

Während, originairement Participe présent de währen, *durer,* signifie *durant, pendant;* il *précede* son régime, qui doit toujours être au *Génitif;* le Datif est vicieux : p. ex. während des Krieges, *pendant la guerre.*

Wegen, *à cause de... par rapport à...*, peut *précéder* ou *suivre* son complément au *Génitif:* p. ex. wegen seines Fleißes, ou seines Fleißes wegen, *à cause de son application.*

Les Génitifs des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, etc., se lient avec wegen, en subissant une petite altération, comme avec halben : p. ex. meinetwegen, pour meiner wegen, *par rapport à moi.* (Voy. halben dans cette liste.)

Weit signifie comme adverbe, *loin;* il devient aussi *Préposition* en *suivant* son régime à l'*Accusatif:* p. ex. wir sind drey Meilen weit gegangen, *nous avons fait à pied trois milles d'Allemagne.* Weit, gouvernant un accusatif, est donc aussi une Préposition.

Mais ici, comme en d'autres circonstances, on supprime quelquefois la Préposition, et l'on pourrait aussi dire : wir sind drey Meilen gegangen.

Wider, *contre*, est placé constamment *avant* son régime à l'*Accusatif*: p. ex. wider mich, *contre moi*; wider den Feind, *contre l'ennemi*.

Zu répond souvent à la Préposition latine *ad*, et désigne différents rapports; il *précede* son régime au *Datif*: p. ex. komme zu mir, *viens auprès de moi*; ich gehe zu Bette, *je vais au lit*.

Zu Folge, ou réuni, zufolge, *par suite*, *en vertu*, exige le *Génitif* quand il *précede* son régime, et le *Datif* lorsqu'il le *suit*: p. ex. zu Folge ou zufolge deines Befehls, ou deinem Befehle zu Folge, *par suite* ou *en vertu de ton ordre*.

Zunächst, pour nächst, en désignant un endroit (voy. nächst) peut *précéder* ou *suivre* son régime au *Datif*: p. ex. er saß mir zunächst, *il était assis tout près de moi*; zunächst diesem Garten, *tout près de ce jardin*.

Zuwider, composé de zu et de wider (voy. chacune de ces deux Prépositions), *suit* constamment son régime au *Datif*, et signifie *contre*, *à charge*, *malgré*: p. ex. den Gesetzen zuwider, *contre les lois*; der Mensch ist mir zuwider, *cet homme m'est à charge*, *j'ai de la répugnance pour cet homme*.

Zwischen, *entre*, se place *avant* son complément au *Datif* sans mouvement, et à l'*Accusatif* si le mouvement a lieu: p. ex. er saß zwischen dir und mir, *il était assis entre toi et moi*; er hat sich zwischen dich und mich gesetzt, *il s'est assis entre toi et moi*.

En allemand, comme en français, il y a des Adverbes qui prennent quelquefois la place du régime : p. ex.

von hier, *d'ici;*
von oben, *d'en haut;*
seit gestern, *depuis hier;*
beynah(e), *à peu près.*

Des Prépositions qui font des Contractions avec l'article, par ex.

am, pour an dem : am Fenster sitzen, *être assis à la fenêtre;*

ans, pour an das : ans Feuer treten, *s'approcher du feu;*

aufs, pour auf das : aufs Eis gehen, *aller sur la glace;*

durchs, pour durch das : durchs Feuer laufen, *courir à travers le feu;*

hinterm, pour hinter dem : hinterm Ofen sitzen, *être assis derriere le poële;*

hinters, pour hinter das : er geht hinters Haus, *il va derriere la maison;*

im, pour in dem : er ist im Hause, *il est dans la maison;*

ins, pour in das : ins Feuer werfen, *jeter au feu;*

überm, pour über dem : etwas überm Wasser halten, *tenir quelque chose sur l'eau;*

übern, pour über den : er hängt es übern Tisch, *il le suspend au-dessus de la table;*

übers, pour über das : etwas übers Feuer setzen, *mettre quelque chose sur le feu ;*
ums, pour um das : ums Feuer gehen, *aller autour du feu ;*
unterm, pour unter dem : unterm Baume liegen, *être couché sous l'arbre ;*
untern, pour unter den : er legt es untern Tisch, *il le place sous la table ;*
unters, pour unter das : unters Wasser tauchen, *plonger sous l'eau ;*
vom, pour von dem : vom Feuer nehmen, *ôter du feu ;*
vorm, pour vor dem : vorm Richter stehen, *se trouver devant le juge ;*
vors, pour vor das : vors Angesicht eines Richters treten, *se présenter devant un juge ;*
zum, pour zu dem : zum Vater gehen, *aller chez le* (ou *auprès du*) *père ;*
zur, pour zu der : zur Hochzeit gehen, *aller à la noce.*

Ces contractions doivent être regardées comme des négligences du discours familier, et il faut s'en abstenir dans le style relevé. On doit cependant y laisser intactes les dictions suivantes :

am besten, *au mieux ;* am Ende, *à la fin ;* noch am Leben seyn, *être encore en vie ;* am Anfang, *au commencement ;* zum ersten, *d'abord, en premier lieu ;* zur Noth, *en cas de besoin ;* zur See, *en mer.*

Composition de quelques Prépositions avec deux Pronoms.

Les Prépositions qui font de pareilles contractions sont celles qui gouvernent le *Datif* ou l'*Accusatif*, ou *les deux Cas*.

Les deux Pronoms sont :

1. Le *démonstratif*:	der,	die,	das,
pour	dieser,	diese,	dieses, ou
pour	derselbe,	dieselbe,	dasselbe,
	celui,	*celle,*	*cela.*
2. Le *relatif* :	welcher,	welche,	welches, ou was,
	qui,	*que,*	*quoi,*
	lequel,	*laquelle.*	

REGLE.

Le Pronom der, die, das, est changé en da; et welcher, welche, welches ou was, ordinairement en wo, pour représenter les *Datifs* et les *Accusatifs* des trois genres et des deux nombres. Ces da et wo sont placés devant la Préposition, qui reste invariable, et les deux mots sont liés : p. ex.

damit, pour mit dem, mit der, mit denen, *avec celui, avec celle, avec cela, avec ceux, avec celles ;*

womit, pour mit welchem, mit welcher, mit welchen, mit was, *avec qui* ou *lequel*, *avec laquelle, avec lesquels* ou *lesquelles, avec quoi ;*

daburch, pour durch den, durch die, durch das, *par celui, par celle, par cela, par ceux, par celles.*

woburch, pour durch welchen, durch welche, durch welches ou was, *par qui* ou *lequel, par laquelle, par quoi, par lesquels, par lesquelles.*

Si la Préposition commence par une voyelle, on ajoute entre la Préposition et le pronom la consonne r, pour éviter l'hiatus : p. ex.

daraus, pour aus dem, aus der, aus denen, *hors de celui, de celle, de cela, de ceux, de celles;*

woraus, pour aus welchem, aus welcher, aus was, aus welchen, *hors duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de cela.*

EXCEPTIONS.

1° warum, pour worum, *pourquoi*, est le seul cas où le pronom wor soit changé en war;

2° darnach, pour nach dem, nach der, nach denen, *après celui, après celle, après cela, après ceux, après celles;*

et wornach, pour nach welchem, nach welcher, nach welchen, nach was, *après qui* ou *lequel, après laquelle, après lesquels* ou *lesquelles, après quoi,* sont les seules compositions de cette sorte, où les pronoms da et wo ajoutent la consonne r, quoique la Préposition ait une consonne en tête.

OBSERVATION.

D'après la regle ci-dessus, on devrait faire les compositions darin et worin, où les pronoms dar et wor

représentent le *Datif* ou l'*Accusatif;* mais comme il pourrait en résulter le doute s'il y a mouvement ou non, les meilleurs auteurs allemands disent darin et worin quand il n'y a pas de mouvement, et darein et worein dans le cas contraire : p. ex.

der Garten worin er spazieren geht,
le jardin dans lequel il se promène; et
der Garten worein er spazieren geht,
le jardin où il se rend en se promenant.

Darin est donc pour in dem, in der, in denen, sans mouvement, *dans celui, dans celle, dans cela, dans ceux, dans celles;*

et darein, pour in den, in die, in das, avec mouvement.

C'est une négligence du discours familier, quand on supprime la voyelle a dans ce dar, lié à une Préposition ayant une voyelle ou diphthongue en tête : p. ex. drauf, pour darauf; draus, pour daraus; dran, pour daran; drein, pour darein; drin, pour darin; drum, pour darum; drůber, pour darůber; drunter, pour darunter, etc.

En résolvant les compositions et transpositions dont nous venons de faire mention, le style devient plus noble : p. ex. mit welchem, mit welcher, mit welchen, seraient plus relevés que womit. Msis il ne serait pas permis de résoudre la composition, quand wo et wor sont pour was; on ne pourrait pas dire mit was, pour womit.

Nous avons déja observé que des adverbes représentent, quelquefois, le régime des Prépositions ; comme von hier, *d'ici*, etc.

Or, les Prépositions qui gouvernent le *Datif* ou l'*Accusatif*, ou les deux Cas, font aussi des compositions avec les Adverbes hier, her et hin, qui annoncent le complément. Mais hier, signifiant ordinairement *ici*, remplace alors le pronom dieses, *cela*, neutre de dieser, *celui* : p. ex. hieran, *à cela ;* hierauf, *sur cela ;* hieraus, *hors de cela ;* hierbei, *auprès de cela ;* hierein, EN *cela* (avec mouvement); hierin, *dans cela* (sans mouvement); hiermit, *avec cela ;* et ainsi de suite.

Her et hin sont des Adverbes qui ne se rendent pas en français; ils accompagnent des verbes de mouvement : her désigne qu'on se rapproche par le mouvement du verbe ; et hin, qu'on s'éloigne : p. ex. kommen Sie herab, *venez en bas* (en vous approchant de moi); gehen Sie hinab, *allez en bas* (en vous éloignant de moi).

De même on les compose avec des Prépositions : p. ex. heran et hinan; herauf et hinauf; heraus et hinaus; herbei et hinbei; herunter et hinunter, etc. (Voy. la signification de chacune de ces Prépositions.

CHAPITRE VII.

DES CONJONCTIONS.

Nous parlerons seulement de celle des Conjonctions allemandes qui présentent quelques difficultés aux Français. Ce sont les suivantes :

Entweder, oder, *ou, ou, conjonctions disjonctives.* Un seul *ou* se rend en allemand par oder : ex. er oder ich, *lui et moi.* S'il y a deux ou plusieurs *ou*, le premier est exprimé par entweder; et le ou les suivants, par oder : ex. entweder er oder ich, *ou lui ou moi;* entweder mein Bruder oder meine Schwester oder ich, *ou mon frere, ou ma sœur, ou moi.*

Là où il n'y a que deux idées à lier ensemble, on supprime quelquefois le premier *ou*, entweder : ex. du oder ich, *toi ou moi.*

De même les Conjonctions négatives weder, noch, *ni, ni.* Les Allemands expriment le premier *ni* par weder, et le second, troisieme, etc., par noch : p. ex. er hat weder Geld noch Kredit, *il n'a ni argent ni crédit.*

Où il n'y a que deux idées sur lesquelles on prononce la négation, le premier *ni*, weder, peut se supprimer : ex. mein Bruder noch ich, *mon frere ni moi.*

En disant en français : *plus on a, et plus on veut avoir,* on rend en allemand le premier *plus* par je mehr, et le second *plus* ou aussi par je mehr, ou par desto mehr : comme je mehr man hat, je mehr (ou desto mehr) will man haben.

La premiere Conjonction so viel, *autant,* est suivie dans la seconde proposition de so, ce qui est difficile à traduire en français : ex. so viel die Menschen haben, so unzufrieden sind sie dennoch; littéralement : *autant que les hommes aient, autant ils sont mécontents, malgré cela.*

CHAPITRE VIII.

DE LA LIAISON DE CERTAINS MOTS ENTRE EUX, POUR PRÉPARER A LA FORMATION DES PROPOSITIONS COMPLETES.

Nous remarquerons ici principalement les circonstances où l'allemand differe du français.

Emploi de l'Article.

Les grammairiens français parlent d'un *Article*, nommé *partitif* : p. ex. *donnez-moi* DU *pain*, DE *l'eau ;* c'est-à-dire, *donnez-moi une partie du pain, de l'eau, qui sont à votre disposition.*

Les Allemands ne connaissent pas cet article partitif, ils disent : geben Sie mir Brot, *donnez-moi pain;* geben Sie mir Wasser, *donnez-moi eau*, etc.

De même en français : *c'est du pain, c'est de l'eau;* et en allemand : das ist Brot, *c'est pain;* das ist Wasser, *c'est eau.*

En français : *il y a* DES *hommes ;* en allemand : es gibt Menschen, *il y a hommes.*

Nous disons en français : *c'est de l'or, c'est de l'argent;* en allemand : es ist Gold, *c'est or;* es ist Silber, *c'est argent;* où les mots *or, argent*, désignant déja le métal, n'admettent pas, en allemand,

l'article ou le signe déterminant, à moins qu'un adjectif n'accompagne le nom du métal; comme : das glänzende Gold, *l'or brillant.* Ici l'usage est le même dans les deux langues.

Un substantif allemand, qui en gouverne un autre au génitif, est ordinairement suivi par celui-ci : p. ex. der Tisch der Mutter, *la table de la mer.*

Mais ce génitif peut aussi précéder le nom dont il est gouverné; et alors l'article de celui-ci est supprimé; comme der Mutter Tisch (*de la mere table*). La raison en est que le génitif qui précede le mot Tisch (*table*) le détermine déja, or son article le déterminerait aussi, on n'a donc pas besoin de *deux déterminants.* Par cette transposition, l'un des deux der qui se suivraient trop près, est retranché, et la liaison des deux substantifs devient plus agréable à l'oreille. En faisant de pareilles transpositions, il faut consulter l'euphonie et la clarté.

Lorsque plusieurs substantifs allemands, devant chacun desquels on devrait placer le même article, sont mis à la suite l'un de l'autre, on n'exprime cet article que devant le premier substantif, et on le supprime devant les autres; en français, il faut répéter l'article devant chaque substantif : p. ex. der Geiz, Hochmuth und Argwohn, *l'avarice, l'orgueil et le soupçon;* en allemand, tous ces trois substantifs sont masculins.

Mais si les substantifs qui se suivent, ont un article

différent, il faut l'admettre devant chacun; c'est alors comme en français : p. ex. der Vater, die Mutter und das Kind, *le pere, la mere et l'enfant.*

Liaison de deux Substantifs sans conjonction.

Quand deux substantifs doivent désigner la même chose, les Allemands ne mettent pas de préposition entre eux, comme en français : p. ex. die Stadt Paris, *la ville (de) Paris;* das Kônigreich Frankreich, *le royaume (de) France.*

La seconde liaison de deux substantifs est, quand l'un détermine l'autre, quand l'un fait partie de l'autre, quand l'un appartient à l'autre : dans cette liaison de deux substantifs, le déterminant se trouve, en allemand, au génitif, ou bien il est précédé de la préposition von, qui gouverne le datif : p. ex.

der Rand des Tisches, *le bord de la table;*
der Kônig von Frankreich, *le Roi de France;*
der Sohn dieses Vaters, *le fils de ce pere.*

De là naît la question de savoir, si l'on doit mettre le substantif déterminant au génitif, ou si l'on doit le représenter avec la préposition von.

Il existe là-dessus la *regle suivante :*

Mettez le substantif déterminant au génitif, si ce rapport est bien distingué par une terminaison caractéristique, et si l'ensemble ne devient pas dur à l'oreille; servez-vous de la préposition von dans le cas contraire : p. ex. das Haus meines Vaters ist schôn,

la maison de mon pere est belle; ici le déterminant meines Vaters est au génitif; la finale s de Vaters est, en allemand, le signe caractéristique de ce rapport, l'ensemble est coulant; on doit donc préférer das Haus meines Vaters, à das Haus von meinem Vater. Mais si l'on voulait dire : eine Sammlung Dünste, *une réunion de vapeurs*, le mot déterminant Dünste n'a aucun signe caractéristique du génitif pluriel, il peut aussi représenter le nominatif et l'accusatif; c'est donc le cas de se servir de la préposition von, en mettant Dünste au datif pluriel; comme : eine Sammlung von Dünsten. Si le mot déterminant Dünste était accompagné d'un adjectif, dont la terminaison désignât le génitif pluriel, on dirait bien : p. ex. eine Sammlung ungesunder Dünste, *une réunion de vapeurs mal-saines.* L'adjectif pur est ungesund, *mal-sain;* la terminaison er est celle de l'article der, signe caractéristique du génitif pluriel; l'ensemble est agréable à l'oreille : on doit donc préférer le génitif ungesunder Dünste à von ungesunden Dünsten.

Autre exemple : ich hab es aus dem Munde von hundert Zeugen gehört, *je l'ai entendu de la bouche de cent témoins;* et non pas hunderter Zeugen, qui serait dur; mais on dirait : aus dem Munde zweyer oder dreyer Zeugen (*de la bouche de deux ou de trois témoins*), qui est coulant. Enfin die Theile van Afrika, von Amerika, *les parties de l'Afrique*

de l'Amérique, plus agréable que die Theile Afrika's, Amerika's, etc.

Quelques phrases du discours familier suppriment, dans le substantif déterminant, et sa terminaison du génitif, et la préposition von : p. ex. ein Stück Brot, *un morceau* (*de*) *pain;* ein Glas Wein, *un verre* (*de*) *vin;* ein Gericht Fische, *un plat* (*de*) *poissons.*

Le discours relevé évite de pareilles négligences, en disant : ein Stück Brotes, ein Gericht von Fischen.

Volks die Menge, *une grande quantité de monde;* Geldes die Hülle und Fülle, *une quantité abondante d'argent*, sont des locutions extraordinaires du discours familier, où le substantif déterminé conserve son article, quoique le génitif déterminant de Volk, *peuple*, et de Geld, *argent*, précede.

Le mot Paar, *paire, couple*, précédant un substantif, reste invariable, et celui-ci prend les signes du Cas, où cela est possible : p. ex. vor ein Paar Tagen, AVANT, pour IL Y A *une couple de jours;* où Paar ne change pas, et Tagen, dont le singulier Tag, et le nominatif pluriel Tage, se met au datif de ce nombre, gouverné par la préposition vor.

Liaison de l'Adjectif avec son Substantif.

En expliquant la déclinaison des Adjectifs, nous avons observé qu'en accompagnant le nom d'une chose, ils sont placés *avant* celui-ci : p. ex. der runde Tisch (*la ronde table*).

Voici quelques exceptions à cette regle, où l'Adjectif se trouve *après* son Substantif : Alexander der Große, *Alexandre-le-Grand;* l'Adjectif groß, *grand*, suit ici son Substantif qui est un nom propre, pour le distinguer des autres personnes portant le même nom; cet Adjectif commence encore par une lettre majuscule, parce qu'il exprime un titre. De même *Henri-Quatre;* les Allemands disent : *Henri-le-Quatrieme*, Heinrich der Vierte ou Heinrich der IVte.

Dans le discours relevé et en poésie, on se permet quelquefois de placer ces Adjectifs avant leurs Substantifs : comme der große Alexander, der vierte Heinrich.

Alle, *tous*, *toutes*, se place *après* son Substantif, quand celui-ci est précédé de l'article : p. ex. die Menschen alle (*les hommes tous*). Mais quand l'article est supprimé, alle se met, d'après la regle ordinaire, *avant* son Substantif : comme alle Menschen, *tous* (*les*) *hommes*.

Nous observons ici que le mot alle, *tous*, n'est pas, en allemand, suivi de l'article, comme en français; et si l'on dit : alle d i e Menschen, welche da gewesen sind, le mot die, qui suit alle, n'est pas l'article, mais die est pour diese, et il faut traduire : *tous* CES (et non pas *les*) *hommes qui ont été là;* c'est par cette raison que alle ne détermine pas dans la langue germanique, et qu'il faut dire : alle g u t e (et non pas guten) Kinder, *tous* (*les*) *bons enfants*.

Dans le discours familier, on dit aussi ; mein Vater selig (*mon pere feu*), pour mein seliger Vater, (*mon feu*, pour) *feu mon pere.*

De même, le commencement de l'oraison dominicale, *pater nòster,* en latin, se traduit souvent par Vater unser; mais on dit mieux : ùnser Vater, *notre pere.*

Si un ou plusieurs mots sont en liaison immédiate avec l'Adjectif accompagnant le nom d'une chose, ces mots sont placés *avant* l'Adjectif, afin que celui-ci puisse suivre la regle par laquelle il doit précéder *immédiatement* le Substantif : p. ex. der gegen alle Menschen höfliche Knabe (*le* ENVERS TOUT LE MONDE *poli garçon.*)

Dans le cas où le Substantif devrait être accompagné de quelques Adjectifs, dont chacun serait en liaison immédiate avec d'autres mots, la clarté et le bon goût exigeraient une circonlocution, en plaçant ces Adjectifs précédés de welcher, *qui,* après le Substantif : p. ex. der Knabe, welcher seinen Ältern gehorsam und gegen alle Menschen höflich ist, *ce garçon qui est obéissant à ses pers et mere, et poli envers tout le monde.* En admettant la tournure suivante : der seinen Ältern gehorsame und gegen alle Menschen höfliche Knabe, l'article der se trouverait trop éloigné de son Substantif Knabe, la phrase serait obscure, et par conséquent vicieuse.

L'Adjectif ganz, *entier, tout,* accompagnant des

noms propres de pays ou d'endroits, reste toujours invariable, s'il n'est pas précédé de l'article : p. ex. ganz Deutschland, *toute* (*l'*) *Allemagne*; in ganz Deutschland, *dans toute* (*l'*) *Allemagne*.

Mais ganz, étant précédé de l'article, adopte les terminaisons ordinaires des adjectifs : p. ex. das ganze Deutschland (*la toute Allemagne*), im (pour in dem) ganzen Deutschland, dans (*la toute*, pour) *toute l'Allemagne*.

Des Adjectifs possessifs.

Les Allemands se parlent à la troisieme personne du pluriel, comme nous à la seconde de ce nombre; aussi les Adjectifs possessifs, qui ont rapport à la personne à laquelle on s'adresse en parlant ou en écrivant, indiquent la troisieme personne au pluriel : p. ex. nous disons *votre lettre*, et les Allemands : Ihr Brief, *leur lettre*. Il y a exception à cette regle, quand on adresse la parole à des personnes qui jouissent d'un titre élevé, comme *Majesté, Altesse, Excellence ;* alors on s'exprime en allemand comme en français, et comme on disait anciennement, en allemand : p. ex. Euere Majestät, *Votre Majesté ;* Euere Hoheit, *Votre Altesse Royale*, etc.

L'abréviation de cet Euere est Ew., parce qu'anciennement on écrivait Ewere.

Quand sein, seine, sein, de même ihr, ihre, ihr, *son, sa*, Adjectifs possessifs de la troisieme personne,

pourraient se rapporter à deux Substantifs du même sexe, il faut, pour éviter toute espece d'amphibologie, substituer à ces Adjectifs les pronoms dessen ou deren, qui répondent à l'ancien pronom français *d'icelui*, *d'icelle*, *d'iceux*, *d'icelles*, supprimé aujourd'hui dans notre langue : p. ex. August meldet dem Anton, daß er dessen Garten verkauft hat, *Auguste annonce à Antoine qu'il a vendu le jardin* D'ICELUI, qui veut dire : *le jardin d'Antoine.* En disant seinen Garten (pour dessen Garten), ce serait le jardin appartenant à lui, Auguste. En français, il faudrait dire, dans les deux cas, *son jardin ;* et l'amphibologie n'est évitable que par les circonlocutions. De là, le juste regret de nos Académiciens, de ce que l'ancien *icelui* est tombé en désuétude.

L'*Adjectif démonstratif* dieser, diese, dieses, *ce, cet, cette,* devrait toujours être suivi d'un Substantif; mais celui-ci est, dans le discours familier, supprimé, en disant : der Vorzeiger dieses (sous-entendu Wechselbriefes), *le porteur de la présente* (*lettre de change*)*;* der Überbringer dieses (Briefes, Packes), *le porteur de la présente* (lettre) ou *du présent* (paquet); den vierten dieses (Monathes), *le quatre de ce* (mois), *le quatre du courant.*

Des Adjectifs numéraux.

En parlant des heures, on peut, en allemand, supprimer le mot Uhr, *heure :* p. ex. es ist drey (pour drey Uhr), *il est trois (heures); es schlägt* vier (pour vier Uhr), *il sonne quatre (heures);* en exprimant le Substantif Uhr, *heures,* il ne prend pas de pluriel; si l'on disait Uhren, ce mot signifierait des *montres.*

Voici la maniere dont les Allemands s'énoncent, pour désigner les demi-heures et les quarts-d'heures : p. ex. *deux heures et demie,* halb drey ou halb drey Uhr, littéralement : *demi trois heures;* c'est-à-dire, *l'aiguille qui indique les heures a fait la moitié du chemin pour arriver à trois, en partant de deux heures.* Cette locution a pris naissance à l'époque où les horloges n'avaient encore que l'aiguille qui indiquait les heures; l'aiguille, pour désigner les minutes, est un perfectionnement postérieur.

De même : halb vier (Uhr), *trois heures et demie (demi quatre heures);* halb zwölf (Uhr), *onze heures et demie (demi douze heure);* halb eins ou halb ein Uhr, *midi* ou *minuit et demi (demi une heure).*

On dit, en allemand : zwölf Uhr, *douze heures,* pour *midi* ou *minuit;* et s'il faut distinguer, on ajoute : zwölf Uhr Mittags (*douze heures au milieu*

du jour), *midi;* zwölf Uhr Mitternachts (*douze heures au milieu de la nuit*), *minuit*.

Pour désigner les quarts, on dirait : p. ex. pour *deux heures et un quart*, ein Viertel auf drey (*un quart sur trois heures*); c'est-à-dire, *l'aiguille a parcouru le quart de l'espace pour aller à trois, en partant de deux*. Mais cette même locution signifie, en quelques contrées de l'Allemagne septentrionale, *que l'aiguille n'a plus qu'un quart de l'espace à parcourir, pour parvenir à trois, en partant de deux heures;* ce qui répondrait à *deux heures et* TROIS *quarts*, de sorte qu'il y a une différence d'une demi-heure. On dirait donc, sans amphibologie, pour désigner *deux heures et un quart*, ein Viertel nach zwey (Uhr), *un quart après deux heures*.

De même pour *les trois quarts :* p. ex. *deux heures et trois quarts*, drey Viertel auf drey (Uhr), *trois quarts sur trois heures;* c'est-à-dire, que l'aiguille a fait les trois quarts du chemin pour arriver à trois heures, en partant de deux. Mais, au Nord, cela pourrait aussi signifier, que l'aiguille a encore les trois quarts du chemin à faire pour arriver à trois, en partant de deux heures, ce qui répondrait à *deux heures et un quart;* encore une différence d'une demi-heure. On éviterait ce double sens, en disant, pour désigner *deux heures et trois quarts :* es ist noch ein Viertel bis drey (Uhr), *il y a encore*

un quart jusqu'à trois heures; ou aussi, comme en français : es ist drey Uhr weniger ein Viertel, *c'est trois heures moins un quart.*

Pour les demies relatives à d'autres objets, on se sert de l'Adjectif halb, *demi :* p. ex. eine halbe Elle, *une demi-aune.* Mais en l'ajoutant à d'autres nombres entiers, on dirait, p. ex. vierthalb Ellen, *trois aunes et demie.* Ce mot vierthalb est composé de vier, *quatre,* auquel on ajoute un t, exprimant notre terminaison *ieme,* pour les nombres ordinaux; de sorte que viert signifie *quatrieme,* et vierthalb exprime *la moitié du* ou *de la quatrieme.* Vierthalb Ellen signifie, par contraction, *trois aunes et encore la moitié de la quatrieme.*

De même : dritthalb (*la moitié du* ou *de la troisieme*), *deux et demi;* fünfthalb (*la moitié du* ou *de la cinquieme*), *quatre et demi,* etc.

On devrait aussi dire : zweythalb (*la moitié du* ou *de la deuxième*), *un et demi;* mais on préfere anderthalb, où ander, *autre,* prend la signification de *deuxieme.* On ajoute à ander le t, pour exprimer notre *ieme;* de sorte que anderthalb exprime littéralement : *la moitié de l'autrieme,* si l'on pouvait dire ainsi; et cet *autrieme* est pour *deuxieme.* Anderthalb Ellen signifie, par conséquent, *une aune et demie,* ou *une aune et encore la moitié de la deuxieme.*

Le Substantif accompagné d'un Adjectif numéral

est quelquefois supprimé; alors le mot de nombre est ordinairement précédé, en allemand, du génitif pluriel d'un Pronom personnel, que nous n'exprimons pas en français : p. ex. wir sind sechs Personen, *nous sommes six personnes.*

Mais en supprimant le Substantif Personen, on dit, en allemand : wir sind unser sechse, *nous sommes six* (*des nôtres*). De même : es kamen sieben Personen, *ils arriverent au nombre de sept personnes;* et es kamen ihrer sieben, *ils arriverent* (*des leurs*) *sept.*

La diction unser einer (*un des nôtres*), signifie, dans le discours familier, *une personne de* MA ou *de* NOTRE *condition.*

Dans le discours familier, les Adjectifs numéraux, dont le nombre est indéterminé, suppriment souvent les terminaisons qu'ils devraient adopter comme Adjectifs : ce sont aller, alle, alles, *tout, toute;* viel, *beaucoup* (*multus* des Latins); et wenig, *peu* (*paucus* des Latins) : p. ex. all (pour aller) sein Reichthum, (masc.) *toute sa fortune;* all (pour alles) mein Sinnen (sing. neutre), *toutes mes réflexions.* Même on substitue quelquefois un simple e mi-muet à la terminaison ordinaire : p. ex. mit alle (pour aller) seiner Gewalt, *avec toute sa puissance.*

Viel (pour vieles) Geld, (neutre) *beaucoup d'argent;* wenig (pour weniges) Geld, *peu d'argent.*

Emploi des Pronoms.

Si un Pronom, représentant une personne déterminée, est suivi du relatif welcher, ou de son substitut der, *qui*, on peut répéter, après celui-ci, le Pronom personnel : p. ex. du, der du von Ewigkeit bist, TOI *qui* TU *es de toute éternité.* Mais alors on peut aussi supprimer le Pronom personnel avant der, *qui :* p. ex. der du von Ewigkeit bist, *qui tu es de toute éternité.*

Ce n'est pas une regle de rigueur de répéter le Pronom personnel après le relatif. Cette répétition n'a lieu que pour faire ressortir, avec plus de force, l'idée de la personne dont il est question. On peut aussi supprimer le Pronom personnel après der, *qui;* mais alors le Verbe dont celui-ci est suivi, doit être mis, en allemand, à la *troisieme personne,* quand même le Pronom personnel représenterait la *premiere* ou *la seconde :* p. ex. ich bin es, der es gesagt hat (et non pas habe), *c'est moi qui* (*l'*A pour) *l'*AI *dit;* du bist es, der es gethan hat (et non pas hast), *c'est toi qui* (*l'*A pour) *l'*AS *fait;* ihr seyd es, die es gethan haben (et non pas habt), *c'est vous qui* (*l'*ONT pour) *l'*AVEZ *fait.*

Quand le mot personnel sie, nominatif, devrait être suivi de sie, accusatif singulier fém. ou accusatif pluriel, on change, pour éviter la répétition désagréable du même mot, le dernier sie en dieselbe, singulier, et dieselben, pluriel : p. ex. ich weiß, warum

Sie dieselbe (pour Sie sie) loben; *je sais pourquoi vous* LA *louez;* et warum Sie dieselben (pour Sie sie) loben, *pourquoi vous* LES *louez.*

Le Pronom personnel es, neutre de er, *il, lui,* s'emploie, en allemand, de différentes manieres, dont quelques-unes ne sont pas usités en français : p. ex. es klopft, *il* (pour *quelque chose*), *frappe*, laisse indécis, si c'est une personne ou une chose qui frappe. En disant : man klopft, *on* (pour *une personne quelconque*) *frappe.*

Une proposition qui contient un sujet déterminé, peut s'annoncer, dans la langue germanique, en commençant par le sujet indéterminé es, *il*, suivi du Verbe et du sujet déterminé; alors le Verbe se met au nombre du sujet déterminé : p. ex. es hat mein Bruder aus Berlin geschrieben (*il a* MON FRERE *de Berlin écrit*), *mon frere a écrit de Berlin.* La phrase allemande signifie à-peu-près : *il est arrivé que mon frere a écrit de Berlin;* es sind in unsern Tagen große Begebenheiten geschehen (*ils sont de nos jours de grands évenements arrivés*), *de grands évenements sont arrivés de nos jours.* En allemand comme en français : es sind gute Leute, *ce sont de bonnes gens.* On dit en allemand : bedenk es nur, mir so mit zu spielen, *pense* (*cela*) *seulement de me jouer ainsi;* er macht es gut (*il fait cela bien*), *il s'en acquitte bien;* du hast es gut (*tu l'as bien*), *tu es dans une position agréable;* wir wollen es dabei bewenden lassen,

(*nous voulons* CELA *en laisser là*), *nous voulons en laisser les choses là.*

Dans ces différents cas, cet es exprime toujours une idée indéterminée; mais si l'on voulait parler d'une proposition déterminée qui précede, il faudrait substituer das à es : p. ex. der Krieg wird fortgesetzt, *la guerre est* (pour *sera*) *continuée*, un autre répondrait : ich weiß das (et non pas es) besser, denn der Frieden ist unterschrieben, *je sais* CELA *mieux*, *car la paix est signée.*

De même, on ne doit pas se servir de cet es, acc. s'il doit avoir rapport à un Substantif déterminé neutre qui précede : p. ex. das Buch ist wichtig, ich bin durch dasselbe (et non pas durch es) belehrt worden, *le livre est intéressant, j'ai été instruit par lui* (*par icelui*).

C'est aussi par cette raison que cet es, qui devrait avoir rapport à un nom diminutif, toujours neutre en allemand, est remplacé par er, si le nom primitif est masculin; et par sie, le nom étant féminin : p. ex. das verwöhnte Fritzchen, er (pour es) könnte wohl besser gezogen seyn, *ce petit Frédéric, enfant gâté, il pourrait bien être mieux élevé;* das arme Mädchen, sie (pour es) hat nichts zu essen, *la pauvre fille, elle n'a rien à manger.*

Le discours familier permet de lier es à un mot qui précede, en supprimant l'e de es; mais l'écriture devrait toujours mettre une apostrophe devant s :

p. ex. er ſagte mir's (mieux que mirs), oft, *il me le disait souvent;* er hat's (mieux que hats) oft geſagt, *il l'a dit souvent.*

On ne devrait jamais se permettre l'élision de l'e dans es, s'il en résultait une dureté choquante : p. ex. mir iſt's (trop dur pour iſt es), *il me semble.*

Si es devait être le sujet indéterminé d'une proposition, on supprimerait es tout-à-fait, en commençant par un autre mot : p. ex. mir iſt ſehr bange (pour es iſt mir ſehr bange), *je suis très-inquiet;* bang iſt mir heute nicht, (*pour*) *inquiet, je ne* (*le*) *suis pas aujourd'hui.*

De même, en faisant une interrogation où le Verbe est en tête; on peut dire : friert dich? pour friert es dich? (où es pourrait être employé;) *as-tu froid?*

Nous dirions en français : *sa dépense surpasse* CELLE *du Prince,* la traduction littérale serait : ſein Aufwand übertrifft den des Fürſten; mais comme den des sonneraient mal, les bons auteurs préféreraient la répétition du Substantif Aufwand, *dépense;* en disant : dein Aufwand übertrifft den Aufwand des Fürſten, *ta dépense surpasse la dépense du Prince.*

Au lieu de der wer, *celui qui,* on emploie seulement wer : p. ex. wer (pour der wer) Ihnen dieſes geſagt hat, war im Irrthum, CELUI QUI *vous a dit cela, était dans l'erreur.*

De même, simplement was, pour das was, *ce que:*

p. ex. was (pour das was) ich Ihnen zu sagen hatte, ist folgendes, CE QUE *j'avais à dire, est le suivant.*

Le Pronom relatif welcher, welche, welches, est plus noble que son substitut der, die, das; cependant on se sert de ce der, exclusivement, dans les cas suivants :

D'abord, aux génitifs des deux nombres : p. ex. der Vorzug dessen (pour welches) er so würdig ist, *la préférence* DONT *il est si digne;* die Personen, deren (pour welcher) wir erwähnt haben, *les personnes* DONT *nous avons fait mention.*

Les mots dessen, deren, désignent, exclusivement, ces génitifs; tandis que welches et welcher peuvent aussi annoncer d'autres Cas.

Ensuite, quand le Pronom relatif doit être suivi d'un Pronom personnel : p. ex. der du mit Weisheit das Weltall beherrschest (QUI TU, pour) TOI QUI *domines l'univers avec sagesse.*

Si le Pronom der, die, das, devait être suivi de l'article der, die, das, il faudrait changer le Pronom der, en welcher; ou, dans les nominatifs et accusatifs, aussi en so, qui est invariable : p. ex. die Stadt, welcher der (pour der der) König die Freyheit verlieh, *la ville à* LAQUELLE *le Roi accorda cette immunité;* der Bote, so der Frau (pour der der ou welcher der Frau) einen Brief brachte, *le messager qui apporta une lettre à cette femme;* die Personen, so

die (pour die die ou welche die) Nachricht verbreitet haben, *les personnes* QUI *ont répandu la nouvelle.*

Emploi du Verbe.

S'il y a plusieurs Verbes qui se suivent, dont chacun devrait être précédé du même Pronom personnel, on peut exprimer celui-ci avant le premier Verbe, et le supprimer aux autres : p. ex. du thust nichts, gehst müßig, und tändelst immer, *tu ne fais rien,* (TU) *restes oisif, et* (TU) *t'amuses toujours à des bagatelles.*

De l'emploi des Nombres.

Nous passons sous silence les circonstances qui se ressemblent dans les deux langues, et nous indiquons ici seulement les cas où l'allemand differe du français.

Nous dirons en français : *Monsieur le Comte est-il chez lui?* En allemand : Sind der Herr Graf zu Hause? SONT *le sieur Comte à la maison?* où l'on emploie sind, *sont*, au lieu de ist, *est*, pour annoncer du respect.

S'il y a deux on plusieurs sujets au singulier, le Verbe est ordinairement au pluriel : p. ex. Stadt und Land sind verwüstet worden, *la ville et le pays* ONT *été dévastés.*

Cependant les meilleurs auteurs allemands mettent, en ce cas, le Verbe aussi au singulier, comme en latin : p. ex. der Strom und der Sturm saust (pour

ſauſen), *le torrent et l'ouragan* FAIT (pour FONT) *du bruit.*

(Souffrances de Werther, par GOETHE.)

En calculant, les Allemands disent aussi :

Eins und zwey iſt (pour ſind) drey,
un et deux EST (pour FONT) *trois;*
drey Mal vier iſt (pour ſind) zwölfe,
trois fois quatre EST (pour FONT) *douze.*

L'emploi des *Temps* et leur concordance doivent être, en allemand, comme en français.

Nous observons seulement, qu'en français nous nous servons quelquefois du Futur, pour énoncer un ordre : p. ex. *tu ne déroberas pas;* on dit en allemand : du ſollſt nicht ſtehlen, *tu ne dois pas dérober.*

Emploi des Verbes auxiliaires.

Les trois Verbes auxiliaires allemands sont : hab(e), *aie;* ſey, *sois;* et werd(e), signe du Futur, intraduisible en français, et signe du Passif.

Ces Verbes étant auxiliaires dans les Temps composés de deux, de trois, et même de quatre membres, contiennent seuls l'idée du Verbe, *la déclaration.* On devrait donc croire qu'on ne peut jamais les supprimer; mais cela se fait dans les circonstances suivantes :

D'abord, quand deux ou plusieurs propositions se suivent, où l'on devrait employer le même auxiliaire à la fin de chacune, alors l'auxiliaire n'est exprimé

qu'à la derniere proposition, et sous-entendu dans la ou les précédentes : p. ex. das ist eine Begebenheit, dergleichen ich in meinem Leben nichts weder gesehen, noch gehört, noch gelesen habe (pour gesehen habe, gehört habe, gelesen habe), *c'est là un évenement, jamais de ma vie je n'ai ni vu, ni entendu, ni lu quelque chose de pareil.*

Ensuite, dans les Temps passés composés, les auxiliaires hab et sey peuvent être supprimés, si une Conjonction ou un Pronom relatif les rejettent à la fin de la proposition, après le Participe passé : p. ex. ich weiß, daß er das gesagt (pour gesagt hat), *je sais qu'il a dit cela;* wissen Sie, ob er schon angekommen (pour angekommen ist), *savez-vous s'il est déja arrivé?*

En supprimant ces Verbes auxiliaires, il faut faire attention qu'il n'en résulte pas une amphibologie : p. ex. Ich weiß, daß er bezahlt hat, *je sais qu'il a payé.* En disant : daß er bezahlt, on exprimerait : *qu'il paie;* car bezahlt représente *le Participe passé et la troisieme personne du singulier Présent de l'Indicatif.*

Quand on veut donc omettre l'auxiliaire hab ou sey, placé après le Participe d'un Temps passé composé, il faut que ce Participe porte un signe caractéristique, comme la particule ge en tête, afin qu'il ne puisse être confondu avec aucune autre partie du Verbe.

Enfin, l'auxiliaire werd(e), signe du Futur, n'est jamais entierement sacrifié; étant lié à différents Infinitifs, avec lesquels il forme des Futurs, il doit être exprimé avec le dernier : p. ex. Menschenliebe verbreitet Schönheiten, deren Reize das Alter nicht vermindern (wird sous-entendu et rejetée à la fin), sondern vielmehr erhöhen wird; *la philanthropie répand des beautés, dont les appas ne seront pas diminués, mais même relevés par l'âge.*

Il en est de même, quand werd(e) est l'auxiliaire du Passif : p. ex. man darf sich nicht wundern, daß er von Niemanden weder geliebt (wird sous-entendu), noch geschätzt wird; *on ne doit pas s'étonner qu'il n'est ni aimé, ni estimé de personne.*

Liaison du Verbe avec un Infinitif, sans que celui-ci fasse partie d'un Temps composé.

Ce n'est que l'usage qui peut indiquer si un Verbe se lie à un Infinitif, précédé de la Préposition zu, ou non; cette Préposition s'énonce en français par *de* ou *à* : p. ex. ich bitte Sie bey mir zu essen, *je vous prie* DE *dîner chez moi*; ich lade Sie ein bei mir zu essen, *je vous invite à dîner chez moi.* Mais l'allemand differe, quelquefois, du français : p. ex. ich wünschte dich zu sprechen, *je souhaiterais te parler*; où l'Infinitif *parler* n'est précédé d'aucune Préposition, quoique zu se trouve avant sprechen.

Cette circonstance doit être indiquée par le diction-

naire; c'est d'autant plus nécessaire, en allemand, que cela influe sur la formation d'un Temps passé composé, lié à un Infinitif.

Voici la regle à cet égard :

Quand un Verbe se trouve dans un Temps passé composé, et lié à un Infinitif qui n'est pas précédé de zu, *le Participe passé de ce Temps composé se change en Infinitif*: p. ex. Ich habe nicht schreiben wollen (pour gewollt), *je n'ai pas voulu écrire* (1).

Mais si l'Infinitif, lié à un Temps passé composé, est précédé de zu, le Participe du Temps composé reste invariable : p. ex. Ich habe dich zu sprechen gewünscht (et non pas wünschen), *j'ai souhaité te parler.*

Font exception à cette regle :

Les Verbes lernen, *apprendre*, comme éleve ; et lehren, *enseigner*, *apprendre*, comme maître, où le Participe du Temps composé, lié à un Infinitif sans zu, peut rester invariable, ou être changé en Infinitif : p. ex. Ich habe schreiben lernen ou gelernt, *j'ai*

---

(1) Dans la liste des Verbes allemands irréguliers, nous avons appliqué cette regle à chaque Verbe où cette circonstance a lieu.

La raison de cette anomalie est fondée sur l'euphonie. En disant : ich habe nicht schreiben gewollt, le Participe gewollt est dur à la fin, et cette dureté contrasterait encore davantage avec la douceur de la terminaison de l'Infinitif schreiben qui précede. Ce n'est donc que pour flatter l'oreille que les Allemands disent schreiben wollen, pour schreiben gewollt.

appris à écrire; ich hab ihn tánzen lehren ou gelehrt, *je lui ai appris à danser.*

Cependant, si l'Infinitif, gouverné par lehren, *enseigner,* est immédiatement lié à d'autres mots qui le déterminent, cet Infinitif est, alors, précédé de zu, et placé, avec les mots déterminants, après le Participe du Temps composé, qui reste invariable : p. ex. Ich hab ihn gelehrt mit Anstand zu tanzen, *je lui ai enseigné à danser avec grace.* Il y a encore exception à cette regle; quand les Allemands expriment une action ou un état par deux Infinitifs, où nous n'en employons, ordinairement, qu'un : p. ex.

spazieren gehen, *se promener à pied,*
spazieren reiten, *se promener à cheval,*
spazieren fahren, *se promener en voiture.*

Alors les Participes de gehen, reiten, fahren, employés dans un Temps passé composé, restent invariables, quoique précédés d'un Infinitif sans zu : p. ex.

Wir sind spazieren gegangen, geritten, gefahren, *nous nous sommes promenés à pied, à cheval, en voiture.*

De même, les Allemands disent : p. ex. d'une montre, stehen bleiben, *s'arrêter* (*rester sans bouger*); de là, meine Uhr ist stehen geblieben (et non pas bleiben), *ma montre s'est arrêtée;* er ist sitzen geblieben (pour bleiben), *il est resté* ASSIS; où sitzen bleiben (*rester être assis*) représentant l'état de *rester assis.*

Emploi de l'Adverbe.

L'Adverbe se place, ordinairement, *avant* le mot qu'il détermine : p. ex. Er ist sehr wohlthätig, *il est très-bienfaisant.*

Sont placés *après* les Substantifs et Pronoms les Adverbes selber, *même*, et allein, *seul;* le dernier est *Adverbe*, en allemand, représentant l'idée de *seulement* : p. ex. du selber, *toi-même;* mein Vater selber, *mon pere (lui-) même;* wir selber, *nous-mêmes;* wir allein, *nous seuls;* dein Bruder allein will das, *ton frere seul veut cela.*

Genug, *assez;* mehr, *plus;* selbst, *même*, peuvent précéder ou suivre les Substantifs ou Pronoms qu'ils déterminent : p. ex.

Geld genug, ou genug Geld, *assez d'argent;*
mehr Brot, *plus de pain*, ou
etwas Brot mehr, *un peu plus de pain;*
der König selbst ou selbst der König, *le Roi même.*

Genug, *assez*, est toujours *après* l'Adjectif ou l'Adverbe qu'il détermine : p. ex.

er ist reich genug, *il est assez riche;*
nicht genug, *pas assez, non-seulement.*

Emploi des Prépositions.

Premiere Regle :

Si le complément consiste en deux ou plusieurs Substantifs, isolés ou liés par les Conjonctions und, *et*, oder, *ou*, la Préposition peut être employée seu-

lement devant le premier Substantif, ou l'on peut la répéter devant chacun de ses compléments : p. ex. durch List, Betrug und Verrath, *par* (*la*) *ruse*, (*la*) *fourberie* et (*la*) *trahison :* ou durch List, durch Betrug und durch Verrath; *par* (*la*) *ruse, par* (*la*) *fourberie et par* (*la*) *trahison.*

La Préposition doit être répetée devant chacun des Substantifs qui forment le complément, si ces Noms sont liés par les Conjugaisons entweder, oder, *ou, ou;* ou par theils, theils, *tant, tant*, et autres : p. ex.

entweder durch List oder durch Gewalt,
ou par (*la*) *ruse ou par* (*la*) *force;*
er bezahlt theils mit Geld, theils mit Waaren,
il paie tant en argent, tant en marchandises.

Deuxième Regle :

Il est vicieux de placer de suite deux Prépositions : p. ex. durch mit Geld erkaufte Stimmen, *par avec de l'argent achetées voix;* il faudrait substituer : durch die mit Geld erkauften Stimmen, (*par les avec de l'argent achetées voix*) *par les voix achetées.*

Emploi des Conjonctions.

Nous donnons ici la liste alphabétique des Conjonctions correspondantes en deux Propositions consécutives, où l'allemand differe du français :

Als, voy. so wohl.

Desto, relatif à je dans la Proposition qui précede, voy. je.

Eh(e), et son comparatif eher, *plutôt*, dans la premiere proposition; et als, *que*, meilleur que denn, dans la suivante : p. ex. Er kann es eher thun, als alle andere; *il est* PLUTÔT *dans le cas de le faire*, QUE *tous les autres*.

On supprime, quelquefois, la Conjonction als dans la seconde Proposition : p. ex. Er will es nicht eher sagen, bis (pour als bis) Ihr Bruder wieder kommt, *il ne veut pas le dire, avant que votre frere ne soit revenu*.

La Conjonction eh(e) ou eher peut aussi se répéter dans la seconde proposition : p. ex. Eh er das thäte, eher würde er den Tod vor ziehen, *plutôt que de faire cela, il préfererait la mort*.

Les Conjonctions *ou, ou*, se rendent, en allemand, par entweder dans la premiere proposition, et oder dans la ou les suivantes : p. ex.

entweder bleib, oder geh; OU *reste*, OU *va-t'en*:
entweder du, oder ich; OU *toi*, OU *moi*.

On supprime, quelquefois, entweder : p. ex.

du oder ich, *toi* OU *moi*.

On peut aussi dire :

entweder Sie, mein Bruder, oder ich;
OU *vous*, *mon frere*, OU *moi*.

Je, *plus*, dans la premiere proposition; et je, ou desto, *plus*, dans la suivante : p. ex. je mehr man hat,

je mehr (ou desto mehr) will man haben, *plus on a, et plus on veut avoir.*

On peut aussi commencer par desto : p. ex. er ist desto schätzbarer, je bescheidener er ist; *il est* D'AUTANT *plus estimable*, QU'IL *est modeste.*

Noch, voy. weder.

Oder, voy. entweder.

So wohl, (*aussi bien*) *tant*, dans la premiere proposition, et als auch (*aussi bien*), ou simplement als, *que*, pour la suivante : p. ex.

sowohl dieser, als (auch) jener;
tant celui-ci, que celui-là.

Sondern auch, *mais aussi, mais encore*, précédé de nicht allein ou nicht nur, *non seulement* : p. ex.

nicht nur er, sondern auch sein Bruder;
non-seulement lui, mais aussi son frere.

Theils... theils, *tant...tant* ou *tant...que* : p. ex. sein Vermögen besteht theils in Geld, theils in Wechseln, theils in Grundstücken; *sa fortune consiste tant en especes, tant en lettre de change, qu'en biens-fonds.*

Weder.... noch, *ni...ni* : p. ex. weder du, noch ich; *ni toi, ni moi;* weder du, noch mein Bruder, noch ich, *ni toi, ni mon frere, ni moi.*

En poésie on répete, quelquefois, weder ou noch : p. ex. ich bin weder Fräulein, weder schön;

je ne suis, NI *demoiselle noble*, NI *belle.*

GOETHE.

Keiner, noch groß, noch klein, entrinnet der Urne; *aucun,* NI *grand,* NI *petit, n'échappe à l'urne cinéraire.* KLOPSTOCK.

Wie, *comme, tel,* pour comparer avec le suivant so, *ainsi, tel :* p. ex. wie das Leben, so der Tod; (*comme la vie, ainsi la mort*), *telle vie, telle mort.*

Mais so est aussi mis en tête, et wie (mieux que als) suit : p. ex.

Sie ist so schön, wie (als) ihre Schwester; *elle est* AUSSI *belle que sa sœur.*

Zwar, qu'on ne peut traduire que par *il est vrai,* dans la premiere proposition; suivi de aber, *mais,* ou de doch, *cependant,* ou même aussi de nichts desto weniger, *néanmoins :* p. ex. Er hat es zwar versprochen, aber wird er Wort halten? IL EST VRAI QU'*il l'a promis* (ou *il a* BIEN *promis*), MAIS *tiendra-t-il parole?* Wir wollten zwar ausgehen, doch ist es bey diesem Wetter unmöglich; IL EST VRAI QUE *nous voulions sortir, mais, par ce temps, il est impossible :* er hat zwar gesiegt, nichts desto weniger hat sein Sieg keine glückliche Folgen gehabt; IL EST VRAI QU'*il a remporté la victoire,* MAIS *elle n'a pas eu des suites heureuses.*

CHAPITRE IX.

DE LA CONSTRUCTION ALLEMANDE,

OU

DE LA MANIÈRE DONT LES PROPOSITIONS COMPLETES SONT CONSTRUITES EN ALLEMAND.

PREMIERE SECTION.

Construction d'une Proposition allemande simple qui n'est pas nécessairement liée, par une CONJONCTION, *à une autre Proposition, pour former un sens complet.*

CHAQUE Proposition est une *déclaration*, et contient, par conséquent, *trois* idées essentielles : d'abord, la chose sur laquelle on fait une déclaration, le *sujet;* ensuite, la qualité qu'on attribue au sujet, *l'attribut;* et enfin, le *mot déclarant* qui annonce que la qualité convient ou ne convient pas au sujet, *le Verbe :* p. ex. August ist wohlthätig, *Auguste est bienfaisant.*

Les trois idées essentielles peuvent s'énoncer par deux mots, en réunissant le *Déclarant* et l'*Attribut* en un seul : p. ex.

August liest, pour August ist lesend;
Auguste lit, — Auguste est lisant.

Même un seul mot peut exprimer les trois idées essentielles, en supprimant le sujet : p. ex. trink, *bois*, pour sey du trinkend, *sois toi buvant*.

Voici les regles de cette Construction :

PREMIERE REGLE :

Le sujet commence, s'il n'y a pas de raison de mettre une autre idée en tête (voy. la quatrieme regle suivante), le Verbe suit immédiatement ; et l'Attribut termine la Proposition : p. ex. Paul ist gut, *Paul est bon*.

Le Déclarant pur, étant amalgamé avec l'attribut en un seul mot, forme aussi un Verbe qui suit immédiatement le sujet : p. ex. ich seh ihn, *je vois lui ;* il n'est pas permis de dire, en allemand, *je le vois.*

Si une idée essentielle de la Proposition est déterminée par un autre mot, le déterminant précede le déterminé : p. ex. der reiche August ist sehr wohlthätig, *le riche Auguste est très-bienfaisant.*

Quand le Verbe est formé du Déclarant pur et de l'Attribut, l'Adverbe, ou la Préposition avec son complément, qui détermine l'attribut, reste à la fin de la Proposition, tandis que le Verbe suit immédiatement le sujet qui commence la phrase : p. ex.

ich gehe diesen Abend mit dir,
je vais ce soir avec toi ;
pour ich bin diesen Abend mit dir gehend,
je suis ce soir avec toi allant.

On pourrait aussi, en allemand, supprimer dir, *toi*, le complément de la Préposition mit, *avec*, en disant : ich gehe diesen Abend mit,
je vais ce soir avec;
pour ich bin diesen Abend mit gehend,
je suis ce soir avec allant.

Or, si on enleve l'Attribut gehend (*allant*), qui est le dernier mot, pour former avec bin, *suis*, le Verbe gehe, *vais*, ce Verbe doit suivre immédiatement le sujet ich, *je*. Par l'amalgame de l'Attribut avec le Verbe pur, les mots mit, *avec*, ou mit dir, *avec toi*, déterminant l'Attribut, qui n'y est plus, se trouvent nécessairement à la fin de la phrase.

L'idée du sujet peut devenir très-complexe, au moyen de Propositions explicatives qui doivent suivre immédiatement; alors le Verbe se place après l'idée complete du Sujet : p. ex. das Haus, welches mein Bruder gekauft hat, ist schön gelegen; *la maison que mon frere a achetée, est bien située.* Ici le Verbe ist, *est*, n'est placé qu'après la Proposition intercalée qui désigne le Sujet das Haus, *la maison.*

DEUXIEME REGLE :

Le ou les régimes suivent le Verbe. Le Datif précede, ordinairement, l'Accusatif : p. ex. gib mir das Buch, *donne-moi ce livre.*

Si l'Accusatif est plus court, ou s'il se prononce plus rapidement, il précede le Datif : ich hab es mei-

nem Freunde gesagt, *je l'ai dit à mon ami;* er hat es mir erzählt, *il me l'a raconté.*

C'est souvent l'oreille qui décide de la place entre le Datif et l'Accusatif : p. ex.

er gibt den Armen Brod und Wein, plus coulant que er gibt Brod und Wein den Armen, *il donne du pain et du vin aux pauvres.*

TROISIEME REGLE :

S'il y a un Infinitif dans une Proposition, on aime à le placer à la fin ; car la terminaison en des Infinitifs donne une chute agréable à la phrase. Les mots qui sont en liaison directe avec cet Infinitif, le précedent immédiatement : p. ex. ich kann heute nicht zu dir kommen, *je puis aujourd'hui ne pas chez toi venir.*

L'Infinitif, représentant l'action ou l'état, peut aussi, comme Substantif, représenter le Sujet, et prendre, comme tel, la place qui lui convient : p. ex. Schlafen ist nicht leben, DORMIR *n'est pas vivre.*

QUATRIEME REGLE :

S'il y a dans une Proposition une idée que l'on veuille faire ressortir avec plus de force que celle du Sujet, on place cette idée en tête, que ce soit un Adverbe, une Préposition avec son complément, ou un régime, ou même l'Attribut; le Verbe suit immédiatement; et après lui, le Sujet : p. ex. morgen komm ich zu dir, *demain* (*viens-je*, pour *je viendrai*) *chez toi,* zu dir komm ich morgen, *chez toi je viendrai demain;*

daß kann ich nicht (*cela puis-je ne pas*), *c'est ce que je ne puis pas.* (Les Allemands ne rendent jamais le *c'est...que* des Français.) Glücklich kann der Boshafte nicht seyn, *heureux peut le méchant ne pas être.* Daß er heute noch an kommt, weiß ich gewiß (*qu'il aujourd'hui encore arrive, sais-je certainement*); *je sais positivement qu'il arrivera encore aujourd'hui.* Ici toute la Proposition : daß er heute noch ankommt, *qu'il arrive encore aujourd'hui,* représente le régime du Verbe ich weiß, *je sais;* ce régime étant placé en tête, pour y mettre plus d'énergie, est la cause que le Verbe weiß, *sait,* précede le Sujet ich, *je.*

Jusqu'ici, nous avons considéré le Verbe dans ses *Temps simples;* examinons maintenant les places que doivent occuper, dans la Proposition allemande, les mots qui forment les *Temps composés* du Verbe.

CINQUIEME REGLE :

L'auxiliaire exprime, dans les Temps composés, l'idée du Verbe : c'est donc cet auxiliaire qui occupe la place que les regles précédentes assignent au Verbe; et le ou les autres mots qui, avec l'auxiliaire, forment le Temps composé, sont renvoyés à la fin de la Proposition allemande : p. ex. ich werde morgen zu dir kommen, *je viendrai demain chez toi.*

Tous les Futurs allemands forment un Temps composé; werde est le signe du Futur, c'est le Verbe qui

suit immédiatement le Sujet ich, *je,* qui commence la phrase; et l'Infinitif kommen, qui représente avec werde le Futur, est rejeté à la fin, d'après la troisieme regle ci-dessus. En mettant morgen, *demain*, en tête, le Verbe werd(e) suit immédiatement (voy. la quatrieme regle ci-dessus) : comme morgen werde ich zu dir kommen, *demain je viendrai chez toi.*

Autre exemple avec ses différentes tournures :

ich habe gestern unsern Freund gesehen,
(*j'ai hier notre ami vu*).

Nous dirions en français : *j'ai vu hier notre ami.* Mais en allemand, le Participe gesehen, *vu*, est renvoyé à la fin, car gesehen est à la fin, d'après la premiere regle ci-dessus : ich habe gesehen, *j'ai vu*, est pour ich bin sehend gewesen, *j'ai été voyant*; de sorte que gesehen, faisant partie de l'Attribut, doit se trouver à la fin.

On pourrait aussi dire en allemand : gestern hab ich unsern Freund gesehen (*hier ai-je notre ami vu*); ou unsern Freund hab ich gestern gesehen (*notre ami ai-je hier vu.*)

Cette regle qui, de prime abord, nous paraît si baroque, a donc l'euphonie et une regle fixe pour base.

Il est permis de faire une exception à la regle précédente, quand le Participe, se trouvant à la fin, suspendrait trop long-temps le sens. Alors on fait bien de placer ce Participe *avant* une longue série de régimes : p. ex.

Unser Heer hat dem Feind ab genommen: fünfzig
Notre armée a à l'ennemi pris : cinquante
Kanonen, zehn tausend Kriegsgefangene,
canons, dix mille hommes comme prisonniers,
acht hundert Pferde, sammt seinem ganzen
huit cents chevaux, avec son entier
Kriegs= und Mund= Vorrathe;
de guerre et de bouche magasin.

Si l'on mettait, en de pareils cas, le Participe, comme ici ab genommen, *pris,* tout-à-fait à la fin, le sens, trop long-temps suspendu, produirait de l'obscurité.

SIXIEME REGLE :

S'il y a, dans une phrase, un Temps passé composé et un Infinitif, le Participe reste à la fin, précédé de l'Infinitif : p. ex.

ich habe dich zu sprechen gewünscht,
(*j' ai toi de parler souhaité*) *j'ai souhaité te parler.*

Vers la fin de l'emploi du Verbe dans le chap. précédent, nous avons déja observé que le Participe du Temps passé composé est changé en Infinitif, s'il est lié à un Infinitif qui n'est pas précédé de zu : p. ex.

ich habe nicht essen können (pour gekonnt),
je ai ne pas manger pouvoir (pour *pu*); *je n'ai pas pu manger.*

ich hab ihn tanzen sehen (pour gesehen), *je l'ai vu*

danser; ich habe sie singen hören (pour gehört), *je l'ai entendue chanter.*

DISCOURS INTERROGATIF.

Quand le sujet de l'interrogation est un Pronom personnel, la construction allemande marche comme en français : p. ex. sind Sie krank? (*sont-ils* pour) *êtes-vous malade?*

Dans les autres interrogations nous admettons en français deux Nominatifs : p. ex. *ton frere est-il malade?* les Allemands disent : ist dein Bruder krank? *est ton frere malade?*

C'est donc toujours le Verbe qui, en allemand, commence l'interrogation; et ce Verbe y est suivi *d'un seul* Sujet.

Mais l'interrogation peut résider dans un ou quelques mots; ceux-ci se mettent alors en tête, le Verbe suit, et le Nominatif après : p. ex. wo ist dein Bruder? *où est ton frere?* um wie viel Uhr wirst du morgen zu mir kommen? *à quelle heure viendras-tu demain chez moi?*

Enfin, en allemand comme en français, c'est la seule inflexion de la voix qui peut annoncer l'interrogation; dans ce cas, la construction de la phrase ne subit aucun changement : p. ex. dein Vater soll krank seyn? *ton pere doit être malade?*

Nous représentons quelquefois l'interrogation par *est-ce que*, inconnu en allemand.

Le Verbe est encore au commencement, suivi du

Sujet, dans le *discours allocutif*, *précatif*, *impératif*, *excitatif* ou *invitatif*: p. ex. seyen Sie so gut, (*soient-ils si bons*) *ayez la bonté;* essen Sie morgen bei mir, *dînez demain chez moi;* sprechen wir davon ohne Zeugen, *parlons-en sans témoins;* verlassen Sie mein Haus auf immer, *quittez ma maison pour toujours.*

Si un Substantif exprime la personne à laquelle on fait l'allocution, ce Nom peut, comme Vocatif, ou précéder la proposition, ou la suivre, ou y être intercalé : p. ex. Freund, verlasse mich in der Noth nicht; (*mon*) *ami, ne m'abandonne pas dans le besoin;* ou verlasse mich in der Noth nicht, Freund, *ne m'abandonne pas dans le besoin, ami;* ou verlasse, Freund, mich in der Noth nicht.

En exprimant *un vœu, une exclamation, une admiration*, le Verbe précede encore le Sujet : p. ex. möchten wir bald wieder vereinigt seyn! *puissions-nous être bientôt réunis !*

Quelquefois nous annonçons ce vœu, en mettant en tête la conjonction *que* qui est supprimée en allemand : p. ex.

Wäre doch unser Freund schon da!
que fût notre ami déja là !

Le mot doch ne peut ici guere se traduire, il renforce le vœu.

Le vœu étant exprimé par le Verbe au Présent, celui-ci est précédé du Sujet : p. ex. der Himmel segne

dich! (*que*) *le ciel te bénisse!* Gott wolle das verhüten! (*que*) *Dieu veuille nous en préserver!*

Mais on dit : wollte Gott! (*voulût Dieu*) *plût à Dieu!* où le Verbe wollte est à l'Imparfait.

DEUXIEME SECTION.

CONSTRUCTION DES PROPOSITIONS ALLEMANDES, *liées ensemble par une* CONJONCTION, *afin de former un sens complet.*

REGLE.

La Conjonction commence la Proposition, le sujet suit ordinairement; mais le Verbe est renvoyé à la fin. Les autres mots occupent les places qui leur sont assignées par les regles de la Section précédente: p. ex.

Ich wünschte, daß unser Freund bald zurück käme,
je souhaiterais QUE *notre ami bientôt* RETOURNAT.

Les Conjonctions suivantes ne produisent aucun effet sur la construction des phrases allemandes; elles ne renvoient pas le Verbe à la fin; celui-ci suit immédiatement le Sujet, comme si ces Conjonctions n'y étaient pas. Ce sont les suivantes : und, *et;* oder, *ou;* aber, *mais;* allein, *mais;* denn, *car;* so wohl.... als auch, *aussi bien.... de même que;* sondern, *mais;*

weder...noch, *ni...ni;* nicht nur... sondern auch, *non-seulement...mais aussi.*

Si, dans une longue phrase, le Verbe devait être, par la Conjonction, rejeté à la fin, et que le sens en fût trop long-temps suspendu, on se permet, pour obtenir plus de clarté, de placer le Verbe au commencement après le Sujet : p. ex. Es ist ungewiß, ob der Gelehrte will in diesem Jahre noch sich nach Ägipten begeben, die dortigen Alterthümer besuchen, durch Persien nach Indien reisen, sich dort ein schiffen, und über das Vorgebürg der guten Hoffnung nach Europa zurück kommen, *il est incertain* SI *le savant* VEUT *encore cette année-ci se rendre en Égypte, y examiner les antiquités, traverser la Perse, aller aux Indes, s'embarquer là, et revenir, par le cap de Bonne-Espérance, en Europe.*

Ici, la Conjonction ob, *si* dubitatif, devrait renvoyer le Verbe will, *veut*, à la fin de toute la phrase; mais elle est très-longue, le Verbe à la fin suspendrait trop long-temps le sens; la clarté exige donc de placer ce Verbe au commencement, après le Sujet der Gelehrte, *le savant*.

La regle ci-dessus, par laquelle la Conjonction renvoie le Verbe à la fin de la proposition, est ordinairement observée, quand le Verbe est ou dans un Temps simple, ou seulement composé de deux parties. Mais s'il y a un Temps composé de trois ou de quatre parties, l'auxiliaire peut être placé de trois

manieres différentes : d'abord le Verbe peut être mis à la fin, d'après la regle ordinaire. Ensuite, cet auxiliaire peut suivre immédiatement leSujet, comme s'il n'y avait pas de Conjonction ; et, enfin, l'auxiliaire peut précéder les deux ou trois parties se trouvant à la fin, et formant avec lui le Temps composé : p. ex. wann ich meinen Vater auf seinem Landgute gesprochen haben werde, *quand j'aurai parlé à mon pere à sa campagne.* Le Verbe werde gesprochen haben, *aurai parlé,* est, en allemand, composé de trois parties ; et l'auxiliaire werde, signe du Futur, peut être renvoyé à la fin, par la Conjonction wann, *quand.* Mais on pourrait aussi placer le Verbe immédiatement après le Sujet; comme : wann ich werde meinen Vater auf seinem Landgute gesprochen haben. De même : wann ich meinen Vater auf seinem Landgute werde gesprochen haben.

C'est l'oreille qui décide laquelle de ces trois tournures doit être choisie dans chaque cas.

Lorsqu'il se trouve à la fin d'une Proposition deux Infinitifs ou deux Participes, ou bien un Infinitif et un Participe, le Verbe, que la Conjonction devrait renvoyer à la fin, se met ordinairement *avant* ces Infinitifs ou Participes : p. ex. ich weiß nicht, ob er mit uns wird gehen wollen (pour gehen wollen wird), *je ne sais pas s'il voudra aller avec nous ;* wie das Haus ist verkauft worden (pour verkauft worden ist), *lorsque la maison a été vendue ;* ich

hab ihm gesagt, daß ich das Pferd habe verkaufen müssen (on devrait dire : daß ich das Pferd verkaufen gemußt habe), *je lui ai dit que j'ai été obligé de vendre le cheval.*

Les Adjectifs ou Pronoms relatifs produisent le même effet sur la place du Verbe dans les Propositions allemandes, que la plupart des Conjonctions. Le Verbe en est aussi renvoyé à la fin, et avec les mêmes restrictions indiquées ci-dessus. Ce sont : welcher, welche, welches, *qui*, *lequel*, *laquelle;* auquel on peut substituer par-tout der, die, das, de la même signification; et so, du même sens, mais seulement pour représenter les Nominatifs et les Accusatifs de tous les Genres et des deux Nombres : de même wer, *qui;* was, *quoi*, *que* : enfin aussi wo, *où*, qui, par sa signification *en quel endroit,* contient l'idée du relatif; que ce wo soit seul, ou composé avec un Adverbe ou Préposition; comme : woher, wohin, woran, worauf, etc., dont nous avons parlé dans le Chapitre des Prépositions : p. ex. der Mann, welchen (ou den ou so) wir gesehen haben; *l'homm*e QUE *nous* (*vu avons*, pour) *avons vu* : wer es auch gesagt hat (*qui cela aussi dit a*), *quel que soit l'homme qui puisse l'avoir dit;* was Sie auch davon halten mögen (*quoi vous aussi en croire vouliez*), *quoi que vous puissiez en croire;* wo er auch seyn mag (*où il aussi être peut*), *en quelque endroit qu'il puisse être;* woher sie auch kommen mag (*d'où elle*

aussi venir peut), de quelque endroit qu'elle puisse venir; wohin er auch gehen will (*où il aussi aller veut), en quelque endroit qu'il puisse aller;* wovon Sie auch sprechen mögen (*de quoi vous aussi parler vouliez), quelle que soit la matiere dont vous voudriez parler.*

On glisse rarement entre la Conjonction et le Sujet un ou quelques petits mots, principalement les Pronoms personnels qui représentent le Régime du Verbe: p. ex.

Ob sich schon unser Freund geirrt hat,
(*quand* SE *même notre ami trompé a,*)
quoique notre ami se soit trompé.

Mais si les Pronoms personnels sont le Sujet même, ils suivent toujours immédiatement la Conjonction: p. ex. wenn ich schon mich irren kann (*quand je même me tromper peux*), *quoique je puisse me tromper.*

Des Conjonctions allemandes, composées de deux mots.

Il y a des conjonctions allemandes, composées de deux mots; ce sont: obgleich, obschon, obwohl, obzwar, wenn auch, wenn gleich, wenn schon, qui, toutes, signifient: *quand même, quoique;* et wenn nur, *pourvu que.* On les sépare souvent, en mettant un ou quelques petits mots entre deux: p. ex. ob er schon nicht reich ist, *quoiqu'il ne soit pas riche;*

wenn mein Kind schon nicht groß ist, *quoique mon enfant ne soit pas grand;* wenn er nur heute noch kommt, *pourvu qu'il vienne encore aujourd'hui.*

Suppression de quelques Conjonctions allemandes, qu'on ne peut pas supprimer en français.

On peut supprimer trois Conjonctions allemandes, ce qui produit des changements dans la construction des phrases; ce sont :

D'abord, daß, *que.* Quand on emploie cette Conjonction, elle renvoie le verbe à la fin, d'après la regle ci-dessus; en la supprimant, le Verbe suit immédiatement le sujet : p. ex. ich weiß gewiß, daß er heute noch kommen wird; *je suis sûr qu'il viendra encore aujourd'hui.* En supprimant daß : ich weiß gewiß, er wird heute noch kommen.

Le bon goût exige donc de supprimer la conjonction daß, chaque fois qu'elle devrait être suivie de l'article das : p. ex. man sagt, das Brod wird bald theurer werden; pour : man sagt, daß das Brod bald theurer werden wird; *on dit que le pain renchérira bientôt.*

La *seconde* Conjonction qu'on peut supprimer, est wenn, *si conditionnel.* Si l'on supprime wenn, le Verbe est placé en tête, et le sujet suit immédia-

tement : wenn er heute kommt; et en supprimant wenn : kommt er heute, *s'il vient aujourd'hui.*

Il en est de même de la *troisieme* Conjonction, dont la suppression est permise; c'est : ob, *si dubitatif* : ich weiß nicht, ob ich schlafe oder wache. Supprimez ob : ich weiß nicht, schlaf oder wach ich; *je ne sais pas si je dors* ou *si je suis éveillé.*

Wenn et ob peuvent être supprimés de la même maniere, même lorsqu'ils sont liés à gleich, schon, wohl, zwar et nur.

Leur suppression exige toujours que le Verbe commence la phrase; il est suivi du Sujet et de l'autre partie qui fait la Conjonction composée : p. ex. ob er gleich, ou ob er schon, ou ob er wohl, ou ob er zwar, ou wenn er gleich; ou wenn er schon nicht reich ist; *quand même il n'est pas riche.* Ici le Verbe ist, *est,* se trouve à la fin; mais en supprimant ob ou wenn, il faut dire : ist er gleich, ou ist er schon nicht reich. De même : wenn es nur heute nicht regnet. Supprimez wenn : regnet es nur heute nicht, *pourvu qu'il ne pleuve pas aujourd'hui.*

C'est donc une regle essentielle à connaître pour les Français, que dans une phrase qui commence par le Verbe, suivi du Sujet (s'il n'y a ni interrogation, ni exclamation), les Conjonctions wenn ou ob, *si* conditionnel ou dubitatif, sont supprimées. Il faut les remplacer dans notre langue, pour trouver le véritable sens. Cette précaution est sur-tout plus néces-

saire, quand wenn ou ob supprimé représente avec schon, gleich, zwar, nur, nos Conjonctions *quand même, quoique, pourvu que* : p. ex. ist er schon nicht reich, se traduirait littéralement : *est-il déja ne pas riche.* Ce n'est qu'en rétablissant wenn ou ob er schon nicht reich ist, qu'on trouve la véritable signification : *quoiqu'il ne soit pas riche.*

Construction allemande de la PHRASE *conséquente.*

Quand la Conjonction lie au moins deux Propositions, dont la seconde est nécessitée par la premiere, celle-ci est nommée l'*antécédente;* et l'autre, la *conséquente.* En ce cas, la construction allemande a cela de particulier, que la *conséquente* est, ordinairement, annoncée par la Conjonction so, *alors*, qu'on n'exprime pas toujours en français; le Verbe suit, et le Sujet vient après : p. ex.

Antécédente : Wenn die Witterung regnerisch bleibt,
si le temps reste pluvieux ;
Conséquente : so verlassen wir die Stadt nicht.
(*alors*) *nous ne quitterons pas la ville;*

où so, l'annonce de la *conséquente* allemande, n'est pas rendu en français.

On peut aussi supprimer la Conjonction so, l'annonce de la conséquente, sur-tout si l'antécédente est courte, et qu'il n'y en ait qu'une. Ainsi dans l'exemple précédent, on pourrait dire : wenn die Witterung regnerisch bleibt, verlassen wir die Stadt nicht.

S'il y a plusieurs conséquentes, la construction, indiquée ci-dessus, n'a lieu qu'à la premiere, et la ou les suivantes reprennent la construction ordinaire des phrases : p. ex.

Andécédente : wenn die schöne Witterung anhält,
si le beau temps se soutient;
1[e] *conséquente :* (so) gehen wir aufs Land,
nous irons à la campagne;
2[e] *conséquente :* und ich besuche dort unsern Freund,
et je ferai là une visite à notre ami.

Dans la premiere conséquente, il faut mettre le Verbe avant le Sujet, comme gehen wir; et dans la seconde, le Sujet ich, *je*, précede le Verbe.

Si les deux conséquentes avaient le même Sujet, il ne serait exprimé, en allemand, qu'à la premiere; et supprimé, à la seconde : p. ex. wenn die schöne Witterung anhält; so gehen wir aufs Land, und besuchen dort unsere Freunde : *si le beau temps se soutient; nous irons à la campagne, et (nous) y verrons nos amis.*

Encore quelques particularités, par lesquelles la construction des phrases allemandes differe des françaises.

S'il est question du même Sujet dans quelques membres de phrase consécutifs, il n'est exprimé, en allemand, que dans le premier, et sous-entendu dans le ou dans les suivants, tandis qu'en français ce No-

minatif est souvent répété par le Pronom *il*, *ils*, *elle*, *elles* : p. ex. der König fuhr nach Berlin, und musterte einige Regimenter; *le roi alla à Berlin*, *et* (*il*) *passa quelques régiments en revue*.

De même, une Conjonction, commençant une phrase, est répétée, en français, par *que;* et simplement sous-entendue, en allemand : p. ex. QUAND *les vents s'élevent furieux*, QU'*ils portent les vaisseaux tantôt jusqu'aux nues*, *et* QUE *tantôt* ILS *les laissent retomber dans l'abyme*.

Ici nous représentons la Conjonction *quand*, dans les membres de phrase suivants, par *que;* le Sujet, *les vents*, est répété par *ils*. Mais rien de tout cela, en allemand; on y dit : wann die Winde toben die Schiffe bald in die Wolken erheben, und sie bald wieder in den Abgrund fallen lassen.

Le mot *étant* manque en allemand, il faut donc rendre cette idée par une circonlocution : p. ex. *le Roi étant à Versailles*, *y a reçu les magistrats;* les Allemands sont obligés de dire : *lorsque le Roi a été à Versailles*, *il a reçu*... Wie der König zu Versailles gewesen, (so) hat er daselbst die obrigkeitlichen Personen empfangen.

En général, les Allemands évitent nos Participes en *ant*, et y substituent, surtout en prose, une pareille circonlocution.

La même circonlocution a lieu, en allemand, quand nous mettons la Prépositon *en* devant un Par-

ticipe présent : p. ex. EN FAISANT *le voyage de Vienne, il tomba malade en route.* Il faut dire, en allemand : *lorsqu'il a fait le voyage* ... als er die Reise nach Wien machte, ward er unterweges krank.

Nous terminons ce chapitre en observant que les mots auxquels les regles de la construction allemande n'assignent pas, dans les propositions, des places fixes, doivent y être rangés de la maniere qui flatte le plus l'oreille.

Enfin les poëtes allemands jouissent de toute la latitude d'arranger les mots de la maniere la plus convenable à la composition des Vers.

CHAPITRE X.

DES PARTICULES ALLEMANDES, DE L'ACCENT TONIQUE, ET DE L'ACCENT ORATOIRE.

Ces trois matieres tiennent ensemble; nous n'en prendrons, dans ce livre élémentaire, que le plus essentiel, pour expliquer quelques difficultés, ou plutôt pour les faire disparaître.

Des Particules allemandes.

Il est essentiel de donner une définition claire et exacte du mot *Particule*, qui dérive du latin *particula*, et signifie *une petite partie*.

Que veut maintenant dire *Particule* en Grammaire? La langue française nous en indiquera la véritable signification. La syllabe *re* est une Particule dans *refaire; dé*, dans *défaire; dés*, dans *déshonorer; mé*, dans *méconnaître; més*, dans *mésintelligence*. Les syllabes *re*, *dé*, *dés*, *mé*, *més*, ne sont pas des mots subsistant par eux-mêmes; ce sont de petites parties de mots, qui, placées en tête, modifient la signification des mots simples auxquels elles sont ajoutées.

Chaque mot qui, comme tel, paraît seul dans la langue, n'est donc pas une Particule; et *chaque syllabe placée à la tête d'un mot pour en modifier la*

signification, et qui n'est jamais employée seule dans la langue, est une Particule.

Les véritables Particules allemandes sont les suivantes : be, ge, em (ou emp, quand le mot principal commence par un f), er, ver, zer, etc., quelquefois miß, dont nous parlerons dans l'article suivant sur l'*Accent tonique.*

Toutes ces Particules sont des mots contractés, changés en syllabes breves, sur lesquelles on passe rapidement dans la prononciation, afin d'appuyer plus fortement sur la syllabe radicale qui suit : p. ex. be, contraction de bei, *sur*, comme : leg(e), *couche, place ;* et beleg(e), *place* ou *couche sur, couvre ;* kenn(e), *connais ;* erkenn(e), *reconnais ;* verkenn(e), *méconnais ;* ehr(e), *honore ;* entehr(e), *déshonore ;* schlag(e), *frappe ;* zerschlag(e), *brise en fruppant.* (Notre Grammaire complete indique l'origine de ces Particules, et la maniere dont elles modifient la racine qu'elles précedent.)

C'est à tort qu'on a nommé *Particules :* auf, *sur ;* aus, *hors* (*ex* des Latins); durch, *à travers* (*per* des Latins); mit, *avec*, etc. Ce sont des *Mots* qui paraissent seuls dans la langue : sans Régime, ils sont *Adverbe;* avec un Régime, *Prépositions.*

De l'Accent tonique.

La maniere dont on appuie, par la voix, plus fortement sur une syllabe, dans les mots qui en ont deux

ou plusieurs, est ce que les grammairiens nomment *Accent tonique.* Cet *Accent* n'est pas un signe tracé par l'écriture, comme nos Accents *aigu*, *grave* et *circonflexe ;* mais il est question du son de la voix qui, dans le même mot, s'arrête plus long-temps sur une syllabe que sur une autre.

Pour rendre l'Accent tonique sensible à l'œil, nous le désignerons, dans ce volume, en séparant des autres lettres la voyelle ou diphthongue de la syllabe où cet Accent repose, comme on verra par la suite.

De l'Accent tonique dans les Mots SIMPLES.

Les mots simples peuvent être composés de la racine, toujours monosyllabe, précédée d'une Particule qui en modifie la signification, et suivie d'une ou de deux terminaisons qui annoncent une certaine espece de mots : p. ex. ſpott, *moque-toi*, racine; dont les dérivés : verſp o tt, *rends ridicule par des moqueries soutenues;* racine, précédée de la Particule ver : Verſp o ttung, *action par laquelle on rend ridicule par des railleries soutenues ;* racine, précédée de la Particule ver; et suivie de la terminaison ung, désignant l'action du Verbe, appliquée à un cas particulier.

C'est sur la *syllabe radicale* que repose l'Accent tonique dans les mots dérivés; les Particules et les terminaisons le rejettent : car la racine représente l'idée principale d'un mot dérivé; on la fait sentir

en appuyant principalement sur elle, et on glisse rapidement sur les Particules et terminaisons qui ne font que modifier l'idée attaché au mot radical.

La seule terminaison de Substantif en ey fait exception à cette regle; l'Accent tonique y repose toujours : p. ex. de Fisch, *prends des poissons, pêche,* racine : der Fischer, *le pêcheur;* die Fischerey, *la pêcherie;* de back, *cuis au four;* der Bäcker, *le boulanger;* die Bäckerey, *la boulangerie :* de der Türk, *le Turc;* die Türkey, *la Turquie.*

L'Accent tonique est très-sensible dans les mots dérivés, et l'Allemand le moins instruit le releve aussi bien que le premier savant.

Il y a des cas particuliers où l'on veut faire ressortir principalement une syllabe; c'est alors celle-ci, quelle qu'elle soit, qui prend l'Accent tonique : p. ex. man hat ihn nicht geschlagen, sondern erschlagen, *on ne l'a pas battu, mais assommé;* ici les Particules ge et er, mises en opposition entre elles, reçoivent l'Accent tonique pour marquer la différence entre *battu* et *assommé.*

De l'Accent tonique dans les Mots COMPOSÉS.

Dans les mots composés l'idée principale est à la fin, et le modifiant se trouve en tête; *or, c'est ce modifiant, ou sa syllabe radicale, qui prend l'Accent tonique du mot composé :* p. ex.

Hausfreund, *ami de la maison;*

Kinderfreund, *ami des enfants;*

Bücherfreund, *amateur des livres.*

Le dernier mot, Freund, *ami,* annonce l'idée essentielle; mais il y a plusieurs espece d'amis, et les mots en tête Haus, Kinder, Bücher, déterminent cette espece. En mettant l'Accent tonique sur ces modifiants, on veut rendre attentif celui à qui l'on parle, de quelle espece d'amis il est ici question.

La syllabe miß répond à notre *mé* dans *méconnaître*, et *à més* dans *mésintelligence*. Les habitants de la Basse-Saxe s'en servent encore, mais seulement dans le discours familier, comme d'un Adjectif-attribut ou d'un Adverbe; il signifie : *erroné, dans l'erreur, faux, en vain :* p. ex. hierin sind Sie miß, *en cela, vous êtes dans l'erreur.* Cependant miß ne paraît jamais seul dans les livres allemands. Il y est regardé tantôt comme *Particule,* et tantôt comme un *véritable Mot*, formant un composé avec un autre. La prononciation annonce si miß est considéré sous l'un ou l'autre rapport: la Particule miß rejette l'Accent tonique comme toutes les autres Particules; mais si miß a l'Accent tonique, il est censé être le mot modifiant.

L'usage varie quelquefois dans les différentes provinces allemandes : on dit, p. ex. mißhandel et mißhandel, *maltraite;* mißdeut(e) et mißdeut(e), *explique en mal.*

Il est intéressant de connaître cette prononciation

dans les Verbes ayant miß en tête, afin de savoir la maniere dont se forme leur Participe passé : p. ex. en prononçant le Verbe régulier mißhandel, le Participe passé en est mißhandelt, en suivant la regle générale, par laquelle la Particule ge est rejetée en tête, si l'Accent tonique ne repose pas sur la premiere syllabe. Mais quand un Verbe commence par miß, ayant l'Accent tonique, il faut faire attention, si ce Verbe composé est *actif* ou *neutre*. Dans le premier cas, la Particule ge se met avant miß pour former le Participe passé; et, si le Verbe est neutre, la Particule ge est placée *après* miß : p. ex.

Man hat ihn gemißhandelt, *on l'a maltraité;*
er hat mißgehandelt, *il a mal agi.*

On sent maintenant la raison pour laquelle le Participe passé du Verbe mißhandel est tantôt mißhandelt, tantôt gemißhandelt, et enfin mißgehandelt.

Pour les mots allemands qui commencent par miß, il n'y a qu'une seule regle fixe, par laquelle on est sûr que l'accent tonique repose sur cette syllabe; c'est quand miß est suivi d'une particule. Alors miß ne saurait être aussi *particule,* car aucun mot allemand ne peut commencer par deux particules; miß est, dans ce cas, le mot modifiant d'une composition de mots, et prend, en cette qualité, l'accent tonique : p. ex. die Geburt, *l'enfantement,* commençant par la particule ge; dont die Mißgeburt, *le monstre;* der Verstand, *l'entendement*, où il y a la

particule ver en tête; de là, der Mißverstand, *le mal-entendu.*

Il faut encore observer que, si miß fait un composé avec un Verbe dérivé, ayant une particule en tête, ce Verbe composé rejette, au Participe passé, la particule ge, quand même l'accent tonique repose sur miß, la premiere syllabe : p. ex. le participe passé du Verbe irrégulier primitif steh(e), *soit debout*, est gestanden, le dérive versteh(e), *entends, comprends,* fait son Participe passé verstanden; de là mißversteh(e), *comprends mal,* son Part. passé mißverstanden : où le ge est rejeté, quand même l'Accent tonique repose sur la premiere syllabe : car mißverstanden est composé de miß et de verstanden, où la particule ge est supprimée, ce mot commençant déja par la particule ver qui rejette l'accent tonique.

La syllabe miß est quelquefois adoucie et changée en misse : p. ex. die That, *le fait;* et le composé : die Missethat, *le méfait, le forfait* : de même der Thäter, *celui qui a fait;* et son composé der Missethäter, *le criminel.*

Exception à la regle relative à l'accent tonique des mots composés.

Les Verbes composés qui ont un Adverbe ou une Préposition en tête, mettent *toujours* l'accent tonique sur la syllabe radicale du Verbe; et l'Adverbe ou la

Préposition, quoique Mots modifiants de la composition, en sont privés : p. ex. durchschiff(e), *par-cours, en vaisseau, une certaine étendue d'eau;* composé de la Préposition durch, *à travers* (*per* des Latins), et du Verbe primitif schiff(e), *navigue:* wiederhohl(e), *répete;* composé de l'Adverbe, wieder, *encore une fois* (*rursus* des Latins), et du Verbe hohl(e), *va chercher.*

Nous allons rendre compte de cette exception, en traitant, sans-différer, de l'*Accent oratoire.*

De l'Accent oratoire.

Comme l'accent tonique fait mieux sentir, dans les mots dérivés, l'idée radicale, qui est la plus intéressante; de même, on releve, par la voix, le mot d'une proposition, auquel on veut, principalement, rendre attentive la personne à laquelle on parle. Cette maniere d'appuyer plus particulierement sur un des mots d'une proposition qui en contient deux ou plusieurs, est ce qu'on nomme *Accent oratoire.*

Nous désignons, dans ce volume, l'accent oratoire, en imprimant le mot sur lequel cet accent repose, d'une maniere particuliere.

Examinons maintenant les regles par lesquelles on applique, dans une proposition, l'accent oratoire sur tel mot, préférablement aux autres.

Chaque proposition est une *déclaration*, par laquelle on attribue une certaine qualité au sujet, ou

par laquelle on annonce qu'une chose appartient à une certaine espece de choses, Or, on fait, ordinairement, ressortir, par la voix, le mot de *l'attribut* ou de *l'espece*, comme représentant l'idée qui doit, principalement, exciter l'attention de celui auquel on adresse la parole : p. ex.

August ist wohlthätig, *Auguste est* BIENFAISANT ; où l'accent oratoire repose sur l'attribut wohlthätig, *bienfaisant*.

Bäume sind Pflanzen, (*les*) *arbres sont* (*des*) PLANTES; ici le mot Planzen, *plantes*, désignant l'espece, est distingué par l'accent oratoire.

L'attribut est souvent amalgamé avec *sois*, en formant avec lui un seul mot qui est Verbe; alors l'accent oratoire repose sur ce Verbe qui renferme l'attribut : p. ex.

August liebt seinen Vater, p. ist seinen Vater liebend; *Auguste* AIME *son pere*, p. *est son pere aimant*.

Mais si l'idée de l'attribut est modifiée par un *Adverbe* ou une *Préposition*, c'est à ces mots de circonstance qu'on applique l'accent oratoire : p. ex. August ist sehr wohlthätig, *Auguste est* TRÈS-BIEN-*faisant;* où le déclarant dit qu'Auguste est non-seulement bienfaisant, mais *très*-bienfaisant; il appuie donc sur *très*, pour que cette idée frappe davantage.

De même : ich gehe mit Ihnen, pour ich bin mit Ihnen gehend. En allemand on pourrait aussi dire :

ich gehe mit, pour ich bin mit gehend; *je vais avec (vous)* : ici l'accent oratoire repose sur le mot de circonstance mit, *avec*, qui, étant accompagné d'un régime, représente une *Préposition;* et un simple *Adverbe*, sans complément.

Aussi, pour l'accent oratoire, il y a des cas particuliers, où l'on veut donner plus d'énergie à d'autres mots de la proposition : p. ex. nicht Heinrich, sondern August ist gestorben, *ce n'est pas* Henri, *mais* Auguste *qui est décédé* : ici l'accent oratoire repose sur les deux sujets *Henri* et *Auguste*, parce qu'on les met en opposition.

Après ces explications sur les *Particules allemandes*, sur l'*Accent tonique* et sur l'*Accent oratoire*, abordons maintenant ce prétendu grand mystere de la langue allemande, qui a paru être enveloppé dans un voile impénétrable.

Tous les Dictionnaires allemands ont représenté : p. ex. ausgehen, *sortir,* comme un Verbe, composé de aus, *dehors*, et de gehen, *aller.* En le comparant au Verbe latin *exire*, où on le conjugue *exeo, exis,* etc., les Français ont voulu aussi conjuguer ausgehen: ich ausgehe, du ausgehest, etc. Mais l'usage général veut qu'on dise : ich geh aus, du gehst aus, etc. Cet usage a d'autant plus frappé l'étranger, que cet aus, est, quelquefois, rejeté bien loin du Verbe gehe : p. ex.

Ich gehe morgen früh um acht Uhr aus,
je sors demain matin à huit heures.

D'où vient que ausgehen est déchiré en deux parties? Que la premiere aus se trouve rejetée à la fin, et que le Verbe gehe reste au commencement, près du Sujet?

Pour expliquer cet usage, on a prétendu que aus était une *Particule*, et une *Particule séparable*, qui est renvoyée à la fin chaque fois que le Verbe gehe doit se trouver au commencement; on a donné une longue liste de ces particules séparables, comme ab, an, auf, aus, durch, mit, etc. parmi lesquelles on a aussi compté des mots à deux, et même à trois syllabes; comme über, *au-dessus;* wieder, *de rechef;* zusammen, *ensemble;* entgegen, *contre, à la rencontre,* etc.

Mais dans cette théorie baroque on a trouvé une petite difficulté : car les mêmes Dictionnaires ont représenté un Verbe composé des mêmes éléments, mais pris dans deux acceptions différentes : p. ex. durchschiffen, *naviguer à travers un endroit*, et durchschiffen, *parcourir, en vaisseau, une certaine étendue d'eau.*

Dans la premiere, on conjugue

durchschiffen : ich schiffe durch;
l'Infinitif avec zu : durchzuschiffen;
et le Part. passé : durchgeschifft.

Dans la seconde on conjugue :

ich durchschiffe, sans décomposition;
Infinitif avec zu : zu durchschiffen;
et le Part. passé : durchschifft.

Les grands dictionnaires allemands ont indiqué que dans le premier durchschiffen, on appuie sur durch, qui a un accent; et que, dans le second, on glisse rapidement sur durch, parce qu'il est dépourvu de toute espece d'accent. Les petits dictionnaires passent ordinairement là-dessus, comme sur de la braise.

Mais d'où vient cette double conjugaison? Pourquoi ce durch, que vous annoncez comme une *Particule séparable*, se sépare-t-elle une fois? Pourquoi reste-t-elle, une autre fois, à la tête du Verbe? Pourquoi glissez-vous une fois, à l'Infinitif, la Préposition zu *entre* durch et schiffen? Pourquoi placez-vous, une autre fois, zu, *avant* durch, sans lier? Pourquoi le Participe passé est-il dans un cas, durchgeschifft? Et dans l'autre, durchschifft?

Les grammairiens et lexicographes ont trouvé toutes ces questions si embarrassantes, qu'ils ont baissé pavillon, en avouant franchement que c'était là une difficulté inexplicable; et qu'il fallait apprendre, par l'usage, ces deux différentes conjugaisons.

Cette prétendue difficulté cesse d'en être une, par l'explication suivante :

En disant : durchschiffen, où l'on appuie sur durch, ce durch fait ici les fonctions d'*Adverbe*, et a, comme tel, l'accent oratoire. Dans ce cas durchschiffen ne représente pas un Verbe composé; c'est *Adverbe* et *Infinitif*, deux mots distincts, qui, comme tels, devraient être séparés, comme on sépare les

deux mots ſehr loben, *beaucoup louer*. Si on réunit ces deux mots, en écrivant : durchſchiffen, pour durch ſchiffen, c'est une liaison irréfléchie, contraire au principe de toutes les langues européennes, par lequel on doit séparer les mots distincts. Cette réunion est aussi irréfléchie, qu'en écrivant einmal, *une fois*, pour ein Mal; que dreymalhunderttauſend, pour drey Mal hundert tauſend, *trois fois cent mille*.

En partant de ce principe, la conjugaison de durch ſchiffen devient extrêmement simple : p. ex.

wir ſchiffen hier durch, *nous naviguons à travers ;*
comme

wir loben ihn ſehr, *nous le louons beaucoup ;*
où les Adverbes durch et ſehr se trouvent à la fin de la phrase, parce que l'Attribut, qui devrait être le dernier mot, précédé de l'Adverbe modifiant, en est enlevé, de sorte que l'avant-dernier mot, l'*Adverbe*, devient le dernier.

De même l'Infinitif avec zu :

durch zu ſchiffen; comme ſehr zu loben;
où zu est immédiatement devant son Infinitif, précédé de l'Adverbe durch. Si vous liez ces trois mots distincts durch zu ſchiffen, en écrivant durchzuſchiffen, vous agissez encore contre le principe qui veut impérieusement que les mots distincts soient séparés les uns des autres.

Enfin, dans les Temps passés composés, le Part. passé du Verbe simple ſchiff(e), est geſchifft ; il doit

se trouver, comme une partie de l'attribut, à la fin de la phrase, précédé de son Adverbe modifiant durch; comme

wir haben die Waare hier durch geschifft,
nous avons conduit, par eau, la marchandise à travers cet endroit; comme on dit :
wir haben ihn sehr gelobt,
nous l'avons BEAUCOUP *loué.*

On doit encore séparer l'Adverbe modifiant durch de son Participe geschifft; et si vous liez ces deux mots distincts, vous heurtez toujours un principe général.

Passons maintenant à durchschiffen, *parcourir en vaisseau* (une mer); ici tout est naturel. C'est un véritable Verbe composé qui, comme tel, ne se décompose jamais; il est composé, car durch n'a aucun accent. Si l'on voulait donner à ce durch l'accent tonique de la composition, il serait confondu avec l'accent oratoire, qui caractérise durch, quand il fait les fonctions d'Adverbe, mot distinct. On sent maintenant la raison de l'exception par laquelle ces Adverbes, faisant avec un Verbe une véritable composition, sont privés de l'accent tonique qu'ils devraient avoir, comme modifiants, dans un mot composé.

Ce Verbe durchschiffen se conjugue naturellement : ich durchschiffe; l'Infinitif avec zu : zu durchschiffen; ici l'Infinitif est durchschiffen, précédé immédiatement de

la Préposition zu; comme zu schiffen, où ces deux mots sont toujours séparés.

Et enfin le Part. passé : durchschifft; où la particule ge est retranchée, parce que l'accent tonique de ce mot composé ne repose pas sur la premiere syllabe.

Notre solution de ce probleme grammatical a reçu la sanction des juges compétents en France et en Allemagne, et sur-tout de l'Académie-Germanique de Berlin; celle-ci réunit son vœu au nôtre, que les auteurs allemands veuillent bien éviter dorénavant ces liaisons irréfléchies des mots distincts; liaisons qui déparent la langue, et y mettent une confusion révoltante, en confondant des mots distincts avec de véritables mots composés. Nous disons que cette Académie *émet son vœu;* car, quoiqu'elle ressemble à notre Académie-Française, en se bornant exclusivement aux travaux relatifs à l'histoire, aux principes et aux progrès de la langue de son pays, elle ne veut pas s'ériger en tribunal suprême, elle ne veut pas décider en oracle, elle ne veut que conseiller fraternellement, en appuyant ses conseils sur des raisons, dont les savants de la nation allemande apprécieront la juste valeur. Notre explication de ce mystere nécessite une refonte générale du dictionnaire allemand, dont nous avons proposé le plan, et qui a aussi été approuvé par cette Académie, en nous invitant à le publier.

En admettant que notre explication de cette grande difficulté est exacte, il en résulte nécessairement :

Qu'il n'y a pas, en allemand, des Verbes composés qui se décomposent; mais ce sont des Adverbes qu'une négligence impardonnable, quoique générale, lie aux Verbes renvoyés à la fin de la phrase, ou à leurs Infinitifs et Participes[1] :

Que tout ce qu'on a nommé, jusqu'ici *Particules séparables*, ne sont pas des *Particules*, mais de *véritables Mots*, usités, seuls, dans la langue : tous ces mots sont des *Adverbes*, quand ils n'ont pas de régime; et des *Prépositions*, ayant un complément.

Pour guider les commençants dans ce labyrinthe, forgé par l'irréflexion, nous leur dirons que des Adverbes à deux ou trois syllabes sont liés par les uns, et séparés par les autres; ou, quelquefois, liés et séparés par le même auteur et sur la même page. Il en est de même de quelques Adverbes monosyllabiques; tandis que d'autres à *une* syllabe sont généralement liés. Notre dictionnaire fera disparaître, à ce que nous espérons, toutes les difficultés à cet égard.

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE ALLEMANDE.

PREMIERE SECTION.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ORTHOGRAPHE ALLEMANDE.

Il existait anciennement une grande anarchie dans l'Orthographe allemande, à laquelle Adelung, célebre grammairien et lexicographe, a tâché de remédier. Le systeme qu'il a proposé, a paru tellement fondé en raison, qu'il est presque généralement adopté dans les imprimeries allemandes. Mais Adelung a quelquefois varié; il a aussi payé son tribut à l'humanité par des faiblesses et par des caprises, que l'Académie Germanique de Berlin veut faire disparaître, en publiant une Grammaire et un Dictionnaire, en guise du Dictionnaire de l'Académie Française. En attendant que ces deux ouvrages intéressants aient paru, nous donnons ici les principes essentiels de l'Orthographe allemande, en nous appuyant toujours sur l'une ou sur l'autre de ces autorités allemandes; car nous avouons franchement qu'il est impossible à un grammairien de satisfaire tout le monde, relativement à l'Orthographe et à la Prononciation allemandes.

PREMIERE REGLE.

Écrivez comme prononcent ceux qui ont la meilleure prononciation ; et, vice versâ, prononcez comme tout le monde écrit.

Sont censés avoir la meilleure prononciation en Allemagne ceux qui distinguent le mieux les différents sons des voyelles et des diphthongues, de même que les différentes articulations des consonnes.

Cette premiere regle est modifiée par la

DEUXIEME REGLE.

Redoublez, dans les mots variables, la consonne qui suit une voyelle breve, quand même cette seconde consonne ne serait pas entendue en de certains rapports de ces mots : p. ex.

Der Mann, *l'homme* (*vir*), où l'a bref doit être suivi d'un double n : car le génitif sing. est Mannes ; le plur. Männer. Le second n devient nécessaire dans les inflexions, et doit par conséquent déja se trouver au nominatif singulier ; il y est comme une pierre d'attente, de sorte que, dans toutes les variations de ce mot, on n'a qu'à y ajouter les terminaisons ordinaires.

De même l'Impératif schaff, *procure*, doit avoir deux f, car l'a qui précede, est bref ; ce second f est encore nécessaire, en conjuguant ich schaffe, du schaffest, etc., où l'a reste toujours bref. Mais les Impar-

faits font ſchuſ, ſchůſe, où u et ů étant longs, l'ſ double doit être changé en ſ simple.

Ceux qui conservent, dans les mots originairement allemands, le caractere ŋ, comme le signe d'un double *i*, dont le premier est *i* voyelle, et l'autre j (*i* consonne), regardent cette lettre comme radicale, en lui appliquant cette seconde regle de l'Orthographe allemande; ils écrivent, p. ex. ſeŋ, *sois;* ſeŋn, *être,* où un seul *i* suffirait; mais dans la conjugaison du ſeŋeſt, wir ſeŋn (*tu sois*, *nous soyons*), le double *i* (ŋ) devient nécessaire, pour écrire comme tout le monde prononce; on conserve donc l'ŋ dans toutes les inflexions de ce mot, quand même on pourrait quelquefois se passer du second *i.* Nous avons déja observé que d'autres auteurs allemands veulent exiler cet ŋ de l'alphabet allemand, en lui substituant un simple i.

Cette seconde regle se borne seulement aux *mots variables;* car les *invariables* ne recevant jamais de terminaisons, n'ont pas besoin que la consonne qui suit la voyelle breve, soit redoublée. C'est par cette raison qu'on écrit man, *on*, avec un seul n, quoique l'a soit bref; de même in, *dans:* mais la terminaison inn des Substantifs féminins doit avoir deux n, car leur pluriel est innen, où le second n devient indispensable : p. ex. die Gattinn, *l'épouse,* pl. die Gattinnen.

On doit donc écrire darin, pour in dem; et worin,

pour in welchem : et non pas darinn, worinn; car la préposition in n'a qu'un n. Si quelques auteurs écrivent darinnen, worinnen; ils ajoutent la syllabe nen, tout-à-fait oiseuse, et par conséquent répréhensible.

EXCEPTIONS.

Denn, *car*, wenn, *si* conditionnel, pour les distinguer de den, wen, accusatif de der, wer : de même dann, *alors*, et wann, *quand*, souvent confondus avec denn, wenn.

Enfin les consonnes composées en figure, et simples en prononciation, ne se redoublent jamais : on écrit donc lachen, pour lachchen, *rire;* waschen, pour waschschen, *laver*, quoique l'a soit bref.

Par l'imperfection de l'alphabet allemand, on peut quelquefois écrire, on l'on écrit effectivement le même mot de manieres différentes. Quelle est alors celle qui doit obtenir la préférence? Dans ces cas douteux, on fait bien de suivre la

TROISIEME REGLE.

Suivez cette espece d'Orthographe qui annonce le mieux l'origine du mot: p. ex.

On écrit die Eltern ou Ältern, *le pere et la mere.* Or Ältern est préférable; car il dérive de alt, *âgé*, comparatif älter; de sorte que die Ältern signifie primitivement : *ceux qui sont plus âgés* (*que les enfants*).

QUATRIEME REGLE.

Dans les mots étrangers, reçus en allemand, conservez, autant que possible, l'Orthographe primitive : p. ex.

Die Chaise, *la chaise*, espece de voiture; où l'Orthographe et la prononciation des Français sont conservées en allemand.

Cependant quelques Substantifs ayant reçu le droit de bourgeoisie en Allemagne, sont un peu germanisés : p. ex. Le mois d'*Avril*, du latin *Aprilis*, en allemand Aprill, avec deux l; car, la terminaison latine *is* étant supprimée en allemand, l'i devant l devient bref, et le Pluriel Aprille a besoin de deux l; donc le Singulier Aprill doit avoir un l redoublé, d'après la seconde regle ci-dessus. De même *le ballet*, das Ballett; Pl. Ballette; *le banquet*, das Bankett; Plur. Bankette, où *qu* du français, prononcé comme *k*, est changé, en allemand, en k, qui représente cette articulation.

CINQUIEME REGLE,

qui emporte toutes les autres :

Suivez l'usage généralement reçu.

L'usage est, dans toutes les langues, le tyran le plus absolu et le plus capricieux. Si cependant un pareil usage est mauvais, s'il dépare la langue, s'il

entretient une erreur grave, s'il met de la confusion dans la langue, alors il faut savoir gré à des hommes courageux et d'un grand mérite reconnu, s'ils s'efforcent de réformer un abus qui s'est généralement glissé dans une langue. Dans ce cas, il faut alléguer des raisons fortes, bien convaincantes, et sur-tout réformer par gradation, comme dans toutes les réformes salutaires : car, *qui trop embrasse, mal étreint.*

C'est ainsi qu'on commence à élaguer, en allemand, le *ph*, pour le φ des Grecs, dans tous les mots d'origine grecque, en écrivant : p. ex. Filosof, pour Philosoph, car φ est la consonne *f* des Grecs.

SIXIEME ET DERNIERE REGLE,

adoptée dans toute l'Europe :

Séparez, dans l'écriture et dans l'impression, tous les mots distincts, tant de ceux qui précedent, que de ceux qui suivent.

En suivant exactement cette regle, on mettra beaucoup de clarté dans la langue, en évitant cette confusion qui dépare encore les livres allemands.

Emploi des lettres majuscules en allemand.

Nous désignerons ici seulement les circonstances où l'allemand differe du français.

Chaque Substantif et chaque mot pris substantivement ont une lettre majuscule en tête : p. ex. der

Vater, *le pere;* das Gute, *le bien;* das Böse, *le mal;* er denkt nur an sein liebes Ich; *il ne pense qu'à (son cher moi) sa chere personne* (d'un égoïste).

Pour distinguer, en allemand, des Noms communs les Noms propres qui ne sont pas généralement connus, on les souligne dans l'écriture, et on les imprime avec des caractères particuliers dans les livres : p. ex. als Alexander der Große den König Darius in Persien bekriegte... *lorsque Alexandre le Grand faisait la guerre à Darius, roi de Perse...*

Mais quand on continue de parler de ce Nom propre, on ne le distingue plus, car le lecteur est déja averti que ce mot qu'on ne trouverait pas dans le dictionnaire, est un Nom propre. Les noms propres généralement connus sont écrits et imprimés de la maniere ordinaire : p. ex. Friedrich, *Frédéric;* Marie, *Marie.*

Des Adjectifs dérivés de Noms propres des pays ou des endroits commencent aussi par une lettre majuscule : p. ex. die Europäischen Völker, *les peuples européens;* die Spanischen Inseln, *les îles espagnoles.*

Mais de pareils Adjectifs généralement connus commencent plutôt par une minuscule : p. ex. die deutsche Sprache, *la langue allemande;* die französischen Gesetze, *les lois françaises.*

Les Adjectifs ou Pronoms personnels qui se rapportent aux personnes auxquelles on écrit, sur-tout si on leur doit des égards, commencent aussi par une ma-

juscule : p. ex. wie befinden S i e sich? *comment vous portez-vous?* En écrivant wie befinden sie sich? cela signifierait : *comment se portent-ils* ou *elles?* les tierces personnes, dont on a déja parlé.

Ich hab Ihren Brief erhalten, *j'ai reçu* VOTRE *lettre* : mais ich hab ihren Brief erhalten, aurait la signification de : *j'ai reçu leur lettre*, la lettre des personnes dont on vient de faire mention.

En disant : es ist nur Ein Gott, *il n'y a qu'*UN *Dieu*, Ein commence aussi par E, pour mieux faire ressortir l'idée de l'unité; mais on écrirait aussi : es ist nur e i n Gott.

Dans les poésies allemandes modernes, on ne commence pas toujours chaque vers par une majuscule, comme on l'avait fait auparavant.

DEUXIEME SECTION.

L'ORTHOGRAPHE ALLEMANDE DES MOTS COMPOSÉS.

PREMIERE REGLE.

Les compositions généralement connues, de deux Substantifs, dont chacun est d'origine allemande, sont liées sans aucune distinction : p. ex.

Jugendfreund, *ami de la jeunesse;*
Briefwechsel; *correspondance;*
Wechselbrief, *lettre de change*, etc.

Puisqu'il est permis, en allemand comme en grec, de faire de nouvelles compositions de mots, on aime à séparer, par deux traits horizontaux, les nouvelles compositions, sur-tout quand elles sont un peu longues : p. ex.

die Verschanzungs=Lehre, *l'art de se retrancher;*
der Freyheits=Schwindel, *le vertige de liberté;*
où le second Substantif commence par une majuscule.

DEUXIEME REGLE.

S'il entre dans la composition un ou deux Substantifs étrangers, on doit toujours les séparer : p. ex.

Consistorial=Rath, *Conseiller du consistoire;*
Proviant=Commissär, *Commissaire des approvisionnements.*

TROISIEME REGLE.

Quand un Adjectif forme une composition avec le Nom propre d'un pays ou d'un endroit, on sépare les deux mots : p. ex.

Nieder=Deutschland, *l'Allemagne inférieure;*
Neu=York, *New-Yorck.*

QUATRIEME REGLE.

Dans les compositions rares de trois ou de plusieurs mots, on sépare les premiers, et on ne réunit que les deux derniers, s'ils sont d'origine allemande : p. ex. Groß=Kron=Feldherr, *Grand Général de la couronne.*

CINQUIEME REGLE.

S'il y a deux ou plusieurs compositions, où le dernier mot devrait terminer chacune d'elles, on ne l'écrit qu'à la fin de la derniere composition, en mettant, après chaque déterminant des compositions précédentes, deux traits horizontaux : p. ex.

der Ein= und Ausgang, pour der Eingang und Ausgang, *l'entrée et la sortie;*

das Vorder= und Hinterhaus, pour das Vorderhaus und das Hinterhaus, *l'avant-maison et l'arriere-maison.*

On étend même ce principe aux terminaisons de certaines especes de mots, dont deux ou plusieurs de suite devraient avoir la même : p. ex.

die geist= und weltlichen Fürsten, pour die geistlichen und weltlichen Fürsten, *les princes ecclésiastiques et séculiers.*

SIXIEME REGLE.

Quand le premier mot de la composition se termine par s (*s* final), et que le suivant commence par ſ, les deux *s* ne doivent pas être réunis en ſſ (*s* double) : p. ex.

die Ausſicht, et non pas Auſſicht, *la vue* d'une maison), *la perspective* (dans l'avenir).

On doit donc écrire : dasſelbe, pour daſſelbe, *le même;* diesſeits, pour diſſeits, *en deça*

A plus forte raison, en liant négligemment un Ad-

verbe, mot distinct, à un Verbe ou à son Infinitif: p. ex. aussetzen, et non pas auffetzen, *exposer.*

Enfin doit-on employer la même consonne trois fois de suite, si le premier mot d'une composition se termine par une consonne redoublée, et que le mot suivant commence par la même consonne? p. ex. Doit-on écrire Betttuch, ou Bettuch, *drap de lit?* Ce mot est composé de das Bett, *le lit*, et de das Tuch, *le drap*. Mais ces trois t de suite choquent l'œil, et nous croyons que Bettuch, avec deux t, est préférable; car tous les Allemands écrivent der Mittag, *midi*, composé de die Mitte, *le milieu*, et de Tag, *jour*. De même: die Schiffahrt, pour Schifffahrt, *la navigation*. Si l'on voulait absolument conserver la triple consonne, il faudrait séparer les deux mots: comme Bett=Tuch, Schiff=Fahrt.

TROISIEME SECTION.

DIVISION DES MOTS ALLEMANDS EN LEURS SYLLABES.

Un mot entier ne pouvant plus être placé à la fin d'une ligne, il faut le diviser; et pour dire à l'œil qu'une partie du mot, commencé sur la ligne précédente, se trouve sur la ligne suivante, les Allemands mettent à l'endroit de la division deux petits traits

horizontaux, placés l'un sur l'autre : nous n'en employons qu'un, en français.

On ne doit jamais diviser les lettres qui, ensemble, forment la même syllabe : p. ex. Wunsch (*souhait*) est indivisible.

Une consonne entre deux voyelles se lie, dans la division, à la voyelle suivante : p. ex. a=ber, *mais*; o=der, *ou*.

Deux consonnes entre deux voyelles se divisent, ordinairement, de maniere que la premiere consonne se lie à la premiere voyelle; et la seconde consonne, à la voyelle suivante : p. ex. fal=len, *tomber*; Schät=ze, *des trésors*.

Font exception aux deux regles précédentes les particules, dont les lettres ne se séparent jamais : p. ex. er=obern, *conquérir*; ver=achten, *mépriser*; ent=ehren, *déshonorer*; em=pfinden, *sentir*. Ici la véritable particule est em, à laquelle on ajoute un p, si le mot principal commence par un f; ce p renforçant la consonne f, fait toujours avec elle partie de la même syllabe.

Les consonnes allemandes, composées en figure et simples en prononciation, ne se divisent jamais : p. ex Bü=cher, *des livres*; sie wu=schen, *ils lavaient*.

Le signe ck est pour un double k; p. ex. wecken, pour wekken. On emploie le ck sur la même ligne; mais, en divisant, on écrit wek=ken.

Pour les mots composés, il faut diviser de maniere

que chaque mot reste dans son intégrité : p. ex. her=ein, *dedans*, en se rapprochant de la personne qui parle; hin=ein, *dedans*, en s'en éloignant; Erb=recht, *droit d'hérédité.*

QUATRIEME SECTION.

DE LA PONCTUATION ALLEMANDE.

La ponctuation est à peu près la même en allemand qu'en français. Cependant l'emploi de la virgule differe, essentiellement, dans les deux langues.

La virgule est placée, en allemand, quand une proposition est terminée et qu'une autre commence : p. ex. ich wünschte, daß er bald käme, *je souhaiterais qu'il arrivât bientôt.* En français, point de virgule dans cette phrase, parce qu'on ne prend aucun repos, en disant ces deux propositions; elles se prononcent de suite, et très-rapidement.

Si une proposition est coupée par une autre qu'on intercale, on met, en allemand, une virgule avant et après l'intercalation : p. ex. mein Bruder, der in Berlin ist, hat mir geschrieben; *mon frere, qui est à Berlin, m'a écrit.*

Le signe de l'exclamation se met, en français, à la fin de la phrase qui la contient; en allemand, ce signe est placé après le mot qui l'exprime: p. ex. das Dorf ist, leider! ganz abgebrannt; *tout le village, hélas! est réduit en cendres!*

En adressant un écrit à quelqu'un, les Allemands mettent après l'Allocution en tête, un point d'exclamation; nous n'y mettons qu'une simple virgule:

Lieber Vater!

Sie haben mir gemeldet, daß...

Mon cher pere,

Vous m'avez marqué que...

Les Allemands ont adopté un trait horizontal —, nommé Gedankenstrich, *trait de réflexion*, qui n'est guere usité en français; nous le remplaçons souvent par quelques points. Ce trait est employé pour indiquer qu'une phrase n'est pas achevée, et que le lecteur doit suppléer le reste: p. ex. ich will eben nicht sagen, daß er ein Betrüger ist; aber — *je ne veux pas dire précisément que c'est un coquin, mais...*

On l'emploie aussi pour exciter une attention particuliere à ce qui va suivre ce trait horizontal: p. ex. er sagte noch diese merkwürdigen Worte, und — starb, *il dit encore ces paroles mémorables, et . . . mourut.*

Ces traits horizontaux servent aussi à représenter une espece de parenthese, quand une proposition

est coupée par une longue intercalation; le premier trait annonce le commencement de cette intercalation, et le second la fin : p. ex. Alexandre der Große — nachdem er drey Hauptschlachten gewonnen, das persische Heer vollkommen auf gerieben, und den Darius sammt seiner Familie gefangen genommen — machte sich von ganz Persien Meister, *Alexandre-le-Grand, après avoir gagné trois grandes batailles, après avoir complétement battu l'armée de Darius, et fait prisonnier ce Prince avec sa famille, se rendit maître de toute la Perse.*

On doit employer l'apostrophe, quand une voyelle *nécessaire* est retranchée par une négligence du discours familier, ou par une licence poétique : p. ex. wie geht's, pour geht es? *comment cela va-t-il?* die Fisch' (pour Fische) im Teiche, *les poissons dans l'étang.*

Mais on ne doit pas se servir d'une apostrophe, en supprimant un e accessoire qui ne sert qu'à adoucir, et dont l'emploi deviendrait désagréable en formant un hiatus : p. ex. hab ich? et non pas hab' ich? *ai-je?* car le mot est hab ou habe.

De même heut ist (et non heut' ist) schön Wetter, *il fait aujourd'hui beau temps.* Quoiqu'on dise : er wird heute wohl kommen, *il viendra bien aujourd'hui.* Le mot est heut ou heute; mais l'e final ne fait pas partie essentielle du mot, ce n'est qu'un adoucissement accessoire qu'on emploie pour éviter un

concours de consonnes, et qu'on supprime, quand il en résulterait un *hiatus*.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS USITÉES EN ALLEMAND.

u. pour und, *et;*

u. d. gl. pour und der gleichen, *et autres semblables;*

u. a. m. pour und andere mehr; *et plusieurs autres;*

u. a. d. gl. m. pour und andere dergleichen mehr, *et plusieurs autres semblables;*

u. ſ. f. pour und ſo ferner, *et ainsi de suite;*

u. ſ. w. pour und ſo weiter, aussi : *et ainsi de suite;*

od. pour oder, *ou;*

d. h. pour das heißt, *c'est-à-dire;*

ꝛc. est l'abréviation allemande, pour *etc.* (*et cœtera* des Latins);

S. ou St. ou Sct. pour Sanct, *Saint :* p. ex. S. Paulus, *St. Paul;*

z. B. pour zum Beyſpiel; p. ex. pour *par exemple;*

z. B. pour zum Exempel, p. ex. pour *par exemple;*

Ew. pour Euere, *Votre :* p. ex.

Ew. M. pour Euere Majeſtät, *Votre Majesté;*

Ew. D. pour Euere Durchlaucht, *Votre Altesse Sérénissime;*

Ew. Exz. pour Euere Excellenz, *Votre Excellence;*

Se. M. pour Seine Majestät, *Sa Majesté* (du Roi);

I. M. pour Ihre Majestät, *Sa Majesté* (de la Reine);

II. MM. pour Ihre Majestäten, *Leurs Majestés;*

Se. k. M. pour Seine königliche Majestät, *Sa Majesté Royale;*

Se. k. k. M. pour Seine kaiserlich-königliche Majestät, *Sa Majesté Impériale et Royale.*

TABLE DES MATIERES.

CHAPITRE Ier. Des signes ou caracteres dont se servent les peuples qui parlent allemand, pour représenter les sons de leurs voyelles et les articulations de leurs consonnes, page 1
CHAP. II. Des parties du discours.................. 27
Principes généraux qui embrassent l'ensemble de la langue allemande.............................. 36
CHAP. III. Des déclinaisons allemandes. — Notions préparatoires...................................... 40
SECT. Ire. Déclinaison de l'article................... 44
SECT. II. Déclinaison des substantifs.—Des noms communs.. 46
Des noms propres................................ 57
Des noms diminutifs, qu'ils soient communs ou propres. 60
SECT. III. Des adjectifs et de leur déclinaison.......... 63
Des adjectifs numéraux et de leur déclinaison. — Des cardinaux...................................... 77
Déclinaison des nombres cardinaux................ 81
Des nombres ordinaux............................ 86
Des pronoms et de leur déclinaison. — Des pronoms personnels déterminants......................... 87
Des pronoms personnels non-déterminants........... 90
Pronoms démonstratifs............................ 93
Pronoms comparatifs.............................. 94
Pronoms relatifs................................. 99
Pronoms interrogatifs............................ 102
Observations générales sur les déclinaisons allemandes.. 106

CHAP. IV. Des verbes et de leurs conjugaisons.... page 108
Tableau de la conjugaison allemande réguliere dans les temps simples.......................... 113
Conjugaison complete de tout l'Impératif ou Allocutif.. 120
De l'Infinitif.. 124
Des Participes et des différentes especes de Verbes..... 126
Regle relative à la particule ge, placée ou non à la tête de l'Impératif, pour former le participe passé.... 132
Tableau de la conjugaison du premier Verbe auxiliaire dans les temps simples.......................... 133
Tableau de la conjugaison du second Verbe auxiliaire dans les temps simples.......................... 136
Tableau de la conjugaison du troisieme Verbe auxiliaire dans les temps simples.......................... 139
De la formation des *Temps composés* dans la conjugaison allemande.. 142
Formation des Temps conditionnels.................. 148
Tableau de la conjugaison complete du premier Verbe auxiliaire.. 151
Tableau de la conjugaison complete du second Verbe auxiliaire.. 155
Tableau de la conjugaison complete d'un Verbe actif allemand régulier.................................. 159
Tableau de la conjugaison complete d'un Verbe neutre allemand régulier, qui adopte dans les temps passés composés le Verbe auxiliaire, ich bin, *je suis*...... 164
Tableau de la conjugaison complete d'un Verbe allemand passif.. 169
De la conjugaison des Verbes réfléchis et réciproques.. 177
Des Verbes irréguliers.................................. 181

Règles relatives aux changements des *Consonnes* dans les parties irrégulieres des Verbes irréguliers... page 184
Changement des *Voyelles* ou *Diphthongues* primitives dans les Verbes irréguliers.......................... 189
Tableau de ces changements. — Principes qui ont servi de base à la formation de la liste alphabétique des Verbes allemands irréguliers.......................... 203
Liste des Verbes allemands irréguliers, par ordre alphabétique.......................... 205
Chap. V. Des *Adverbes*, et de la maniere dont l'Adverbe et l'Adjectif allemands, qui, le plus souvent, sont le même mot, forment leurs degrés de comparaison.... 239
Chap. VI. Des *Prépositions*.......................... 250
Liste des Prépositions allemandes, par ordre alphabétique, où l'on désigne le régime de chacune, et la place que la Préposition occupe relativement à son complément.......................... 251
Des Prépositions qui font des Contractions. — 1° Avec l'article.......................... 266
2° Avec deux pronoms.......................... 268
Chap. VII. Des Conjonctions.......................... 272
Chap. VIII. De la Liaison de certains mots entre eux, pour préparer à la formation des Propositions complètes. — Emploi de l'*Article*..........................
Liaison de l'Adjectif avec son Substantif.......................... 278
Des Adjectifs possessifs.......................... 281
Des Adjectifs numéraux.......................... 283
Emploi des Pronoms.......................... 287
Emploi des Verbes.......................... 292
Emploi des Verbes auxiliaires.......................... 293

Emploi de l'Adverbe . . . . page 298
Emploi des Prépositions 298
Emploi des Conjonctions 299
CHAP. IX. De la Construction allemande, ou de la maniere dont les Propositions completes sont construites en allemand.
SECTION Ire. Construction d'une Proposition allemande simple, qui n'est pas nécessairement liée, par une conjonction, à une autre Proposition, pour former un sens complet 303
SECT. II. Construction des Propositions allemandes, liées ensemble par une *Conjonction*, afin de former un sens complet 312
Suppression de quelques Conjonctions allemandes, qu'on ne peut pas supprimer en français 317
Construction allemande de la *Phrase* conséquente 319
Encore quelques particularités par lesquelles la construction des phrases allemandes differe des françaises . . . 320
CHAP. X. Des Particules allemandes, de l'Accent tonique et de l'Accent oratoire 323
CHAP. XI. De l'Orthographe allemande.
SECT. Ire. Principes généraux de l'Orthographe allemande 339
SECT. II. L'Orthographe allemande des mots composés . . 346
SECT. III. Division des mots allemands en leurs syllabes 349
SECT. IV. De la Ponctuation allemande 351
Explication des abréviations usitées en allemand 354

FIN DE LA TABLE.

